



Elf : accusations contre des policiers cambrioleurs

DES POLICIERS auraient entravé l'enquête sur l'affaire Elf et protégé des séjours effectués clandestinement en France par Alfred Sirven, personnage-clé du dossier. Deux fonctionnaires seraient ainsi les auteurs du mystérieux cambriolage des locaux parisiens de la brigade financière, en 1997, au cours duquel des scellés avaient été dérobés. Ces accusations ont été portées, mercredi 6 septembre, devant les juges d'instruction Joly et Vichnievsky, par Eric Stierlen, incarcéré dans le cadre d'une affaire relative à une entreprise de sécurité privée dont il était l'un des dirigeants. Les policiers mis en cause ne font l'objet d'aucune procédure et réfutent ces accusations.

Lire page 10

La panne menace la France

● Les patrons routiers défient Lionel Jospin, qui ne veut plus rien céder ● Un tiers des dépôts de carburant et des raffineries sont bloqués ● La pénurie s'installe mais la région parisienne est épargnée ● Les agriculteurs de la FNSEA et les chauffeurs de taxi amplifient le mouvement

LA PÉNURIE de carburant s'installe dans plusieurs régions, notamment Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, où les préfets ont réquisitionné et placé sous surveillance policière une vingtaine de stations-service dans chaque région pour alimenter les professions médicales et les services publics. L'Ile-de-France est épargnée par les blocages, ses dépôts étant sous garde policière. Au total, cent deux dépôts ou raffineries étaient bloqués par les routiers, les agriculteurs et les ambulanciers, jeudi 7 septembre au matin, sur environ trois cents.

Mercredi, une seule des trois organisations patronales du transport routier a signé l'accord négocié avec le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot. Dans un premier temps, le projet d'accord avait été approuvé par les dirigeants des trois fédérations du secteur (FNTR, Unotra, TLF), mais, devant le rejet de la base, FNTR et

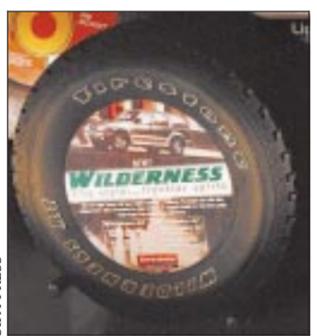


- Patrons routiers, taxis, agriculteurs : l'état du conflit p. 6 et 7
- Les Verts contre la remise en question de la fiscalité écologique p. 8 et 9
- Schizophrénie pétrolière : un point de vue de Dominique Voynet p. 16
- Notre éditorial et la chronique de Pierre Georges p. 15 et 34

Unotra ont appelé à continuer le mouvement. Lionel Jospin a haussé le ton, mercredi, en prévenant qu'« il n'y aura pas d'autre négociation » et que « le gouvernement n'ira pas plus loin » en faveur des routiers.

De son côté, après une réunion infructueuse avec le ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, Luc Guyau, président de la FNSEA, a « exclu que les agriculteurs lèvent les barrages ». Des heurts entre agriculteurs et forces de l'ordre se sont produits, jeudi matin, alors que des manifestants tentaient de bloquer l'accès au tunnel sous la Manche. A Paris, environ quatre mille taxis de la région parisienne ont procédé à des opérations-escargots.

Réunis en urgence, mercredi soir, les Verts, hostiles aux concessions faites aux routiers, ont demandé que leurs deux ministres, Dominique Voynet et Guy Hocquémont, soient reçus « rapidement » par M. Jospin.



SIPA PRESS

SÉCURITÉ AUTOMOBILE

Pneus mortels

Les dirigeants du fabricant de pneumatiques Firestone et du constructeur automobile Ford ont dû répondre, mercredi 6 septembre, aux questions du Congrès américain. Les parlementaires veulent notamment comprendre comment quatre-vingt-huit utilisateurs de véhicules Ford Explorer ont trouvé la mort sur les routes des Etats-Unis avant que le fabricant de pneumatiques ne se décide à en rappeler 6,5 millions d'exemplaires. p. 18

Cannibalisme : la preuve

POUR la première fois, un indice irréfutable de l'existence du cannibalisme vient d'être découvert sur un site précolombien, au sud-ouest des Etats-Unis. Après avoir mis au jour plusieurs ossements humains portant des traces de boucherie sur ce site précolombien, les archéologues ont détecté une protéine humaine spécifique du tissu musculaire dans des plats de cuisson et dans des excréments fossilisés - preuve manifeste d'une ingestion de « viande ». Ainsi se trouve renforcée la conviction des ethnologues, pour qui dans de multiples sociétés, dans presque toutes les régions du monde, on a consommé - et on consomme peut-être encore - de la chair humaine.

Lire page 25

Dos à la fenêtre, Baltasar Garçon dans la ligne de mire de l'ETA

MADRID
de notre correspondant

L'ETA a voulu tuer Baltasar Garçon. Tout était prévu pour que les tireurs de l'organisation séparatiste basque puissent assassiner le trop entreprenant juge madrilène, qui, non content d'avoir fait arrêter, à Londres, il y a deux ans, l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet, a porté des coups sensibles à l'ETA. C'est ainsi que, entre autres, il a fait fermer le journal radical *Egin* et démanteler une grande partie du système de financement de l'organisation indépendantiste.

Depuis longtemps déjà, Baltasar Garçon est dans la ligne de mire de l'ETA. Il y a quelques semaines, après qu'il se fut efforcé de démontrer que le nouveau journal radical *Gara* n'était, en somme, que la continuité d'*Egin*, et après avoir fait arrêter seize membres de Xaki, organisation supposée servir de trame internationale à l'ETA, les services de sécurité avaient dénoncé une campagne mise en œuvre par les milieux radicaux pour discréditer le juge. Un attentat aurait alors été préparé. L'opération, qui aurait dû se dérouler cet

été, prévoyait qu'un tireur, armé d'un fusil à lunette, se place dans l'appartement d'un couple de retraités, calle Genova, en plein centre de la capitale, face au bureau vitré du juge dans lequel il travaille, dos à la fenêtre.

La police estime que plusieurs personnes proches de l'ETA ont pu fournir des indications sur la configuration des lieux, après avoir été interrogées dans le bureau du juge. Elle a eu vent du projet d'assassinat début août. Prévenu, à son retour de vacances, explique le quotidien *El País*, Baltasar Garçon aurait proposé de servir d'appât, pour prendre au piège les tueurs du « commando Madrid » de l'ETA. L'idée n'a pas été retenue. En revanche, des vitres blindées ont été installées aux fenêtres du bureau du juge et la surveillance du quartier accrue.

La nouvelle de ce « projet » de l'ETA, qui s'inscrivait, semble-t-il, dans la grande offensive d'attentats de cet été, intervient à un moment où le gouvernement cherche à renforcer son arsenal de mesures antiterroristes, de façon à frapper aussi tout un monde de radicaux violents qui gravite autour de l'orga-

nisation. Ces mesures ont été présentées cette semaine aux interlocuteurs des formations politiques ayant participé aux consultations organisées par le ministre de l'Intérieur, Jaime Mayor Oreja.

Il ne s'agit pour l'instant que d'un projet, mais celui-ci provoque déjà certaines réticences. Il vise essentiellement à élargir le délit d'« apologie du terrorisme » pour pouvoir sanctionner des manifestations de soutien au terrorisme, comme cela s'est produit à Bilbao, au mois d'août, après l'explosion d'une bombe manipulée par quatre « etarras » qui ont trouvé la mort à cette occasion. De même, les peines pour les mineurs qui participent, à coups de cocktails Molotov, à la « lutte des rues », la *kale borroka*, devraient être fortement accrues, ne relevant plus de la législation pour les mineurs mais du code pénal. Enfin, les cas de violence urbaine ne seraient plus traités par les tribunaux locaux mais transférés à l'Audience nationale, la plus haute juridiction pénale espagnole.

Marie-Claude Decamps



PAUL LOWE

MÉMOIRE Srebrenica toujours

Cinq ans après la chute de l'enclave musulmane, le 12 juillet 1995, et le massacre de milliers d'habitants par les troupes serbes de Ratko Mladic, les survivants continuent d'être hantés par ce « cauchemar ». Srebrenica est désormais une ville serbe, et les principaux coupables courent toujours. La communauté musulmane dénonce l'injustice et lutte contre l'oubli. p. 14

Meurtres au Timor



RICHARD HOLBROOKE

ALORS que quatre fonctionnaires du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont été assassinés au Timor-Occidental, la partie indonésienne de l'île, Richard Holbrooke, ambassadeur américain à l'ONU, dit au *Monde* l'urgence d'un nouveau financement des opérations de maintien de la paix de l'organisation.

Lire pages 2 et 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 Fl. ; Portugal, 200 Esc. ; République, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



La police et la Corse : nouveau cours ?

« ONA le sentiment d'être dans le cadre d'une alternance gauche-droite. » Dans la bouche d'un haut responsable policier, le propos témoigne du malaise provoqué par le départ abrupt de Jean-Pierre Chevènement du ministère de l'Intérieur et son remplacement par Daniel Vaillant, et manifeste l'inquiétude de certains membres de la hiérarchie quant à leur avenir.

M. Vaillant est pourtant bel et bien un ministre socialiste. Cette qualité peut difficilement être mise en doute, au premier coup d'œil jeté sur la carrière politique du nouveau ministre, entamée au début des années 80. C'est plutôt la proximité du nouvel occupant de la place Beauvau avec le premier ministre, Lionel Jospin, qui est la source de cette anxiété poli-

cière, bien qu'il ait promis la « continuité ». La gestion des dossiers les plus sensibles est l'objet de toutes les suspensions. Elle va traverser la Seine, estiment les plus pessimistes des hauts fonctionnaires de l'Intérieur, désertant la rive droite au profit de l'hôtel Matignon.

De sources policières convergentes, il n'y a vraiment qu'un seul

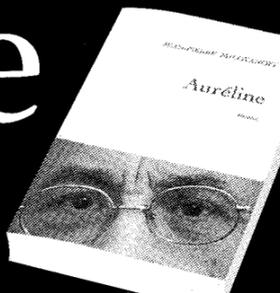
dossier qui pose problème : la Corse, encore la Corse, toujours la Corse... Sous le ministère de M. Chevènement, les consignes ont été claires et constantes. La répression des menées terroristes des différents groupes nationalistes était la priorité, au détriment de toute autre considération. Cette consigne - jamais démentie - a permis, selon les responsables policiers, un travail coordonné des services et d'aboutir à l'arrestation du groupe soupçonné d'être responsable de l'assassinat du préfet de région Claude Eri-gnac. Seul Yvan Colonna a échappé au coup de filet. Cette lutte contre les nationalistes a toutefois été menée dans un contexte de guerre féroce entre les services de police et de gendarmerie, et entre les policiers eux-mêmes. Si dans ce domaine les résultats ont été probants, il n'en a pas été de même en ce qui concerne le grand banditisme, pourtant présenté comme un véritable fléau.

La donne politique a changé, fixant une nouvelle orientation à la stratégie du gouvernement. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de réprimer unilatéralement les fauteurs de trouble, mais de discuter dans la transparence de l'avenir de l'île, avec toutes les composantes de l'assemblée régionale, y compris les nationalistes.

Pascal Ceaux

Lire la suite page 15

Auréline disparue



Jean-Pierre Milovanoff - Auréline Grasset



FONDATION BARRAGAN

ARCHITECTURE Lignes d'émotion

Le Vitra Design Museum, installé à Weil-am-Rhein, en Allemagne, rend hommage jusqu'au 29 octobre, avec une exposition intitulée « La révolution silencieuse », à l'architecte mexicain Luis Barragan. Ce créateur décédé en 1988 a livré de nombreux édifices au Mexique et aux Etats-Unis, dont le Torres Satélite, à Mexico (photo). « Je fais de l'architecture émotionnelle », avait-il coutume de dire. p. 29

International.....	2	Carnet.....	24
France.....	6	Aujourd'hui.....	25
Société.....	10	Météorologie, jeux.....	28
Régions.....	12	Culture.....	29
Horizons.....	14	Guide culturel.....	31
Entreprises.....	18	Kiosque.....	32
Communication.....	20	Abonnements.....	32
Tableau de bord.....	21	Radio-Télévision.....	33

NATIONS UNIES L'ouverture du « sommet du Millénaire » à New York a été marquée, mercredi 6 septembre, par l'annonce du meurtre, au Timor-Occidental, de trois em-

ployés du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) par des miliciens pro-indonésiens. ● L'ONU a immédiatement décidé d'évacuer ses personnels,

alors qu'il reste encore une centaine de milliers de réfugiés est-timorais au Timor-Occidental. ● L'AMBASSADEUR américain aux Nations unies, Richard Holbrooke, appelle, dans un

entretien au Monde, à réformer le mode de financement des opérations de paix. ● LE SOMMET de New York est l'occasion de nombreuses rencontres entre dirigeants. Les ren-

dez-vous séparés du président Bill Clinton avec Yasser Arafat et Ehoud Barak n'ont pour le moment pas permis d'entrevoir un nouveau sommet israélo-palestinien.

En plein sommet, l'ONU se retire du Timor-Occidental

Les Nations unies évacuent les membres de leurs agences et ceux des organisations non gouvernementales après l'assassinat de trois fonctionnaires du HCR, à Atambua, par des miliciens pro-indonésiens, mercredi 6 septembre. L'enterrement d'un chef de milice a suscité une vague d'émeutes

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les miliciens timorais et leurs protecteurs indonésiens sont en train de parvenir à leurs fins : le retrait du Timor-Occidental, la moitié indonésienne de l'île, des fonctionnaires de l'ONU chargés d'aider et de rapatrier des dizaines de milliers de Timorais-Orientaux encore cantonnés dans des camps de réfugiés insalubres.

Mercredi 6 septembre, l'enterrement du chef d'une milice, victime d'un règlement de comptes interne, a tourné à l'émeute. Trois fonctionnaires étrangers du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont été assassinés à coups de machette dans leur bureau. Leurs corps, traînés à l'extérieur, ont été brûlés par des miliciens. Il s'agirait d'un Croate, d'un Américain et d'un Ethiopien.

A Atambua, localité proche de la frontière entre les deux parties du Timor, une foule incontrôlée a également grièvement blessé, à l'aide de machettes, un employé du HCR (une Brésilienne) et saccagé les bâtiments qui abritaient les bureaux du HCR et ceux, voisins, de l'Office des migrations internationales (OMI).

Venus du Timor-Oriental voisin avec l'accord de Djakarta, des hélicoptères des Nations unies ont

aussitôt procédé à l'évacuation des cinquante-cinq membres, dont trente-deux blessés, du personnel humanitaire sur place. L'ONU a également annoncé l'évacuation du reste de son personnel au Timor-Occidental, lequel a aussitôt été regroupé à Kupang, chef-lieu de cette province indonésienne.

« ACTE MÉPRISABLE »

Ce drame a provoqué l'indignation à New York, au sommet du Millénaire, auquel participe le président indonésien Abdurrahman Wahid. Kofi Annan a fait observer une minute de silence à la suite de cette « tragédie ». Le secrétaire général de l'ONU a ajouté que le

HCR avait été « délibérément attaqué par des miliciens opposés à l'indépendance du Timor-Oriental », lequel est placé sous administration onusienne transitoire.

Réuni d'urgence, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné « cet acte scandaleux et méprisable contre du personnel international non armé ».

Faisant part de sa « profonde tristesse », le président Clinton a « appelé les autorités indonésiennes à mettre fin à ces abus », tandis que Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américaine, jugeait que « les forces militaires indonésiennes responsables du maintien de l'ordre manquent à leur devoir de base ».

« Nous attendons cet ennemi, assis comme des appâts »

Quelques minutes avant d'être tués par des miliciens, l'un des trois employés du HCR qui ont péri mercredi à Atambua, au Timor-Occidental, Carlos Caceres-Collazo, 33 ans, a envoyé un e-mail à l'un de ces collègues à Genève. « Des milices sont en route, écrit-il. Je suis certain qu'ils feront tout pour démolir notre bureau. Ces types agissent sans réfléchir et sont capables de tuer un être humain aussi facilement et froidement que, moi, je tue un moustique dans ma chambre. Tu devrais voir ce bureau : les gens guettent à travers les rideaux que nous avons installés il y a quelques minutes. (...) »

Nous attendons cet ennemi, assis comme des appâts, sans armes, en attendant que la vague frappe. (...) Je suis content de quitter cette île pour trois semaines. J'espère juste pouvoir le faire demain. En attendant que les miliciens finissent ce qu'ils ont à faire, je rédige mon rapport sur la réunion de demain. Carlos » Ce message constitue le dernier contact connu avec les membres assassinés du HCR. - (Corresp.)

Le président Wahid a réagi en exprimant ses « profonds regrets » et en annonçant l'envoi, sur place, de deux bataillons supplémentaires.

Voilà plusieurs semaines que la tension monte sur la frontière entre les deux Timors. De petits groupes de miliciens, mieux entraînés que par le passé, se sont infiltrés au Timor-Oriental fin juillet et y ont tué deux casques bleus de l'ONU.

Fin août, aux prises avec l'agressivité croissante de miliciens qui contrôlent les camps de réfugiés et en terrorisent les pensionnaires au Timor-Occidental, l'OMI et le HCR ont été contraints de suspendre pendant plusieurs jours leurs opérations. Des miliciens ont, entre autres, établi des contrôles sur les routes d'accès au Timor-Occidental afin de prévenir des rapatriements qui ne se faisaient plus, de toute façon, qu'au compte-gouttes.

SOLIDES PROTECTIONS

Répondant aux avertissements répétés de l'ONU et de plusieurs gouvernements, Djakarta a déjà, en août, dépêché sur place un bataillon de ses réserves stratégiques et annoncé la fermeture, dans un délai de trois à six mois, des camps où se trouvent encore près de cent mille réfugiés. Ces mesures ne semblent avoir eu aucun effet pra-

tique sur place, si ce n'est d'exciter davantage des miliciens qui bénéficient du soutien d'officiers d'active ou en retraite de l'armée indonésienne.

Le « pire incident » de l'histoire du HCR – selon la Japonaise Sadako Ogata, qui le dirige – est toutefois le produit de l'inertie ou de

75 humanitaires évacués vers Bali

L'ONU a décidé mercredi soir d'évacuer tout son personnel du Timor-Occidental après l'assassinat de trois membres du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Un premier groupe de 75 membres d'agences de l'ONU et d'organisations non gouvernementales évacués de Kupang, la capitale du Timor-Occidental, est arrivé jeudi matin à Denpasar, à Bali, a indiqué un responsable d'une agence de l'ONU. Un second vol devait partir de Kupang dans la matinée et acheminer 25 autres personnes.

La force de l'ONU au Timor-Oriental avait déjà évacué, par hélicoptère, 54 personnes mercredi soir d'Atambua vers Dili, capitale du Timor-Oriental. - (AFP.)

l'impuissance dont les autorités indonésiennes ont fait preuve dès 1999 au Timor-Oriental, quand ce territoire a été mis à sac et vidé de sa population après un vote massif pour l'indépendance. 270 000 Timorais-Orientaux avaient alors gagné le Timor-Occidental, souvent sous la contrainte de miliciens et à bord de transports militaires indonésiens. Depuis cette époque, les forces de l'ordre indonésiennes ont rarement donné l'impression de vouloir s'opposer à des milices qu'elles ont levées et qui disposent encore de solides protections en Indonésie.

DIX-NEUF « SUSPECTS »

Olivio Mendosa Moruk, le chef de milice dont l'enterrement a tourné à la tragédie, figurait sur la liste des dix-neuf « suspects », remise la semaine dernière par le procureur général indonésien à la justice à propos des exactions commises voilà un an au Timor-Oriental. Il aurait été tué au cours d'une dispute concernant le contrôle d'un racket.

Jeudi, l'armée indonésienne s'était déployée à Atambua, alors qu'un millier de miliciens au moins s'étaient, selon la police, répandus dans les rues du bourg. En l'absence de tout témoin étranger.

Jean-Claude Pomonti

A New York, on discute de l'avenir de l'Organisation mais on pense surtout... au Proche-Orient

NEW YORK (Nations Unies)

de nos envoyées spéciales

Comme pour illustrer la nécessité, pour les États-membres, de renforcer d'urgence la capacité de l'ONU d'accomplir ses missions de maintien de la paix, le « sommet du Millénaire » s'est ouvert, mercredi 6 septembre, sur une note dramatique. Annonçant une « tragédie » au Timor-Occidental, où trois membres du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont été assassinés lors d'une attaque de miliciens (lire ci-dessus), le secrétaire général de l'organisation internationale a réclamé une minute de silence à la mémoire des victimes.

« Cette tragédie, a dit Kofi Annan, souligne, une fois de plus, les situations dangereuses dans lesquelles les personnels, sans armes, des Nations unies accomplissent leur missions ». Évoquant la déclaration finale du sommet, qui doit être adoptée vendredi à la clôture de la réunion et qui prône l'amélioration du sort de chacun « où qu'il se trouve », M. Annan a exhorté les quelque 150 chefs d'État et de gouvernement présents à New York à ne pas se satisfaire « d'inten-

tions » mais à « traiter cette déclaration comme un plan d'action, et à s'assurer qu'il y sera pleinement donné suite ». « Cela, mes amis, a-t-il conclu, est ce que les peuples attendent de nous. Ne les décevons pas. »

BONNES INTENTIONS

Ce genre de réunion, où les orateurs se succèdent à la tribune pour des discours limités à cinq minutes, est effectivement propice aux déclarations de bonnes intentions sans proposition concrète. La première journée de ce sommet « historique » n'a de ce point de vue pas failli à la règle. Prenant la parole après le secrétaire général, le président américain Bill Clinton a aussi exprimé sa « tristesse » après la mort des trois employés de l'ONU au Timor-Occidental. Sans proposer de mesures concrètes, M. Clinton a estimé qu'il fallait fournir à l'Organisation des Nations unies « les outils » pour accomplir ses missions, notamment des forces pouvant être rapidement déployées, disposant de l'entraînement et des équipements appropriés : « Nous ne devons pas demander à l'ONU de faire ce qu'elle n'est pas équipée pour faire, mais

l'équiper pour qu'elle puisse faire ce que nous lui demandons ». Les échecs enregistrés par l'ONU ces dernières années sur plusieurs terrains d'intervention sont enfin pris en compte. Des intervenants, parmi lesquels Jacques Chirac, ont approuvé les recommandations formulées au mois d'août par un groupe d'experts en faveur d'un renforcement des moyens de l'ONU dans les conflits. Leur rapport devait être examiné jeudi lors du sommet du Conseil de sécurité. Le premier ministre britannique Tony Blair, évoquant les événements en Sierra Leone où la mission de l'ONU « a failli s'écrouler », a évoqué ce rapport sur un ton particulièrement déterminé, en appelant à mettre en œuvre les recommandations qu'il contient « dans les douze mois à venir ».

S'exprimant pour la première fois à la tribune de l'Assemblée générale, le président russe Vladimir Poutine a consacré la quasi-totalité de son intervention au désarmement. Avec comme toile de fond le projet américain de bouclier antimissile NMD, M. Poutine a fait part de ses inquiétudes concernant ce qu'il a appelé une « militarisation de l'espace ». Il a proposé l'organisation, au printemps pro-

chain à Moscou, d'un sommet consacré à ce sujet, visant à éviter que l'espace ne devienne « la prochaine frontière nucléaire ».

Parmi les soixantaine d'orateurs qui se sont exprimés mercredi, beaucoup étaient moins soucieux des questions de maintien de la paix et de sécurité que de ce qu'ils ressentent comme une priorité, à savoir le danger de marginalisation que la mondialisation fait peser sur de nombreux pays.

LE « CRI D'ALARME » DE M. BOUTEFLIKA

Le président iranien Mohammad Khatami qui, la veille, avait lancé son projet de « dialogue entre civilisations », a plaidé pour que le dialogue fasse place aux rapports de forces dans les relations internationales. « Je déclare devant cette Assemblée, a dit le président iranien, que les nations ne peuvent plus être exclues ou marginalisées sous des prétextes politiques, culturels ou économiques ». Le président algérien Abdelaziz Bouteflika, estimant que « les lois du marché dominant désormais le champ de la diplomatie traditionnelle », a déclaré être venu à New York pour « pousser un cri d'alarme » et

« mettre en garde contre le prix qu'il y aurait à payer si la plus grande partie de l'humanité se trouvait marginalisée dans une société internationale fondée sur la notion exclusive du profit ». Et Fidel Castro, qui s'est tenu aux cinq minutes réglementaires, a été encore plus radical : « Le chaos règne sur notre monde où des lois aveugles sont présentées comme des normes divines qui devraient apporter la paix, l'ordre et le bien-être. (...) Trois douzaines de nations nanties qui monopolisent le pouvoir économique, politique et technologique nous ont rassemblés ici pour nous servir encore plus les mêmes recettes qui n'ont eu pour effet que de nous rendre plus pauvres, plus exploités, plus dépendants ».

L'essentiel de cette première journée s'est passé hors de la salle de l'Assemblée générale. L'attente portait essentiellement sur le Proche-Orient, chacun guettant le moindre élément nouveau qui pouvait sortir des entretiens de Yasser Arafat et Ehoud Barak avec plusieurs dirigeants (lire ci-dessous).

Afsané Bassir Pour et Claire Tréan

Vous aurez peut-être du mal à la reconnaître.
Mais toutes les facilités pour l'essayer.



Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

Nouvelle Polo Pack Clim



Offre valable sur les véhicules équipés du Pack Clim (comportant air conditionné manuel et autoradio cassette Béta). Pack Clim non disponible sur modèle S31.

Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Bill Clinton tente en vain de relancer le processus de paix israélo-palestinien

NEW YORK (Nations unies)

de notre envoyée spéciale

Plusieurs des dirigeants réunis à New York – Bill Clinton, mais aussi Tony Blair et Jacques Chirac notamment – ont tenu à rencontrer, mercredi, Yasser Arafat et Ehoud Barak pour essayer de contribuer à débloquer le processus de paix, à un moment que tous considèrent comme crucial. Pour Bill Clinton, qui a eu avec les deux hommes des entretiens séparés d'une heure, il s'agissait d'évaluer l'opportunité de convoquer, avec quelque chance de succès, un nouveau sommet tripartite avant l'élection présidentielle américaine de novembre. Manifestement en vain. « Je n'ai aucune avancée à vous annoncer », a ainsi déclaré laconiquement le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart, après ces rencontres : « Je n'ai rien d'autre à dire quant à de nouvelles rencontres, hormis que nous resterons dans le processus tout au long de son avancée. »

Dans la matinée, le président Clinton avait, depuis la tribune de

l'ONU, exhorté les deux dirigeants à « prendre le risque de la paix » et tous les autres responsables présents à « les y aider ». Le premier ministre israélien s'était adressé pour sa part à Yasser Arafat en l'invitant à « se joindre à [lui] dans cette étape historique, pour franchir ensemble le Rubicon ». M. Barak avait admis le caractère sacré de la ville de Jérusalem pour les Palestiniens : « Nous reconnaissons que Jérusalem est également un lieu sacré pour les musulmans et les chrétiens dans le monde et un lieu vénéré par nos voisins palestiniens. »

Lui succédant à la même tribune, le chef de l'Autorité palestinienne avait assuré qu'il ferait « tout ce qui est en son pouvoir » pour parvenir à un règlement de paix « durant la courte période de temps à venir ». L'OLP doit se réunir samedi et dimanche pour décider d'un éventuel report de la proclamation unilatérale de l'Etat palestinien, prévue pour le 13 septembre.

C. T.

Le roi du Maroc resserre son gouvernement pour faire taire les critiques d'immobilisme

L'arrivée d'Abbas El Fassi devrait faciliter la tâche du premier ministre, Abderrahmane Youssoufi

Attendu depuis plusieurs semaines, un remaniement ministériel a été annoncé mercredi 6 septembre. Toujours dirigé par le socialiste Abder-

rahmane Youssoufi, le nouveau gouvernement se caractérise par une réduction du nombre de portefeuilles et l'arrivée d'Abbas El Fassi, le se-

crétaire général de l'Istiqlal. Aucun des ministres désignés par le Palais n'a été changé à l'occasion de ce remaniement.

FAIRE taire les critiques venues de la majorité et améliorer le fonctionnement du gouvernement. C'est à ces deux impératifs qu'obéit le remaniement ministériel concocté en petit comité par le premier ministre socialiste, Abderrahmane Youssoufi (76 ans) et officialisé mercredi 6 septembre par le roi Mohammed VI.

Le premier objectif se traduit par l'entrée au gouvernement d'un des barons de la « majorité plurielle », Abbas El Fassi. Il y a plusieurs mois, le secrétaire général de l'Istiqlal, le parti historique de l'indépendance, était parti en guerre contre le premier ministre socialiste, l'accusant d'immobilisme et lui reprochant son exercice solitaire du pouvoir. Maintenant que M. El Fassi a rejoint le gouvernement, chargé comme il le souhaitait, d'un portefeuille (l'emploi et le social) important

mais difficile, le premier ministre peut espérer que les critiques de son principal allié politique cessent.

PORTEFEUILLES ÉLARGIS

Trop de ministres, des compétences douteuses pour certains d'entre eux, des découpages de portefeuilles artificiels... Ces critiques empoisonnaient le gouvernement « Youssoufi I » depuis le printemps 1998. La nouvelle équipe est donc sensiblement plus réduite : le nombre de portefeuilles du gouvernement « Youssoufi 2 » a été ramené de 42 à 33, parallèlement à la constitution de quelques gros ministères. C'est ainsi que le ministre socialiste de l'économie et des finances, Fathallah Qualalou, tire bien son épingle du jeu en recevant, outre ses précédentes attributions, le tourisme et, semble-t-il, les privatisations. De même pour Ahmed

Lahlimi, le bras droit du premier ministre, dont le portefeuille s'élargit considérablement avec les affaires générales, l'économie sociale, et les PME.

Le départ de Khalid Allioua constitue l'une des surprises du remaniement. Porte-parole du gouvernement (une fonction qui disparaît) et chargé du dialogue social, ce socialiste compétent paie sans doute ses relations difficiles avec les organisations syndicales. Autre disparition notable, celle du ministre de l'agriculture, Habib El Malki. Souvent critique à l'égard du premier ministre, ce socialiste réputé proche du palais devrait, selon différentes sources, être nommé à la tête du Conseil économique et social.

L'équilibre politique entre les sept formations de la coalition gouvernementale est grosso modo res-

pecté dans la nouvelle équipe appelée à rester aux affaires jusqu'aux élections législatives de 2002. En revanche, le poids du palais se fait davantage sentir dans le gouvernement Youssoufi 2 que dans le précédent. Outre les quatre « ministères de souveraineté » (affaires étrangères, justice, intérieur, affaires islamiques) dont tous les titulaires – ministres et secrétaires d'Etat – sont maintenus, le roi contrôle en effet le secrétariat du gouvernement ainsi que le ministre chargé de l'administration de la défense (même si formellement il s'agit d'un ministre délégué auprès du premier ministre). Au total, le palais dispose donc de huit représentants au sein du gouvernement. Les socialistes de l'USFP, pourtant la principale composante de la majorité, ne sont pas mieux lotis.

Ce poids accru du palais risque de faire grincer des dents dans les rangs socialistes où certains espéraient que le remaniement serait l'occasion de modifier le « pacte » non écrit qui lie le palais au gouvernement. A l'évidence l'occasion a été manquée.

Le fossé risque donc de se creuser davantage entre le premier ministre Youssoufi et certains courants de l'USFP. Depuis plus de dix ans, le parti socialiste marocain n'a pas tenu de congrès. Jusqu'à ces dernières semaines il était question de le convoquer cet automne. Puis, pour cause de ramadan, la date de sa convocation a été repoussée au début de l'année 2001. Désormais, on évoque son report à 2002. Une manière pour le premier ministre de ne pas affronter les critiques de ses amis politiques.

J.-P. T.

Jean-Pierre Tuquoi

PROFIL

UN DIPLOMATE

PROCHE DU PALAIS

Sous des manières policées et une politesse exquise, Abbas El Fassi est un animal politique. Ministre de l'habitat dans les années 70, puis de l'artisanat au début des années 80, avant de devenir ambassadeur du royaume en Tunisie puis en France (1990-1994), ce sexagénaire toujours tiré à quatre épingles, juriste de formation, ne ménageait pas ses critiques contre le gouvernement du socialiste Youssoufi qu'il accusait d'immobilisme. « Le premier ministre m'écoute mais ne me répond pas » confiait-il, faussement étonné, aux journalistes qu'il rencontrait pour expliquer son point de vue.

Il est probable que M. El Fassi se serait bien vu premier ministre du gouvernement d'alternance mis en place au printemps 1998 par le roi Hassan II. Mais, aux législatives, le résultat des urnes, faussé par le minis-

tère de l'intérieur et les trafics d'influence, n'avait pas été favorable à la formation, l'Istiqlal, un parti atrape-tout de centre-droit, dont il allait prendre la direction dans la foulée des législatives. Depuis, tout en s'efforçant de donner un coup de jeune au parti, cet avocat porteur d'un nom célèbre dans l'histoire du Maroc indépendant, attendait son heure, critiquant le gouvernement mais sachant jusqu'où ne pas aller trop loin.

Proche du Palais, cet ancien diplomate aurait aimé hériter des affaires étrangères, murmure-t-on à Rabat. Le premier ministre lui avait proposé dans un premier temps un ministère technique qu'il a refusé. Le voici désormais à la tête d'un portefeuille social. Il sera chargé de l'emploi. Dans un pays où le chômage fait des ravages (plus de 20 %), notamment parmi les jeunes (un sur deux), ce n'est pas une sinécure. Mais ce peut être aussi une chance pour le patron d'un parti qui entend concurrencer les islamistes sur leur terrain.

La Commission européenne réaffirme ses engagements sur l'élargissement

STRASBOURG. Le président de la Commission européenne, Romano Prodi, et son commissaire à l'élargissement, Günter Verheugen, ont réaffirmé, mercredi 6 septembre, à Strasbourg l'« engagement inconditionnel » de l'exécutif européen à continuer, selon le calendrier prévu, sur la voie de l'élargissement de l'Union européenne. Leur intervention avait été réclamée par les présidents des principaux groupes politiques du Parlement, émus par des déclarations de M. Verheugen qui avait souhaité que des questions comme l'élargissement fassent l'objet de référendums pour tenir compte des préoccupations des opinions.

M. Verheugen a affirmé ensuite qu'il n'avait pas voulu imposer de « nouvelle condition politique à l'élargissement », mais seulement insister sur la nécessité de « convaincre que l'élargissement peut apporter des avantages de part et d'autre ». Dans un entretien à l'hebdomadaire *Die Zeit*, il a admis : « Cela a été ma bourde de l'année. » – (Corresp.)

Les Etats-Unis critiquent les luttes anti-sectes menées en Europe

WASHINGTON. Le rapport annuel du département d'Etat américain sur la liberté de religion dans le monde, publié mercredi 6 septembre à Washington, épingle de nombreux pays européens pour leur attitude à l'égard des religions minoritaires et des sectes, en particulier la Russie et d'autres pays ex-soviétiques, mais aussi la France, l'Allemagne, la Belgique, la République tchèque et l'Autriche. Ces pays se voient reprocher de « stigmatiser certaines religions en les associant à tort à des sectes dangereuses ». En France, la publication en janvier 1996 du rapport parlementaire Gest-Guyard, qualifiant de sectes 173 groupes religieux, a « contribué à créer une atmosphère d'intolérance envers les religions minoritaires », estime ce rapport américain, qui déplore l'amalgame entre « des groupes clairement dangereux » et les autres dont « la plupart sont simplement peu connus ou impopulaires ».

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : une plainte en nom collectif** a été déposée contre la SNCF, mardi 5 septembre, devant le juge David Trager, du tribunal fédéral pour le district oriental de New York, et envoyée mercredi par courrier recommandé au siège à Paris. La société française est accusée, par des survivants des camps de la mort et leurs enfants, d'avoir activement collaboré entre 1942 et 1944 à la déportation d'au moins 75 000 Juifs, a indiqué l'un des avocats des plaignants. – (AFP)

■ **SOUDAN : plusieurs syndicats et associations** de défense des droits civiques ont protesté, mercredi 6 septembre, après la décision annoncée la veille par le gouverneur de l'Etat de Khartoum, Majzoub Al-Khalifa, d'interdire aux femmes certains métiers, jugés « incompatibles avec les valeurs et les traditions islamiques », dans les restaurants, les hôtels ou les cafés. – (AFP)

■ **CAMBODGE : l'ONU s'impatiente** devant la lenteur mise par les gouvernants cambodgiens à juger les anciens hauts dignitaires Khmers rouges devant un tribunal international. « Est-ce que le tribunal sera instauré ou pas ? », a demandé le secrétaire général, Kofi Annan, au président de l'Assemblée nationale, le prince Norodom Ranariddh, qui le rencontrait pour le sommet de l'ONU à New York. Les députés cambodgiens doivent voter un projet de loi instituant la cour spéciale, et la session du Parlement, renvoyée de mois en mois, n'est maintenant pas prévue avant mi-octobre. – (AFP)

Une rentrée moins chère !

Dépêchez-vous, les bonnes affaires sur les mobiles c'est maintenant dans votre Agence France Télécom.



CONFLIT Les barrages étaient maintenus, jeudi 7 septembre au matin, par les routiers et les agriculteurs, qui bloquaient cent deux dépôts et raffineries de carburant à travers la

France. L'une des trois organisations patronales de transporteurs jugeait suffisantes les mesures obtenues du gouvernement mercredi, les deux autres étant réservées ou hostiles.

Chez les agriculteurs, le président de la FNSEA a appelé au maintien des barrages. ● LA PÉNURIE de carburant menace dans plusieurs régions, l'Île-de-France étant épargnée. Il n'était

plus possible aux automobilistes ou transporteurs de s'approvisionner à Lyon et dans plusieurs grandes villes du Sud, les ressources disponibles étant réservées aux services d'ur-

gence. ● LES CONCESSIONS fiscales faites aux transporteurs ont amené Dominique Voynet et les Verts à adresser une sévère mise en garde à Lionel Jospin (lire pages 8 et 9).

La pénurie de carburant s'étend dans plusieurs régions

En dépit des concessions du gouvernement, deux organisations de transporteurs sur trois ont maintenu le blocage des raffineries et dépôts de produits pétroliers, avec le concours des agriculteurs de la FNSEA. L'essence et le gazole manquent dans de nombreuses villes

LES BARRAGES étaient maintenus, jeudi 7 septembre au matin, par les routiers et les agriculteurs, qui bloquaient une centaine de dépôts de carburants et de raffineries à travers la France. La pénurie est manifeste dans plusieurs départements. Lionel Jospin avait pourtant prévenu, mercredi, que le gouvernement n'« irait pas plus loin » que les mesures annoncées, notamment la baisse de 35 centimes par litre de gazole de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPT) en 2000 (baisse ramenée à 25 centimes en 2001) (*Le Monde* du 7 septembre).

● **Les routiers divisés.** Une seule organisation patronale, la Fédération des entreprises de transport et de logistique de France (TLF), qui représente la moitié du parc de camions, a décidé de signer l'accord négocié avec le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot. TLF a appelé, mercredi soir, à la levée des barrages. Les deux autres fédérations

du secteur, la FNTR et l'Unotra, les plus présentes sur les barrages, ont rejeté l'accord. La première réunissait ses organisations départementales à Paris jeudi matin. Son président, René Petit, usait d'un ton modéré. « On est toujours pour un apaisement, a-t-il assuré sur France-Info. On a entendu l'appel au sens des responsabilités du premier ministre. Même s'il n'y a plus de négociations, il est important que le dialogue puisse se poursuivre. »

● **Le coup de semonce de Lionel Jospin.** Le premier ministre avait prévenu mercredi, « de façon nette » : « il n'y aura pas d'autre négociation », que « le gouvernement n'ira pas plus loin » en faveur des routiers. « Le gouvernement a fait tout ce qui était possible, et j'appelle donc ces responsables d'organisations patronales, ces chefs d'entreprise à la responsabilité, c'est-à-dire à la levée des barrages, à la reprise d'activité », a ajouté M. Jospin, qui s'exprimait

sur le Perron de Matignon. « Il faut que les chefs d'entreprise (...) prennent la mesure, s'ils veulent poursuivre le blocage des sites pétroliers, des coups qu'ils porteront à leurs propres entreprises », mais aussi du « handicap très grave qu'ils infligeraient à l'économie française », a-t-il dit.

Plusieurs ministres ont relayé, jeudi matin, ce message de fermeté, dont Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et M. Gaysot. Le ministre des transports a confirmé, sur RTL, qu'il est « impossible d'aller au-delà » des propositions gouvernementales. Premier secrétaire du PS, François Hollande, a indiqué qu'« il faut savoir arrêter une grève, un blocus ou un blocage ». L'utilisation de la force ne peut-être, selon lui, qu'un « ultime recours » en cas de « paralysie complète de l'économie ».

● **Colère des Verts et apaisement du PCF.** Les mesures en faveur des routiers ont suscité la colère des Verts. Réunis en urgence,

mercredi soir, ils ont demandé que « leurs » deux ministres, Dominique Voynet (environnement) et Guy Hascoët (économie solidaire), soient reçus « rapidement » par M. Jospin. M^{me} Voynet a précisé, mercredi, sur LCI qu'elle ne ferait « pas de chantage à la démission » (*lire page 8*). Soutenant, de son côté, le ministre des transports, Robert Hue, secrétaire national du PCF, a déclaré sur France-Inter, qu'« on ne peut pas aller au-delà » de l'accord. Il en a appelé, d'autre part, à « l'esprit de responsabilité de toutes les composantes de la majorité plurielle ».

● **L'insatisfaction des agriculteurs.** Ministre de l'agriculture, Jean Glavany a reçu, jeudi matin, les représentants du Conseil de l'agriculture française (FNSEA, CNJA, chambres d'agriculture, mutuelles et coopératives), de la Coordination rurale et de la Confédération paysanne. Il devait leur annoncer des « réformes sociales et fiscales pour réduire les

charges des agriculteurs ». En revanche, ils n'ont rien obtenu sur la TIPT. « J'exclus que les agriculteurs lèvent les barrages », a indiqué Luc Guyau, président de la FNSEA.

● **D'autres professions mobilisées.** Environ quatre mille taxis de la région parisienne ont procédé à des opérations-escargots à partir, notamment, des aéroports d'Orly et de Roissy en direction de la capitale, jeudi en fin de matinée, où ils se sont rassemblés sur le Champ-de-Mars, dans l'attente du résultat des discussions engagées avec le ministère de l'intérieur. La Fédération nationale des ambulanciers privés, deuxième organisation du secteur, a appelé ses adhérents, mercredi, à se maintenir sur les barrages « pour une durée indéterminée ». En revanche, les organisations du transport de voyageurs ont conclu un accord avec M. Gaysot dans la nuit de mercredi à jeudi.

● **Feu vert de Bruxelles.** Une décision du conseil des ministres

des Quinze de décembre 1999 autorise la France à appliquer des taux différentiels de taxation pour le diesel professionnel, mais pour la seule année 2000 et à condition que cette réduction du taux des accises ne soit pas supérieure au seuil de 245 euros pour 1 000 litres, soit 1,60 franc par litre. Une certaine confusion avait régné, mercredi, à la Commission, sur le point de savoir si, en accordant une réduction de la TIPT aux transporteurs routiers, la France ne violait pas la loi communautaire.

● **Menace de grève à la SNCF.** Les syndicats de cheminots (CGT, CFDT, FO, CFTC, UNSA et FGAAC (agents de conduite autonomes) ont demandé à la direction de la SNCF, dans une lettre adressée à son président, Louis Gallois, la réouverture rapide de négociations salariales, faute de quoi un préavis unitaire de grève générale serait déposé durant la dernière semaine de septembre.

Difficultés d'approvisionnement en Rhône-Alpes et dans le Sud

CENT DEUX DÉPÔTS ou raffineries étaient bloqués, jeudi 7 septembre au matin, sur un total d'environ 300 points d'approvisionnement.

● **Île-de-France.** La région parisienne est épargnée par les blocages, ses dépôts sous bonne garde policière.

● **Rhône-Alpes.** « Plus de carburant » : le panneau est le même à l'entrée de toutes les stations-service de l'agglomération lyonnaise. Jeudi matin, seuls les véhicules d'urgence autorisés par la préfecture pouvaient s'approvisionner. Dix-neuf stations avaient été réquisitionnées et placées sous surveillance policière pour alimenter les professions médicales et les services publics. Pour les conducteurs non autorisés, il n'était plus question de faire le plein dans le centre de Lyon, encore moins de remplir des jerrycans. La situation menaçait de s'aggraver, car les grévistes avaient négocié en

début de semaine avec la préfecture pour laisser sortir un certain nombre de camions-citernes destinés aux services d'urgence mais, « désormais les quotas sont atteints, il n'y a plus de carburant, pour personne », annonçait, jeudi matin, Marc Sonnet, de la FNTR. L'information a été confirmée par la préfecture.

● **Provence-Alpes Côte d'Azur.** Dans les Alpes de Haute-Provence, la préfecture a réquisitionné quinze stations-service et dix-sept transporteurs d'essence pour ravitailler les véhicules prioritaires, services publics, de secours, de sécurité et sanitaire. Dans les Bouches-du-Rhône, cinq raffineries et trois dépôts pétroliers du département sont bloqués. Dix-sept stations-service ont été réquisitionnées. Dans le Var, le dépôt de Puget-sur-Argens est bloqué. Le préfet a décidé des restrictions pour les achats : 200 francs de fioul maximum, 150 francs d'essence maximum.

Dans le Vaucluse, les deux dépôts du Pontet sont bloqués. Une dizaine de stations-service ont été réquisitionnées.

● **Midi-Pyrénées.** Les accès aux deux dépôts toulousains de Lespinasse et de Fondeyre, qui desservent la région Midi-Pyrénées, restaient bloqués par des barrages d'une dizaine de poids-lourds et de fourgons. Sur ces deux sites, les garagistes et les transporteurs routiers ont été rejoints par des agriculteurs, qui se sont installés avec leurs tracteurs et remorques. Sur le site de Port-la-Nouvelle, qui approvisionne l'Aude, les Pyrénées-Orientales et le nord de Midi-Pyrénées, la situation et la détermination des manifestants étaient identiques, avec, comme les jours précédents, des barrages d'une vingtaine de camions et d'ambulanciers privés.

de nos correspondants régionaux

Les taxis parisiens rejouent la Bataille de la Marne

C'EST à leur façon que les artisans-taxis de la région parisienne ont entendu célébrer, jeudi 7 septembre, le 86^e anniversaire de la Bataille de la Marne : « Mille taxis avaient été réquisitionnés, le 7 septembre 1914, et rassemblés au Champ-de-Mars pour transporter environ dix mille soldats de l'infanterie en route vers le front, raconte Alain Estival, président de la Fédération nationale des artisans du taxi (FNAT). Aujourd'hui, c'est plus de quatre mille taxis qui devraient converger vers ce lieu chargé d'histoire, sous la tour Eiffel. »

UNE COLONNE DE COLLÈGUES

Selon le plan de bataille imaginé par la FNAT, deux colonnes de taxis parisiens, appuyées par une colonne de collègues de la banlieue ouest de la capitale, devaient en effet se diriger à petite allure vers le Champ-de-Mars. Les points de départ de cette opération-escargot ont été fixés, jeudi, en fin de matinée, aux aéroports de Roissy (Val-d'Oise) et d'Orly (Val-de-Marne), ainsi qu'à Versailles. « Quand les premiers taxis arriveront au Champ-de-Mars, les derniers seront encore à la périphérie de Paris », a pronostiqué M. Estival. Des centaines de VRR, répondant à l'appel du Conseil national des forces de vente, devaient en outre rejoindre, à bord de leurs véhicules professionnels, le mouvement des taxis. Quatre autoroutes (A1, A4, A6 et A13) devaient ainsi connaître de sérieux

embouteillages à partir de la fin de matinée.

Une fois parvenus au Champ-de-Mars, les artisans-taxis ont reçu la consigne de « rester sur place dans l'attente des résultats des négociations que nous allons engager avec le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, en début d'après-midi », a ajouté M. Estival, jeudi matin, alors qu'il s'apprêtait à rencontrer le maire de Paris, Jean Tiberi. La FNAT, qui affirme représenter quinze mille artisans-taxis en France, s'est déclarée soucieuse d'éviter tout maximalisme : « Les taxis parisiens supportent chaque année cent cinquante manifestations sur la voie publique. Nous savons la gêne que cela peut occasionner. Nous avons donc la volonté de faire éclater la manifestation pour que les gens puissent rentrer chez eux sans trop d'encombre vers 19 h. » En province, les organisations de taxis ont aussi appelé leurs sympathisants à se joindre aux barrages des chauffeurs-routiers. A Marseille, l'intersyndicale des taxis des Bouches-du-Rhône a ainsi réuni quelque 150 taxis du département, jeudi en début de matinée, rejoints par des dépanneuses et des auto-écoles, entre les abords du Stade vélodrome et la préfecture. A Lyon, des opérations-escargot devaient aussi paralyser le centre-ville à partir du courant de la matinée.

Laure Belot et Erich Inciyan

Les responsables de la droite commencent à sortir de leur réserve

CONFRONTÉE à un barrage filtrant de routiers à son arrivée à Brive, en Corrèze, où elle venait faire campagne pour le quinquennat, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a exprimé des réserves, mercredi 6 septembre, sur ce type de manifestation. « Je peux comprendre leurs revendications. Mais je leur ai aussi dit que je regrette que des Français qui n'y sont pour rien soient pénalisés, car dans quelques jours, il n'y aura plus d'essence », a-t-elle expliqué peu après lors d'une rencontre avec la presse, tout en estimant que le gouvernement « a réagi avec beaucoup de retard à une hausse qui dure depuis des mois ». « Le gouvernement s'est mis dans une si-

tuation. A lui de savoir comment il s'en sort », a ajouté M^{me} Alliot-Marie.

Jusqu'ici plutôt réservés, de nombreux responsables de l'opposition ont critiqué, mercredi, l'action du gouvernement. Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, a affirmé que « M. Jospin récolte les fruits de son incapacité à baisser vraiment les impôts au moment où l'économie française le permet. »

« CRISE POLITIQUE »

Sur le fond, Jean-François Copé, secrétaire national du RPR, estime qu'il conviendrait de « baisser la fiscalité de l'essence propre, plutôt que d'augmenter le diesel » et que

la « priorité demeure la baisse des charges sociales ». En revanche, Dominique Bussereau, député (DL) de Charente-Maritime, assure que la « sortie de crise ne sera possible que si le premier ministre arbitre franchement (...) en faveur d'une très forte diminution des taxes sur le gazole, quitte à envoyer Dominique Voynet rejoindre Jean-Pierre Chevènement dans une commune retruite franc-comtoise ».

Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, juge que « c'est toute la logique du plan Fabius qui est en cause ». « Elle génère des troubles sociaux importants et des comportements inacceptables tels que le blocage des ports, des routes et des sites pé-

triciers », explique le député de Paris. Dominique Paillé, député des Deux-Sèvres et délégué général de l'UDF, s'interroge sur « l'art de gouverner » de la gauche. « Face aux menaces d'explosion de sa majorité, Lionel Jospin se montre clairement ferme face aux revendications de ceux qui menacent de bloquer le pays. Sa crédibilité, dans ce nouveau rôle, risque fort, dans les prochains jours, d'être celle d'un tigre de papier », ajoute M. Paillé. Jeudi sur RMC, François d'Aubert, député (DL) de Mayenne, a ironisé sur le « coup de pied de l'âne » donné, selon lui, par les Verts au premier ministre, en soulignant qu'il règne « une atmosphère de crise politique ».

Agriculteurs et ambulanciers montent la garde devant la raffinerie de Petit-Couronne

ROUEN

de notre correspondant

Avec ses trois raffineries, situées sur les ports de Rouen et du Havre, la Seine-Maritime est très naturelle-

REPORTAGE

Les motifs de leur colère sont nombreux, et ce gazole a agi comme un catalyseur

ment la cible des corporations qui demandent depuis lundi 4 septembre des réductions des taxes sur les carburants ou des aménagements leur permettant de supporter les augmentations successives de leurs charges. Mercredi soir, l'annonce d'un accord avec le ministère des transports n'a pas eu d'effet sur les patrons des entreprises de transport routier qui ont laissé leurs camions empêcher l'accès aux dépôts de carburant. Devant l'entrée de la raffinerie de Normandie (TotalFina)

de Gonfreville-l'Orcher, de celle de Notre-Dame-de-Gravenchon (Exxon-Mobil), et à Petit-Couronne (Shell), les routiers, les ambulanciers et les agriculteurs poursuivent leur mouvement. Mercredi après-midi, Jean-Luc Duval, président national du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), est venu à Gonfreville-l'Orcher.

Devant les grilles du centre d'expédition de la raffinerie Shell de Petit-Couronne, dans la banlieue de Rouen, la nuit se prépare autour d'un barbecue. Solidaires mais chacun dans leur coin, agriculteurs et ambulanciers assurent la garde. Les motifs de leur colère sont nombreux, et ce gazole dont le poids dans les charges a doublé en quelque dix-huit mois, a agi comme un catalyseur. A la tête d'une exploitation de polyculture-élevage depuis quatre ans, à Buchy, au nord de Rouen, Jean-Marc calcule : « Avec une consommation de vingt mille litres par an, de 1,65 franc à 3,20 F, c'est le double. Et ça fait mal au

cœur. » Les moissons, finies tardivement, l'avaient empêché, avec ses collègues, de manifester avant. Aujourd'hui, il voit venir avec anxiété la récolte du maïs, l'arrachage des betteraves, « une période cruciale », et puis ensuite, l'inévitable répercussion sur les prix des sous-produits, engrais, phytosanitaires, aliments du bétail. Président du CDJA de Seine-Maritime, Patrice Faucon se tourne vers le ministre de l'agriculture : « On nous baisse le prix des céréales, et on augmente nos charges. (...) Ça fait deux ans que l'on demande que l'on s'occupe de nos charges. » Ecotaxe, taxe générale sur les activités polluantes : les agriculteurs refusent d'admettre que ce soit « l'Etat qui ramasse » alors qu'eux-mêmes ont « une alternative à proposer, le diester », mélange, non polluant, de gazole et d'ester de colza, dont la fabrication est assurée non loin de Petit-Couronne.

A quelques mètres des agriculteurs, les ambulanciers expliquent au pied de leurs véhicules

que si leurs prix sont « théoriquement libres », la quasi-totalité de leurs prestations est fixée par la CNAM. « On ne peut donc pas répercuter le doublement de nos charges de carburant », explique Patrick Simon, vice-président du syndicat des ambulanciers agréés de Seine-Maritime. « On est ici pour obtenir une exonération sur la TIPT, et un lissage des prix du gazole », insiste l'ambulancier qui « en veut au gouvernement parce qu'il ne sait pas réguler ». Les cent vingt-sept entreprises de Seine-Maritime participent l'une après l'autre au blocage de la raffinerie, amusées d'être « ici, et en même temps prioritaires pour la four-niture en carburant ».

A Petit-Couronne, agriculteurs et ambulanciers attendent maintenant les entrevues annoncées pour jeudi 7 septembre avec leur ministre respectif, et s'étonnent de ne pas être suivis par les particuliers qui, eux, « se sont jetés sur les pompes ».

Etienne Banzet

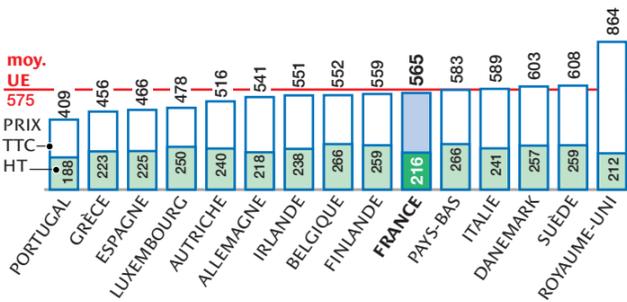
Les derniers jours du Koursk

vendredi 8 septembre

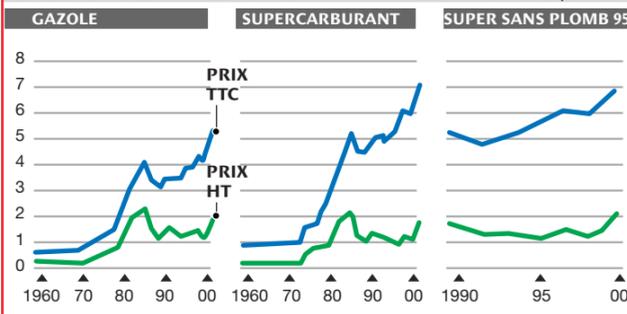
Le Monde
daté 9

L'évolution des prix pétroliers

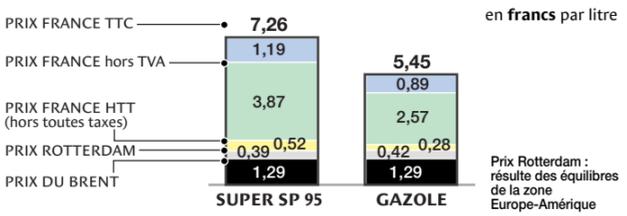
PRIX DU GAZOLE DANS L'UNION EUROPÉENNE en francs par litre



ÉVOLUTION DES PRIX EN FRANCE en francs par litre



COMPOSITION DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS en francs par litre



Pour le Brent, les cours du brut sont passés de 10 dollars le baril en janvier 1999 à près de 34,3 dollars actuellement.

Les charges des transporteurs ont été fortement alourdies par le triplement des cours du brut

LE CHOC PÉTROLIER n'est plus ce qu'il était. Depuis la désindexation des salaires et la libération des prix et de la concurrence, dans les années 1980, l'impact d'une flambée des cours du brut sur l'économie n'est plus le même. L'enchaînement cours du pétrole-prix de revient-prix de vente-salaires, qui alimentait l'inflation, a été brisé. Du coup, le choc se concentre sur quelques maillons faibles de la chaîne, ceux qui ne peuvent pas se passer du pétrole comme source d'énergie. Le transport routier est de ceux-là.

Depuis janvier 1999, les prix de revient de la profession se sont envolés de 15 %. Sous l'effet d'un triplement des cours du brut, qui sont passés de 10 dollars à 34 dollars, le litre de gazole a augmenté de 35 %, soit 1,50 franc en dix-huit mois. Or, le carburant pèse en moyenne pour 20 % dans les coûts des entreprises routières. Mais d'autres facteurs sont intervenus : « En moins de dix ans, le secteur a connu une véritable révolution culturelle sur le plan social », explique Christian Sanoault, secrétaire général de la FNTR Ile-de-France. Au « contrat de progrès » signé en 1994, qui instaurait notamment des baisses de temps de conduite en échange d'allègements de charges, se sont ajoutées d'autres avancées sociales, comme la retraite à cinquante-cinq ans et la revalorisation des barèmes salariaux, obtenues par les

grèves des conducteurs en 1996 et 1997. Les 35 heures ont encore alourdi la note cette année pour les plus grosses entreprises.

« Nous sommes pris dans un effet de ciseaux, entre une législation sociale qu'il faut financer et des clients qui ne répercutent pas intégralement les hausses des prix », souligne M. Sanoault. En moyenne les industriels et les distributeurs ont compensé à hauteur de 3 % à 6 %, mais pas plus. Le rapport de forces est d'autant plus défavorable aux transporteurs que le secteur est constitué majoritairement de très petites entreprises. Près de la moitié d'entre elles comptent moins de 5 salariés et à peine 5 % dépassent les 50 salariés.

Résultat : une bonne partie des entreprises n'ont guère de marge de manœuvre pour négocier face à des clients qui rechignent d'autant plus à répercuter la hausse des coûts du transport qu'ils trouvent toujours quelques sous-traitants pour accepter leurs conditions sans discuter les prix. « Certains ont accepté de travailler 10 % en dessous des prix du marché ! », se plaint le dirigeant d'une PME de transport de vingt personnes, en Seine-et-Marne. « Pendant un certain temps, ce sont les conducteurs qui ont servi d'amortisseurs en allongeant leur temps de travail. Aujourd'hui cette fuite en avant n'est plus possible », explique-t-il. Les marges du secteur, déjà limitées à moins de 2 %

du chiffre d'affaires en moyenne, pourraient sombrer cette année dans le négatif, estiment les représentants des syndicats patronaux.

La libéralisation totale du transport routier en Europe, en juillet 1998, a compliqué un peu plus la tâche des entreprises

La libéralisation totale du transport routier en Europe, en juillet 1998, a compliqué un peu plus la tâche des entreprises, dans la mesure où elle ne s'est pas accompagnée d'une harmonisation sociale, notamment en matière de temps de travail. Aujourd'hui, les routiers espagnols ou belges, par exemple, ont le droit de rouler plus de 70 heures, contre un maximum de 56 heures en France. Le différentiel avec les pays de l'Est est encore plus important. Un chauffeur routier y coûte en moyenne, charges comprises, 4 500 francs contre... plus de 18 000 francs en France ! Certains transporteurs se sont enroulés dans la brèche, comme

l'allemand Willy Betz, qui fait rouler ses camions en quasi-continu en les faisant conduire par des équipages de chauffeurs bulgares, qui se relaient au volant.

Malgré tout cela, le transport routier demeure, en France, l'un des grands secteurs créateurs d'emplois, bénéficiant à plein de la croissance économique et de l'évolution technologique (flux tendus, commerce en ligne...). En 1999, 10 % des offres d'emplois proposées par les transporteurs n'ont pas été satisfaites. Les besoins sont évalués à 25 000 postes de conducteurs cette année.

Dans le même temps, faute d'infrastructures appropriées et d'une plus grande souplesse dans l'organisation du travail des cheminots, le rail ne prend toujours pas le relais du transport routier. Un rapport parlementaire, présenté au premier semestre par le député communiste de l'Allier, André Lajoinie, révélait que la part du transport routier dans l'acheminement des marchandises est passée de 33 % en 1960 à 73,7 % en 1997, au détriment des voies d'eau mais aussi de la SNCF, qui a perdu plus de la moitié de ses parts de marché, passées de 57 % en 1960 à 17 % en 1999. Les Verts ont raison : il s'agit d'un choix de société. Mais, par bien des aspects, il paraît déjà irréversible.

Stéphane Lauer

D'une profession à l'autre, le secteur bénéficie de nombreuses détaxations

FACE À la flambée du prix des carburants, agriculteurs, autocaristes, chauffeurs de taxis, auto-écoles, ambulanciers, professionnels du bâtiment et des travaux publics et bateliers ont emboîté le pas aux routiers. Ces professions qui, dans la plupart des cas, bénéficient déjà de détaxations sur les carburants à titre professionnel, réclament des mesures supplémentaires.

Le mouvement de protestation a été lancé par les marins-pêcheurs : ceux-ci, qui bénéficiaient déjà de l'exonération totale de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) ainsi que de la TVA, ont obtenu, le 31 août, après plusieurs jours de conflits et de blocage des ports, des aides supplémentaires. Pour eux, le plan gouvernemental prévoit des mesures d'allègement ou de suppression des charges sociales et une prise en charge des coûts portuaires, jusqu'à 100 % pour certaines entreprises. Les marins-pêcheurs avaient déjà obtenu la prolongation, jusqu'à la fin 2000, du dispositif prévoyant une exonération de 50 % de leurs charges sociales.

Voici un état des lieux des autres secteurs professionnels bénéficiant de détaxations :

● **Transporteurs de marchandises.** Les routiers bénéficiaient jusqu'à présent d'une déduction de 8,628 centimes par litre et par camion de 7,5 tonnes et plus, plafonnée à 50 000 litres par an (remboursement par semestre). Mercredi 6 août, la Fédération des entreprises de transport et de logistique de France (TLF) acceptait la proposition du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, d'une réduction de 35 centimes par litre de la TIPP pour l'ensemble de l'année 2000, ramenée à 25 centimes pour 2001. En outre, les transporteurs routiers seront exonérés du plan de hausse de la TIPP sur le gazole et éviteront ainsi une progression de 7 centimes par an en 2000 et 2001. Selon M. Gayssot, ces mesures représentent une enveloppe de l'ordre de 17 500 francs par véhicule pour l'année 2000. Les deux autres organisations de transporteurs, la FNTR et l'UNOSTRA, ont refusé de signer l'accord.

● **Transporteurs publics de voyageurs et éboueurs.** Pour le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le gaz naturel véhicule (GNV), ces deux professions bénéficient de la déduction de la TIPP, jusqu'à concurrence de 40 000 litres par an par véhicule. Dans la nuit de mercredi à jeudi, les organisations professionnelles du transport de voyageurs ont conclu un accord leur permettant de bénéficier des avantages d'un gazole

« professionnel ». Ils ont obtenu un remboursement de la TIPP de 35 centimes par litre de carburant à compter du 1^{er} juillet au titre de l'an 2000, jusqu'à 15 000 litres par véhicule de plus de 9 places, et, en 2001, de 25 centimes par litre, jusqu'à 30 000 litres. A cette mesure s'ajoute un dispositif d'amortissement fiscal des hausses du pétrole.

● **Agriculteurs, marins, BTP.** Ces professions bénéficient de l'autorisation d'utiliser, pour leurs engins, du fioul domestique, moins taxé que le gazole, et récupèrent la TVA. La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles demande la suppression de la TIPP ainsi que celle sur les activités polluantes. Les agriculteurs devaient rencontrer jeudi le ministre de l'agriculture Jean Glavany.

Les bateliers, qui bloquaient la Seine mercredi, réclament une exonération totale de la TIPP sur le fioul domestique. Selon eux, la baisse de 30 % annoncée la semaine dernière par le gouvernement a déjà été effacée par la hausse du prix des carburants.

● **Chauffeurs de taxis.** Ils bénéficient de la déduction de la TIPP pour les essences et le gazole jusqu'à concurrence de 5 000 litres par an et par véhicule, et pour le GPL jusqu'à 9 000 litres. Ils récupèrent la TVA sur le gazole uniquement. En organisant des opérations-escarrot, jeudi, La Fédération nationale des artisans du taxi (FNAT), qui affirme représenter 15 000 artisans en France, demande une revalorisation des tarifs, rappelant que, « sur une course de 100 francs, 35 francs vont à l'Etat, en impôts, en taxe professionnelle, en cotisations sociales ». Les syndicats CGT, CFTC et FO des taxis salariés ne s'associent pas aux mouvements, estimant que les patrons « seront les seuls à en recueillir les bénéfices, au détriment des chauffeurs ».

● **Ambulanciers.** Les transporteurs sanitaires sont mobilisés pour obtenir une détaxe du carburant et le remboursement de sa TVA. Ils estiment être la seule profession de transport à n'avoir jamais bénéficié d'aides.

● **Transporteurs aériens.** Le « carburéacteur » est totalement exonéré de la TIPP et de la TVA pour les compagnies qui effectuent plus de 80 % de leurs vols à l'international.

● **Marchands ambulants sur les marchés.** Ils bénéficient pour tous les carburants d'une déduction de la TIPP jusqu'à concurrence de 1 500 litres par an et par entreprise et d'une récupération de la TVA.

Dominique Gallois

Résultat d'exploitation semestriel : +15%

Avec la nouvelle **impulsion** générée par le rapprochement de la Seita et de Tabacalera, Altadis inscrit son activité dans une **trajectoire** de croissance.

Altadis
European Tobacco Company*

UNE NOUVELLE IMPULSION

* Groupe Européen de Tabac

La satisfaction puis la déception de Jean-Claude Gayssot

La FNTR et l'Unostra n'ont pas été suivies par leur base

L'accord auquel Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, était parvenu avec les fédérations de transporteurs routiers dans la nuit de mardi à mercredi n'a finalement

pas reçu l'aval de la base de la FNTR et de l'Unostra. Seule la Fédération des entreprises de transports et logistiques de France a appelé à la levée des barrages.

ENCORE une crise résolue ! Ce mercredi 6 septembre, peu après minuit, Jean-Claude Gayssot est fatigué mais satisfait. Après treize heures de négociations, le ministre pense avoir mis fin au conflit des transporteurs routiers. En leur accordant 35 centimes de réduction par litre de gazole dès cette année et 25 centimes l'année prochaine, le ministre a satisfait ses interlocuteurs (*Le Monde* du 7 septembre). En plus, il a obtenu de Bercy la fin, pour les transports routiers, de la surtaxe de 7 centimes par litre de gazole imposée par Dominique Voynet fin 1998. Devant une poignée de journalistes, les représentants de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), de l'Unostra et de la Fédération des entreprises de transport et logistique de France (TLF) tiennent des propos sans ambiguïté : « *Avancées positives* », « *sérieux* »... la satisfaction est générale. La consultation de leurs troupes ne sera qu'une formalité. Dès 11 heures, l'accord doit être officiellement signé devant les caméras.

A 8 heures, mercredi, c'est donc un ministre optimiste qui s'exprime sur Europe 1. Il n'a plus besoin de parler, comme la veille, en anciens francs - « *un million de centimes* » - pour impressionner les auditeurs. Dès cette année, les routiers auront « *17 500 francs environ par camion* ». Pourtant, les choses se gâtent. Non seulement les Verts montent au créneau, mais les responsables des fédérations patronales, qui ont chauffé leurs troupes à blanc depuis trois jours, ne parviennent pas à leur « *vendre* » l'accord. A 11 h 30, seuls les dirigeants de TLF se présentent au ministère.

Peu avant 12 h 30, Daniel Chevalier, président de l'Unostra, les rejoint enfin. Surprise : alors qu'on attend les dirigeants de la FNTR, c'est Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), qui, passant par là, se fend d'une déclaration, devant les grilles du ministère. « *Si les routiers lèvent leurs barrages, les agriculteurs, eux, les maintiendront s'ils n'obtiennent pas satisfaction* » affirme-t-il.

L'APPUI DU PREMIER MINISTRE

Pendant ce temps, les dirigeants de TLF, de l'Unostra et des représentants du cabinet de M. Gayssot rédigent la version définitive de l'accord. Maintenant c'est sûr, la FNTR ne viendra pas. Dans un communiqué, elle réclame dix centimes de plus pour 2001, une mesure qu'elle sait inenvisageable. « *On a essayé de vendre le mieux possible des propositions non négociables. Mais les gens ne comprennent pas que les aides passent de 35 centimes cette année à 25 centimes l'an prochain. De même ne comprennent-ils rien à l'amortisseur fiscal annoncé même si, ici, on sait que c'est important. Enfin, dans la nuit, le baril a pris dix centimes. Les gens se disent que les mesures annoncées ne compenseront jamais l'augmentation des charges* », explique la porte-parole de la FNTR.

Peu avant 16 heures, les fédérations présentes sortent enfin du ministère. Les deux co-présidents de TLF - « *une fédération qui regroupe 5 000 entreprises, 300 000 salariés et la moitié du parc français de camions* » - expliquent qu'ils ont signé l'accord parce qu'il est « *bon et important* ». D'ailleurs, « *techniquement* », ils ne « *compréhendent*

pas le revirement des autres organisations ». « *Ce qui a été obtenu est significatif. L'Etat n'est pas en mesure de régler tous les problèmes liés au choc pétrolier. Anous, entreprises, de mettre en place de nouvelles pratiques commerciales.* » Ces dirigeants appellent donc à la levée des barrages. Mais les grandes entreprises qu'ils représentent sont présentes dans l'action. Reconverties dans la logistique, elles ont, contrairement aux artisans de la FNTR et de l'Unostra, les moyens d'augmenter leurs tarifs.

Peu après, c'est un président de l'Unostra fatigué qui s'exprime. « *Il y a des avancées significatives. Mais les responsables régionaux n'en veulent pas et moi, je ne ferai pas de surenchère* », explique Daniel Chevalier. Son supplice sera bref. M. Gayssot, chemise rose et bretelles rouges, s'engouffre dans sa voiture. Direction : Matignon où, visiblement soulagé, il reçoit l'appui du premier ministre. Celui-ci n'a qu'un message à faire passer : « *Le gouvernement n'ira pas plus loin* ». Interrogé sur les Verts, le premier ministre tourne les talons. Il reste encore à M. Gayssot à recevoir les autocaristes et à tenir une conférence de presse. Rappelant que les nouveaux contrats de plan Etat-régions consacrent dix fois plus d'argent au rail qu'auparavant, il affirme que la politique du gouvernement en matière de transports n'est pas modifiée. Puis il retrouve les autocaristes. Peu après minuit, ceux-ci obtiendront des aides équivalentes au transport de marchandises. « *Vivement qu'il soit maire de Béziers* », soupire un conseiller.

Frédéric Lemaître

M^{me} Voynet demande un fonctionnement plus collectif de la majorité

Les Verts ont vivement contesté, mercredi, les concessions faites par le gouvernement aux transporteurs routiers mais ils ont évité de poser un « ultimatum » à Lionel Jospin

UN GRAND VENT d'inquiétude a soufflé, mercredi 6 septembre, sur la majorité « plurielle ». Cette fois, ce sont les Verts qui ont branché le ventilateur. Moins de dix jours

RÉCIT

Si la ministre a pris bien garde de ne rien dire de définitif, ses conseillers cogent sec

après la démission de Jean-Pierre Chevènement, Dominique Voynet s'est offert une vraie-fausse crise de colère verte avant que Lionel Jospin n'annonce que le gouvernement n'ira « *pas plus loin* » dans ses concessions aux transporteurs routiers.

Mardi 5 septembre, au ministère des transports, une longue nuit de négociations commence pour le ministre communiste Jean-Claude Gayssot. Avenue de Ségur, une autre veillée attend Dominique Voynet qui met la dernière main à un texte destiné au *Monde* (lire page 16). Cet argumentaire, credo des Verts en matière d'énergie et de fiscalité écologique, la ministre de l'environnement a eu le temps de le ciseler depuis trois ans. Le lendemain, elle n'aura aucun mal à le décliner devant les micros. Il n'y a pas que M. Chevènement qui ait des convictions.

Au petit jour, le bilan est morne. La patronne des Verts a appris, à une heure du matin, en regardant LCI, que son plan de 1998, prévoyant l'augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) de 7 centimes sur huit ans, est parti en fumée pendant la nuit. « *On avait fait savoir qu'on était disponibles, tous les conseillers étaient sur le pont. Personne ne nous a appelés. Et on a été obligés de courir après l'info, sans résultat* », raconte, écoeuré, un proche de M^{me} Voynet. Une réunion, à laquelle assistent le voyétiste Denis Baupin, porte-parole des Verts, et quelques conseillers, est improvisée. « *On n'a jamais été aussi près de se demander ce qu'on faisait dans la majorité "plurielle" ! On est ulcérés !* », s'exclame M. Bau-

pin en sortant. Une réunion de l'état-major du parti écologiste est convoquée pour la soirée.

Les Verts, qui n'ont pas envisagé sérieusement de sortir du gouvernement, décident de faire un peu de mise en scène. Auparavant, à 11 h 30, M^{me} Voynet doit présenter - ironie du calendrier - la « *journée sans voiture* » du 22 septembre. Tendue, le visage fermé, la ministre s'acquiesce de sa tâche. Elle est là, surtout, pour parler à la presse. Elle soupire en pensant que l'on va encore lui parler de « *couleuvre* » avalée. Qu'importe, elle a méthodiquement bâti son plan médias de la journée, pour faire le meilleur usage de cette crise. Elle commence par les radios. Consent quelques images. Prend le temps de déjeuner avec une partie de la presse écrite. Le soir, elle sera sur LCI à 18 h 30, sur France 3 à 19 h 30, sur France deux à 20 h.

Ses conseillers cogent sec. « *C'est une méthode de gouvernement à la godille, il n'y a pas de vision stratégique* », se lamente l'un. « *Si les Verts s'inclinent à chaque fois sur des décisions aussi graves, ils disparaîtront du paysage politique* », poursuit un autre. M^{me} Voynet, elle, veut « *faire état de [son] inquiétude et en parler au plus vite avec Lionel Jospin et Jean-Claude Gayssot* ». La ministre écologiste s'indigne que le gouvernement puisse « *faire face à une difficulté conjoncturelle en remettant en cause trois ans de lutte contre l'effet de serre* ».

La méthode Jospin en prend un coup. « *Je veux souligner la faiblesse du mode de direction publique, dit M^{me} Voynet. Pourquoi, quand le baril de pétrole est à 10 francs, n'en profite-t-on pas pour développer des énergies alternatives ? Ou pour mettre en place une écotaxe ? Ce n'est évidemment pas du chantage. Je ne claie pas la porte à la moindre difficulté. Mais les Verts ne sont pas au gouvernement pour faire le contraire de ce pour quoi ils ont été élus* », s'écrie la ministre. Elle accuse M. Gayssot d'avoir « *négocié des avantages exorbitants* » et d'avoir « *cédé au chantage ruineux de quelques transporteurs routiers* ». Elle défend les petits, accablés de dettes et

de charges sociales, pour donner une leçon de « *social* » à son collègue communiste. Et elle conclut par une bordée de flèches pour Laurent Fabius : « *Entre l'abaissement de la TIPP et la suppression de la vignette, c'était un peu comme choisir entre la peste et le choléra* ». Dans la même semaine, elle a eu les deux.

C'est sans doute cela qui lui donne cette pugnacité ? Sur LCI, la ministre renvoie François Hollande dans ses buts, qui a prié les Verts, dans l'après-midi, d'être « *lucides* ». « *Il faut que François Hollande soit lucide lui-même sur la faiblesse du système de négociation sociale dans ce pays. On ne négocie que sous la pression successive de lobbies ou de catégories* », assène-t-elle. Jeudi matin, dans le *Parisien*, M. Hollande n'en rappelle pas moins les Verts au « *principe de réalité* ».

M^{me} Voynet prend cependant bien garde de ne rien dire de définitif : « *Si je ne croyais pas à la possibilité de restaurer un dialogue et des lieux de décision collective [dans la majorité], je claquerais la porte* ». Pour une fois, les Verts sont tous d'accord. A la sortie du dîner de l'avenue de Ségur, la communication est lisse, homogène. Il y a bien une « *crise de confiance entre Jospin et les Verts* ». Mais les écologistes, déjà tentés par la surenchère depuis la démission de M. Chevènement (*Le Monde* daté 3-4 septembre), ne « *désespèrent pas de convaincre Lionel Jospin d'infléchir sa politique* ». « *Il n'y a pas d'ultimatum, nous ne voulons pas ajouter la crise politique à la crise sociale* », fait observer le secrétaire national, Jean-Luc Bennaïm. A condition qu'à Lyon, lundi prochain, lors de la conférence sur l'effet de serre, « *Lionel Jospin n'annonce pas des mesures trop* ». Stéphane Pocrain, porte-parole des Verts, l'assure : « *Ce serait vraiment la goutte de trop* ». Noël Mamère ajoute : « *On fera tout pour que la majorité ne se réduise pas à un face-à-face Jospin-Fabius* ». M^{me} Voynet, elle, a pris date avec le premier ministre. Par lettre, comme M. Chevènement.

Béatrice Gurrey

Impressionnant de valeur.



Processeur Intel® Pentium® III à 800MHz

Pour seulement
12 990 F TTC
(livraison incluse)

Gateway Performance 800 SP

- 64 Mo de SDRAM
- Accès gratuit à Internet
- Phillips CD-RW*
- Microsoft® Windows® 98
- Lecteur de DVD-ROM
- MS® Works Suite 2000

Inclus Windows 98 Seconde Edition, la version grand public du logiciel préféré du monde entier



Venez dans nos magasins Gateway @

Appelez ou cliquez

Ouverts du lundi au samedi :

- **Paris 8^{ème}** - 63 bld Haussmann - Appelez le 01.53.05.14.50 - De 10h00 à 19h00
- **Paris 17^{ème}** - 5, place des Ternes - Appelez le 01.56.33.84.00 - De 10h00 à 19h00
- **Centre Commercial Rosny 2** - Avenue Charles de Gaulle 93117 Rosny-sous-Bois - Appelez le 01.56.63.94.50 - De 10h00 à 20h00
- **Centre Commercial La Part Dieu** - Boutique 301 - Niveau 3 17 rue de Docteur Bouchut - 69431 Lyon - Appelez le 04.78.14.14.60 - De 9h30 à 19h30

0800 91 60 17

www.gateway.com/fr

Disponible dans les
magasins FNAC

Frictions avec le PCF sur le nucléaire, la chasse et la voiture

LES RELATIONS qu'entretiennent Dominique Voynet et Jean-Claude Gayssot ne sont pas simples, surtout depuis la marée noire de l'Erika, mais elle n'en sont pas moins cordiales. C'est sans doute à ce titre que le ministre communiste des transports a passé un coup de fil à sa collègue de l'environnement, mercredi 6 septembre.

Après la déclaration de Lionel Jospin, à 17 heures, et avant sa propre conférence de presse, à 18 h 30, il voulait connaître l'état d'esprit de la ministre Verte et lui expliquer comment il avait agi au nom du gouvernement. « *Il a voulu se justifier et s'assurer que la cohésion de la majorité n'était pas gravement menacée* », explique l'entourage de M^{me} Voynet. La ministre écologiste lui a fait part de ses inquiétudes quant aux engagements du gouvernement en faveur du transport de marchandises par le rail, après les concessions faites aux transporteurs routiers. Mais elle lui a dit aussi qu'« *elle ne l'attaquait pas personnellement* ». S'efforçant de la rassurer, M. Gayssot lui a répondu qu'il ne croyait pas qu'« *un rééquilibrage rail-route se fasse par une augmentation des taxes sur le carburant* ». Sur ce point, M^{me} Voynet a marqué son désaccord.

Pas plus qu'après la démission de Jean-Pierre Chevènement le PCF n'a voulu mettre de l'huile sur le feu. Reconnaissant qu'« *il y a des remous* » à l'intérieur de la majorité « *plurielle* », Robert Hue a déclaré, mercredi, sur France Inter, qu'il ne voulait pas s'« *associer à l'idée qu'il y aurait une crise insurmontable* ». Au contraire, le secrétaire national a appelé « *toutes les composantes de la majorité "plurielle"* », à montrer un « *esprit de responsabilité* » et a souhaité que le gouvernement regarde du côté de la taxation des compagnies pétrolières, jugée « *complètement insuffisante* ».

Pourtant, depuis trois ans de cohabitation au sein du gouvernement, les désaccords n'ont pas manqué entre les Verts et les communistes. Face au premier ministre, ils ont certes été solidaires sur l'immigration, avec la demande d'abrogation des lois Pasqua-Debré, et sur le soutien au mouvement des chômeurs, à l'hiver 1997. En revanche, trois dossiers fâchent les deux familles : le nucléaire, la chasse et la voiture.

LIGNE DE PARTAGE

En annonçant, dès le 5 juin 1997, l'abandon du canal Rhin-Rhône et surtout l'arrêt de Superphénix, Dominique Voynet a coupé l'herbe sous le pied des communistes. En février 1998, la décision de Lionel Jospin de fermer définitivement Superphénix a provoqué de vives réactions de la CGT et du PCF. M. Hue avait alors rappelé que « *le Parti communiste est contre la fermeture de Superphénix* », tandis que le groupe communiste de l'Assemblée nationale, dans le cadre d'un débat sur la politique énergétique, affirmait son attachement à l'énergie nucléaire. A l'été 1999, la polémique

avait rebondi sur deux dossiers nucléaires, l'European Pressurized Reactor (EPR), destiné à remplacer à terme les réacteurs du parc actuel, et le mox, combustible à l'uranium dont l'emploi est contesté par les Verts.

En février 1998, c'est avec le soutien du PCF et avec la présence de nombreux militants que les associations de chasseurs étaient descendues dans la rue à Paris pour s'opposer au projet de loi sur la chasse de la ministre de l'environnement. Le 28 juin 2000, 27 des 35 députés communistes s'étaient finalement abstenus lors de l'adoption du projet de loi à l'Assemblée nationale.

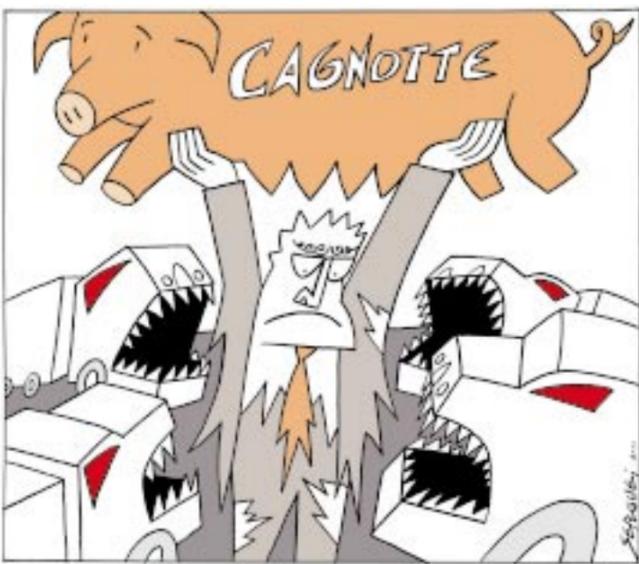
Sur la voiture et la fiscalité des carburants, la ligne de partage est aussi nette. En septembre 1997 déjà, M^{me} Voynet estimait que la hausse du prix du gazole était « *une piste* » pour préserver l'environnement. Les communistes, de leur côté, sont hostiles à toute écotaxe. A l'appui de cette position, l'éditionnel de l'*Humanité* assurait, mercredi : « *Le prix du super, c'est le prix de la baguette d'autrefois* ».

Alain Beauv-Méry



VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

LA VILLE DE PARIS vend LIBRE
Sur surenchère du 1/10°, en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria - **LE MARDI 26 SEPTEMBRE 2000 à 14h**
16/24, RUE FRANCOIS MIRON à PARIS 4^{ème}
UN EMPLACEMENT pour VEHICULE
AUTOMOBILE de 24 m² (Au 1^{er} sous-sol du Bât. A)
MISE A PRIX : 308.000 F
S'adr. à Me BELLARGENT, Notaire Associé à PARIS (75008)
14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71
Visite le **Vendredi 15 Septembre 2000 de 11h à 13h**.



De sérieux coups de canifs dans la fiscalité écologique

QUE RESTE-T-IL de la politique écologique que le gouvernement a voulu mettre en place depuis trois ans ? C'est probablement la question que se pose aujourd'hui Dominique Voynet, au regard du projet d'accord avec les transporteurs routiers élaboré par Jean-Claude Gaysot. Car indéniablement, celui-ci ampute considérablement la « fiscalité écologique » dont Lionel Jospin avait fait l'une de ses priorités à l'occasion du budget 1999.

Celui-ci prévoyait un rattrapage progressif de l'écart de taxation entre le gazole et l'essence sans plomb. Objectif : le ramener environ de 1,5 franc à 1 franc par litre, c'est-à-dire l'aligner sur la moyenne européenne. Pour cela, la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) qui pèse sur le gazole devait augmenter de 7 centimes par an, à compter de 1999 et jusqu'en 2005. Un plan que Dominique Voynet aurait souhaité plus rapide mais qui répondait à ses attentes. Les transporteurs routiers avaient obtenu des aménagements. Dans certaines conditions (jusqu'à 50 000 litres par an et pour les camions de plus de 12 tonnes), ils récupéraient, par litre, 7 centimes moins l'inflation. En 1999 et en 2000, le dispositif a été appliqué comme prévu.

Jeudi 31 août, alors qu'il présente son plan fiscal pour la période 2001-2003, Laurent Fabius fait une première entorse à ce programme, en annonçant une pause pour 2001. « Il ne s'agit que d'une pause. Dès 2002, nous reprendrons la hausse de la TIPP sur le gazole », précise alors Bercy. Le ministère des finances inscrit d'ailleurs dans son tableau récapitulatif des baisses d'impôts une hausse de 2,4 milliards de francs à la ligne « rééquilibrage de la fiscalité du gazole » pour les années 2002 et 2003, correspondant, pour chacune de ces deux années, à une hausse de 7 centimes de la TIPP sur le litre de gazole. « Le mécanisme de remboursement aux transporteurs routiers sera renforcé », développe le ministère des finances, laissant à M. Gaysot le soin de définir, avec les patrons du secteur, les modalités de ces nouvelles compensations.

Jusqu'à là, même si les Verts manifestent leur hostilité au plan fiscal qui prévoit également la suppression de la vignette automobile, M^{me} Voynet ne semble pas considérer que la « ligne jaune » a été franchie. Une semaine plus tard, les choses sont différentes. Les routiers ont obtenu l'exonération totale de l'alourdissement fiscal auquel est voué le gazole, à laquelle s'ajoute une aide supplémentaire de l'Etat de 21 centimes par litre pour 2000 et de 11 centimes pour 2001. Au total, donc, ils récupéreront 35 centimes par litre cette année et 25 centimes par litre l'an prochain. Et ils ne subiront pas, à compter de 2002, les nouvelles hausses de 7 centimes de la TIPP sur le gazole.

« Cela représente un coût pour l'Etat d'environ 1 milliard de francs par an », estime Bercy. Au regard des 2,4 milliards d'alourdissements fiscaux prévus en matière de rééquilibrage de la fiscalité du gazole, on comprend que M^{me} Voynet considère que la fiscalité écologique est aujourd'hui largement amputée. D'autant que les transporteurs routiers vont bénéficier d'une autre mesure gouvernementale annoncée le 31 août : la neutralisation par la baisse de la TIPP de l'augmentation des recettes de la TVA induite par la hausse des prix du baril. Les transporteurs routiers, en effet, récupèrent la TVA, et bé-

néficient donc de plein de la baisse de la TIPP. Dans ce contexte, pour la ministre de l'environnement, ce que le gouvernement décidera de faire sur la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), l'autre jambe de la fiscalité écologique mise en place par le gouvernement à partir de 1999, sera décisif.

Cette écotaxe, qui regroupait à l'origine 5 anciennes taxes fiscales et parafiscales, et qui a été étendue en 2000 à d'autres secteurs (agriculture, lessive notamment), doit, en principe, toucher les consommations intermédiaires d'énergie dès 2001. Objectif : faire passer son rendement de 3,2 milliards de francs en 2000 à 8 milliards en 2001 et 12,5 milliards en 2002. Et financer ainsi une partie des allègements de charges liés aux 35 heures.

M^{me} Voynet pourrait avoir à lutter sur un autre front : celui du nucléaire. La flambée des cours du brut remet à l'ordre du jour l'intérêt de cette énergie

A Bercy, on s'inquiète des conséquences de cette montée en puissance sur les secteurs intensifs en énergie et on envisage un autre scénario : imposer toutes les consommations courantes d'énergie sauf celles qui sont liées au processus de production. Dans ce cas, l'écotaxe rapporterait à terme un peu plus de 7 milliards de francs par an, soit 5 milliards de francs de moins que le rythme de croisière qu'elle était censée atteindre à partir de 2002. En contrepartie, les industriels s'engageraient dans des « programmes volontaires de limitation de leurs émissions ». Un tel scénario sera-t-il acceptable pour le ministre de l'environnement ?

M^{me} Voynet pourrait, en outre, avoir à lutter sur un autre front : celui du nucléaire. La flambée des cours du brut remet à l'ordre du jour l'intérêt de cette énergie. Le parc nucléaire d'EDF assure 80 % de la fourniture de courant électrique en France et permet d'éviter l'importation de 100 millions de tonnes de pétrole par an, soit l'équivalent de la production du Koweït. Cela permet donc aussi, dans une période de flambée des cours, que la hausse des prix ne se répercute pas sur les tarifs de l'électricité.

Jusqu'au début de l'été, les Verts avaient influencé la politique nucléaire française. En 1997, ils obtiennent l'arrêt du surrégénérateur Superphénix. Ils convainquent ensuite M. Jospin de reporter au lendemain de l'élection présidentielle de 2002 la décision de construire le futur réacteur franco-allemand EPR (européen pressurisé réacteur). Celui-ci devrait équiper les centrales françaises lors du renouvellement du parc à l'horizon 2010 et être proposé à l'exportation. A la veille de l'été, la décision des Allemands d'arrêter progressivement leurs installations nucléaires les confortent dans leur stratégie. Elle est aujourd'hui menacée par le spectre d'un choc pétrolier.

Dominique Gallois
et Virginie Malingre

La croissance économique a été plus modérée que prévu au cours du deuxième trimestre

Le produit intérieur brut a progressé de seulement 0,7 %

L'Insee escomptait, dans ses dernières prévisions, une croissance de 1 % au deuxième trimestre 2000. Finalement, compte tenu d'une

consommation plus faible que prévu, le résultat a seulement été de 0,7 %. Si aucun expert ne table sur un ralentissement marqué de l'activité

dans les prochains mois, ce résultat atteste que la croissance a atteint un palier. Les prévisionnistes, d'ailleurs, se montrent plus prudents.

LIONEL JOSPIN est optimiste et veut le rester : vendredi 1^{er} septembre, à l'occasion d'un déplacement à Strasbourg, le premier ministre a pronostiqué une croissance de 3,5 % pour 2001. Si personne ne prévoit un fort ralentissement de l'activité économique dans les mois à venir, il n'en reste pas moins qu'un léger tassement est attendu dès le deuxième semestre 2000. Il semble même qu'il ait commencé un peu plus tôt que prévu.

D'après les derniers chiffres de l'Insee, publiés jeudi 7 septembre, le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,7 % au deuxième trimestre. Soit autant qu'au premier trimestre, mais nettement moins que ce que l'Insee prévoyait dans sa dernière note de conjoncture de juin (1 %). « Pour le deuxième semestre de l'année, on est sur un rythme de croissance plus faible, d'environ 3 %. Mais cela ne remet pas en cause la durabilité du cycle », considère Michel Devilliers, de l'Insee.

Que s'est-il donc passé qui explique cet écart ? A l'Insee comme au ministère des finances, on a un peu de mal à répondre. Les en-

quêtes auprès des ménages comme des entreprises restent excellentes et ne laissent pas percevoir d'inflexion, même légère, de leur moral. Ce que les chiffres de l'économie française au deuxième trimestre disent, d'abord, c'est que la consommation des ménages a été décevante. Elle s'est accrue de 0,2 %, après avoir augmenté de 0,8 % au premier trimestre de l'année et alors que l'Insee prévoyait des progressions similaires d'une période à l'autre. « La suppression du millésime automobile cet été s'est traduite par une forte augmentation des ventes de voitures, que nous avons minorée pour qu'elle ne se traduise pas par une chute trop importante des ventes au troisième trimestre », nuance-t-on à l'Insee.

LA FACTURE PÉTROLIÈRE

« La hausse des prix du pétrole semble avoir un peu mordu sur la consommation », considère-t-on à Bercy. Soit directement : l'Insee constate une baisse de la consommation d'énergie. Soit indirectement : consacrant plus d'argent à ce poste, les Français ont modéré

leurs achats de textile, mais aussi de produits agroalimentaires. En 2000, la facture pétrolière de la France aura augmenté de 60 milliards de francs, qui auront été, pour l'essentiel, supportés par les ménages, via la hausse des prix à la consommation. A fin juin, l'inflation, en glissement annuel, était de 1,7 %.

A Bercy, on se veut rassurant : « En 2000, nous avons baissé les impôts de 80 milliards de francs, dont 60 milliards pour les ménages. Ce qui devrait leur permettre d'absorber le mini-choc pétrolier. » D'autant que les fondamentaux sont bons : environ 250 000 emplois ont été créés au premier semestre, et ce chiffre devrait doubler d'ici à la fin de l'année. « En francs constants, en 2000, la masse salariale devrait croître de 4 %, essentiellement à cause des emplois créés qui contribuent à cette progression à hauteur de 3,5 %. Même à la fin des années 1980, la masse salariale n'avait pas autant progressé », développe Bercy.

Si le moteur de la consommation des ménages a ralenti au dernier

trimestre, en revanche, celui de l'investissement des entreprises a continué à tourner à bon régime. Au deuxième trimestre, celui-ci a progressé de 1,8 %, soit un rythme annuel de près de 8 %. Les entreprises continuent à accroître leurs capacités, qui sont aujourd'hui très fortement utilisées. « Il se pourrait d'ailleurs qu'il y ait aujourd'hui en France quelques problèmes d'ajustement de l'offre à la demande, qui expliqueraient, en partie, la relative faible progression de la production manufacturière au deuxième trimestre (+1,1 %) », explique M. Devilliers. Les entreprises, en tout cas, doivent satisfaire une forte demande extérieure : les exportations ont augmenté de 4,1 % au deuxième trimestre, soit un rythme annuel de 16 %.

Quoi qu'il en soit, conclut M. Devilliers, « le climat a un peu changé. On avait tendance, depuis plus de six mois, à réviser à la hausse nos prévisions. Aujourd'hui, il faut peut-être arrêter ce mouvement ».

V. Ma.

1^{er} semestre 2000 : hausse du résultat d'exploitation de 15 %

Deuxième société de tabac d'Europe continentale par sa capitalisation boursière, le groupe Altadis est né du rapprochement de la Seita et de son homologue espagnol Tabacalera.

Le Groupe Altadis a publié le 1^{er} septembre ses résultats pour le premier semestre 2000. Les trois métiers de base du Groupe - cigarettes, cigares et distribution - ont vu leur activité évoluer favorablement ainsi que le montre la croissance de 14,5 % du chiffre d'affaires économique *(1 367 millions d'euros).

L'EBITDA (ou excédent brut d'exploitation) a, quant à lui, progressé de 11,8 % pour s'établir à 367,7 millions d'euros et le résultat d'exploitation de 15,2 % à 295,9 millions d'euros. La marge d'exploitation reste stable à 21,6 %.

Le résultat net part du groupe a subi l'impact du plan de réorganisation lancé en France avant la fusion et s'établit à 131,4 millions d'euros. Les dépenses exceptionnelles ont atteint 44,1 millions d'euros sur le semestre du fait, principalement, de la prise en compte de provisions pour restructurations en France. Le montant des synergies attendues de la fusion (de 70 à 100 millions d'euros sur les prochains exercices, avec un plein effet en 2003) est confirmé.

Cigarettes Altadis, 3^e fabricant européen de cigarettes, a bénéficié d'une croissance de cette activité, tant en valeur grâce, à des hausses de prix, qu'en volumes (+2,7 %). Les ventes ont connu une bonne performance en Espagne et une légère diminution en France, en raison du recul des cigarettes brunes. Sur les marchés non domestiques, Gauloises Blondes a confirmé son potentiel de développement, avec une progression de 33 % en volume (notamment en Allemagne, où la marque se classe au 6^e rang). Au total, l'activité cigarettes a contribué pour 223,5 millions d'euros à l'EBITDA du groupe (+7,2 %).

Cigares Dans le domaine des cigares, où Altadis est n°1 mondial, les ventes ont crû de 15 % en valeur, à 274,4 millions d'euros. Sur le marché américain, qui représente 71 % des ventes du groupe en valeur, le semestre a été marqué par la fusion en août de Consolidated Cigar Holdings et de Havatampa au sein de Altadis USA qui regroupe désormais l'ensemble de leurs activités de production et de commercialisation. Les cigares ont contribué à l'EBITDA du groupe à hauteur de 46,3 millions d'euros (+38 %).

Distribution La distribution de produits du tabac a bénéficié de la bonne tenue du marché espagnol. L'activité hors tabac a progressé de 33 % (+14,5 % à périmètre constant**) grâce, notamment, au développement de l'activité de grossiste en France et du secteur logistique en Espagne et au Portugal. L'ensemble de la branche a contribué pour 80,2 millions d'euros à l'EBITDA du groupe (+17,4 %).

Perspectives 2000

Pour l'ensemble de l'année 2000, le résultat d'exploitation devrait progresser significativement. Les résultats du groupe Altadis seront également marqués par :

- des plus-values exceptionnelles issues de la mise sur le marché de 21,7 % de Logista (160,6 millions d'euros), de la vente de 41,2 % de Zabalburu (34,8 millions d'euros) et de la cession de la participation du groupe dans Coralma (26,7 millions d'euros) ;
- la finalisation de l'acquisition de 50 % de la société cubaine Habanos, fin septembre ;
- de fortes provisions pour restructurations à la suite des plans lancés en Espagne et aux Etats-Unis.

* chiffre d'affaires industriel + marge commerciale sur l'activité logistique

** Les changements de périmètre intervenus au cours du premier semestre concernent Supergroup (acquis par la Seita en septembre 1999) et Midesa (fusionné avec Logista en juillet 1999).

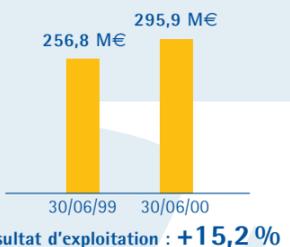
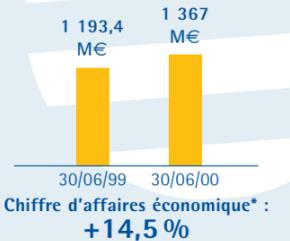
L'action Altadis est cotée au Premier Marché de la Bourse de Paris (règlement mensuel étranger, code Sicovam n°12975) et à la Bourse de Madrid, où elle figure à l'IBEX 35 (code ALT.MC).

Relations actionnaires
Numéro azur : 0 801 56 67 67 (appel tarif local)
Relations investisseurs : tél : 01 45 56 62 21
http://www.altadis.com



Altadis

European Tobacco Company*



* Chiffre d'affaires économique = chiffre d'affaires industriel + marge commerciale de l'activité logistique.

** EBITDA : équivalent de l'excédent brut d'exploitation.

POLICE Des policiers auraient participé au vol de scellés, commis, en 1997, dans les locaux de la brigade financière. ● UN AUTRE FONCTIONNAIRE aurait couvert des visites se-

crètes effectuées récemment, à deux reprises, par Alfred Sirven, personnage central de l'affaire Elf. ● CES ACCUSATIONS ont été portées, mercredi 6 septembre, devant les juges

d'instruction Joly et Vichnievsky, par Eric Stierlen, incarcéré dans le cadre d'une affaire relative à une entreprise de sécurité privée dont il était l'un des dirigeants. ● LES POLICIERS

mis en cause ne font l'objet d'aucune procédure et réfutent devant leur hiérarchie les accusations portées contre eux. ● L'ENQUÊTE SUR LE CAMBRIOLAGE des locaux de la brigade

financière à Paris et sur le vol de scellés de l'affaire Elf avait mis en cause des complicités policières sans jamais révéler ni l'identité des voleurs ni leurs mobiles.

Des policiers sont accusés d'avoir entravé l'enquête sur l'affaire Elf

La déposition d'un ancien responsable d'une entreprise de sécurité privée, mercredi 6 septembre, devant les juges Joly et Vichnievsky, met en cause des fonctionnaires dans le cambriolage de la brigade financière, en 1997, et dans la protection de voyages secrets en France d'Alfred Sirven

UN TÉMOIN inattendu a effectué une longue déposition, mercredi 6 septembre, devant les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, chargées de l'enquête sur l'affaire Elf. Détenue à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) dans le cadre d'une affaire relative à la gestion d'une entreprise de sécurité privée dont il était l'un des dirigeants, Eric Stierlen a été conduit jusqu'au pôle économique et financier du tribunal de Paris après avoir informé les juges, par l'intermédiaire de son avocat, qu'il souhaitait leur livrer des informations intéressantes sur l'enquête. Témoignant sous serment durant près de trois heures, M. Stierlen a mis en cause des policiers dans le cambriolage perpétré en 1997 au siège de la brigade financière, au cours duquel des scellés du dossier Elf avaient été dérobés. Il a en outre évoqué la venue secrète en France d'Alfred Sirven, sous la protection de fonctionnaires du ministère de l'intérieur. Considéré comme le personnage central de l'affaire Elf, M. Sirven, introuvable depuis deux ans et demi, est l'objet de plusieurs

mandats d'arrêt internationaux. Selon M. Stierlen, le vol des scellés, qui avait causé un traumatisme au sein de la brigade financière (lire ci-dessous), aurait été commis par une équipe au sein de laquelle figuraient au moins deux policiers, qu'il a nommément désignés : un commandant de l'inspection générale des services (IGS), la « police des polices », chargée des enquêtes administratives sur les fautes des fonctionnaires ; et un capitaine affecté à la police de proximité dans le 16^e arrondissement de Paris. Dans ses déclarations, le témoin a en outre présenté comme les commanditaires du cambriolage le même Alfred Sirven et un autre ancien dirigeant du groupe Elf, André Tarallo.

Considéré comme le « Monsieur Afrique » de la compagnie pétrolière, M. Tarallo est mis en examen à plusieurs titres dans l'affaire Elf. Les documents dérobés provenaient d'une perquisition destinée à éclaircir le financement de travaux dans ses résidences personnelles. Sollicité jeudi 7 septembre par *Le Monde*, M. Tarallo a qualifié,

par la voix de l'un de ses avocats, M^e Guillaume Le Foyer de Costil, d'« absurde » sa mise en cause dans un épisode qui est « *n'a modifié en aucune manière le cours de l'enquête* ».

CARTON

Devant les magistrats, M. Stierlen a affirmé avoir vu un carton contenant les fameux scellés dans l'ancien appartement parisien de Didier Sicot, son partenaire au sein de Body Sécurité, la société de protection qui est à l'origine de ses ennuis judiciaires. Ancien garde du corps de Loïk Le Floch-Prigent, lorsque celui-ci présidait le groupe Elf, M. Sicot est lui aussi mis en examen à Versailles (Yvelines) et écroué dans la même affaire que M. Stierlen, dans laquelle est soupçonnée l'existence d'une filière de recrutement de policiers en fonction pour des missions de protection et d'espionnage (*Le Monde* daté du 13-14 août). M. Stierlen a ajouté avoir aperçu, dans le même appartement, une des statuetses antiques achetées en 1990 par l'ancienne compagne de Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour, et

qui se trouvent au cœur d'un autre épisode de l'affaire Elf.

S'agissant d'Alfred Sirven, le témoin a affirmé aux juges qu'en dépit des recherches dont il est l'objet, il serait revenu à deux reprises en France. Eric Stierlen n'a pas été en mesure de préciser les dates de ces visites secrètes. Il a simplement indiqué que la première d'entre elles avait eu lieu entre juin et juillet 1999, se référant à la publication, à la même époque, du deuxième livre de Christine Deviers-Joncour. La seconde visite serait postérieure. A son arrivée, a raconté M. Stierlen, M. Sirven aurait été à chaque fois accueilli par un commandant de police du service de protection des hautes personnalités (SPHP), dépendant du ministère de l'intérieur. Lors de ses déplacements, le fugitif aurait circulé à bord d'une voiture de service du SPHP. M. Stierlen a affirmé avoir été le témoin direct de conversations téléphoniques entre Alfred Sirven et Didier Sicot, qui pourraient attester une relation suivie entre les deux hommes.

Le contexte et les conditions de cette déposition, précédée au cours

des derniers jours de rumeurs et d'informations publiées dans *Libération* et *L'Express*, méritent d'être précisés. Pourtant en charge de l'enquête sur le vol des scellés, la juge d'instruction Marie-Paule Moracchini n'a pas été associée à l'audition de M. Stierlen, qui semble par ailleurs s'être déroulée en présence de son avocat, M^e Bruno Ilouz. Incarcéré depuis plus de quatre mois, M. Stierlen a indiqué que son témoignage était destiné à distinguer son cas de ceux de M. Sicot et des fonctionnaires de police soupçonnés, en démontrant qu'il était totalement étranger à cette partie de l'affaire. Le témoignage de M. Stierlen repose, pour l'essentiel, sur les confidences que lui auraient faites Didier Sicot.

« LA CABALE D'UNE ÉQUIPE »

Cette circonstance expliquerait le manque de précision des propos qu'il a tenus devant les magistrats et qui devrait en rendre la vérification hasardeuse. S'il a indiqué que M. Sirven entrait en France par avion, il n'a pas précisé par quel type de vols ni à quel endroit il at-

terrissait. Il n'a pas non plus été en mesure de décrire le contenu du carton de scellés volés, qu'il dit pourtant avoir aperçu.

La mise en cause conjointe de MM. Tarallo et Sirven dans le cambriolage de la brigade financière, alors que les deux hommes sont toujours apparus ouvertement rivaux et sans que leurs intérêts respectifs dans une telle opération apparaissent explicables, laissent perplexes les enquêteurs, au lendemain des déclarations de M. Stierlen. Aucun des policiers désignés par lui n'est, par ailleurs, l'objet d'une procédure judiciaire ou administrative, même s'ils ont déjà été dénoncés pour avoir travaillé clandestinement au service de Body Sécurité. Le commandant de l'IGS désigné aurait indiqué à sa hiérarchie être victime de « la cabale d'une équipe », admettant avoir été en relation avec Didier Sicot, mais pour l'utiliser comme informateur sur le milieu de la sécurité privée.

Pascal Ceaux
et Hervé Gattegno

Alfred Sirven, homme-clé de l'affaire Elf

Ancien directeur chargé des « affaires générales » d'Elf Aquitaine, principal conseiller de l'ancien PDG du groupe, Loïk Le Floch-Prigent, entre 1989 et 1993, Alfred Sirven est considéré, depuis deux ans et demi, comme l'homme-clé de l'affaire Elf. Soupçonné d'avoir été l'opérateur de détournements estimés à près de 3 milliards de francs, il disposait d'un titre de résident en Suisse et vivait à Genève lorsqu'un mandat d'arrêt international avait été lancé à son encontre, le 13 juin 1997. Jusqu'à la fin de 1998, il fut régulièrement aperçu en Suisse et certains témoins assuraient qu'il se rendait encore en France. En fait, une série de confusions et de retards procéduraux avaient empêché la diffusion du mandat d'arrêt dans la zone Interpol : la mise en évidence de ces dysfonctionnements, dans *Le Monde* du 5 janvier 1999, avait entraîné la généralisation effective des recherches. Suivant une piste lancée par *Paris-Match*, les enquêteurs ont retrouvé aux Philippines une trace du fugitif remontant à la fin de 1998. Les recherches sur place sont restées vaines.

Le mobile du cambriolage de la brigade financière reste mystérieux

L'ÉPISODE a laissé comme une blessure ouverte au sein de la brigade financière. Unité d'élite de la police judiciaire parisienne, le service spécialisé dans les enquêtes les plus sensibles, à la confluence des affaires et de la politique, avait douloureusement vécu, au printemps 1997, le vol, dans ses propres locaux, d'un carton de documents saisis par les enquêteurs de l'affaire Elf. D'autant qu'à cette humiliation s'était ajoutée la suspicion : confiée à la juge d'instruction Marie-Paule Moracchini, l'enquête sur le mystérieux cambriolage avait entraîné la convocation et l'interrogatoire, sous le régime de la garde à vue, de plusieurs membres de la brigade financière. Des perquisitions avaient même été conduites au domicile de plusieurs d'entre eux, sans toutefois permettre la découverte d'un seul indice (*Le Monde* des 23, 24 et 26 avril 1997).

Le malaise s'est pourtant nourri d'une certitude : il ne fait aucun doute que les voleurs ont bénéficié d'au moins une complicité interne pour pouvoir localiser et dérober les documents à l'intérieur même de l'immeuble de la sous-direction des affaires économiques et financières, rue du Château-des-Rentiers (13^e arrondissement). Plus encore que l'exécution du vol, dans un bureau fermé à clé qui fut pourtant ouvert sans effraction, la précision des informations détenues par les cambrioleurs accréditait ce sentiment : saisis le vendredi 18 avril 1997 par une équipe de la brigade financière au cours d'une perquisition à Saint-Tropez (Var), les fameux documents avaient disparu corps et bien entre le samedi soir 19 avril et le lundi matin suivant, alors qu'aucune

information n'avait filtré dans la presse sur les dernières découvertes policières.

Le mobile du cambriolage, lui, est resté une énigme. A Saint-Tropez, les enquêteurs s'étaient rendus chez un architecte-décorateur, Henri Garelli, où ils avaient découvert la trace de paiements effectués par l'un des anciens dirigeants du groupe Elf, André Tarallo, à partir d'un compte bancaire suisse dénommé « Colette » – prénom de son épouse. Mais les éléments essentiels découverts sur place avaient été transmis à la juge Eva Joly par télécopie dès le vendredi, au cours de la perquisition. De sorte que, si les voleurs du carton espéraient préserver M. Tarallo, leur action ne pouvait être d'aucune efficacité. Ce constat avait conduit à écarter d'emblée l'hypothèse d'une action commanditée par M. Tarallo, au point que ce dernier, plusieurs fois mis en examen dans le dossier Elf, n'a jamais été interrogé dans le cadre de l'enquête sur le vol des scellés. Aucun autre scénario n'apparaissant s'imposer, la possibilité d'un règlement de comptes entre policiers, voire celle d'une simple provocation destinée à discréditer les enquêteurs de l'affaire Elf ont été envisagées, sans convaincre davantage.

NEUF SCELLÉS SUR DIX

L'explication du cambriolage se trouvait peut-être dans le contenu du carton subtilisé, que les policiers du groupe chargé de l'affaire Elf avaient constitué sous la forme de dix scellés. Le samedi 19 avril 1997, lendemain de la perquisition de Saint-Tropez, l'un des policiers – rentrés à Paris dans la nuit – s'était rendu au siège de la brigade

financière afin d'établir un rapport de « constatations » contenant un inventaire sommaire des pièces saisies. Il avait, à cette occasion, extrait le scellé 10 sans le replacer dans le carton, de sorte que les cambrioleurs oublièrent de l'ajouter à leur butin. Selon le descriptif policier, les neuf autres scellés contenaient, pour l'essentiel, des documents relatifs aux travaux effectués par le décorateur troyen dans les différentes résidences de M. Tarallo (en Corse, à Paris et à Genève) : des factures, des extraits de son « compte client », des courriers, des devis et des chèques – parmi lesquels trois chèques tirés sur le compte « Colette », ouvert à l'Union bancaire privée (UBP) de Genève, qui attestaient l'utilisation, même épisodique, de ce compte au profit personnel de M. Tarallo. Outre ces pièces, les policiers avaient emporté le listing informatique du répertoire téléphonique de M. Garelli, ainsi que ses agendas personnels pour les années 1993, 1994 et 1995. Ces éléments-là n'ont pu être reconstitués.

Après la rédaction de cet inventaire, les enquêteurs chargés de l'affaire Elf n'avaient quitté leur bureau qu'en fin d'après-midi. Le lundi 21 avril, vers 10 heures, l'un d'eux avait constaté la disparition du carton, qui avait alors été signalée à la hiérarchie policière, puis à la justice. Les enquêteurs avaient alors constaté que plusieurs de leurs ordinateurs avaient également été « visités ». Deux ans et demi après, l'identité comme l'objectif des intrus du Château-des-Rentiers restent mystérieux.

P. Ce. et H. G.

L'assassinat d'une femme policier aux assises de Paris

L'AFFAIRE est de celles qui, pour les policiers enquêteurs, tenaient à cœur. Il y a plus de neuf ans, dans la nuit du 19 au 20 février 1991, vers 1 h 20, un véhicule de police chargé du contrôle des vitesses aux abords du périphérique, porte de Clignancourt à Paris, se trouvait être la cible de deux coups de feu tirés d'une voiture ayant ralenti à son approche. Atteinte aux vertèbres cervicales, Catherine Choukroun, gardien de la paix de trente ans et mère d'un enfant de cinq mois, décédait immédiatement. Emile Hubbel, son collègue, était blessé à l'épaule droite.

Provoquant une grande émotion – il s'agissait là du premier meurtre d'une femme policier en service –, l'affaire ne devait cependant déboucher que sur une maigre récolte d'indices. Le tir : une cartouche de chasse chargée de chevrotines. Le véhicule des agresseurs : une Renault 5, à moins que ce ne fût une Austin Metro, ou bien une Peugeot 205. Un chauffeur de taxi disait avoir entendu les deux détonations,

puis avoir été doublé par un véhicule roulant à très vive allure, tous feux éteints, occupé par trois hommes et une jeune femme blonde. Le passager avant riait. Le témoin déclarait pouvoir le reconnaître. Hélas ! il décédait en septembre 1992.

Alors, six années plongèrent l'affaire au rang des dossiers mystérieux non élucidés. Puis, un renseignement anonyme, un « tuyau », allait précipiter l'instruction. Selon ce renseignement, obtenu en janvier 1997, le meurtre était le fait de deux hommes employés comme « videurs » dans un immeuble de prostitution de la rue Saint-Denis, à Paris. Circulant à bord d'une Austin Metro volée, les deux hommes se seraient rendus sur les boulevards des Maréchaux pour y acheter des stupéfiants destinés à la consommation des prostituées. Ils auraient tiré sans raison sur les gardiens de la paix. A l'arrière du véhicule se serait trouvée une certaine « Johanna », en activité dans le même immeuble que les deux individus en cause.

Renvoyés à partir de mercredi 6 septembre devant la cour d'assises de Paris pour assassinat, tentative ou complicité, deux hommes et une femme répondraient ainsi, selon la justice, aux

critères du renseignement de 1997.

Ancienne prostituée toxicomane, aujourd'hui âgée de trente-cinq ans, Nathalie Delhomme, alias « Johanna », a reconnu lors de sa garde à vue qu'elle se trouvait sur la banquette arrière du véhicule le soir des faits. Mais ses dépositions n'ont cessé de varier. Désigné par cette jeune femme comme étant le tireur potentiel, Aziz Oulamara, ancien « videur » de trente-neuf ans, cinq fois condamné pour des délits (vols, proxénétisme), a, lui aussi, un temps reconnu sa participation à l'équipée. Mais il est finalement revenu sur ses déclarations. Enfin, impliqué par Aziz Oulamara, Marc Petaux, quarante et un ans, neuf fois condamné, n'a jamais cessé de clamer son innocence, précisant que « [ses] conneries s'étaient toujours arrêtées à la correctionnelle ».

« FAIRE UN TEST ADN »

Crinière rousse, voix fluette, Nathalie Delhomme est aujourd'hui « incapable de dire » le pourquoi de ses premières déclarations. Elle n'aurait pensé qu'à l'avenir de son enfant, qui, selon elle, aurait été voué à la DDASS sans ses accusations « souhaitées par les policiers ». Texte en main, Aziz Oulamara se présente comme un

grand-frère modèle dans sa famille, après que son père eut tué sa mère en 1983. A toute phrase, il se dit prêt « à faire un test ADN » pour prouver son innocence (« Mais pour le comparer à quoi ? », demande la présidente, Martine Varin). Il dit être la victime d'une « rumeur de mère maquerele », en l'occurrence « madame Simone », « la PDG de la rue Saint-Denis », propriétaire de nombreux studios loués aux prostituées, à l'origine du « tuyau » policier, semble-t-il, et qui, pour ses révélations, bénéficierait de précieuses protections.

Quant à Marc Petaux, caractère trempé, il réaffirme « ne rien avoir à voir avec cette abomination ». Cet ancien engagé au Tchad fait valoir qu'il n'a été impliqué par Aziz Oulamara qu'après avoir rapporté aux policiers des confidences de celui-ci selon lesquelles ce dernier était aussi l'auteur du meurtre, en 1987, d'un ancien souteneur de Nathalie Delhomme. « Propos de hâbleur », précise aujourd'hui Marc Petaux, auprès de qui, à l'audience, Aziz Oulamara s'est, en retour, confondu en excuses, pour l'avoir, dans la présente affaire, incriminé.

Jean-Michel Dumay

Le demandeur d'asile cubain renvoyé à La Havane a été libéré

SELON le ministère des affaires étrangères, Roberto Viza Egues, demandeur d'asile cubain reconduit le 31 août à La Havane (*Le Monde* du 6 septembre), a été libéré par les autorités cubaines, mardi 5 septembre. Depuis son arrivée à Cuba, le jeune homme de vingt-cinq ans était interrogé au siège de la sécurité de l'Etat, poursuivi pour « sortie illégale du pays ». Le Quai d'Orsay assure que toutes les charges retenues contre lui ont été abandonnées. L'association européenne Cuba libre, qui a soutenu en France M. Viza Egues, estime que « cette libération n'est pas une garantie. Nous avons déjà vu des cas de personnes libérées, puis, quelques mois plus tard, exilées ou renvoyées en prison ». L'association, qui attend toujours des lettres de dissidents cubains attestant l'engagement de Roberto Viza Egues, a pris connaissance du soutien d'une représentante du Congrès américain, Ileana Ros-Lethinen. Dès le 25 août, elle avait adressé une lettre à l'ambassade de France aux Etats-Unis et à l'ambassade américaine à Paris pour demander à la France de ne pas renvoyer le jeune Cubain.

DÉPÊCHE

■ MNEF : les deux administrateurs provisoires de la MNEF, retenus depuis lundi 4 septembre au siège de la mutuelle étudiante à Paris, ont été libérés mercredi soir. Les représentants des salariés de la MNEF ont obtenu du ministère de la solidarité la désignation d'un médiateur, chargé de rouvrir les négociations au sujet de l'avenir du régime étudiant et de la pérennité des emplois des salariés.

NOUVEAU !

3^{ème} CYCLE LÉONARD DE VINCI

@NTREPRENDRE SUR LE NET

Pour accompagner

vos projets de création

d'une activité e-business

dans l'entreprise que vous créez,

avec une start-up que vous rejoignez,

au sein de grandes entreprises innovantes.

- Recrutement : Bac +4/5 de profils variés.
- Formation de novembre 2000 à septembre 2001 dont 5 mois de mission en entreprise.

laurence.guichard@devincil.fr

Brochure et dossier : 01 41 16 73 12

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

La personnalité de Louise-Yvonne Casetta au centre du procès du financement du RPR

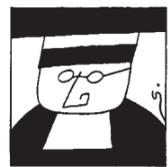
Vingt-six autres prévenus comparaissent, depuis mercredi, à Nanterre

Un procès mettant en cause le financement du RPR s'est ouvert, mercredi 6 septembre, devant la 14^e chambre du tribunal correctionnel de Nan-

terre (Hauts-de-Seine). Au premier plan, parmi les vingt-sept prévenus de cette audience, qui doit durer jusqu'au 22 septembre, figure Louise-

Yvonne Casetta, qui passe pour la banquière du parti gaulliste. Sa personnalité a été éclairée au cours de la première journée des débats.

ELLE est arrivée en fanfare, bronzée et souriante, au milieu des photographes qu'elle a toujours fuis, et s'est assise d'assez belle humeur dans son tailleur bleu nuit. Les vingt-six autres prévenus, tous



PROCÈS

d'un krach boursier. Louise-Yvonne Casetta, elle, rayonne. Elle explique dans les couloirs qu'elle n'a rien à faire là et qu'elle découvre même avec stupeur ces sordides histoires de fausses factures. Elle qui passe pour la banquière occulte du RPR s'avoue « sereine » quant à l'issue de ce premier procès des pots-de-vin du parti gaulliste qui s'ouvrira, mercredi 6 septembre, devant la 14^e chambre du tribunal correctionnel de Nanterre. Il est vrai que Louise-Yvonne Casetta n'avait pas grand-chose à craindre de ce premier jour d'audience, qui consistait en somme à faire connaissance. Elle a résumé comme les autres sa vie professionnelle d'une voix claire : elle est née il y a cinquante-huit ans en Bretagne, a suivi après le BEPC et l'école Pigier de secrétariat, des cours « d'achat et d'approvisionnement » pour travailler dans l'alimentaire puis le courtage des oléagineux. Elle a pris ensuite en franchise l'un des magasins L'Herbier de Provence, mais elle n'a jamais été « ni parfumeuse ni fleu-

riste » comme cela avait pu se dire.

Elle entre au RPR en 1984, comme assistante du trésorier adjoint, fille en 1987-1988 à l'agence du développement de l'Oise, avant de retourner au RPR, grâce à un cabinet de recrutement, ayant « fait le tour de la situation ». Mise en examen pour « trafic d'influence » et « recel d'abus de bien sociaux », elle a été recasée en 1997 à la direction des achats des services généraux de Havas-Voyages, à 35 000 F par mois. Au RPR, Louise-Yvonne Casetta convient assez vaguement s'être occupé « des services administratifs, de l'intendance ». Et c'est justement l'intendance qui préoccupe Jean-Michel Hayat, le président du tribunal.

L'affaire début à l'été 1995 lorsque le procureur de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain, attire l'attention de son collègue de Nanterre sur trois étranges sociétés qui gravitent autour d'un sieur Donzet. Jean-François Donzet, soixante et un ans, est un grand gaillard fatigué qui porte avec autorité une queue de cheval. Il s'est fait un nom dans le financement (légal) des collectivités territoriales, avant de s'aviser un beau jour qu'il y avait des tas de gens qui avait discrètement besoin de liquide. Des chefs d'entreprise, pour payer des politiques et obtenir des marchés. Et des politiques, pour payer leurs campagnes.

Le premier à lui en avoir parlé est Robert Bourachot, le patron de l'entreprise Maillard et Duclos, lourdement condamné à Bourg-en-Bresse en 1998. « Je n'ai pas dit

oui, parce que je ne savais pas le faire », a expliqué Jean-François Donzet. J'ai demandé à Hubert Baudet. La sagesse aurait voulu que je les présente et que je me retire ». « Qui ? », sursaute le président Hayat, l'oreille dressée. « La sagesse, monsieur le président. »

Les deux hommes ont collecté 42 millions entre 1986 et 1992. « C'était un truc extrêmement simple et facile à l'époque, soupire Jean-François Donzet. Je n'ai rien inventé, vous savez »

Hubert Baudet, cinquante-huit ans et familier du système bancaire, prévenu lui aussi, sait, effectivement, et les deux hommes ont collecté 42 millions entre 1986 et 1992. « C'était un truc extrêmement simple et facile à l'époque, soupire Jean-François Donzet. Je n'ai rien inventé, vous savez. » Il a créé deux sociétés-taxis, Mythra en 1988, puis Gaïa en 1992, qui facturaient, comme sa propre société, FJM, des prestations fictives aux entreprises complaisantes. L'argent était viré

dans deux sociétés off-shore, Millfield (enregistrée à Londres mais domiciliée au Luxembourg), ou Andstir (domiciliée à Dublin mais avec un compte au Luxembourg). Hubert Baudet allait ensuite tranquillement au Luxembourg retirer l'argent en liquide et Jean-François Donzet le restituait aux entreprises. Moins 20 %, pour les frais, mais en acquittant scrupuleusement la TVA.

Les deux hommes, avec un légitime souci de discrétion, ont placé un homme de paille à la tête de Mythra et Gaïa, Jean-Jacques Sera Martin, un petit homme falot qui s'occupait surtout de toucher sa commission. Le système s'est légèrement sophistiqué par la suite en faisant virer l'argent luxembourgeois à Paris, où un citoyen suisse domicilié à New-York tirait lui-même le liquide : ces voyages au Luxembourg sont toujours un peu fatigués. Beaucoup d'entreprises du BTP ont requis les bons offices des trois hommes. Mais c'est la société Mazzotti qui tient la corde, avec plus de 8 millions de fausses factures. Son ancien patron, Jean-Claude Pittau, est justement le principal accusateur de M^{me} Casetta, à qui il assure avoir versé 700 à 800 000 francs pour le RPR, ce que la dame a toujours nié vigoureusement. Le tribunal s'est offert le plaisir de les asséoir l'un à côté de l'autre pendant les trois semaines du procès. Sans doute pour qu'ils ne soient pas tentés de s'échanger des billets pendant l'audience.

Franck Johannès

La cour d'appel de Paris doit statuer sur l'instruction visant le colonel Kadhafi

Un enjeu plus diplomatique que judiciaire

D'ORDINAIRE vouée aux débats de procédure, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris devait examiner, vendredi 8 septembre, un dossier dont l'enjeu apparaît hautement diplomatique : le devenir de la plainte déposée le 16 juin 1999 contre le colonel Mouammar Kadhafi pour « complicité d'homicides volontaires » par l'association SOS Attentats et la sœur de l'une des 170 victimes de l'attentat commis en 1989 contre le DC 10 d'UTA. Si le parquet et le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière s'opposent depuis un an sur les suites à donner à cette action, et notamment sur la question de l'immunité dévolue au leader libyen, le problème juridique s'est entre-temps enrichi d'une donnée politique, M. Kadhafi passant aujourd'hui pour l'un des interlocuteurs essentiels dans les négociations pour la libération des otages détenus à Jolo par les rebelles philippins - parmi lesquels figurent encore trois Français.

REMERCIEMENTS PUBLICS

Officiellement, aucune consigne n'a été donnée aux services du procureur de Paris par la chancellerie, conformément à la doctrine imposée par Elisabeth Guigou. Les conclusions présentées par le ministère public pour contester l'opportunité de poursuites contre le colonel Kadhafi rejoignent néanmoins les positions affichées par le Quai d'Orsay pour invoquer l'« immunité pénale » du maître de Tripoli, auquel les autorités françaises ont adressé des remerciements publics après la libération des premiers otages de Jolo. Dépêché à Tripoli pour représenter le président de la République et le premier ministre, le ministre délégué à la coopération, Charles Josselin, avait ainsi rendu hommage, le 29 août, au leader libyen et évoqué « les efforts qui restent à déployer » (Le Monde du 31 août). Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a lui-même assuré, dans Le Figaro du 30 août, que « la normalisation avec la Libye » déjà engagée pouvait « se poursuivre d'autant plus » en raison du contexte philippin.

Or c'est peu dire que l'initiative de SOS-Attentats perturbe la conciliation franco-libyenne. L'enquête du juge Bruguière sur l'attentat contre le DC 10 avait conduit à la condamnation par contumace, le 10 mars 1999, de cinq ressortissants libyens, dont le beau-frère du colonel Kadhafi, Abdallah Senoussi, présenté comme le chef des services secrets de Tripoli. Depuis cette condamnation, la Libye a certes versé les « indemnités » fixées par la justice française, mais s'est abstenue de faire exécuter la décision de la cour d'assises à l'égard des cinq condamnés. Cette inaction n'a pourtant pas empêché le rapprochement ostensible de Paris et Tri-

pli, dont l'arrière-plan est autant économique que diplomatique. Mais elle a provoqué la colère des victimes et fait naître l'idée d'une action judiciaire dirigée contre le colonel Kadhafi en personne.

« RETARDS OPPORTUNS »

Depuis lors, le défenseur de SOS-Attentats, M^e Francis Szpiner, soupçonne des « retards opportuns » dans l'audience de ce dossier. Contre l'avis du parquet, le juge Bruguière avait accepté d'instruire la plainte le 6 octobre 1999. Le procureur avait fait appel de cette décision dès le 19 octobre, mais il aura fallu attendre onze mois avant que la chambre d'accusation examine les arguments en présence.

Dans son réquisitoire, daté du 6 juin, l'avocat général, Annie Grenier invoque, « le droit coutumier international » pour attribuer à l'immunité d'un chef d'Etat en exercice une valeur supérieure à la loi française. Répondant à cet argument dans un mémoire adressé à la chambre d'accusation, l'avocat de SOS-Attentats affirme que la « coutume » ne peut influencer que sur le droit international public, régissant les relations entre Etats, et non sur le droit privé, applicable dans le cas d'une plainte visant un dirigeant politique à titre personnel. « Le parquet, écrit M^e Szpiner, serait bien en peine de citer un seul exemple où la qualité de chef d'Etat a été un obstacle à l'instruction et à la poursuite d'un crime », rappelant que le statut du tribunal de Nuremberg, adopté en 1945, contrevenait déjà à cette « prétendue coutume », en édictant : « La situation actuelle des accusés, soit comme chef d'Etat, soit comme haut fonctionnaire, ne sera pas considérée comme une excuse absolutive. »

Rejetant également l'argumentaire du parquet sur l'immunité du colonel Kadhafi, M^e Szpiner estime les « considérations politiques » sur les fonctions effectivement exercées dans son pays par le leader libyen « sans intérêt » dès lors que la Constitution libyenne ne lui attribue pas explicitement la qualité de président. D'évidence rédigé avec les services du ministère des affaires étrangères, le réquisitoire se réfère à « l'examen de la pratique du pouvoir depuis les débuts de la Libye révolutionnaire », ainsi qu'à « la pratique suivie par la communauté internationale », mentionnant, par exemple, le fait que les lettres de créance des ambassadeurs étrangers à Tripoli sont adressées au « colonel Kadhafi, guide de la révolution ». Evitant prudemment ce débat, c'est d'ailleurs à ce seul titre de « guide » qu'avait fait référence M. Josselin, lors de sa visite officielle du 29 août, pour désigner le colonel Kadhafi.

Hervé Gattegno

A Montrouge, les terminales pensent d'emblée au bac, et à l'après

POUR bon nombre d'entre eux, cette rentrée au lycée sera sans doute la dernière. Mercredi 6 septembre, à la cité scolaire Maurice-Genevoix de Montrouge, les quelque 260 élèves de terminale retrouvent leurs salles de cours. « Le matin, on est contents de se retrouver. Ensuite, on est parfois déçus de ne pas être dans la même classe qu'un copain. Après, c'est la découverte des emplois du temps et de la dure réalité : il va falloir travailler », résume Vincent, qui vise le baccalauréat



UNE RENTRÉE SANS ALLÈGRE

technologique. Comme beaucoup de ses camarades, il a participé aux derniers mouvements lycéens de 1998 et 1999 et a connu la grève anti-Allègre des enseignants, qui lui a fait perdre « presque un mois et demi ». « Ils manifestaient contre un bac trop facile, à l'américaine. Enfin, c'est ce que j'ai compris de leurs revendications », se souvient-t-il.

Le « stress » du bac, Nadia, Halia, Mariam et Mây ont le sentiment de le vivre depuis la seconde. Elèves en terminale scientifique, elles en ont « marre » d'éprouver « beaucoup de pression » depuis trois ans. Elles gardent néanmoins un « super-souvenir » du voyage avec leurs enseignants de première au Futuroscope de Poitiers. « Ça nous a détendues », se rappellent-elles. Mais, ce matin, leur professeur principale les a

prévenues : « Le rythme risque de vous surprendre. En terminale, on n'a pas le temps de revenir sur une partie du programme, il faut avoir terminé début juin. Alors, mettez-vous tout de suite au travail, car l'année passe très vite. »

Si vite qu'il faut non seulement penser au bac mais aussi à l'après. « Réfléchissez dès maintenant à votre orientation. Allez voir la conseillère », recommandent les enseignants. Nadia, Mây et ses copines ne savent pas encore ce qu'elles veulent faire plus tard. « Les profs n'ont pas le temps de nous parler des métiers », regrettent-elles. Pourtant, « dans l'ensemble », leurs profs, elles les aiment bien. « A part deux ou trois exceptions, ils sont cool. » Dans le langage lycéen, un prof « cool », c'est un enseignant « qui parle à ses élèves, qui n'est pas là que pour faire classe », résume Vincent.

SURTOUT « PEUR » DE LA PHILO

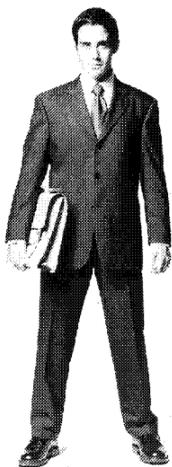
Elèves en terminale littéraire, option théâtre, Raphaël, Jonathan, Laura, Izumi et Shiriana portent eux aussi un regard positif sur leurs profs qui « les écoutent toujours ». Loin du stress évoqué par leurs camarades de la filière scientifique, ils parlent avant tout de leur « passion » : « l'option théâtre, c'est notre vie », résume Laura. Quant au bac, ils ont surtout « peur » de la philo. Cette discipline encore inconnue va envahir leur année scolaire. Ils viennent de découvrir qu'ils en auront huit heures par semaine, qu'ils devront étudier

45 thèmes pour un coefficient 7 au bac. Tous les quatre ont une idée souvent précise de leur avenir : « Je veux être actrice ou artiste », lance Laura. « Plutôt critique de cinéma », espère Izumi. « Musicien ou régisseur », préfère Jonathan. Si Shiriana « adore » le théâtre, elle a néanmoins choisi cette année de le prendre en option légère pour se remettre aux mathématiques. Car, tout bien réfléchi, elle aimerait travailler dans « le commerce international », alors que Raphaël a un faible pour les langues et se verrait bien traducteur.

Parce qu'ils sont primordiaux pour la renommée d'un établissement, la proviseur attache une grande attention aux résultats du bac. « Cette année, nous sommes passés en dessous des 80 % pour la première fois depuis dix ans. Mais un quart de nos reçus, ceux qui ont le plus travaillé, ont obtenu une mention », précise-t-elle devant les terminales. « Alors, tout n'est qu'une question de volonté », conclut-elle. Son adjointe adresse un message particulier aux terminales technologiques pour les « mettre en garde sur les petits boulots », difficiles à concilier avec les études. « On constate tous les ans que beaucoup d'entre vous ont un job. Attention, n'en abusez pas. Si vous êtes en difficulté financière, vous pouvez avoir des aides. Mais vous pouvez aussi cette année moins sortir le soir, moins vous acheter de fringues. Vous savez, quand on a le bac, on est très content. »

Sandrine Blanchard

Tous les clients se ressemblent-ils?



Une plate-forme logicielle permet de fournir une approche personnalisée à chaque client. En exploitant des scénarios de e-business, ATG Dynamo accroît la fidélité des clients et leur valeur à terme. Cette méthode s'est révélée bénéfique pour AGF, Alafolie.com et Benetton. Jusqu'à quel point souhaitez-vous vous distinguer?



atg

Le départ de l'opposition fragilise la commission sur la décentralisation

Estimant que le gouvernement remet en cause l'autonomie financière des collectivités territoriales, les neuf élus RPR-UDF-DL ont quitté l'instance qui préparait « l'acte II » de la décentralisation. Pierre Mauroy regrette cette « logique politique »

RESTER ou partir ? Jusqu'au dernier moment, mercredi 6 septembre, ils ont tergiversé. Puis les neuf élus de droite membres de la commission installée par Lionel Jospin afin de lancer « l'acte II de la décentralisation » ont fini par trouver un compromis : ils « suspendent » leur participation aux travaux. « Jusqu'à ce que le premier ministre ait précisé, devant le Parlement, sa conception des relations entre l'Etat et les collectivités locales », ont-ils précisé.

La plupart ont attendu la fin de l'audition du ministre des finances, Laurent Fabius, sur la suppression de la vignette (qui rapportait 13 milliards de francs aux départements) pour annoncer la décision. Par pure politesse, même si quelques-uns espéraient peut-être des gages de M. Fabius. Le ministre n'a pas cédé d'un pouce. « Il nous a fait un exposé à la Science-Po », moquait Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de l'Association des régions de France, après sa sortie de la réunion.

Pas un des contestataires ne prend le risque de défendre la vignette automobile. Trop impopulaire. C'est son remplacement par

une dotation d'Etat qui a provoqué cette rupture. Pour eux il s'agit d'un nouvel acte de « recentralisation ». Remplacer un impôt local par une dotation revient à priver les collectivités locales de leur autonomie financière, expliquent les élus concernés. S'il n'y avait que la vignette, la commission Mauroy aurait sans doute poursuivi son chemin cahin-caha. Mais cette mesure vient s'inscrire à la suite d'autres qui ont été mal vécues.

Ainsi la suppression de la part ré-

gionale de la taxe d'habitation, annoncée, le 16 mars, au journal de 20 heures par le ministre des finances, a déjà privé les régions de la possibilité de faire évoluer leurs ressources. Cette décision s'ajoutait à la réforme de la taxe professionnelle, qui rognait également l'autonomie des assemblées locales.

Et puis, pour ces élus, il y a la méthode : « le mépris ». « Les porteurs de pancartes, routiers ou pêcheurs, sont mieux traités, sans par-

ler des nationalistes ou indépendantistes corses », s'insurge Adrien Zeller, président (UDF) de l'Institut de la décentralisation. « Le mépris » envers la commission, qui n'a jamais été consultée, ni sur les mesures fiscales ni sur la Corse. « La commission a été tenue à l'écart de la réflexion conduite par le gouvernement sur l'évolution institutionnelle de l'île » rappellent les représentants de la droite dans leur communiqué. « Le mépris » enfin envers Pierre Mauroy lui-même, que la droite fait mine de plaindre : « Le gouvernement ridiculise un président estimable en le plaçant dans une situation impossible », souligne Nicolas Dupont-Aignan, maire (RPR) de Yerres.

La vignette n'est donc qu'un prétexte. Les menaces fusaient régulièrement depuis quelques mois. Les élus de droite ont attendu que la commission soit arrivée presque au bout de ses travaux pour partir : l'examen du rapport final doit commencer dès la mi-septembre, le rapport, contenant environ 140 propositions, doit être terminé et remis au premier ministre au début du mois d'octobre. Ils ont toutefois veillé à opérer en douceur.

Pas de mélodrame, pas de grandes déclarations, mais une suspension qui laisse la porte ouverte : « Nous ne voulons pas passer pour des gens qui refusent le débat », décrit Nicolas Dupont-Aignan. A gauche, les réactions à cette démission provisoire ont été peu nombreuses, l'attitude de M. Fabius dans ce dossier n'ayant été guère appréciée.

Sa composition avait été soigneusement étudiée afin de respecter l'équilibre entre majorité plurielle et opposition

Car, jusqu'ici, les membres de la commission, droite et gauche confondue, ne manquaient jamais l'occasion de se féliciter du consensus sur plusieurs axes de réforme, dont la fiscalité locale. M. Mauroy s'est personnellement engagé, à plusieurs reprises, en faveur de l'autonomie fiscale des collectivités. Le président se retrouve, une nouvelle fois, dans une situation inconfortable, après avoir surmonté l'obstacle corse. (Le Monde du 1^{er} septembre) : « Cette fois-là, j'avais réussi à les calmer » commente-t-il, désabusé. La vignette aura eu raison du pluralisme de la commission. Le débat sur la Corse

aura lieu entre membres de la gauche plurielle, même si le président espère tout haut le retour des neuf dans la commission, sans sembler trop y croire.

Amputée de la droite, la commission perd de fait de sa légitimité. M. Jospin l'avait installée en novembre 1999 afin de relancer la décentralisation. Dans sa lettre de mission, le premier ministre indiquait que « de nouvelles étapes peuvent être franchies afin que la décentralisation soit plus légitime, plus efficace, plus solidaire ». Sa composition avait été soigneusement étudiée afin de respecter l'équilibre entre majorité plurielle (douze membres) et opposition (neuf représentants). Les grandes associations d'élus, la plupart animées par la droite (régions, départements, maires...) étaient aussi représentées.

Depuis, tout au long des débats, M. Mauroy, initiateur des lois de décentralisation de 1982-83 avec Gaston Defferre, et qu'alors la droite avait vivement combattues, a cherché à réunir le plus large consensus. Le départ, même provisoire, des élus de droite, fragilise les travaux de la commission et menace de réduire la portée des réformes qui devaient être rendues publiques début octobre. Même si M. Mauroy veut croire encore à la poursuite des travaux, il a aussi « pris acte que la compétition pour les prochaines élections est ouverte ». « Chacun cherche le meilleur positionnement » a-t-il résumé, stoïque.

Ga. D.

Pierre Mauroy, président de la commission de décentralisation

« La droite a obéi à une logique politique »

« Lionel Jospin voulait, sur la décentralisation, une commission pluraliste. Le retrait, même provisoire, de la droite ne la prive-t-elle pas de toute légitimité ?

— Je ne pense pas. La droite a d'ailleurs souligné mon impartialité. Nous avons travaillé ensemble pendant un an. Les propositions élaborées figureront dans le rapport final de la commission et seront aussi légitimes que si l'opposition était restée jusqu'au bout. La droite a obéi à une logique politique. Ils veulent apparaître comme les plus décentralisateurs. Ce sera aux Français de juger, le moment venu, qui a le plus fait pour la décentralisation.

— La droite reproche au premier ministre d'être favorable à la décentralisation dans le discours et « recentralisateur » dans les faits. Que répondez-vous ?

— La France, lorsque la décentralisation n'est pas cultivée, a tendance à se recentraliser d'elle-même, par une sorte de mouvement naturel. En installant la commission, le premier ministre avait le souci d'ouvrir une nouvelle étape. Lors de l'offensive sur la taxe d'habitation, je suis intervenu personnellement auprès de lui pour limiter la portée des décisions. Quant à la vignette, on ne va quand même ramer les élus de France et de Navarre pour la défendre ! Cette colère sur la vignette, c'est un coup de la droite. Laurent Fabius se disait prêt à recevoir des propositions. Il fallait accepter le dialogue. D'autant plus qu'il y a un consensus entre nous sur le fait que les collectivités doivent rester maîtresses dans le domaine des impôts locaux.

— N'approuvez-vous pas la droite lorsqu'elle conteste le manque de concertation du gouvernement, en particulier vis-à-vis de la commission ?

— J'ai été premier ministre, j'essaie de comprendre. Lorsque le gouvernement veut faire une annonce, il ne va pas consulter toutes les corporations et tous les élus avant.

— Le retrait de la droite ne satisfait-il pas les partisans, de droite comme de gauche, du canton, dont la suppression

avait été envisagée par la commission ?

— Je ne veux plus parler du canton ! Ce débat n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Une réforme sur ce plan est souhaitable, même si elle n'est pas pour demain. La commission était, en majorité, favorable à un changement du mode d'élection des conseillers généraux. Nous n'en avons pas rediscuté. Cela reste une question ouverte. C'est, de toute façon, un sujet tout à fait secondaire.



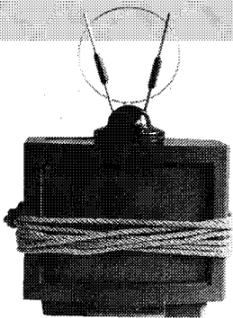
PIERRE MAUROY

— Le consensus que vous recherchez fait craindre une certaine tiédeur. Réformer l'organisation territoriale de la France est-il impossible ?

— Vous serez peut-être surpris des avancées significatives contenues dans nos travaux. Proposer que les structures intercommunales soient élues au suffrage universel n'est pas rien ! Il y aura beaucoup d'autres propositions novatrices. Nous avons travaillé afin de faire avancer la décentralisation, mais sans chambardement. C'est ce que souhaitent les Français (lire ci-dessus). Les mentalités évoluent, sur les structures intercommunales par exemple, mais les Français restent attachés aux échelons actuels, qu'ils se sont appropriés, en particulier les régions. Quant au département, nous y sommes favorables. Il est le territoire où l'Etat exerce ses compétences : pour opérer un glissement vers les régions, c'est l'Etat qui devrait se réformer. Le département aura vocation à évoluer si l'intercommunalité se généralise, mais cela ne sera pas avant plusieurs années. »

Propos recueillis par Gaëlle Dupont

À LA QUESTION POURQUOI LES SITES INTERNET DE LA PRESSE, DE L'ÉDITION, DE LA DISTRIBUTION ET DU CINÉMA SONT-ILS INTERDITS DE PUBLICITÉ À LA TÉLÉVISION ? IL SEMBLE QUE LA RÉPONSE SOIT PARCE QUE !



« Pourquoi ? Parce que !... »

Aujourd'hui, quatre acteurs majeurs de l'activité économique sont empêchés de participer à la formidable bataille qui s'engage sur le plan mondial : les sites Internet français de la presse, de l'édition, de la

distribution et du cinéma sont encore interdits de publicité à la télévision.

Pourquoi retarder une confrontation inévitable avec la concurrence internationale dans la course de la nouvelle économie, alors même qu'il faudrait multiplier nos efforts pour ne pas creuser davantage le fossé qui nous sépare chaque jour des compétiteurs étrangers ?

Comment peut-on nous faire croire que cette décision vise à protéger bon nombre de PME/PMI françaises, alors même que l'on auto-

rise et favorise les sites concurrents étrangers à communiquer sur les chaînes françaises ?

Derrière quelle exception culturelle française tente-t-on de se draper pour s'éloigner des directives européennes actuelles et se donner un statut spécifique ?

Plus simplement, et c'est peut-être là l'essentiel, peut-on priver le grand public de découvrir les sites Internet français de la presse, de l'édition, de la distribution et du cinéma, en pensant simplement que

les Français peuvent très bien s'en passer ?

Mais ce sont là des questions que sans doute on ne pose pas.

Aurions-nous la candeur de croire que quelqu'un finira par nous répondre ?



COMITÉ POURQUOI QUATRE SECTEURS DE L'ÉCONOMIE SONT INTERDITS DE TÉLÉVISION

223 000 ENTREPRISES FRANÇAISES QUI SE DEMANDENT POURQUOI ?

2. NE PAS OUBLIER SREBRENICA

Le cauchemar des survivants

DISPERSÉS en Bosnie-Herzégovine, interdits de retour à Srebrenica ancrée en République serbe, vivant dans le souvenir du carnage qui a suivi la chute de l'enclave en 1995, peinant à accomplir le travail de deuil en l'absence le plus souvent des corps de leurs parents, les survivants de Srebrenica affirment vivre un « cauchemar ».

Dans le local exigu qui sert de quartier général à l'Association des mères de Srebrenica et de Zepa, dans le quartier de Ciglane à Sarajevo, Munira Subasic pousse un long soupir. Depuis cinq ans, Munira a réuni plus de huit mille femmes pour lutter ensemble contre l'oubli. « Notre priorité est la recherche des disparus », murmure-t-elle. La Croix-Rouge a dénombré au moins 7 000 disparus après les tueries de Srebrenica. L'association a établi pour sa part une liste de « 10 701 disparus, dont 570 femmes et 1 042 enfants », une précision adressée à ceux qui affirment que les Serbes n'ont abattu que des hommes considérés comme des soldats de l'armée bosniaque. « Et dont, précise-t-elle encore, 3 500 s'étaient réfugiés dans la base des Nations unies de Potocari. »

Si la principale priorité est la recherche des disparus, une autre est la traque des coupables, ajoute Munira Subasic, des assassins des pères, maris et fils des femmes de Srebrenica. Cinq ans après la chute de l'enclave, les cadavres exhumés des charniers par les enquêteurs du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) sont méconnaissables, et seules des procédures de recherche par l'ADN peuvent permettre d'identifier les victimes. Des organisations humanitaires ont entrepris ce travail long et coûteux, et n'ont à ce jour découvert l'identité que de... soixante-dix cadavres. Cinq ans plus tard, les tueurs sont en revanche toujours reconnaissables et identifiables.

« Les criminels de guerre viennent de vivre cinq années paisibles », constate amèrement Munira. Elle évoque les exécutants et les dirigeants locaux, qui empêchent le retour des rescapés à Srebrenica et qui ne seront peut-être jamais poursuivis par le tribunal de La Haye. Radovan Karadzic et Ratko Mladic, les ex-chefs politique et militaire des séparatistes serbes bosniaques, courent toujours. Radislav Krstic, lui, est en train d'être jugé. « Son procès est une mince consolation », dit-elle. Munira affirme qu'elle croit en la justice internationale, puis qu'elle n'y croit plus, puis qu'elle ne croit plus en rien. « Krstic, c'est un type qui ne mérite pas de respirer le même air que nous, de manger du pain le matin, qui ne mérite pas de vivre. » Et l'association de Munira Subasic lutte aussi pour la reconnaissance des culpabilités étrangères dans la chute de l'enclave. « Cela me rend folle qu'on oublie le rôle de la communauté internationale », assène-t-elle, en colère.

« Morillon et Janvier devraient tenir compagnie à Krstic dans la box des accusés ! », pense Munira. Les généraux français étaient commandants de la Force de protection des Nations unies (Forpronu), respectivement en 1993, lorsque Srebrenica a été déclarée « zone de sécurité » de l'ONU, et en 1995, au moment de la victoire serbe. Comme d'autres responsables de l'ONU, le général Bernard Janvier était résolument opposé à l'emploi de la force militaire contre l'armée serbe. Quant à Philippe Morillon, célèbre pour son séjour à Srebrenica en 1993 où il fut retenu prisonnier par la population avant de prendre sa défense, « il nous avait promis la fin des souffrances », dit Munira.

« Morillon a hissé le drapeau de l'ONU à Srebrenica, il a créé une zone démilitarisée, il a pris les armes de nos combattants, il a promis devant 50 000 habitants rassemblés que la guerre était finie. C'est peut-être étrange, quand on connaît l'impuissance des casques bleus, mais nous avons cru sincèrement,



PAUL LOWEMAGNUM

Recherche des disparus, traque des coupables, les habitants de la ville martyre réfugiés en Bosnie-Herzégovine sont hantés par un sentiment d'injustice, et l'ONU est poursuivie par un remords lancinant

honnêtement, que les soldats de l'ONU nous défendraient en cas d'offensive serbe. De toute façon, nous n'avions pas d'autre choix, indique Munira. Nous avons rendu nos armes et baptisé l'artère principale de la ville Rue-Filip-Morillon.

Cette blessure-là ne guérit pas davantage que la blessure pourtant plus atroce de la perte des parents. « La communauté internationale a, tout au long de la guerre, aidé les assassins. D'abord elle a décrété un embargo sur les armes alors que nous étions désarmés, puis elle a créé des "zones de sécurité" qu'elle n'a pas protégées, pense Kada Hotic, une militante de l'association. Le pouvoir bosniaque a certainement abandonné aussi Srebrenica, mais sous l'insoutenable pression d'avoir à choisir entre notre enclave et la réunification de Sarajevo. »

KOFI ANNAN, devenu secrétaire général de l'ONU, a reconnu dans un rapport, en 1999, les « graves erreurs de jugement » des Nations unies et son « incapacité à comprendre l'ampleur du mal ». Des erreurs qui, selon lui, « ont leurs racines dans la philosophie d'impartialité et de non-violence [de l'ONU], philosophie totalement inadaptée au conflit bosniaque ». « Srebrenica cristallise une vérité que l'ONU et la communauté internationale ont comprise trop tard : la Bosnie-Herzégovine était autant une cause morale qu'un conflit militaire », pense M. Annan. Pendant les commémorations en juillet de la chute de Srebrenica, le diplomate a de nouveau déclaré que « la tragédie de Srebrenica hantera à jamais l'histoire des Nations unies », appelant à en tirer des « leçons ». « La leçon la plus impor-

tante – devoir reconnaître le mal pour ce qu'il est, et l'affronter non pas avec des compromis mais avec une résistance implacable – reste à être pleinement assimilée et appliquée. » Des discours salvateurs pour l'Occident, où les gouvernements, notamment en France, refusent toujours d'examiner leur responsabilité dans les massacres de Srebrenica, mais qui passent inaperçus au sein de la communauté des survivants.

Réfugiée à Vozuca, en Bosnie centrale, Anija Mandzic a, elle aussi, créé une organisation de soutien aux femmes de Srebrenica. « Et aux 1 000 enfants qui ont perdu leurs pères », ajoute-t-elle. Anija a perdu son mari, ses deux frères et un fils dans la chute de l'enclave. « Je n'arrive toujours pas à admettre que des hommes aient fait cela à d'autres hommes », murmure-t-elle dans un sanglot. Elle revoit, dans ses cauchemars, l'arrivée du général Mladic et de ses combattants à la base de Potocari. « Mladic se tenait à 10 mètres de moi. Il a dit : "N'ayez pas peur, je suis le général Mladic. Je suis meilleur que votre Alija [Izetbegovic, le président bosniaque]. Les Serbes sont un bon peuple. Je vois que vous avez faim, que votre Alija ne vous a pas donné à manger. Je vais vous donner du pain, du chocolat." La caméra de la télévision serbe a filmé les distributions de nourriture. Quelques heures plus tard, ils ont emmené et tué 3 500 personnes qui s'étaient réfugiées là, des civils. » « Quelle que soit la condamnation qui sera peut-être prononcée à l'encontre de ces criminels, ce ne sera pas suffisant. »

Anija pense qu'il sera difficile aux survivants de retourner à Sre-

brenica. D'abord parce que la ville est officiellement dans l'entité serbe de Bosnie, et ensuite parce que les tueurs y font toujours régner leur loi. « Je refuse de vivre en République serbe. J'envisagerai de rentrer à Srebrenica si la ville appartient à une Bosnie unifiée, indivisible, la Bosnie où nous avons vécu ensemble et où nous vivrons de nouveau ensemble, débarrassés des criminels. » Cette Bosnie à l'image du pays d'avant-guerre, peu croient en sa renaissance.

L'un des rares à avoir la foi en une réconciliation est Hakija Merholic, le président de l'association Srebrenica 99 et chef de file du Parti social-démocrate au sein de la communauté des réfugiés – donc opposant radical au président Alija Izetbegovic et à son parti nationaliste musulman. Hakija Merholic, un gaillard portant toujours son revolver à la ceinture, qui fut chef des forces de police de l'enclave durant la guerre, pense que le pouvoir bosniaque porte sa part de responsabilité dans la mort de Srebrenica : « J'ai parlé à Izetbegovic après la chute. Je lui ai demandé pourquoi nous avons été abandonnés. "Parce que Sarajevo n'aurait

gueux, il raconte ses désillusions successives, puis son drame personnel.

« Après une offensive serbe en juin 1995, le colonel Karremans, le chef du bataillon hollandais de l'ONU, est allé voir le commandant bosniaque Becirevic. Il a dit : "On m'a refusé des raids aériens. Prenons donc des dispositions pour contrer une prochaine offensive. Mes soldats ont des munitions pour tenir leurs positions autour de l'enclave durant trois jours. Je vais autoriser vos combattants à se cacher derrière nos postes d'observation. Ainsi, si nous devons nous retirer, vous pourrez prendre nos positions avant les Serbes. Et, à partir de maintenant, je ne confisquerai plus vos armes." Quand les Serbes ont attaqué, en juillet, les Hollandais n'ont pas tiré la moindre balle. Karremans n'a pas tenu sa promesse de résister durant trois jours. Nos soldats bosniaques se tenaient derrière les casques bleus, frustrés, attendant une réaction. »

« Le soir du 10 juillet, j'ai vu des Serbes dans les collines. J'ai réalisé que Srebrenica allait tomber. J'ai immédiatement fait entrer mon frère dans la base et l'ai accompagné

« La tragédie de Srebrenica hantera à jamais l'histoire des Nations unies »

Kofi Annan,
secrétaire général des Nations unies

pas survécu un quatrième hiver", m'a-t-il répondu. » « Srebrenica a été sacrifiée ! », tonne-t-il de sa voix grave.

« Je ne tolère pas que l'on dise qu'Izetbegovic a livré ma famille aux Serbes, que des Musulmans bosniaques sont responsables de notre tragédie, alors que ce sont des Serbes qui nous ont attaqués et des Occidentaux qui n'ont pas tenu leur promesse de nous protéger ! », s'indigne Hasan Nuhanovic. Militant infatigable du devoir de mémoire et de la chasse aux criminels de guerre, le jeune homme a vécu la chute de l'enclave à un poste d'observation privilégié, en tant qu'interprète de l'ONU. Il a assisté à des réunions entre les casques bleus et les officiers bosniaques, a vécu les heures tragiques de la base de Potocari. Il a aussi perdu ses parents et son jeune frère. Hanté, passionné, fou-

jusqu'au bunker où des dizaines de soldats hollandais tremblaient de peur, poursuivit Hasan. A minuit, Karremans a rencontré des officiers bosniaques, après avoir parlé au général français Gobillard du quartier général de la Forpronu à Sarajevo. Il a dit : "Gobillard a annoncé aux Serbes que si, à 6 heures du matin, ils n'avaient pas retiré leurs troupes de l'enclave, une cinquantaine d'avions de l'OTAN allaient attaquer et raser leurs positions." Karremans disait que l'OTAN allait transformer le secteur où arrivaient les forces serbes en « dead zone ». J'étais fou de joie, stupéfait, je n'arrivais plus à traduire la conversation... A 6 heures du matin, tous les habitants de Srebrenica étaient dans les rues et sur les balcons pour attendre les avions. Il y avait un incroyable silence. Les avions n'arrivaient pas. A 7 heures, des officiers hollandais

Les survivants de la famille bosniaque Huric assistent à l'exhumation des corps de proches abattus chez eux par des Serbes du village voisin en 1992, au début de la guerre civile.

ont dit qu'ils allaient de nouveau réclamer des raids aériens. C'était trop tard. Les Serbes étaient déjà dans la ville. »

« Ma mère était venue me voir durant la nuit à la grille de la base, raconte Hasan. Je n'oublierai jamais ce moment. J'ai dit : "Ne t'inquiète pas maman, j'ai mis mon frère à l'abri avec les casques bleus, il sera sain et sauf." Elle a dit : "Je n'oublierai jamais ce que tu as fait pour moi. Hasan, merci." Et puis elle est partie. » Hasan Nuhanovic ne parvient plus à parler, à poursuivre l'histoire de sa famille. Il n'a jamais revu ses parents. Son frère a été pris par les Serbes dans la base de Potocari et a disparu. Comme tant d'autres, il repose quelque part dans un des charniers de la région.

« Depuis cinq ans, je cherche à découvrir la vérité !... » Hasan parcourt le monde, des Etats-Unis aux Pays-Bas, et il enquête, encore et toujours, sur les responsabilités des uns et des autres. Il critique une communauté internationale « qui n'est capable de parler que d'oubli et de pardon », et qui a reconnu à Dayton une « République serbe bâtie sur le sang et dont les chefs ont perpétré un génocide ». Hasan, contrairement à Hakija, ne veut pas entendre parler de réconciliation en Bosnie-Herzégovine.

« Je ne désire que la vengeance », dit-il. « Sans vengeance, je ne trouverai jamais le repos. » Hasan Nuhanovic veut croire en ce tribunal de La Haye qui juge Krstic et espère les arrestations de Karadzic et de Mladic. Il affirme qu'il « préfère une vengeance légale » qui serait accomplie par les juges internationaux. Il n'écarte pourtant pas des hypothèses plus radicales : « Si les criminels de guerre ne sont pas arrêtés, si la justice n'existe pas, il y aura vengeance violente ! Si je découvre l'assassin de ma mère et que je vois que personne ne l'arrête et ne le juge, je le tuerai ! A la première opportunité, je le tuerai !... »

Rémy Ourdan

FIN

Au Pakistan, la force inébranlée des islamistes

DIX MOIS après leur coup d'Etat, la volonté d'assainissement et de réformes des militaires pakistanais marque le pas, et la confusion qui règne dans le pays laisse le champ libre aux éléments les plus conservateurs de la société.

Sans enthousiasme pour ce nouveau putsch militaire, le quatrième depuis la création du pays en 1947, certains libéraux espéraient au moins voir, avec l'arrivée de l'armée, la fin d'une dérive islamiste encouragée par un régime à bout de souffle en quête de soutien. Les premiers pas du général Pervez Musharraf, qui affirmait alors publiquement son admiration pour Atatürk, qui, dans son premier discours à la nation, dénonçait l'exploitation de la religion à des fins particulières, laissaient penser à beaucoup qu'une nouvelle ère de modernisation s'ouvrirait. La composition du gouvernement, où figurent un certain nombre de représentants de la société civile ayant travaillé dans des organisations non gouvernementales (ONG), confortait ce sentiment. L'image s'est aujourd'hui brisée, et les ONG, en proie dans certaines régions du pays aux accusations ou actions des religieux, dénoncent les concessions faites à un groupe qui professe une idéologie fondamentaliste qui n'a jamais trouvé de soutien lors des différentes consultations électorales.

« *Nous avons perdu tout espoir dans ce gouvernement. Il est revenu sur toutes ses déclarations progressistes* », affirme Tahira, une activiste des droits de l'homme. La liste des revirements ou des ajustements pour complaire aux milieux religieux fondamentalistes est en effet longue : recul sur la loi sur le blasphème, que le général Musharraf voulait très légèrement modifier pour tenter d'en limiter les abus ; recul sur le contrôle annoncé des madrassas (écoles coraniques) ; position très rigide du Pakistan sur les droits des femmes lors de la conférence de l'ONU à New York ; aucune suite à l'annonce du général Musharraf de traiter les crimes d'honneur comme des meurtres ou d'abolir les fers dans les prisons. « *Rien de concret sur l'agenda des droits de l'homme n'a réellement changé* », commente M^{me} Shahla Zia, directrice d'Aurat, une ONG militant pour le droit des femmes.

« PERSONNE NE DIT RIEN »

« *Le général Musharraf est un modéré, mais il n'est ou se comporte que comme le premier parmi ses pairs et gouverne par consensus. Il ne fait sans doute pas tout ce qu'il veut* », observe un analyste. L'inquiétude sourde des milieux religieux au lendemain du coup d'Etat a en tout cas disparu, et Sami Ul Haq, chef d'une fraction du très fondamentaliste Jamiat Ulema-e-Islami (JUI-S), affirme : « *Je ne pense pas que ce régime nous créera des problèmes, et, en tout état de cause, nous sommes puissants*. » Chef d'une des plus grandes madrassas de la région, où étudient 2 500 élèves venant de tous les horizons, Sami Ul Haq a été, comme deux de ses pairs, reçu – à la demande de ce dernier, précise-t-il – par le général Musharraf. Il est visiblement sorti rassuré de cet entretien. « *Certaines personnes proches de lui, représentantes des ONG, et certains politiciens souhaitaient une confrontation, mais le général Musharraf a vite réalisé le sérieux de l'affaire, et tout malentendu a été clarifié* », affirme-t-il. En attendant, et en l'absence d'alternative pour les plus défavorisés, les madrassas continuent de se développer ; de nouvelles se construisent et rien de vraiment concret, faute aussi de moyens, n'a été fait pour moderniser leur enseignement. La volonté du régime d'obtenir des madrassas, à la demande des pays voisins, la liste de leurs étudiants étrangers a aussi fait long feu. « *Nous n'avons pas d'objection à donner cette liste au gouvernement*, commente Sami Ul Haq, *mais le problème, c'est qu'ensuite il l'a communiquée dans les pays d'origine, et nos étudiants sont alors taxés de terroristes, et cela n'est pas possible*. »

Face aux ONG qui tentent, en particulier dans les campagnes, de faire prendre conscience aux laissés-pour-compte de leurs droits, les religieux trouvent dans l'administration, qui n'aime pas se voir remise en cause, une alliée puissante. Une

récente fatwa du Maulana Sufi Mohammad dans l'agence de Malakand (frontière de l'Afghanistan) dénonçant comme « prostituée » ou « agent des juifs » toute femme travaillant pour une ONG n'a provoqué comme seule réaction de l'administration que le conseil donné à ses administrées de rester chez elles... « *Des slogans contre le planning familial professés par la plupart des ONG se sont multipliés dans mon village* », affirme Nafees, un étudiant de la province du Nord-Ouest, et « *personne ne dit rien* ». « *Récemment, le chef de la police d'Islamabad est venu dans les collèges de filles pour leur conseiller de s'habiller décemment, de ne pas rire dans la rue et de ne rien faire de nature à attirer l'attention* », affirme une mère d'élève.

« *Le laxisme démontré à l'égard des religieux est interprété par eux comme un signe de faiblesse, affirme un observateur, et, visiblement, le gouvernement n'a pas de stratégie pour dialoguer avec eux*. » Pour Sami Ul Haq, la tâche du gouvernement doit se limiter à la lutte contre la corruption, dont les religieux ont été exclus, et « *à la définition d'une politique claire pour le futur* »,

dit-il – avant toutefois d'ajouter : « *Mais cela est quasi impossible, car ce gouvernement est soumis à des pressions de tous les côtés, et il ne sait pas où il va*. »

Les libéraux déplorent les critiques occidentales faites au Pakistan, en particulier américaines, qui passent sur place pour des interférences étrangères et fragilisent en fait le régime. Certains milieux religieux, parfois au sein même de l'armée, sont prompts à dénoncer « *la trop grande sensibilité* » du général Musharraf à l'opinion occidentale. Alors que la classe politique traditionnelle est chaque jour dénoncée par le pouvoir, la crainte des libéraux est qu'un éventuel échec du régime militaire, que beaucoup prédisent déjà, ne laisse sur la scène que les religieux fondamentalistes. « *Si le général Musharraf échoue, ce sera la révolution et elle sera islamique*, se réjouit par avance Sami Ul Haq, *car la nation aura pu constater qu'aucun des deux systèmes de pouvoir, le civil puis le militaire, ne fonctionnent*. »

Françoise Chipaux

Le Plus Beau Jour de ma jeunesse

Bernard Faucon, entre 1997 et 2000, a réuni cent jeunes dans vingt pays. Journées de fête durant lesquelles ils ont photographié leur jeunesse.



Oumnast, Maroc. Un village sur les contreforts de l'Atlas. Beaucoup d'abstractions, d'objets mis en scène et Le Livre, dans l'ombre d'un jeune photographe.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La voix des Verts

DOMINIQUE VOYNET avait habité les Français à la voir en martyr de l'environnement, en avaleuse de couleuvres dont la seule liberté consistait à accompagner de grimaces appuyées les concessions que lui imposait sa stratégie d'alliance avec les socialistes. Des OGM à l'enfouissement des déchets nucléaires et au projet de loi sur la chasse, la chef de file des Verts et ministre de l'environnement n'avait pas manqué d'occasions pour afficher ses contrariétés. Cette fois, c'est la facilité avec laquelle le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, ayant reçu carte blanche du premier ministre, a accordé aux représentants des transporteurs des mesures de détaxation de leur carburant, qui a provoqué la colère des Verts. Mais l'expérience et la conjonction ont permis à M^{me} Voynet de tirer le meilleur parti de la mauvaise manière qui leur était faite.

L'avenir dira s'il convient de dater du 6 septembre 2000 l'apparition d'un nouveau rapport de forces entre les écologistes et les socialistes. Ce jour restera comme celui où les Verts n'ont pas hésité à parler haut et fort, et où ils ont réussi à faire entendre autre chose qu'une plainte. Le ministre communiste, fidèle aux sympathies habituelles de son parti pour l'automobile et pour les automobilistes, respectueux aussi des attentions plus récentes que le PCF entend manifester aux petits et moyens entrepreneurs, soucieux enfin de mériter une fois de plus sa réputation d'habile négociateur, a lâché une ristourne de la taxe sur les carburants. La ministre écologiste, qui n'a pas été

consultée et avait déjà mal ressenti la fin de la vignette, a dit que si le sort des entreprises utilisatrices de gazole était à ses yeux importants, la lutte contre l'effet de serre ne l'était pas moins et faisait partie des axes de la politique gouvernementale.

Lionel Jospin vient d'encaisser un affaissement de la gauche « plurielle » avec le départ de Jean-Pierre Chevènement. L'assise de son gouvernement dans l'opinion avait déjà été réduite avec le départ, il y a un an, de Dominique Strauss-Kahn, puis celui de Claude Allègre en mars. M^{me} Voynet a compris que le moment était propice à une contestation intelligente de l'arbitrage rendu – ou accepté – par le premier ministre. En indiquant qu'il n'irait « pas plus loin » dans les concessions aux transporteurs, M. Jospin a certes voulu éviter d'apparaître comme sans défense face aux revendications des lobbies, mais, ce faisant, il a aussi admis que la critique écologiste était fondée.

Dans la France de l'an 2000, l'automobile et le camion n'ont pas forcément la voie libre, au détriment des transports propres et en imposant silence à ceux qui s'inquiètent du réchauffement climatique et de ses conséquences. Les Verts ont fait entendre leurs préoccupations. Ils ont pour eux, cette fois, les engagements internationaux de la France. Les accords de Kyoto devraient amener les pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre dans les douze années qui viennent. Tel est précisément l'objet de la conférence de l'ONU à laquelle M. Jospin est attendu le 11 septembre à Lyon.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Équipes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Lutte contre « les cinquièmes colonnes »

M. RENÉ PLEVEN, samedi 2 septembre à Strasbourg, annonçait qu'il emploierait « *tous les moyens que donnent les lois pour mettre à la raison les cinquièmes colonnes* ». Une conférence interministérielle, hier soir, étudiait les moyens de réprimer avec la plus extrême sévérité les manières antinationales, et plus particulièrement l'action des communistes étrangers contre la sécurité du pays. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Ce matin le ministère de l'intérieur publiait le communiqué suivant : « *Une opération de police a été déclenchée ce matin dans les régions de Paris, du Nord, du Sud-Ouest et du Sud-Est. Elle vise à décapiter les cinquièmes colonnes constituées par les partis communistes étrangers installés en France*. » Cette opération, la plus importante semble-t-il depuis la Libération, a abouti à l'arrestation de

deux cent huit étrangers, espagnols pour la plupart, mais aussi yougoslaves, tchécoslovaques, polonais et roumains. Des tracts et différents dossiers de propagande politique ont été saisis. La plupart des personnes appréhendées feront l'objet d'un arrêté d'expulsion. Dans la région parisienne, de nombreuses perquisitions et arrestations ont été menées, notamment dans un hôtel du 6^e arrondissement où logeaient des Yougoslaves ; en province les opérations ont été particulièrement importantes dans le Sud-Ouest, où l'activité politique de nombreux émigrés espagnols avait été récemment mise en relief ; à Toulouse on a procédé à des perquisitions au domicile de ressortissants étrangers connus pour leurs activités antinationales. (8 septembre 1950.)

La police et la Corse : nouveau cours ?

Suite de la première page

Cette politique a l'appui sans réserve du nouveau ministre de l'intérieur, comme l'a fait comprendre M. Vaillant dès ses premières déclarations publiques. Dans cette nouvelle configuration, quelle est la place de l'action policière ? Les plus inquiets des hauts fonctionnaires agitent déjà le spectre de la paralysie. Les hommes sur le terrain, disent-ils, n'osent plus prendre la moindre initiative de peur de se voir désavoués, tels des empêchements de faire la paix en rond.

Mais ce problème est, à leurs yeux, secondaire. Il masque une question qui est au cœur de leurs inquiétudes : la nouvelle politique de dialogue, de concertation, peut-elle s'appuyer sur les mêmes hommes ? En clair, les policiers et les services de police qui ont été les fers de lance de l'action répressive peuvent-ils survivre au nouveau cours de l'Histoire ? Ces interrogations font évidemment référence aux tensions multiples qui ont

opposé les services du premier ministre et ceux du ministre de l'intérieur dans la gestion du dossier corse. Si les policiers ont le sentiment que l'Histoire leur a donné raison – ce sont eux qui ont démantelé l'écheveau complexe de l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac, et non les gendarmes et le préfet Bernard Bonnet, censés avoir l'oreille de Matignon –, cette victoire se révèle, selon eux, contre-productive au regard du tournant radical imprimé par M. Jospin.

RIVALITÉ INATTENDUE

Deux services ont incarné, mieux que tous les autres, les réussites de l'investigation et de la répression : la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) et la division nationale antiterroriste (DNAT), sur le plan de la police judiciaire. Leur action coordonnée a autorisé la série d'arrestations des nationalistes soupçonnés d'avoir assassiné le préfet Claude Erignac. Hier alliés, ils se retrouvent aujourd'hui les acteurs d'une rivalité inattendue, où chacun suspecte le partenaire de vouloir l'entraîner dans sa chute éventuelle.

La DCRG pâtit de la méfiance avouée de l'Hôtel Matignon à l'égard d'un service qu'il soupçonne de ne jamais rechigner aux coups tordus. Quelques signes ont

d'ailleurs été interprétés de manière négative du côté de l'entourage de M. Jospin. Il y a d'abord eu l'histoire un peu trouble de l'espionnage du Parti socialiste bordelais par les RG locaux. Volonté de nuire ou maladresse administrative, l'affaire n'a pas réellement été tirée au clair. Un peu plus tard, la nomination du patron des RG au poste de directeur de cabinet du directeur général de la police nationale a choqué. Ce cumul exceptionnel, semblant donner un pouvoir exorbitant au patron du renseignement, qui a duré un peu plus de trois mois, a été considéré comme une faute par l'entourage du premier ministre. L'affaire du rendez-vous de nationalistes corses avec des émissaires du Parti socialiste sous l'égide de francs-maçons et d'un officier des RG n'a guère amélioré l'image du service.

La police judiciaire s'est, quant à elle, vu reprocher ses méthodes parfois brutales d'arrestations massives, sans que toutes les interpellations ne se concluent forcément par une procédure judiciaire. Fortement incarnée dans un chef parfois controversé, elle craint aujourd'hui des mesures de rétorsion pour l'exemple. Une mutation des principaux responsables ne serait-elle pas un gage donné aux négociateurs nationalistes, la preuve qu'une page de l'histoire tumultueuse des relations entre l'Etat et l'île a bien été tournée ?

Les suspicions réciproques, les sous-entendus plus ou moins malveillants pourraient bien se révéler, au bout du compte, une tempête dans un verre d'eau. Daniel Vaillant a-t-il vraiment l'intention de faire souffler le vent du changement, dès son installation place Beauvau ? Il est peu probable que le nouveau ministre de l'intérieur choisisse d'agir dans la précipitation. En ce sens, son prédécesseur, qui succédait quant à lui bel et bien à un ministre de droite, avait donné l'exemple d'un homme qui prend son temps. La première victime d'importance du changement dans la hiérarchie policière, le directeur central de la sécurité publique, chargé de la majorité des gardiens de la paix, officiers et commissaires, n'avait été débarquée que près de quatre mois après l'entrée en lice du nouveau gouvernement. Pour le nouveau ministre de l'intérieur, il y aura, au-delà des questions de personnes, un parti à prendre : la police doit d'abord démontrer son professionnalisme et renoncer à une dangereuse promiscuité avec la politique, source de multiples dérapages qui ont émaillé le passé de l'institution.

Pascal Ceaux

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Sortir de la schizophrénie pétrolière

par Dominique Voynet

LA France redécouvre en cette rentrée que le pétrole est une matière première qui n'est pas disponible de façon illimitée, et que son prix augmente lorsque croît la demande. Voilà qui ne devrait pas étonner ceux qui défendent la supériorité du marché sur tout autre mode de régulation de l'économie. Pourtant, les voilà bien silencieux, quand tous se tournent vers l'Etat pour faire payer la note au contribuable.

L'augmentation des prix du pétrole ne constitue pas une surprise pour moi, ni pour le mouvement auquel j'appartiens. Nous l'avons sans relâche expliqué, quand le pétrole était bon marché : compte tenu de la rareté prévisible de la ressource, de la poussée de la demande due à une croissance vorace en énergie et de l'intérêt des pays producteurs à mieux gérer leur rente pétrolière, la hausse du prix des énergies fossiles est inévitable. Tous les scénarios établis par les économistes tablent sur des prix du pétrole à moyen terme de l'ordre de ceux que nous connaissons actuellement. L'exception, ce n'est pas le baril à 30 dollars, c'est le baril à 10 dollars.

En disant cela, je ne me pose pas en donneuse de leçons. Je suis sensible aux difficultés des artisans camionneurs, comme à celles des ménages modestes qui, ne pouvant trop souvent pas faire autrement qu'utiliser leur voiture pour aller travailler, subissent de plein fouet la hausse du prix de l'essence... Bien sûr, des mesures d'urgence doivent être prises pour leur permettre d'affronter ces difficultés.

Pour autant, je ne veux céder ni aux évidences simplistes qui nous sont assénées avec tant de force aujourd'hui, ni à la schizophrénie ambiante. La crise actuelle, après beaucoup d'autres, témoigne

d'abord de la difficulté à penser sur le long terme, de la faiblesse de la négociation sociale en dehors des périodes de tension et des contradictions de la décision publique.

Evidences simplistes : les difficultés rencontrées par les transporteurs routiers ne sont pas dues d'abord à la fiscalité pétrolière. Elles résultent de l'absence d'harmonisation sociale et fiscale dans ce secteur en Europe et d'une concurrence féroce, en France même, dans laquelle les plus grandes entreprises utilisent les plus petites comme sous-traitantes dans les pires conditions. Elles proviennent de rapports dégradés au sein de la profession d'une part, entre les transporteurs et leurs donneurs d'ordres d'autre part, qui empêchent de répercuter dans le prix du transport l'augmentation des charges. Comment croire que les concessions fiscales d'aujourd'hui, dans l'hypothèse où elles ne seraient pas gommées par les prochaines décisions de l'OPEP ou l'évolution des taux de change, suffiraient à éviter que la même question soit posée avec la même acuité dans quelques semaines ou quelques mois ?

Schizophrénie : on peut voir dans la même édition du journal télévisé un reportage sur le blocage des raffineries par les camions, un autre, très convaincant, sur le danger de l'accumulation de gaz à effet de serre pour notre planète, un troisième enfin sur le carnage quotidien produit sur nos routes par la circulation routière. Pourtant, aucun lien n'est fait entre ces trois sujets. Le spectateur est tour à tour au côté des manifestants pour une circulation moins chère, convaincu qu'il faut agir vite pour limiter les risques de bouleversement climatique, et scandalisé par la violence routière.

Le courage politique consiste à faire des choix et à les faire assez

tôt pour éviter d'avoir à prendre sous la pression de mauvaises décisions. Il consiste aussi à dire à nos concitoyens que leurs choix d'aujourd'hui conditionnent ceux de demain, et parfois hypothèquent l'avenir.

Depuis trois ans, les occasions ont été nombreuses de modifier nos habitudes, et cela d'autant plus aisément qu'une majorité de nos concitoyens s'inquiète désormais des conséquences du « tout

au-delà de l'affichage, une amorce de rééquilibrage entre le rail et la route. Force est de constater que les mesures adoptées n'ont pas été à la mesure des enjeux.

Faute de débats clairs et démocratiques, les pouvoirs publics sont amenés à répondre au coup par coup ; chaque catégorie sociale ne disposant pas des mêmes armes pour se faire entendre, c'est l'intérêt général qui y perd. Les décisions prises sont souvent coût-

Le courage politique consiste à faire des choix et à les faire assez tôt pour éviter d'avoir à prendre sous la pression de mauvaises décisions

par la route » pour leur sécurité et pour leur santé. Il y a déjà deux ans, j'ai proposé de réduire le différentiel de taxation entre gazole et essence, à l'époque moins douloureuse, pour financer un fonds de modernisation sociale du secteur routier, soutenir les PME-PME, et aider les entreprises à tenir leurs promesses en matière de conditions et de durée de travail. Dans le même sens, j'ai bataillé ferme dans la discussion des contrats de plan Etat-régions pour obtenir,

teuses au regard de leur efficacité réelle. Elles amputent dans l'instant la marge de manœuvre des pouvoirs publics. Ne nous y trompons pas, les recettes publiques perdues sur la fiscalité pétrolière manqueront bien quelque part. Sont ainsi annihilés, parfois pour longtemps, les efforts déployés pour sortir des ornières et réduire sur le long terme nos vulnérabilités.

Il est encore temps de poser ces questions, pour y apporter les

réponses qui conviennent, au-delà des mesures conjoncturelles.

La fiscalité doit prendre en compte l'évolution des grands paramètres économiques nous dit-on, soit ! Le gouvernement a proposé de mettre en place un mécanisme qui stabilise le prix toutes taxes des carburants en cas de forte hausse du prix du brut. Mais le raisonnement doit être poussé jusqu'au bout, et le mécanisme doit jouer dans l'autre sens, et limiter également les baisses brutales du prix du brut, toujours possibles conjoncturellement.

Et puis, la vraie réponse à la situation actuelle se trouve dans un changement de comportement de chacun d'entre nous, dans la mise en œuvre des moyens d'une croissance économe en énergie, qui seule sera durable. Je propose aux professionnels du transport un contrat de branche en faveur d'un plan d'économies d'énergie dans ce secteur, dont la mise en œuvre serait assurée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Au-delà des transports routiers, un programme ambitieux de maîtrise de l'énergie s'impose, et cela dans la durée. Le gouvernement a engagé, à ma demande, des moyens dans ce sens depuis 1997, alors que l'action publique en

faveur de la maîtrise de l'énergie avait été abandonnée depuis de longues années. C'est un début. Ces efforts doivent être démultipliés, mobilisant l'ensemble des acteurs publics et privés.

La situation actuelle de croissance économique nous offre des marges de manœuvre pour rattraper le retard de nos industries et de notre recherche dans les domaines de la maîtrise et de la diversification des sources d'énergie, pour rééquilibrer les conditions de concurrence entre les modes de transports de marchandises, pour être plus offensifs sur la qualité de l'offre des transports collectifs de voyageurs, pour organiser, sans attendre le prochain conflit, la reconversion des personnes menacées par les limites du « tout routier ».

Il est temps d'engager le débat sur les grands choix de l'avenir et de préparer en conséquence une réforme fiscale qui réduise les inégalités, encourage l'activité et dissuade les pollueurs. Si la baisse des impôts reste dans ce contexte une tentation – diablement séduisante ! – elle ne résume pas notre politique.

Dominique Voynet est ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Faut-il baisser les taxes sur les carburants ?

par Jean-Pierre Orfeuill

LA presse comme aux politiques, l'actualité impose d'aborder les problèmes de façon sectorielle et à court terme. L'automobile en fournit un bon exemple : on parle des méfaits de la voiture en ville lors d'un pic de pollution, de l'irresponsabilité des conducteurs lorsqu'une série meurtrière d'accidents nous y convie, comme au printemps dernier, et l'actualité est aujourd'hui celle du prix des carburants. Elle a d'abord été portée sur le devant de la scène par des marins-pêcheurs qui bénéficient d'un carburant détaxé ; aujourd'hui, elle interpelle le gouvernement sur le prix des carburants routiers, qui a augmenté de près de 15 % en un an.

Ces niveaux de prix sont-ils exceptionnels ? Insupportables pour les automobilistes ? Justifient-ils des mesures de baisse générale de la fiscalité des carburants ?

Les prix sont élevés, mais moins atypiques qu'on ne le dit. Le prix des carburants payé par les automobilistes (moyenne des prix du super et du gazole pondérée par les ventes) est de 6,64 francs aujourd'hui contre 5,88 francs en 1990 et 7,36 francs en 1985 (en monnaie constante).

Ces niveaux sont-ils insupportables pour les ménages ? La part de leur budget consacrée aux carburants sera probablement de 2,7 % cette année, contre 2,5 % en 1999, 2,6 % en 1995, 2,7 % en 1990 et 4,5 % en 1985, malgré une très forte augmentation des circulations automobiles (+ 45 % depuis 1985). Il n'y a pas de quoi s'alarmer.

Comment explique-t-on cet apparent paradoxe ? Très simplement : les revenus dont nous disposons croissent un peu chaque année, les constructeurs automobiles, grâce à de meilleures technologies, nous proposent des voitures qui consomment moins, et nous avons appris à maîtriser notre prélèvement fiscal en nous équipant de plus en plus en voitures diesel.

Le gazole étant beaucoup moins taxé que l'essence, il en résulte d'ailleurs que la taxe prélevée par

l'Etat sur chaque kilomètre parcouru n'augmente pas : tous véhicules confondus, elle était de 45 centimes en 1985, 38 en 1990, 37 en 1999 (en monnaie constante). On aimerait pouvoir dire cela d'autres impôts...

Il est vrai néanmoins que deux années de hausses successives, même si elles font suite à des périodes plus longues de baisse, moins médiatisées, provoquent les situations que nous connaissons aujourd'hui. Une baisse artificielle des prix par le biais d'une baisse des taxes sur le carburant ne préparerait pas l'avenir : avec des pays en développement qui se motorisent et une ressource pétrolière qui tendra à se reconcentrer au Moyen-Orient, les cours du pétrole seront probablement encore orientés à la hausse.

Une baisse des taxes est en contradiction avec le programme national de lutte contre le changement climatique, adopté au premier trimestre de cette année par le gouvernement. Elle n'aidera pas les constructeurs automobiles à tenir l'engagement de baisser en quinze ans de 25 % les consommations de leurs voitures, engagement auquel ils ont été fortement incités par les gouvernements européens.

Il y a « du grain à moudre », c'est-à-dire des milliards de cadeaux fiscaux potentiels, ailleurs, qui concilierait la réponse aux problèmes du présent et la préparation de l'avenir. La vignette et la carte grise pourraient être gratuites pour les seules voitures peu consommatrices ; la taxe spéciale sur les assurances pourrait être supprimée pour les bons conducteurs sans accidents depuis cinq ans ; les péages d'autoroutes pourraient être réduits pendant les périodes de faible trafic, ce qui inciterait automobilistes et poids lourds à utiliser ces infrastructures beaucoup plus sûres que les routes nationales ou départementales.

Jean-Pierre Orfeuill est professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris (observatoire de l'économie et des institutions locales, université Paris-XII).

Concorde : un rêve mort avant l'envol *par Marco Morosini*

EN l'an 2000, le supersonique civil sera le type d'avion le plus vendu dans le monde, prophétisaient des experts, qui en prévoyaient quatre cents. « Arriver avant de partir ! » disait la publicité. Les Concorde ne doivent plus repartir, sont-ils maintenant d'autres experts. Un rêve mort avant l'envol : telle pourrait être l'épithète du Concorde, après la tragédie du 25 juillet.

Et pourtant, qui n'a été fasciné par la silhouette élégante et les prestations exceptionnelles du Concorde ? Ce rêve avait trois composantes : une extraordinaire audace technique capable d'accomplir toujours davantage dans des domaines toujours plus spécialisés ; la fascination très humaine pour la vitesse ; la conviction que le progrès et la croissance économique doivent être strictement liés à l'augmentation incessante du volume et de la vitesse des transports, coûte que coûte.

Pour un milliard d'humains, sur les six qui peuplent la Planète, ce ne sont ni l'argent ni les biens matériels qui manquent, mais plutôt le temps. Pour ces hommes, l'idéal de la plus grande accélération pour le plus grand nombre semble être aujourd'hui la version moderne de l'utilitarisme benthamien. Mais est-ce vraiment réalisable ? Et souhaitable ?

La physique nous l'enseigne : pour imprimer de plus en plus d'accélération à de plus en plus de mas-

se, il faut de plus en plus de force, donc plus d'énergie. Les sciences écologiques nous avertissent : « *Il n'y a pas de repas gratuits dans la nature* », et il y a des limites – bien que difficiles à connaître – aux transformations supportables par un système biogéologique en équilibre.

L'expérience quotidienne nous montre que nous vivons un paradoxe : d'une part, nous travaillons à développer des machines et des systèmes pour gagner davantage de temps ; d'autre part, malgré une vie plus libre et plus longue, l'angoisse du manque de temps sem-

Malgré une vie plus libre et plus longue, l'angoisse du manque de temps semble croître parallèlement à la diffusion des machines à épargner le temps

ble croître parallèlement à la diffusion des machines à épargner le temps. Poursuivons-nous donc la bonne stratégie en investissant de plus en plus de matériaux, d'énergie, d'équilibres écologiques rompus et – surtout – de temps de vie, pour chercher à épargner du temps ? Combien de temps de vie nous coûte l'accélération ? Est-ce que le temps *épargné* est toujours du temps *gagné* ?

Peut-être l'accident de Roissy a-t-il été une tragique fatalité. Y

a-t-il aussi des consonances entre les destins individuels des malheureux passagers et le destin de certaines options technologiques ? Qui étaient les clients de cet avion inutilement rapide, voulant gagner quelques heures sur deux semaines de croisière aux Caraïbes ? « *Au-delà de la première classe* », « *le voyage définitif* », assénait la publicité. Dans la presse allemande, les petites photos de gentilles familles souriantes et de retraités aisés émeuvent, suscitent la solidarité. Des personnes comme vous et moi ; pour certains, c'était le voyage de leurs rêves, avec en plus le

truisirent donc dix-sept Tupolev TU 144. L'aventure de ces avions se termina tragiquement en 1973, lorsqu'au Bourget le TU 144 s'écrasa durant son vol de démonstration.

Sur les quarante supersoniques construits, seule une douzaine volait encore en juillet. Cet avion coûte trop cher et consomme trop : environ 1 000 litres de kérosène par passager pour un vol Londres-New York, le triple d'un avion normal. Il pollue trop, à 16 500 m, directement dans la couche d'ozone. Il fait trop de bruit, donc il ne peut pas voler au-dessus de terres habitées. Il a une portée trop courte (6 000 km). Sa réserve de carburant, pourtant gigantesque, suffit pour l'Atlantique, mais pas pour le Pacifique, où il pourrait être commercialement plus viable.

Pour économiser la moitié du temps, le Concorde consomme trois fois plus de carburant. Que ce soit en argent, en énergie, en usure de matériaux, en risque ou en dégâts écologiques, le coût des incréments de vitesse croissent plus rapidement que la vitesse elle-même, une loi qu'on a tendance à négliger.

Bien que moins capricieuses, les contraintes écologiques risquent aujourd'hui d'être moins évitables que celles qu'imposent les rois du pétrole. Si la tendance actuelle se confirme, il est probable que les émissions de CO₂ de l'aviation civile auront triplé en 2050. A Kyoto, l'Europe s'est engagée à réduire de 8 % ses émissions de CO₂ d'ici

2008-2012 ; la tendance actuelle est à une augmentation de 6 % dans dix ans. Dans cinq ou dix ans, il faudra peut-être se demander si on peut encore accepter des taux de croissance du transport aérien semblables à ceux d'aujourd'hui. Qu'en sera-t-il alors du projet A3XX, l'avion gigantesque (550 tonnes, 500-800 passagers), dans lequel Airbus a décidé d'investir 11 milliards de dollars ? « *Seul le temps nous dira à la fin qui a eu raison* », dit le PDG de Boeing, Philip Condit, qui estime cette option – comme jadis Boeing jugea celle du Concorde – surdimensionnée pour les marchés futurs.

Un voyage en avion ne se résume pas à un vol : les multiples temps morts et transferts sont identiques pour un vol à 2 200 km/h ou à 900 km/h. Le gain réel de temps est donc inférieur aux apparences. Quelle erreur que de concevoir des supermachines pour des segments isolés de trajet, et non plutôt un système intégré de mobilité !

Selon *The Guardian* (26 juillet), « *la plus coûteuse expérience de marketing de l'histoire* » devint tellement « *désespérément antiéconomique* » que les Concorde furent presque offerts aux compagnies aériennes, auxquelles on demandait seulement de les faire voler ; le Concorde – « *un glorieux anachronisme dès son premier vol* » – aurait coûté aux contribuables français et britanniques 200 milliards de francs. Le bilan économique du TU144 soviétique est sans doute aussi lourd. Combien de technologies modernes et de projets d'intérêt général – par exemple dans les énergies renouvelables – auraient pu être financées avec ce que l'aventure supersonique a coûté ?

Le rêve des grandes vitesses pour tous s'est réalisé surtout dans l'envolée des coûts. Sur la sécurité du Concorde, maints pilotes disent qu'il s'agit de l'avion le plus sûr jamais construit (William Magruder, John Hutchinson), alors que quelques experts parlent de « *bombe à retardement volante* » (professeur Elmar Giemulla, Cologne), de « *risque non évaluable* » et de « *point final* » (Hans Ulrich Ohl, ancien directeur de l'Agence fédérale allemande pour la sécurité aéronautique) ou de « *retraite définitive* » (professeur Bodo Baus, Aix). Si l'on considère les heures de vol cumulées par les Concorde, on arrive à peine aux heures cumulées par les Jumbo en deux semaines. Vu l'audace du projet et le peu d'expérimentations, le rêve du Concorde est peut-être à considérer encore comme une expérience, y compris sur le plan de la sécurité, en plus des aspects sociaux, économiques et écologiques.

L'histoire du Concorde met en

lumière trois problèmes qui ne se limitent pas à l'aéronautique : la confiance de masse dans certaines technologies, la transparence sur les options socio-techniques, le rêve du luxe pour tous. C'est le principe « *jusqu'ici tout va bien* » qui fonde encore la confiance dans diverses technologies. Une information du public complète et loyale est décisive dans une ère de prolifération technologique. Plusieurs autres situations complexes devraient être considérées comme expérimentales : les manipulations génétiques des organismes alimentaires, l'énergie atomique, une certaine chimie du chlore, les CFC et la couche d'ozone, beaucoup d'emplois de l'amiante, la maladie de Creutzfeld-Jacob. Lorsqu'on analyse les cas les plus célèbres d'échecs technologiques, on découvre qu'il y a toujours eu des experts pour chercher à analyser, sans catastrophisme ni euphorie, les différentes options. Mais, une fois une décision prise, les parties critiques des évaluations technologiques arrivent très rarement à la connaissance du public avec la même clarté que celles positives. En 1912, était-ce seulement un iceberg ou aussi une promesse mensongère – *Titanic* l'insubmersible – qui tua 1 500 personnes persuadées d'être en sécurité ?

Enfin, l'illusion du luxe pour tous se révèle toujours plus écologiquement insoutenable et socialement mensongère. Dans la société globale, « tous », c'est pratiquement toujours « tous les membres d'une élite ». Et si « tous », c'était vraiment tous, alors la simple arithmétique nous permettrait de voir les risques ou l'impossibilité de certaines options.

Le *Times* a comparé la tragédie de Roissy à celle du dirigeable de Hindenburg en 1937, qui avait clos le chapitre des dirigeables. Dans les ateliers de Friedrichshaven, la patrie des Zeppelin, sur le lac de Constance, des dirigeables très sophistiqués reviennent à la mode : consommation très réduite, faible impact sur l'environnement, vitesse modeste. Ils seront bientôt utilisés pour transporter des cargaisons, même géantes, peut-être des passagers. Finalement, une vitesse appropriée, modérée par ses coûts sociaux et écologiques – une rapidité lenteur, diraient certains –, pourrait devenir un des nouveaux visages du progrès technologique.

Marco Morosini est professeur de développement durable à l'université d'Ancone, chef de projet auprès du Centre d'évaluation des technologies de Stuttgart.

Traduit de l'italien par Laura Morosini.

AU COURRIER DU « MONDE »

VÉRITÉ PROSAÏQUE

Dans *Le Monde* du 24 août, l'un de vos lecteurs, Jean-Michel Cailliau, revient sur la perte de deux sous-marins français de la classe Daphné, la *Minerve* et l'*Eurydice*. A ma connaissance, et contrairement à ce qui est indiqué par M. Cailliau, dont le père était officier en second à bord de l'un de ces sous-marins, la marine n'a jamais entretenu de mystère autour de ces accidents, que ce soit pour des considérations de secret-défense ou pour toute autre raison. L'amiral qui commandait les forces sous-marines à l'époque était un homme d'une extrême probité et ne l'aurait jamais accepté.

La vérité, plus prosaïque, est que les causes exactes de ces accidents n'ont jamais pu être déterminées. La *Minerve* n'a jamais été retrouvée, l'*Eurydice* avait énormément souffert de l'impact au fond, et la sonde à l'endroit de l'accident rendait de toute manière toute enquête très difficile, pour des résultats très incertains.

La cause la plus probable de ces accidents tient sans doute au fonctionnement du tube d'air, mais cela n'est pas certain et personne ne le saura jamais. La *Minerve* venait certes de changer de commandant, mais celui-ci, tout comme celui de l'*Eurydice*, étaient tous deux des sous-mariniers expérimentés et, qui plus est, d'une grande valeur professionnelle et humaine. Enfin, votre lecteur, dont je comprends l'émotion ravivée par la perte du *Koursk*, qui touche tous les sous-mariniers, regrette qu'aucune procédure judiciaire n'ait été diligentée. En dehors du fait que cette réaction n'était guère à la mode à

l'époque, je ne vois pas comment l'institution judiciaire aurait pu découvrir les causes de ces accidents mieux que ne pouvaient le faire les professionnels du métier. Lesquels avaient un intérêt majeur et évident à le faire : ils naviguaient à bord de ces mêmes sous-marins, et c'est donc éventuellement leur propre sécurité qui était en jeu.

Luc de Rabcourt
capitaine de frégate, ancien sous-marinier
(par courrier électronique)

CHASSÉS-CROISÉS

Les chassés-croisés routiers de juillet et août, outre qu'ils constituent des marronniers de solide tradition, donnent l'occasion aux chroniqueurs de l'audiovisuel de jongler en experts avec le « *sens des départs* » et le « *sens des retours* ». Bien plus qu'une idée jacobine, c'est l'omnipotence de la région parisienne qui s'exprime à travers ce langage convenu. Il faut nous y résoudre : quand moins d'un Français sur cinq (le Francilien) part à la rencontre des autres, nous sommes tous dans le sens des départs. Quand il revient, nous revenons. Pour un Bordelais se rendant dans les Alpes et croisant un Lyonnais parti vers la côte basque, ou pour un Alsacien filant vers la Bretagne et croisant un Rennais partant sur les bords du Rhin, nos experts en bouchons pourraient-ils nous dire qui est dans le sens des départs ou des retours ? Ne parlons pas du Toulonnais qui, un 1^{er} août, décide bêtement d'aller à Paris : roulant à contre-courant du sens des départs, il ne devra s'en prendre qu'à lui-même s'il a un accident.

Charles Bottarelli
Toulon

AUTOMOBILE Le Congrès américain a entendu, mercredi 6 septembre, les dirigeants du fabricant de pneumatiques Firestone et de sa maison mère japonaise Bridgestone,

le PDG de Ford, Jacques Nasser, et les responsables de la sécurité routière. ● **LES PARLEMENTAIRES** ont cherché à comprendre comment des pneus défectueux ont pu causer la

mort de 88 conducteurs et passagers de véhicules Ford Explorer sur les routes des Etats-Unis avant que le fabricant, Firestone, ne se décide à en rappeler 6,5 millions d'exem-

plaires. ● **SI LA JOURNÉE** d'audition n'a pas permis de désigner de coupable, elle a montré que Ford et Firestone étaient informés, il y a dix-huit mois, de problèmes de pneuma-

tiques. ● **AU JAPON**, Mitsubishi devrait être l'objet de poursuites judiciaires après avoir caché, pendant vingt ans, des plaintes concernant des véhicules défectueux.

Les dirigeants de Ford et de Firestone sur la sellette

Le scandale des millions de pneumatiques défectueux prend de l'ampleur aux Etats-Unis. Le Congrès américain soupçonne le constructeur automobile et le fabricant de pneus de s'être entendus pour minimiser l'ampleur du problème

NEW YORK

de notre correspondant

En matière de baptême du feu, on fait difficilement mieux. Trois semaines après sa prise de fonctions à la tête de l'agence fédérale américaine de la sécurité routière, Sue Bailey a passé la journée du mercredi 6 septembre face aux caméras à affronter l'ire de membres du Congrès particulièrement anxieux de comprendre comment des pneus défectueux ont pu causer la mort de 88 conducteurs et passagers de véhicules Ford Explorer sur les routes des Etats-Unis avant que le fabricant, Firestone, ne se décide à en rappeler 6,5 millions d'exemplaires.

Guère plus à l'aise que M^{me} Bailey face aux questions des élus, les dirigeants de Firestone et de Bridgestone, la maison mère japonaise du fabricant de pneus, puis le PDG de Ford, Jacques Nasser, se sont succédé devant les sous-commissions des transports au Sénat le matin, puis du commerce à la Chambre des représentants l'après-midi et le soir. Si cette journée d'auditions n'a pas encore permis de désigner de coupable, elle a en revanche identifié de troublants dysfonctionnements et des lacunes dans l'évolution d'un problème qui, en réalité, était apparu il y a plusieurs années. Aggravée par la révélation, mercredi matin dans la presse américaine, de l'existence de discussions entre Ford et Firestone sur le problème de ces pneus défectueux il y a dix-huit mois, à l'insu des consommateurs et des autorités fédérales, la controverse a désormais un net parfum de scandale.

La journée a commencé par des excuses formelles du patron de Bridgestone, Masatoshi Ono, arrivé de Tokyo pour l'occasion. « *Je suis venu vous présenter mes excuses, au peuple américain, et tout particulièrement aux familles qui ont perdu des êtres chers dans ces terribles accidents* », a déclaré le PDG dans un anglais hésitant mais contrit. Bridgestone-Firestone a annoncé le rappel, le 9 août, de 6,5 millions de pneus, (dont 1,7 million a été remplacé jusqu'ici), après l'ouverture d'une enquête formelle par l'agence de la sécurité routière, la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), et le dépôt de quelque 1 400 plaintes. La soirée s'est terminée, très tard, par une vigoureuse défense du PDG de Ford, Jacques Nasser, qui n'a pas hésité à accabler Firestone pour tenter de prouver que le problème était bien du ressort du fabricant de pneus et non pas de celui des véhicules 4x4 Ford Explorer, dont la plupart des modèles sont équipés de pneus Firestone.

« *Je suis ici pour répondre à vos questions et je resterai jusqu'à ce que vous soyez satisfaits* », a déclaré d'entrée de jeu aux élus le numéro un de Ford qui, pour empêcher l'érosion de l'image de son entre-

prise, est apparu ces derniers jours dans plusieurs spots télévisés. Estimant qu'en cette période de crise, sa place se trouvait plutôt à Dearborn, près de Detroit, où se trouve le siège de Ford, qu'à Washington, Jacques Nasser avait, dans un premier temps, envisagé d'envoyer l'un de ses adjoints témoigner devant le Congrès.

SOUPÇONS DES LÉGISLATEURS

Mais l'ampleur médiatique et politique prise par l'affaire l'a finalement convaincu de la nécessité de se présenter en personne aux auditions du Congrès. « *Ford ignorait que les pneus étaient défectueux jusqu'à ce que nous arrachions, littéralement, les données des mains de Firestone et les faisons analyser par nos propres ingénieurs* », a insisté M. Nasser, ajoutant que les 4x4 Explorer équipés de pneus Goodyear n'avaient rencontré aucun problème particulier. Le PDG de Ford a défendu sa marque et la qualité de ses véhicules avec tant de force que le président de la sous-commission qui l'entendait, le républicain Billy Tauzin, a dû tempérer son ardeur : « *Vous n'avez pas besoin de me*

PROFIL

UN RÉVOLUTIONNAIRE À DETROIT

L'affaire des rappels de pneus Firestone constitue la première grosse épreuve pour Jacques Nasser, propulsé en janvier 1999 à la tête du deuxième constructeur automobile mondial. Jusque-là, tout semblait sourire à cet Australien d'origine libanaise, qui, en trente ans, a gravi tous les échelons chez Ford.

Depuis, il mène avec un certain succès une véritable révolution au sein de la vieille firme de Detroit. Il est à l'origine d'une ambitieuse stratégie d'acquisitions, avec le rachat de Volvo en 1999, et de Land Rover, cette année. Enfin Ford est sur le point de mettre la main sur le coréen



vendre une Explorer, lui a-t-il lancé, j'en ai déjà une. » La Ford Explorer de M. Tauzin est d'ailleurs bloquée dans son garage depuis un mois, dans l'attente de pneus de remplacement introuvables.

Mais s'il s'est mieux défendu que les autres, le patron de Ford n'a pas été épargné par les questions des législateurs. Ceux-ci soupçonnent manifestement le constructeur automobile et le fa-

Daewoo. Mais surtout, « *Jac* » Nasser, cinquante-deux ans, a décidé de faire de Ford plus qu'un fabricant de voitures en faisant de l'entreprise une société de services. Son obsession : la satisfaction du consommateur.

Il y a donc une certaine ironie à ce qu'il se retrouve devant le Congrès américain pour s'expliquer dans une affaire qui aurait déjà coûté la vie à 88 personnes. Le PDG a bien compris que ce drame peut avoir des conséquences dangereuses pour Ford. Jusqu'à maintenant, il a su manœuvrer au plus juste. Depuis que Firestone a rappelé 6,5 millions de pneus le 9 août, équipant principalement des véhicules tout-terrain Ford Explorer, la stratégie de M. Nasser a été de faire porter la totalité de la responsabilité sur Firestone. Pour cela, il n'a pas hésité à utiliser ses talents de communicateur en apparaissant en

personne à la télévision américaine dans des spots publicitaires. Avec ses faux airs de Robert De Niro et un accent australien à couper au couteau, M. Nasser a tenté de convaincre de la bonne foi de Ford dans cette affaire. Pour le moment, la stratégie fonctionne : les ventes d'Explorer n'ont chuté que de 0,8 % en août.

Jacques Nasser avait failli commettre son premier faux pas dans cette affaire en refusant de témoigner en personne devant le Congrès. La bronca des parlementaires américains, vexés de ce dédain, l'a vite fait changer d'avis. Mais il est sur le fil du rasoir. William Clay Ford, président du conseil d'administration, petit-fils de Henry Ford, pourrait lorgner sur son poste.

Stéphane Lauer

bricant de pneus de s'être entendus, tacitement ou explicitement, pour minimiser l'ampleur du problème des pneus défectueux – dont on ignore toujours la cause précise – et éviter un rappel général de leurs produits.

Plusieurs journaux américains, dont le *Wall Street Journal*, ont fait état, mercredi, d'une note interne de Ford, datée du 12 mars 1999, dans laquelle Ford relevait les « *profondes réserves* » exprimées par Firestone sur l'idée d'un rappel des pneus ATX et Wilderness équipant les Ford Explorer vendues en Arabie saoudite, à la suite d'accidents survenus dans ce pays. La raison invoquée par Firestone, selon cette note, était qu'un tel rappel devrait inévitablement être notifié au département américain des transports, « *puisque le même produit est vendu aux Etats-Unis* ». En fait, des problèmes structurels étaient apparus dès 1998 sur la bande de roulement des pneus Firestone équipant les Ford Explorer vendues à l'étranger, notamment au Proche-Orient et au Venezuela.

AVERTISSEMENT EXCEPTIONNEL

C'est aussi en 1998 qu'un chercheur d'une grande compagnie d'assurances s'est mis à adresser par e-mail à la NHTSA les détails de 21 cas similaires sur des pneus de Ford Explorer aux Etats-Unis. En août 1999, Ford a commencé à remplacer unilatéralement les pneus suspects sur les Explorer vendues dans seize pays étrangers, mais sans en informer les services américains de la sécurité routière. Ce n'est qu'en mai 2000 que, sous la pression de la presse et des consommateurs, la NHTSA a finalement ouvert une enquête sur les pneus Firestone concernés. Le 9 août, Firestone annonçait le rappel de 6,5 millions de pneus. Le 1^{er} septembre, après avoir en vain essayé de convaincre Firestone de rappeler 1,4 million de pneus supplémentaires, la NHTSA diffusait un avertissement exceptionnel à l'adresse des automobilistes.

« *Ce que veulent savoir mes électeurs, c'est si chaque fois qu'ils installent leurs enfants à l'arrière d'une Ford Explorer, ils les enferment dans un piège mortel* », s'est exclamé un élu de New York. « *Qui était au courant de ces problèmes ? Depuis quand ? Et pourquoi, bon sang, n'a-t-on rien fait ?* », a résu-

Déjà en 1978

Firestone a déjà connu un cauchemar similaire en 1978, avec le pneu radial Firestone 500, dont l'entreprise avait dû rappeler 14,4 millions de modèles à la suite d'un problème qui rappelle étrangement celui d'aujourd'hui : la déchirure de la bande de roulement.

L'entreprise américaine ne s'était jamais tout à fait relevée de ce fiasco et fut rachetée par le japonais Bridgestone en 1988.

Au lendemain du rappel des 14,4 millions de pneus, l'administration Carter et le Congrès avaient mis au point un renforcement du contrôle fédéral de la sécurité des pneus et commencé à imposer certaines restrictions aux constructeurs automobiles.

Mais l'arrivée de Ronald Reagan à la présidence en 1980 accompagnée d'un vent de déréglementation a coupé court à ce mouvement et l'industrie automobile a retrouvé sa liberté. Le budget de l'agence fédérale de la sécurité routière, chargée de ces contrôles, et aujourd'hui sur la sellette, a été réduit de 49 %. Il n'a pas été notablement augmenté depuis.

Une sénatrice du Maryland. La directrice de la NHTSA, Sue Bailey, n'a pu qu'aquiescer lorsque les élus ont reproché à son agence de ne pas avoir été à la hauteur : les tests de sécurité qu'elle est chargée de réaliser sur chaque nouveau type de pneus lancé sur le marché n'ont pas été révisés depuis 1968.

Sylvie Kauffmann

Les dissimulations de Mitsubishi Motors lui coûtent son indépendance

TOKYO

de notre correspondant

Mitsubishi Motors, qui a reconnu avoir dissimulé pendant vingt ans des plaintes concernant des véhicules défectueux, va être poursuivi en justice par le ministère des transports, pour non-respect de la législation sur les véhicules routiers. Autre conséquence de ce dérapage, le groupe allemand DaimlerChrysler devrait exercer un contrôle plus étroit que prévu sur son affilié japonais.

Des pourparlers dont la conclusion est prévue vendredi devraient conduire DaimlerChrysler à prendre une participation de 36 à 38 % dans le capital de Mitsubishi Motors, au

lieu des 34 % projetés en mars, lors de la signature de l'alliance. La direction de l'entreprise devrait être confiée à des cadres étrangers venus de DaimlerChrysler. La démission du président de Mitsubishi Motors, Katsuhiko Kawasoe, est attendue dès que l'accord aura été conclu. Il sera remplacé par le vice-président, Takashi Sonobe.

Le scandale qui frappe le quatrième constructeur automobile japonais va renforcer la présence étrangère dans un secteur où seuls Toyota et Honda restent indépendants : « *Où est passé l'empire automobile japonais ?* », titre le quotidien des milieux d'affaires *Nihon Keizai*.

L'affaire, qui a éclaté en juillet, est révélatrice des errements d'un mode de gestion – dans lequel l'Occident voyait, il y a encore une dizaine d'années, un « *modèle* » – dont la transparence n'était pas le point fort. Pendant plus de vingt ans, le constructeur a dissimulé les plaintes de ses clients, préférant réparer au coup par coup les véhicules défectueux plutôt que de rappeler ceux qui l'étaient potentiellement afin de ne pas ternir son image de marque. Mitsubishi Motors a dissimulé ces plaintes aux inspecteurs du ministère des transports et ce n'est qu'en juillet que ceux-ci, alertés par un client anonyme, ont découvert au siège

du constructeur à Tokyo des documents démontrant sa culpabilité : 65 000 plaintes de clients émises entre avril 1998 et juin 2000 étaient rangées dans des dossiers estampillés « *H* » (*hitoku* : secret). La police, qui a perquisitionné à deux reprises au siège de l'entreprise, soupçonne que ces dissimulations étaient pratiquées de manière systématique.

DÉFAUTS DE FABRICATION

Les défauts de fabrication se sont traduits par six accidents, dont le dernier, en juin, provoqué par une défaillance du système de freinage, a fait deux blessés. Mitsubishi Motors a reconnu les faits et a rappelé 810 000 véhicules, mais l'affaire a profondément déstabilisé l'entreprise au moment où elle négociait les derniers détails de son alliance avec DaimlerChrysler. Outre son action en justice pour violation de la législation sur les véhicules routiers, le ministère des transports pourrait surseoir à l'octroi de l'autorisation de circuler des nouveaux modèles de Mitsubishi, à moins que l'entreprise ne prenne des mesures destinées à bannir les pratiques opaques.

Face à un partenaire affaibli, DaimlerChrysler cherche à tirer parti de la situation pour prendre le contrôle de celui-ci. Jusqu'à ce que le scandale éclate, le quatrième constructeur japonais entendait conserver l'indépendance de sa gestion : aux termes de l'accord de mars, le groupe germano-américain s'était engagé à ne pas accroître sa prise de participation de 34 % (qui lui donnait déjà un droit de veto) pour dix ans. DaimlerChrysler, désireux d'entrer sur le marché asiatique, n'avait guère d'autre choix que d'accepter les conditions de Mitsubishi Motors.

Jacques Isnard

Aujourd'hui, la situation est renversée et avec une prise de participation supérieure à 38,1 %, le géant germano-américain deviendra le premier actionnaire de Mitsubishi Motors et pourra placer à la tête de l'entreprise un de ses dirigeants, comme l'a fait Renault chez Nissan, avec Carlos Ghosn. Une mesure souhaitée au sein du groupe Mitsubishi, jusqu'à présent principal actionnaire du constructeur, afin de remettre un peu d'ordre dans l'entreprise, rapporte le *Nihon Keizai*. La prise de contrôle de Mitsubishi Motors par DaimlerChrysler provoque en revanche une « *contre-attaque* » de Volvo, qui détient 5 % du capital de l'entreprise japonaise. Le constructeur suédois, qui prévoyait de prendre une participation de 19,9 % dans la filiale poids lourds de Mitsubishi Motors, pourrait devenir plus « *gourmand* ».

La tourmente dans laquelle se débat Mitsubishi – comme son compatriote Bridgestone aux Etats-Unis – porte un coup à l'image de qualité des produits nippons. Ce n'est pas la première fois que le constructeur est mêlé à une sale affaire : son président, Katsuhiko Kawasoe, a pris ses fonctions en 1997 à la suite d'un scandale de paiement sur l'entreprise de maîtres chanteurs (*sokaia*) afin qu'ils ne dévoilent pas des affaires qui auraient pu entamer son image... Le scandale Mitsubishi n'est sans doute que la pointe émergée d'un iceberg : d'autres entreprises ont aussi des « *cadavres* dans les placards ».

Mais le fait qu'il ait finalement éclaté est peut-être le signe d'un salutaire sursaut de l'opinion.

Philippe Pons

Les revendications financières d'EADS bloquent le missile M. 51

SPÉCIALISÉE dans les missiles stratégiques et les lanceurs spatiaux, la filiale EADS/LV (European Aeronautic, Defence and Space Company/Launch Vehicle) du groupe aéronautique et de défense européen EADS a annoncé, mardi 5 septembre, des mesures de chômage technique suite à un différend qui l'oppose, depuis fin août, à la Délégation générale pour l'armement (DGA). Le contentieux porte sur l'avenir du programme de missile M. 51, destiné aux nouveaux sous-marins nucléaires après 2008.

Le développement de ce programme de missile balistique a été pris à forfait, en 1997, dans le cadre de la procédure dite Minos, par la branche espace et défense du groupe Aérospatiale. Soit, à l'époque, un investissement global de 30 milliards de francs, auquel il

faut ajouter une dépense – à venir – de 10 milliards pour financer la production. Concernant Aérospatiale, devenu depuis EADS/LV, le développement du M. 51 s'est fait, à partir de 1998, sur la base d'un engagement de 22,5 milliards de francs. Un premier contrat de 3,8 milliards a été notifié en août 1998 pour deux années de développement, le renouvellement devant se faire en septembre 2000 sur la même base. Soit un financement de 18,7 milliards jusqu'en 2005.

PROCÉDURE MINOS

Entre EADS/LV et la DGA, le désaccord porte sur l'interprétation du contenu financier de la procédure Minos. Le nouvel industriel fait observer qu'il convient de tenir compte du double impact de la privatisation, intervenue entre-temps, et de l'application des

35 heures, et de réviser la « *forfaitarisation* » des risques acceptée par le précédent actionnaire étatique. En mai, EADS/LV a remis, avec retard selon la DGA, une nouvelle offre supérieure de 7 milliards de francs (en augmentation de 40 % à éléments comparables) par rapport aux engagements antérieurs. Une proposition récente a ramené cette hausse à moins de 15 %.

A la DGA, on juge « *inacceptable* » cette évolution des devis, qui concerne un programme avalisé en « *cohabitation* » par le chef de l'Etat et le gouvernement et par le Parlement. On explique ce bras de fer par la volonté d'une société privée, en situation de monopole, de dégager des profits grâce à la dissuasion. La DGA se déclare toutefois prête à notifier les nouveaux contrats de développement du

M. 51 dès que EADS/LV aura mis son offre en conformité avec les engagements précédents.

Devant le comité central d'entreprise, les dirigeants de EADS/LV ont expliqué que la situation était bloquée et qu'ils se trouvaient « *sans visibilité* » de leur plan de charge en raison de la « *rupture* » de sa couverture par la DGA. La suspension du financement, le 31 août, les a amenés à prendre des mesures de chômage technique. Ainsi 500 salariés, sur les 3 500 dans les usines de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde) et des Mureaux (Yvelines), sont concernés par dix jours de chômage technique et ont été invités à partir en congé. Une centaine d'entre eux seront affectés à d'autres programmes, tel le lanceur civil européen Ariane.

Sans soutien politique, la monnaie européenne connaît la plus forte baisse de son histoire

L'euro a perdu 27 % face au dollar depuis son lancement

L'euro a reculé, mercredi 6 septembre, de plus de 2 % face aux monnaies américaine et japonaise, tombant à des planchers historiques de

0,8630 dollar et 91,45 yens. Ce nouvel accès de faiblesse fait suite aux déclarations du chancelier allemand, Gerhard Schröder, qui a confirmé,

mercredi, par la voix d'un de ses porte-parole, que le recul de la monnaie unique n'était « pas un motif d'inquiétude »

L'EURO a connu, mercredi 6 septembre, l'une des pires journées de son histoire. Il a perdu, en quelques heures, plus de 2 % face aux monnaies américaine et japonaise, tombant à des planchers historiques de 0,8630 dollar et 91,45 yens. Exprimé en devise nationale, le billet vert s'établit à 7,58 francs, un niveau inconnu depuis 1986. Depuis son lancement, la monnaie unique a perdu 27 % de sa valeur face au dollar et plus de 30 % face au yen.

Ce nouvel accès de faiblesse fait suite aux déclarations de Gerhard Schröder, qui a confirmé, mercredi, par la voix d'un de ses porte-parole, que le recul de la monnaie unique n'était « pas un motif d'inquiétude ». Le chancelier allemand

fait pas l'unanimité dans son propre pays, ajoutant au sentiment de confusion. L'Allemagne a « éminemment intérêt » à ce que l'euro soit fort, a ainsi déclaré jeudi à l'agence Reuters Torsten Albig, porte-parole du ministère des finances. « L'euro présente un fort potentiel de hausse », a-t-il ajouté. Egalement inquiet, le chef économiste de la Bundesbank, Hermann Remsperger, a tenu à souligner le potentiel d'appréciation de la monnaie européenne, en rejetant toute perspective d'essoufflement de la conjoncture de la zone, une hypothèse mise en avant par certains économistes pour expliquer la phase actuelle de baisse : « Plusieurs éléments montrent que l'évolution économique en Allemagne, et également dans l'ensemble des pays de l'union monétaire, est dans une période de croissance durable. »

Ces prises de position plus ou moins alarmistes surviennent au moment où la confiance des Allemands semble se réduire à la mesure de l'effritement de l'euro sur le marché des changes. Un récent sondage révèle que 63 % des Allemands interrogés préféreraient désormais conserver le deutschemark, en 2002, contre 34 % qui se réjouissent de l'arrivée des billets et pièces en euro. Une perte de confiance qui incite l'ancien chancelier social-démocrate Helmut Schmidt à monter au créneau : M. Schmidt appelle, dans un article paru jeudi dans l'hebdomadaire *Die Zeit*, à arrêter les « jérémiades » sur l'euro, estimant qu'il n'y a « aucune raison de s'énerver ». « Les actions américaines vont retomber un de ces jours, et le dollar de même : alors l'euro remontera », affirme-t-il.

De son côté, la Banque centrale européenne (BCE) n'a pas souhaité réagir au plongeon de l'euro, pas plus qu'aux déclarations en provenance de Berlin. Intervenant devant des hommes d'affaires irlandais, mercredi soir, son président, Wim Duisenberg, s'est refusé à tout commentaire. Il ne fait pourtant pas de doute que la situation est suivie de très près par la BCE, où l'on se préoccupe du double impact d'une telle glissade sur l'inflation et sur la confiance des citoyens européens dans leur monnaie. La baisse continue de l'euro a été un des éléments majeurs dans le resserrement du loyer de l'argent mis en œuvre par la BCE au cours des

derniers mois. La faiblesse de l'euro devrait être au centre des discussions des ministres des finances européens, réunis vendredi à Versailles.

Pour les investisseurs, le dollar est la monnaie de la nouvelle économie

Jeudi matin, le ministre français des affaires européennes, Pierre Moscovici, tout en affirmant qu'« on ne peut se réjouir d'un euro faible », a annoncé que des messages sur l'euro seraient délivrés à l'issue de ce conseil. Toutefois, compte tenu des divergences entre gouvernements européens, les opérateurs n'attendent pas de prise de position forte sur la situation monétaire actuelle. En particulier, ils ne prévoient pas l'annonce d'une intervention imminente sur le marché des changes.

Un soutien trop mou à l'euro risque d'être interprété sur les marchés comme une confirmation de la fragilité structurelle dont souffre l'euro, à savoir l'absence d'unité politique à l'intérieur de la zone, fragilité que le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius, entend justement réduire.

Déjà pénalisé par l'impression de désordre donnée en matière de communication, l'euro a été aussi victime, mercredi, de l'annonce d'une hausse record de la productivité au deuxième trimestre (+5,7 %) aux Etats-Unis. Aux yeux des investisseurs, cette statistique démontre l'avance considérable dont dispose l'économie américaine dans le domaine des nouvelles technologies. Plus que jamais, le dollar fait figure de monnaie de la nouvelle économie. L'euro, en revanche, au moment même où la France est menacée de paralysie en raison du conflit des routiers, semble plutôt symboliser l'ancienne.

Philippe Ricard (à Francfort) et Pierre-Antoine Delhommais

La Deutsche Bank s'intéresserait à JP Morgan

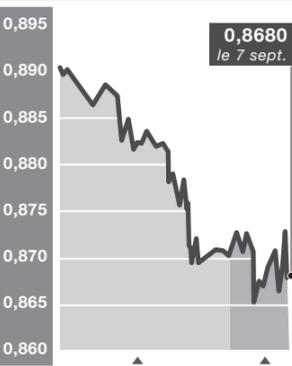
LA PREMIÈRE BANQUE privée allemande, Deutsche Bank, aurait entamé des négociations en vue de l'acquisition de JP Morgan, une des principales banques d'affaires américaines. Les deux parties ont refusé, mercredi 6 septembre, de commenter l'information parue dans l'hebdomadaire économique allemand *Wirtschaftswoche*. Selon ce journal, Rolf Breuer, le patron de l'institut allemand, qui avait écarté, voilà quelques mois, toute nouvelle acquisition dans ce secteur, entend réaliser la transaction par échanges d'actions et s'active en conséquence pour faire coter la Deutsche Bank à la Bourse de New York. Après avoir repris un autre grand établissement américain, Bankers Trust, en 1998, la Deutsche Bank pourrait ressentir le besoin de se renforcer dans la banque d'affaires pour ne pas être distancée par deux rivaux suisses, Crédit Suisse et UBS, qui ont récemment annoncé la prise de contrôle respective des banques Donaldson, Lufkin and Jenrette, et Paine Webber.

Lourde défaite de MP3.com contre l'industrie du disque

LE SITE AMÉRICAIN de musique MP3.com a subi une lourde défaite juridique, mercredi 6 septembre, face à l'industrie du disque, qui risque de se solder par des amendes de centaines de millions de dollars pour violation des droits d'auteur. « L'accusé a délibérément enfreint les droits d'auteur des plaignants », à savoir Universal Music, (groupe Seagram), a conclu le juge Jed Rakoff, à New York, dans la deuxième phase d'un procès intenté en janvier. La notion d'action « délibérée » va jouer un rôle fondamental dans le montant des dommages et intérêts que la start-up californienne devra payer et qui sera déterminé dans la phase finale du procès, prévue pour novembre. MP3.com pourrait avoir à acquitter 125 millions à 250 millions de dollars (142 à 284 millions d'euros) pour les quelque 5 000 à 10 000 CD d'Universal « copiés » dans sa banque de musique sur l'Internet. Universal Music avait réclamé des dommages de 450 millions de dollars. MP3.com a, par ailleurs, déjà négocié depuis juin un accord à l'amiable avec les quatre autres maisons d'édition musicale qui le poursuivaient en justice, Sony Music, Time Warner Music, Bertelsmann BMG et EMI, en versant à chacun quelque 20 millions de dollars. - (AFP.)

Une journée noire

EURO FACE AU DOLLAR



Source : Bloomberg

L'euro a perdu plus de 2 % en moins de 24 heures.

avait déjà tenu des propos similaires, lundi 4 septembre et au printemps dernier, lorsque l'euro avait atteint des plus bas historiques : pour le chef du gouvernement allemand, ce sont les exportations, et donc la conjoncture européenne, qui profitent actuellement du taux de change euro-dollar. La faiblesse de l'euro serait en quelque sorte une aubaine pour l'économie de la zone. Bien que la chancellerie ait tenté, mercredi soir, dans un communiqué, de corriger le tir, les déclarations de M. Schröder incitent les opérateurs du marché des devises à penser que rien ne sera entrepris pour voler au secours de la monnaie unique.

Le point de vue du chancelier ne

Les économistes parient sur une poursuite de la dépréciation

LA FAIBLESSE persistante de la monnaie unique et son nouveau record historique, jeudi 7 septembre, ont conduit les économistes à réviser leurs anticipations du taux de change de l'euro contre le dollar. Désormais la nouvelle limite basse qu'ils fixent pour l'euro est de 0,85 dollar. Selon eux, la monnaie unique pourrait chuter jusqu'à ce niveau, seuil auquel bon nombre d'entre eux s'attendent à une intervention de la Banque centrale européenne pour soutenir la devise européenne.

Au CCF, l'économiste en chef, Antoine Brunet, s'apprête à modifier la baisse sa prévision de l'euro, qu'il avait fixée, au début du mois d'août, à 0,90 dollar pour la fin de l'année. « Il reste néanmoins deux fortes incertitudes pour fixer ma nouvelle prévision de l'euro : d'une part le référendum danois, le 28 septembre, qui paraît mal engagé au vu des sondages d'opinion et, d'autre part, les élections américaines, le 7 novembre ». Pour lui, l'élection de George W. Bush ferait grimper le dollar. « S'il met en œuvre sa promesse électorale de baisser les impôts, au moment où le ralentissement économique est encore limité, les anticipations de hausse des taux de la Banque centrale américaine, qui ont quasiment disparu, reviendraient, profitant au billet vert. D'un autre côté, si Al Gore gagne ces élections, il poursuivra une politique budgétaire vertueuse, et le dollar n'aura aucune

raison de s'affaiblir. » Pour l'économiste en chef de la Dresdner Bank à Paris, Nordin Naam, la situation actuelle des flux de capitaux (les flux d'investissements directs et les flux de portefeuille), clairement orientée en faveur du dollar, ne permet pas non plus d'anticiper un redressement de la devise dans l'immédiat.

« Avec le retour de la croissance, les entreprises européennes ont récupéré une marge de manœuvre, et elles se permettent d'investir à nouveau à l'étranger pour gagner des parts de marché, explique-t-il. De même, du côté des flux de portefeuille, les investisseurs européens achètent massivement des titres sur les marchés obligataires américains du secteur privé. Ces flux ne seront pas remis en cause tant qu'il n'y aura pas de ralentissement prononcé de la croissance américaine. »

Vendredi 25 août, lors d'une conférence sur l'intégration de l'économie mondiale à Jackson Hole, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, avait lui-même pointé du doigt cette situation. « Il est particulièrement cocasse de constater que les Européens trouvent de plus en plus attirant d'investir aux Etats-Unis, et comptent pour une part de plus en plus importante du montant grandissant de l'investissement étranger direct et en portefeuille », avait-il affirmé.

Cécile Prudhomme

ACTIONNAIRES DE GROUPE GTM, ENTREZ DANS LE CAPITAL DE VINCI, LE N°1 MONDIAL DE LA CONSTRUCTION ET DES CONCESSIONS.



Jusqu'au 18 septembre 2000, échangez 5 actions Groupe GTM pour 12 actions VINCI, soit une prime de 23%*.

Cette offre revêt un caractère amical. Elle bénéficie du soutien de Groupe GTM, qui détient 1,5 % de son propre capital, et de Suez Lyonnaise des Eaux, son principal actionnaire avec 49,5 % du capital et 65 % des droits de vote. Suez Lyonnaise des Eaux et Groupe GTM apporteront leurs participations respectives à l'offre**.

Avec 115 000 salariés dans le monde et 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires, VINCI-GTM*** sera le n°1 mondial de la construction et des concessions et disposera d'un réseau unique de compétences et d'implantations. VINCI-GTM*** réalisera environ 80 % de son résultat d'exploitation dans des activités à rentabilité récurrente et bénéficiera d'une assise financière de premier ordre.

INFORMATION

Une note d'information visée par la COB (n°00-1362 en date du 28 juillet 2000) est tenue à la disposition du public. Pour vous la procurer ou pour tout autre renseignement sur l'offre publique d'échange, connectez-vous au site Internet de VINCI (www.groupe-vinci.com), ou prenez contact avec votre intermédiaire financier ou avec la direction financière de VINCI (+ 33 1 47 16 35 00).

*prime calculée par rapport à la moyenne des cours cotés sur les 6 mois précédant le 11 juillet 2000 (date de suspension des cotations avant le lancement de l'opération).

**sous réserve des conditions suspensives mentionnées dans la note d'information visée par la COB.

***sous réserve du succès de l'offre.



À NOUS D'ENTREPRENDRE

« Libération » achève son plan de recapitalisation

Après le désengagement du groupe Pathé, le quotidien a trouvé de nouveaux actionnaires auprès de la société de capital-risque britannique 3i et d'autres entreprises de presse comme « El Mundo » et « Le Nouvel Observateur ». Le personnel devrait être appelé à se prononcer sur la solution envisagée

LES NÉGOCIATIONS ne sont pas totalement achevées et le plan pas encore tout à fait bouclé. Depuis mardi 5 septembre, à l'issue d'une dernière réunion avec la direction, les représentants élus du conseil de surveillance de Libération ont commencé à informer les journalistes et les salariés sur le processus de restructuration du capital de l'entreprise. Quatre mois après l'annonce du désengagement partiel du groupe Pathé de Jérôme Seydoux (*Le Monde* du 27 avril), actionnaire majoritaire avec 60,8 % des parts, Serge July, PDG, et Evence-Charles Coppée, directeur général, ont partiellement atteint leur objectif.

Selon le terme fixé, soit « avant la fin de l'été », ils sont parvenus à élaborer les grandes lignes d'un plan de recapitalisation qui n'a pas encore totalement recueilli l'accord du conseil de surveillance. La solution retenue, dans son principe, devrait être présentée prochainement aux salariés. Ces derniers devront ensuite se prononcer, à bulletin secret. En cas de vote favorable, la version finale ne serait adoptée qu'à la fin de l'an 2000.

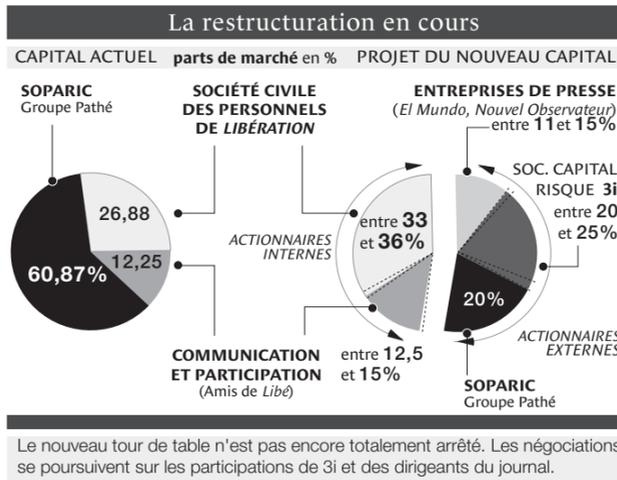
Pour remplacer les 40 % du capital libéré par Pathé – il restera présent à

hauteur de 20 % –, plusieurs hypothèses n'ont pas abouti. La première, celle d'une fédération de journaux, français et étrangers, a rapidement échoué. L'intervention d'une société de capital-risque, à hauteur de 35 %, dont 15 % pour le compte de tiers non identifiés, s'est, de son côté, heurtée à un refus catégorique du conseil de surveillance.

Le schéma retenu résulte d'un compromis. Sans satisfaire totalement les parties, il se traduit par une répartition émiétée du capital en plusieurs masses. A priori, cette solution préserve le titre d'une éventuelle prise de contrôle d'un seul groupe industriel ou financier. Elle devrait aussi garantir le maintien de la charte d'indépendance adoptée en 1995, qui accorde aux salariés un droit de veto sur toute modification du capital.

La première difficulté aura été de valoriser le capital de l'entreprise. Son montant a été fixé à 300 millions de francs, une somme qui peut paraître sous-évaluée, compte tenu du potentiel du journal et de ses développements sur Internet.

Parmi les intervenants extérieurs, la société de capital-risque britannique 3i apporterait une contribu-



tion évaluée entre 20 et 25 %. Ses dirigeants se seraient également engagés à financer les investissements futurs : la rénovation du quotidien avec, parmi les projets à l'étude, un cahier multimédia quotidien de huit pages et un supplément de fin de semaine pour janvier 2001, ainsi que le développement des éditions électroniques et du site Inter-

net. Dans les discussions en cours, les élus du conseil de surveillance souhaitent que ce montant reste limité à la barre des 20 %, afin de favoriser d'autres solutions de nature « industrielle » avec des entreprises proches du quotidien et notamment des groupes de presse. Le schéma retenu prévoit que cette participation puisse s'élever à 15 %. Pour l'heure, Serge

July n'aurait obtenu des assurances que pour environ 8 % du capital.

Parmi les groupes de presse les plus fréquemment annoncés à Libération, le *Nouvel Observateur* et le groupe du quotidien espagnol *El Mundo*, dont 30 % du capital sont détenus par le groupe britannique Pearson (*Financial Times* et *Les Echos*). Le quotidien bruxellois *La Libre Belgique* a également manifesté son intérêt, ainsi, semble-t-il, que le groupe Amaury (*Le Parisien* et *L'Equipe*). Ces collaborations sont d'autant plus recherchées que Libération envisage d'être présent, avec d'autres journaux, dans la télévision locale parisienne.

PARFOIS HOULEUX

A l'issue des négociations parfois houleuses, les salariés ont, de leur côté, obtenu une participation qui leur assurerait, au minimum, la minorité de blocage. Jusqu'à présent, la Société civile des personnels (SCPL) détenait 26 % du capital, un montant qui, selon la charte d'indépendance adoptée en 1995, pourrait rapidement être porté à 30 %. Par le biais de fonds communs de placement auxquels les salariés seront invités à souscrire, via un plan d'épargne d'entreprise alimenté sur les bénéfices, cette part pourrait être portée à 33 % voire à 36 %. Outre l'approbation d'un principe fort éloigné de la culture originelle du journal, ce montage, complexe, doit obtenir l'aval du ministère de l'économie et

des finances. Enfin, pour boucler ce tour de table, les amis de Libération, réunis dans la société Communication et Participation présidée par Claude Alphandéry, devraient se maintenir aux 12,5 % qu'ils détiennent actuellement. A la faveur du départ d'un des associés de ce bloc d'actionnaires, le GAN, Serge July et Evence-Charles Coppée devraient, à titre personnel, détenir chacun 2 % du capital. Cette condition – une exigence formulée par la société de capital-risque 3i pour impliquer directement les dirigeants dans la bonne gestion de la société –, suscite encore des controverses à l'intérieur du journal.

Le PDG fondateur du titre aurait précisé que sa participation, soit 6 millions de francs, serait pour partie couverte par la cession de stocks-options du groupe Vivendi. Elles auraient été acquises auprès de Chargeurs, en 1995, lors de la prise de contrôle du quotidien par la société de Jérôme Seydoux, puis transformées en actions Pathé et enfin Vivendi après l'opération d'entrée dans le bouquet de chaînes de télévision BskyB.

Cette révélation pourrait contribuer à amplifier les réactions de défiance d'une partie des « historiques » de Libé à l'égard de Serge July. Cette controverse fait partie du dernier point de blocage avec le conseil de surveillance.

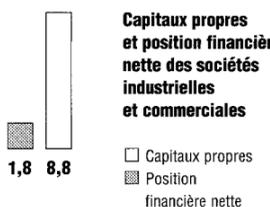
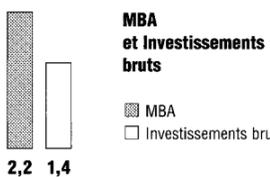
Michel Delberghe

PSA PEUGEOT CITROËN

Résultats du premier semestre 2000

Résultats semestriels en nette progression

au 30 juin 2000,
en milliards d'euros



Chiffre d'affaires

Au premier semestre de 2000, le marché automobile européen des voitures particulières et des véhicules utilitaires a affiché une croissance de 2 % par rapport à son niveau des six premiers mois de 1999, tandis que les marchés automobiles internationaux sur lesquels interviennent Peugeot et Citroën connaissent des évolutions contrastées. Sur cette période, les ventes mondiales de Peugeot et Citroën, à 1 448 100 voitures et collections, augmentent de 11,9 % par rapport à celles du premier semestre de 1999, soit une hausse de 11,3 % des ventes de la marque Peugeot et une hausse de 12,7 % de celles de la marque Citroën. Ce volume de ventes a été atteint grâce aux succès confirmés de la Peugeot 206 et de la Citroën Xsara Picasso et à la progression des parts de marché des marques Peugeot et Citroën dans l'ensemble de leurs zones de commercialisation. En Europe de l'ouest, les immatriculations se sont établies à 1 239 500 unités, en hausse de 12,8 % ; PSA Peugeot Citroën affiche ainsi la croissance la plus importante parmi les principaux groupes constructeurs automobiles en Europe et augmente sa pénétration de plus d'un point, consolidant sa position de deuxième constructeur européen, à 13,4 % du marché des voitures particulières et véhicules utilitaires légers contre 12,2 % à fin juin 1999. Sur le seul marché des véhicules utilitaires légers, le groupe confirme sa première place avec une pénétration de 18,4 %, contre 17,2 % au premier semestre de 1999.

Les volumes vendus en dehors d'Europe de l'ouest portent sur 230 200 unités et progressent de 40,3 % par rapport au premier semestre de 1999, grâce à l'évolution favorable des immatriculations du groupe dans le Mercosur (+ 12,5 %), en Europe centrale (+ 50 %, y compris Turquie), en Chine et en Iran. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre de l'année 2000 s'établit à 22 490 millions d'euros, en augmentation de 18,2 % par rapport à celui du premier semestre de 1999 qui s'élevait à 19 020 millions d'euros. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires consolidé progresse de 15,9 %.

Résultats

La marge opérationnelle s'élève à 1 164 millions d'euros, en hausse de 36 % sur celle du premier semestre de 1999 et représente ainsi 5,2 % du chiffre d'affaires, contre 4,5 % pour les six premiers mois de 1999.

La marge opérationnelle de la division automobile s'élève à 864 millions d'euros, soit 4,5 % du chiffre d'affaires de la division, contre 3,4 % au premier semestre de 1999. Cette amélioration reflète la forte augmentation des volumes vendus et les effets de la politique continue de baisse des coûts. A mi-année, la réalisation du programme de réduction de 840 millions d'euros fixé pour 2000 est engagée conformément au calendrier prévu, la hausse significative des prix des matières premières en ayant cependant réduit l'effet positif à hauteur de 31 millions d'euros. En outre, les rétrocessions aux clients sous forme de baisse de prix et d'enrichissement des véhicules ont été contenues au cours du semestre, à l'exception du marché britannique qui enregistre une sensible augmentation des coûts commerciaux. Dans ce contexte conjoncturel favorable, et conformément aux orientations définies par le groupe, une nouvelle accélération

des programmes de recherche et de développement de la division automobile a été décidée.

Par ailleurs, la marge opérationnelle de l'activité équipement automobile s'établit à 126 millions d'euros (119 millions d'euros après éliminations intra branches), celle de l'activité de transport à 60 millions d'euros et celle des activités de financement à 124 millions d'euros.

Le résultat financier fait apparaître un produit de 43 millions d'euros, contre une charge de 15 millions d'euros au premier semestre de 1999.

Après une charge d'impôt de 374 millions d'euros représentant un taux d'imposition de 32 %, le résultat net des sociétés intégrées ressort en bénéfice de 793 millions d'euros, en hausse de 37 % par rapport aux 578 millions d'euros de 1999. Après prise en compte de la part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence et de l'amortissement des goodwill, le résultat net s'inscrit à 774 millions d'euros ; le résultat net revenant à Peugeot SA s'élève à 755 millions d'euros, déduction faite des intérêts minoritaires. Il est en accroissement de 39 % sur celui acquis à mi-1999. Le résultat semestriel par action s'établit à 17,2 euros contre 11,1 euros à mi-1999.

Structure financière

La marge brute d'autofinancement atteint 2 235 millions d'euros, en hausse de 36 % par rapport aux 1 644 millions d'euros du premier semestre de 1999 et représente 10 % des ventes du semestre. Elle couvre intégralement les investissements industriels bruts de 1 372 millions d'euros, en augmentation de 42 % par rapport à ceux de 1999, ainsi que les rachats de 707 625 actions et 2 380 632 obligations convertibles au cours du semestre.

A fin juin 2000, la position financière nette des sociétés industrielles et commerciales du groupe s'établit à 1 826 millions d'euros pour 1 711 millions à fin 1999.

Les capitaux employés s'élèvent à fin juin à 12,7 milliards d'euros, en augmentation modérée sur la fin de 1999, où ils s'établissaient à 12 milliards d'euros. L'accroissement des immobilisations, conséquence du programme d'investissements décidé, s'est conjugué avec une quasi stabilité (0,1 milliard d'euros supplémentaire) du besoin en fonds de roulement.

PERSPECTIVES POUR 2000

Le groupe PSA Peugeot Citroën poursuit sa stratégie d'innovation, de développement de ses gammes de modèles automobiles et de croissance de son activité. La seconde partie de 2000 sera notamment marquée par la poursuite du lancement sur les marchés européens de la Peugeot 607, le lancement du coupé cabriolet Peugeot 206CC et celui d'une version remodelée de la Citroën Xsara. En terme d'innovation technologique, seront lancées les premières voitures équipées du nouveau moteur à injection directe essence HPI, présenté au mois de mai dernier.

Dans ce contexte, les objectifs minimaux fixés pour l'année 2000, 2 700 000 unités vendues, une marge opérationnelle de l'automobile de 4 % et une marge opérationnelle consolidée de 1 900 millions d'euros devraient être atteints.

RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2000

en millions d'euros	1 ^{er} semestre 2000	1 ^{er} semestre 1999	Exercice 1999
Chiffre d'affaires	22 490	19 020	37 807
Marge opérationnelle	1 164	856	1 674
Résultat net revenant à Peugeot SA	755	543	729
Marge brute d'autofinancement	2 235	1 644	2 896

Un bénéfice

de 17,5 millions de francs

● **Diffusion**: en 1999, elle s'est établie à 169 427 exemplaires (source Diffusion Contrôle OJD, diffusion totale payée). Elle est stable par rapport à 1998 (169 614 exemplaires). Elle était de 170 770 en 1997 et de 160 605 exemplaires en 1996.

● **Résultats**: le titre a réalisé en 1999 un bénéfice net de 17,5 millions de francs après impôts et provisions pour investissement. C'est le meilleur résultat de son histoire. Le chiffre

d'affaires a atteint la même année 537,7 millions de francs (+12 % par rapport à 1998)

● **Recapitalisation**: à la suite de l'échec de « Libé III » et face à une situation financière délicate, un plan de recapitalisation du journal de 70 millions de francs, accompagné d'une réduction des effectifs, a entériné en 1996 la prise de contrôle du titre (à 66 %) par le groupe Chargeurs de Jérôme Seydoux. Ce groupe a alors signé un pacte d'indépendance avec l'équipe du journal, représentée par la Société civile des personnels de Libération (SCPL) et Communication et Participation.

Le Crédit lyonnais souligne la baisse de rentabilité des télévisions payantes

APRÈS L'ENGOUEMENT pour la Net économie, analystes financiers et investisseurs paraissent vouloir remettre du tangible dans un monde trop virtuel à leur goût. Le Crédit lyonnais Securities Europe a développé « un nouvel outil de décision », baptisé Matrice CSLE, qui, selon Edouard Tétéreau, analyste financier de la banque, mesure différemment les résultats et les perspectives des sociétés, et marque « le retour aux critères classiques d'appréciation ». L'aveuglement était tel, selon lui, « qu'au début de 2000, plus une entreprise annonçait son intention d'investir massivement dans les secteurs liés à la nouvelle économie, plus les investisseurs achetaient ses actions en Bourse ».

De nombreux médias ont su tirer parti de cette célérité temporaire. Ainsi, en début d'année, l'opérateur satellitaire britannique BskyB a su masquer de mauvais résultats en signalant de lourds investissements en direction d'Internet. Cette époque a vécu. Désormais, « numérique et Internet ne sont plus des mots magiques », souligne M. Tétéreau. Le Crédit lyonnais propose à ses clients de mesurer « l'impact d'Internet et des nouvelles technologies sur les valorisations des sociétés de médias européennes ».

Pour la banque, c'est un moyen d'essayer de discerner qui seront les vainqueurs de « la guerre du Net » que se livrent les médias européens à grands coups de fusions. D'emblée, les chaînes généralistes profitant du boom du marché publicitaire, ou les sociétés détentrices de contenus, semblent devoir figurer au rang des gagnants. En choisissant de largement tenir compte, dans les « dix commandements d'Internet » de sa matrice CSLE, de la publicité et des contenus, le Crédit lyonnais chamboule le classement

des sociétés européennes de médias. Forts de la vigueur du marché publicitaire, TF1, RTL Group, EMAP ou Carlton figurent au palmarès du Lyonnais aux côtés de StudioCanal, présent grâce à ses contenus.

VIVENDI LARGEMENT DÉCOTÉ

En revanche, BskyB, Vivendi et Canal+ sont largement décotés. Une remise en cause justifiée, maintient M. Tétéreau, car « la télévision à péage rapporte aujourd'hui six fois moins qu'hier ». Pour preuve, depuis 1996, la marge de BskyB est passée de 30 % à 5 %, tandis que, dans le même temps, celle de Canal+ baissait de 23 % à 12 %. Pour Edouard Tétéreau, « cet effondrement des marges n'est pas lié aux investissements sur Internet ou le numérique, mais il est dû à la concurrence ». Une compétition qui fait notamment monter en flèche les prix des droits de retransmission.

La grande victime du nouvel outil de mesure du Crédit lyonnais est Vivendi Universal. Pour M. Tétéreau, la société présidée par Jean-Marie Messier a payé trop cher le rachat de Seagram. Il considère que la prime de 46 % versée aux actionnaires du groupe canadien « est destructrice de valeur pour l'actionnaire de Vivendi ». Pis, l'analyste financier laisse poindre son pessimisme sur Vizzavi, portail Internet de Vivendi. Avec ses marges rongées par la concurrence des autres plateformes de télé à péage, aspiré dans la spirale risquée du rachat de Seagram par Vivendi, Canal+ conserve toutefois des raisons d'espérer. Notamment au travers de CanalSatellite et StudioCanal, bien noté par le Crédit lyonnais.

Guy Duthéil

INTERNET:

www.psa-peugeot-citroen.com
ou
www.psa.fr

VALEURS EUROPÉENNES

Après les interrogations sur Intel, la dégradation par plusieurs maisons de titres de leur appréciation sur le fondeur américain Micron Technology a frappé, mercredi 6 septembre, le secteur des semi-conducteurs en Europe. Infineon a chuté de 5,35 %, à 70,17 euros, ARM Holdings a cédé 4,97 %, à 784 pence, et ASM Lithography a perdu 6,42 %, à 44,80 euros.

L'action du réassureur Munich Re a affiché, mercredi, un gain de 5,09 %, à 325,99 euros, après avoir été choisi par la maison de titre Goldman Sachs comme sa valeur préférée parmi les poids lourds du secteur.

Le titre Zurich Financial Services a terminé, mercredi, en baisse de

3,65 %, à 845 francs suisses, après des résultats semestriels en forte baisse, en raison du ralentissement des performances boursières. De nombreux analystes reprochent au groupe sa mauvaise communication et envisagent de revoir à la baisse leur notation du titre.

L'action Deutsche Bank a abandonné 2,14 %, à 95,98 euros, sur une rumeur voulant qu'elle rachète la banque d'investissements américaine J.P. Morgan. La Deutsche Bank s'est refusée à tout commentaire.

Le titre Vodafone a perdu 3,42 %, à 282 pence, sur des informations selon lesquelles le conglomérat de Hong Kong Hutchison Whampoa se prépare à céder sa part de 3,4 % dans l'opérateur britannique.

07/09 10h06

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/09. Section: AUTOMOBILE. Includes entries for AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, CONTINENTAL AG, etc.

BANQUES

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/09. Section: BANQUES. Includes entries for ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/09. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries for EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

PRODUITS DE BASE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/09. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries for ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, etc.

CHIMIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/09. Section: CHIMIE. Includes entries for AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL, BASF AG.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/09. Includes entries for BAYER AG, BOEING, CELANESE, etc.

CONGLOMÉRATS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/09. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries for CGIP, D'IETTEREN SA, AZEO, etc.

CONSTRUCTION

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/09. Section: CONSTRUCTION. Includes entries for ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/09. Section: CONSUMMATION CYCLIQUE. Includes entries for ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVART, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/09. Section: ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries for ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.



Table listing various companies and their stock prices, including GRANADA GROUP, HERMES INTL, HPI, KLM, etc.

PHARMACIE

Table listing pharmaceutical companies and their stock prices, including ALTANA AG, ASTRAZENACA, AVENTIS, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table listing equipment companies and their stock prices, including ABB N, ABBOTT, ALCOHOL, etc.

ÉNERGIE

Table listing energy companies and their stock prices, including BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA.



Table listing various companies and their stock prices, including COFLEXIP, DORDTSCH PETRO, ENI, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table listing financial services companies and their stock prices, including 3I, ALMANJ, ALPHA FINANCE, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table listing distribution companies and their stock prices, including AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, BUHRMANN, etc.

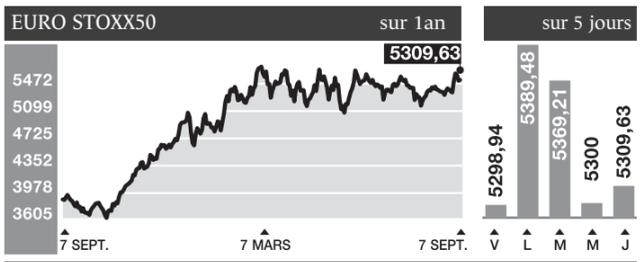


Table listing various companies and their stock prices, including AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table listing service companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table listing consumer goods companies and their stock prices, including AHOLD, ALTADIS, ATHENS MEDICAL, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology companies and their stock prices, including ALCATEL, ALTEC SA, ASM LITHOGRAPHY, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table listing companies on the Euro New Market, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

BRUXELLES

Table listing companies in Brussels, including ARTHUR, ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, etc.

FRANCFORT

Table listing companies in Frankfurt, including UNITED INTERNET, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

En raison d'un problème technique, la page Bourse des valeurs françaises n'est pas parue dans nos premières éditions du mercredi 7 septembre (daté 8 septembre). Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Le cours de Bourse de France Télécom était orienté en légère baisse, jeudi 7 septembre, au début de la séance, au lendemain de l'annonce de résultats semestriels dans le haut de la fourchette des estimations des analystes. Le titre s'échangeait en repli de 0,77 %, à 142,5 euros.

L'action Technip se négociait en hausse de 0,74 %, à 149,1 euros, jeudi, dans les premières transactions. Le groupe français d'ingénierie a annoncé avoir dégagé un bénéfice net de 55,5 millions d'euros au premier semestre 2000, en hausse de 18,6 %.

Le titre Compagnie générale de géophysique bondissait de 3,18 %, à 81 euros, jeudi matin. Le groupe français de services pétroliers a accusé une perte nette de 22,1 millions d'euros au premier semestre 2000, en baisse de 29,4 % par rapport à celle des six premiers mois de 1999.

L'action Vivendi cédaït 0,66 %, à 90,85 euros, jeudi, en début de matinée. Le bureau d'études Crédit Lyonnais Securities Europe a abaissé sa recommandation sur le titre, en réduisant son objectif de cours de 110 euros à 83 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 7 SEPTEMBRE Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 22 septembre

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (t)'. Lists various companies like BNP, Renault, and others.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 6 SEPTEMBRE Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (t)'. Lists companies like Abel Guillem, Abf Soft, and others.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 6 septembre

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Date cours', and 'Cours'. Lists various investment funds and their performance.

Main table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (t)'. Lists companies from various countries like American Express, A.T.T., Barrick Gold, etc.

SECONDE MARCHÉ

JEUDI 7 SEPTEMBRE Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (t)'. Lists companies like Ab Groupe, Actielec Reg, Algeco, etc.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of Legal & General Bank data with columns for 'Stratégie Ind. Europe', 'Fonds communs de placements', and 'Sicav Info Poste'. Lists various investment strategies and funds.

DISPARITION

Abdul Haris Nasution

Un vétérân de l'indépendance indonésienne

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE indonésien Abdul Haris Nasution est mort mercredi 6 septembre à Djakarta, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Vétéran de la lutte contre les Hollandais, Nasution est considéré comme le père de la *dwi fungsi* ou « fonction dualiste » de l'institution militaire, une formule élaborée en 1958 après l'échec d'un régime parlementaire en Indonésie et qui définit la « voie moyenne » adoptée alors par les forces armées indonésiennes : à mi-chemin entre un rôle de « grande muette » et la domination de la vie politique, « doctrine » imposée pendant les quatre décennies suivantes.

Comme Suharto, qui a géré le pays de 1966 à 1968, Nasution a été formé dans l'armée des Indes néerlandaises avant d'intégrer la *Peta*, une troupe autochtone levée par les Japonais pendant la seconde

guerre mondiale. A la fin des années 40, il est l'un des leaders de la lutte armée contre les Hollandais. Après l'indépendance, il est chargé d'unifier une armée encore formée d'unités de guérilla disparates. Il s'oppose au système parlementaire et encourage Sukarno, le premier président de l'Indonésie, à introduire la « démocratie guidée » en juillet 1959. Il n'en est pas moins mis à l'écart.

En octobre 1965, il échappe à une tentative d'assassinat tandis que Sukarno est progressivement écarté du pouvoir par Suharto et que le Parti communiste est interdit. Une vaste répression fait quelques centaines de milliers de victimes à travers l'archipel. Nasution appuie alors Suharto mais ne joue pas de rôle prédominant dans la mise en place du nouveau régime politique, l'Ordre nouveau.

Après avoir pris une retraite anticipée, il commence à critiquer le régime dans les années 70 et signe, en 1980, la « Pétition des Cinquante », manifeste qui dénonce la perversion des institutions par Suharto. Après lui avoir pendant un temps interdit de se rendre à l'étranger, Suharto reçoit Nasution en 1993 dans un geste de réconciliation. Par la suite, affaibli par la maladie, Nasution ne s'est plus guère manifesté.

Né le 3 décembre 1918 dans le nord de Sumatra dans une famille de musulmans pieux, Nasution laisse l'image d'une personnalité controversée et à l'action incisée. Son principal legs est d'avoir institutionnalisé le rôle politique de l'armée, lequel conditionne toujours l'évolution du vaste archipel.

Jean-Claude Pomonti

LÉGIION D'HONNEUR

Nous publions la liste des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du jeudi 7 septembre.

Sont nommés *chevaliers* :

Patrick Chevalier, steward sur Concorde, Florence Fournel, hôtesse sur Concorde, Hervé Garcia, steward sur Concorde, Gilles Jardi-

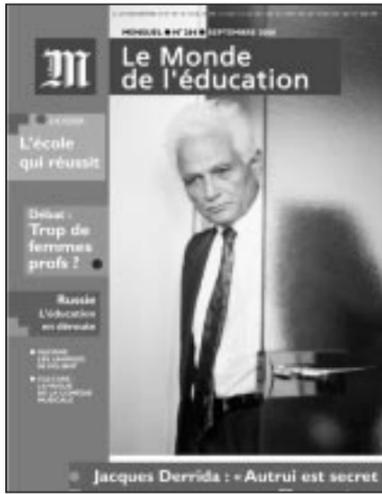
naud, officier mécanicien navigant sur Concorde, Brigitte Kruse, hôtesse sur Concorde, Huguette Le Gouadec, chef de cabine sur Concorde, Jean Marcot, officier pilote de ligne, instructeur sur Concorde, Christian Marty, commandant de bord sur Concorde, Anne Porcheron, hôtesse sur Concorde, tués dans l'accomplissement de leur devoir, le 25 juillet.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 7 septembre est publié :

● **Parlement** : un décret chargeant Marcel Cabiddu, député du Pas-de-Calais, d'une mission temporaire auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et du secrétaire d'Etat à l'industrie.

L'école qui marche



En septembre

- Dossier : L'école qui marche. Des réponses originales aux problèmes de l'éducation...
- Entretien avec Jacques Derrida.
- Les livres sur l'éducation font la rentrée.
- Débat : Trop de femmes dans l'éducation ?
- Les élèves ont-ils besoin de leur mémoire?
- Les comédies musicales ont trouvé leur public.

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne et Daniel LÉON ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Esther,

le 29 août 2000.

22, rue Pétrelle, 75009 Paris.

Gaëlle et Sébastien MAROT, ainsi qu'Aimée, avec les familles BRETON, MONSAINGEON, MAROT, LAURENS, sont heureux d'annoncer la naissance de

Isaure,

à Paris, le 24 août 2000.

Mariages

Edith-Marie et Pierre MEYNARD, Françoise et Philippe DEHECQ sont heureux d'annoncer le mariage de

Auréliet Bertrand,

célébré le 4 août 2000, à Penmarc'h (Finistère).

6, avenue Théodore-Rousseau, 75016 Paris, 7, rue de Furnes, 59140 Dunkerque.

— Pour la plus grande joie de leurs familles,

Nathalie et Pascal

s'uniront à Liège, le samedi 9 septembre 2000.

M. et M^{me} Gérard Incagnoli, 81, rue Gambetta, 78120 Rambouillet.

Félicitations

— A

Matthieu,

Première entrée à l'école, ce jeudi 7 septembre 2000.

Du haut de tes trois ans, sois heureux de connaître notre merveilleuse école maternelle, qui t'ouvre la fenêtre du savoir sur un monde que nous souhaitons meilleur pour tous.

Baisers de grand-mère, qui fait sa dernière rentrée des classes.

Henriette Nguyen Hue.

Messages

M,

La parution de ceci dans *Le Monde* sera la preuve qu'il ne s'agit pas du produit d'un égarement estival.

A très vite, please.

C.

Décès

— Nous sommes priés d'annoncer la disparition, par une porte dérobée, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

Pierre DEDET,

fondateur en 1947 de K éditeur, 2, rue des Beaux-Arts, à Paris, continuateur des éditions Le Divan après la mort d'Henri Martineau en 1958.

De la part de Anne Colin-Dedet, Zoute Dedet, De ses enfants, Yann, monteur en cinématographe, Ary, guide de ski et de montagne spécialisé en Groenland, Frédérique, chercheuse en télévision, Nicolas, danseur de rues, Antonin, premier assistant metteur en scène, De ses petits-enfants, Deborah et Loïc Walch, montagnards avallins, Jules Dedet-Granel, calligraphe, Félix Dedet-Roïan, escholier, De ses belles-filles, Dina et Marie, Et des familles Aubier, Gabail, Roy, Van Renthergem, Barqui, Colin.

L'enterrement civil a eu lieu il y a quelques jours, entre amis, au joli cimetière de Beaucueil, face à la montagne Sainte-Victoire.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Roques-Hautes, 13100 Beaucueil.

— Louis et Arthur, ses enfants, Jean-Louis et Margaret Cadoux, ses parents, Simone Cadoux, sa grand-mère, George F. et Grace Smith, ses grands-parents, Alice, Anne et Elisabeth, ses sœurs, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges CADOUX,

survenu à Gaillac (Tarn), le 27 août 2000, dans sa trente-troisième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Baulne (Essonne).

— Pierre et Michèle Delclaux, Monique Delclaux, ses frère, sœur et belle-sœur, Laurence Delclaux, Marie-Pierre Delclaux et Denis Bernard, Vincent et Martine Delclaux et leurs filles, Benoît Delclaux, ses neveux, nièces et petites-nièces, Régine Chantraine, sa filleule, Les familles Delclaux et de Peretti, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline DELCLAUX,

professeur d'anglais du lycée Claude-Monet de 1969 à 1988, survenu le 5 septembre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5^e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de La Châtre (Indre).

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être faits à la Fondation Curie, 26, rue d'Ulm, 75005 Paris.

Bellevue, 24300 Saint-Martial-de-La-Valette, 3, rue Fustel-de-Coulanges, 75005 Paris.

— M^{me} Nicole Battagay, M. et M^{me} Gaston Schuhl, M^{me} Jeanine Schuhl, ses cousines et cousin, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Simone GOLDSCHMIDT,

avocat à la cour,

survenu le 21 août 2000.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Jean-Luc Gregoris, son mari, Martine et Dominique Pradal, ses parents, Frédéric et Magali, ses frère et sœur,

Ginette et Joseph Gregoris, ses beaux-parents, Ginette et Bertrand Halle, ses grands-parents, Ses beaux-frères et belles-sœurs, Ses oncles et tantes, Sa famille, Ses amis, ont la douleur de faire part de la disparition accidentelle, à vingt-sept ans, de

Caroline GREGORIS PRADAL.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 8 septembre 2000, à 15 heures, en l'église de Vebret (Cantal).

41, rue Clément-Bayard, 92300 Levallois-Perret, 7, rue de la Pierre-Blanche, 85700 Pouzauges, Couchal, 15240 Vebret.

— Grenoble.

Sa famille et ses amis font part du décès, le 1^{er} septembre 2000, du

docteur Pierre MARTIN-NOËL.

La messe de funérailles a eu lieu le mercredi 6 septembre, en l'église Saint-Joseph de Grenoble.

L'inhumation a eu lieu le même jour, au Perier, par Valbonnais (Isère).

— Carnoux-en-Provence.

M^{me} Paule Mortier, née Grunenwald, Ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. François MORTIER,

expert FAO,

survenu le 6 septembre 2000, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques auront lieu à Carnoux-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

— Le 8 juillet 2000,

Yves NDAM NJOYA

nous a quittés, victime d'un accident sur une route de la Creuse ; il est parti avec

Ludovic, Jérémie et Patrick.

Il aurait eu vingt ans le 9 septembre. Notre chagrin est immense.

M^{me} Odile Ndam Njoya Martineau, 3, boulevard Gaston-Doumergue, 44200 Nantes, M. Adamou Ndam Njoya, BP 1638 Yaoundé (Cameroun).

— Le secrétaire perpétuel, Le bureau et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ont le très grand regret de faire part du décès, survenu le 5 septembre 2000, de

M. Francis SALET,

membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres, inspecteur général honoraire des Musées de France, ancien conservateur du Domaine de Chantilly de l'Institut de France, président d'honneur de la Société française d'archéologie, ancien président de la Société nationale des antiquaires de France, membre d'honneur de la Compagnie des architectes en chef des Monuments historiques, Grand Prix national du patrimoine (1988).

— Il est demandé une pensée à celles et à ceux qui ont connu

Bernard VERDIER,

Sciences-Po Eco Fi 1974, ancien directeur financier de Guerlain,

décédé le 7 août 2000.

L'enterrement s'est déroulé dans la plus stricte intimité familiale, le 22 août.

Catherine, son épouse, Romain et Perrine, ses enfants.

Services religieux

— Le Consistoire central de France, Le consistoire de Paris, Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), L'ambassade d'Israël en France, La famille de S.E. M. Eliahu Ben Elissar, vous invitent à participer à la cérémonie des trente jours (*chelo chim*) de la disparition de

Son Excellence

M. Eliahu BEN ELISSAR,

ambassadeur d'Israël en France,

le lundi 11 septembre 2000, à 19 heures, en la grande synagogue de la Victoire, 44, rue de la Victoire, Paris-9^e.

Conférences

— A l'invitation du Bné-Brit Ben-Gourion, le professeur Maurice-Ruben HAYOUN consacra la leçon inaugurale du cycle des conférences (2000-2001) au thème suivant : « Judaïsme et ésotérisme : de la Tora à la Kabbale ». Jeudi 14 septembre 2000, à 20 h 15, salle des mariages de la mairie du 16^e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, 75116 Paris. Inscriptions : 01-40-82-26-33.

— Le docteur Ahmad Zewail, Prix Nobel 1999 de chimie, sera exceptionnellement présent à Paris les 11, 12 et 13 septembre 2000.

Invité par l'Institut du monde arabe, il donnera une conférence sur « L'avenir de la recherche scientifique dans le monde arabe » et parlera également de ses découvertes, le mercredi 13 septembre, à 18 h 30, entrée libre.

Salle du haut conseil, Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris. Tél. : 01-40-51-38-38. Fax : 01-40-51-39-92.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

550 F TTC - 83,85 € 10 lignes

65 F TTC - 9,91 €

toute ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondpub.fr.

Rentrée scolaire dans les régions

A l'occasion de la rentrée scolaire, les pages Régions du Monde analysent la situation de cinq académies parmi les plus sensibles : Montpellier, Rouen, Créteil, Nice et Paris

Du lundi 11 septembre au vendredi 15 septembre

Le Monde à partir du 12 daté

SCIENCES Pour la première fois, une preuve irréfutable de pratiques anthropophagiques a été découverte, sur un site précolombien du sud-ouest de l'Amérique datant de

800 à 900 ans. ● **DANS LES RESTES d'un village anasazi, les archéologues ont trouvé plusieurs ossements humains, portant des traces caractéristiques de boucherie.** ● LA

PRÉSENCE DE MYOGLOBINE HUMAINE, une protéine du tissu musculaire, détectée dans les plats de cuisson et dans des excréments fossilisés, leur a permis de confirmer que

la chair a bien été ingérée. ● **CETTE DÉCOUVERTE** devrait clore le débat qui, depuis des décennies, oppose ceux qui acceptent le cannibalisme comme une composante des sociétés

humaines et ceux qui n'en supportent pas l'idée. Elle pourrait, soulignent les chercheurs, permettre de mieux « étudier son contexte social, ses causes et ses conséquences ».

L'homme a mangé de l'homme : la preuve par la myoglobine chez les Anasazi

Le premier indice irréfutable de l'existence du cannibalisme dans une société ancienne vient d'être trouvé aux Etats-Unis. Cela confirme la conviction des ethnologues pour lesquels cet acte souvent ritualisé et très socialisé a été pratiqué dans presque toutes les régions du monde

POURQUOI le village fut-il soudain déserté ? A combien d'assaillants ses habitants tentèrent-ils d'échapper, qui partirent en laissant derrière eux tous leurs biens, vaisselle, ustensiles et objets précieux ? On ne le saura jamais. Mais le drame, par sa violence et sa précipitation même, a livré une certitude. Il y a huit cents à neuf cents ans, dans ce village précolombien situé dans l'ouest de l'Amérique du Nord, des hommes ont préparé, cuisiné et mangé de l'homme.

Les preuves ? Les ossements de sept individus – de tous âges et des deux sexes – ont été retrouvés sur le sol, disloqués, fragmentés. De plus, les reliefs culinaires recueillis dans les plats de cuisson, passés au crible de l'analyse biochimique, se sont révélés contenir de la myoglobine humaine, une protéine spécifique du tissu musculaire et cardiaque.

Enfin, évidence suprême, les chercheurs de l'école de médecine de Denver (Colorado), qui ont conduit ces recherches sous la direction de Jennifer et Richard Marlar, ont eu la chance de découvrir, sur le lieu du carnage, un coprolithe humain. Un excrément de 30 grammes conservé par la dessiccation, dans lequel fut retrouvée la même myoglobine humaine. Or les biologistes sont formels : cette protéine ne peut être présente dans les selles que si elle a été avalée et assimilée par le système digestif. La preuve irréfutable, et c'est la première de ce genre, que de la « viande » humaine avait bien été ingérée par le défecteur.

Pour de nombreux ethnologues, cette découverte, dont les détails sont publiés dans la revue *Nature* (datée du 7 septembre), était à peine nécessaire. Des centaines de travaux et de témoignages les en ont déjà convaincus : de multiples sociétés, dans presque toutes les régions du monde, ont consommé – et consommé peut-être encore –, de manière rituelle, de la chair humaine. Une évidence directe, tangible, n'en était pas moins essentielle. Ne serait-ce que pour clore le débat qui, depuis des décennies, oppose ceux qui admettent ces pratiques comme propres à l'humanité et ceux qui,



ne l'acceptant pas, réfutent indéfiniment les arguments des premiers. Essentielle, et d'autant plus précieuse qu'elle fut terriblement difficile à trouver.

Ils ne s'attendaient pas, lorsqu'ils commencèrent les fouilles, à faire une découverte de cette portée

Il ne suffit pas, en effet, pour conclure à l'anthropophagie, de dénicher dans un site archéologique des ossements humains comportant des stries ou des traces de carbonisation. Loin de là. Même si ces os présentent des marques de dépeçage, même si les plus longs d'entre eux sont préférentiellement brisés – dans le but vraisemblable d'en récupérer la moelle –, ce constat n'atteste pas, à lui seul, d'une action humaine.

Les marques peuvent avoir été faites par des plantes, des rongeurs ou des carnivores, la calcination provenir d'un feu accidentel, la fragmentation avoir été provoquée par la chute de blocs de pierre ou de sédiments.

Et quand bien même une analyse plus fine révèle sans erreur possible des traces de boucherie effectuées par la main de l'homme, on ne peut toujours pas en déduire avec certitude que cet acte fut suivi de cuisson, et encore moins d'ingestion de chair humaine. Il peut aussi relever d'une cérémonie sacrificielle, funéraire (telle une inhumation en deux temps), ou de tout autre rituel inconnu de nous.

Pour interpréter au plus juste ce type d'observation, ethnologues et anthropologues doivent donc se faire détectives, et tenir compte du moindre indice. Consommation alimentaire ? Inhumation ? Sur un site bien préservé, la répartition spatiale des ossements peut faire pencher la balance vers l'une ou l'autre des deux hypothèses. Mais le critère le plus déterminant, jusqu'à ce jour, restait la comparaison – lorsqu'elle est possible – des marques retrouvées sur les sque-

lettes humains et sur les squelettes animaux. Plus les dommages subis par les deux types d'ossements sont analogues, plus la thèse du cannibalisme s'en trouve confortée.

TRACES DE DÉCOUPE

C'est sur de tels arguments qu'une équipe franco-américaine put récemment affirmer que des hommes de Néandertal, vivant il y a cent mille à cent vingt mille ans dans la grotte de Moula-Guercy (Ardèche), avaient sans doute consommé leurs semblables (*Le Monde* du 4 octobre 1999). Pour tout matériel, ils disposaient de soixante-dix-huit fragments d'os humain, dont les membres et les crânes avaient été brisés, et de multiples restes de gibier (os de cerf, de bouquetin, de chevreuil et de rhinocéros). Etudiés au microscope électronique, tous ces vestiges montrèrent les mêmes traces de découpe, de percussion et de raclage, marques manifestes d'un dépeçage. « Si l'on considère que les restes de mammifères sont des reliefs de repas, nous sommes obligés d'élargir cette conclusion à l'homme », en avaient déduit les préhistoriens Alban Defleur (faculté de médecine de Marseille, CNRS) et Tim White (université de Californie [Berkeley]). Sans avoir été démentis depuis lors.

Restait toutefois à fournir, à partir d'un site archéologique ou préhistorique, la preuve formelle de l'ingestion par l'homme de chair humaine. C'est donc chose faite.

Situé au sud-ouest de l'actuel Colorado, le site précolombien par lequel le cannibalisme est désormais attesté était occupé par un groupe d'Amérindiens déjà bien connu des spécialistes : les Anasazi. Composé de trois maisons seulement – des maisons plus ou moins creusées dans le sol, ou *pit-houses*, comme on les fabriquait là-bas vers l'an mil –, ce site n'a pas été choisi au hasard. Il fut retenu, avec seize autres villages précolombiens de la même région (datés de 450 à 1280), dans le cadre d'une vaste étude archéologique.

Pour autant, les auteurs de l'article de *Nature* ne s'attendaient sans doute pas, lorsqu'ils commencèrent leurs fouilles, à faire une découverte de cette portée. Encore moins à ce qu'elle soit cachée dans un coprolithe miraculeusement préservé. « Peut-être le seul dans toute l'Amérique du sud-ouest, précisent-ils, à avoir été identifié dans un foyer d'habitation ».

« Il a fallu un concours de circonstances tout à fait étonnant pour entrer en possession d'un matériel pareil », confirme Alban Defleur. La preuve est là, et il faut s'en réjouir. Car les archéologues le soulignent eux-mêmes, en conclusion de leur article : grâce à elle, « nous espérons que la question ne sera plus de savoir si le cannibalisme a oui ou non existé, mais d'étudier son contexte social, ses causes et ses conséquences ».

Catherine Vincent

Agriculteurs et bâtisseurs

Les Anasazi – « anciens » ou « anciens ennemis », dans la langue navajo – ont colonisé la région aride des « Four Corners » (Utah, Colorado, Arizona et Nouveau-Mexique) du début de notre ère jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Peuple d'agriculteurs, ils seraient à l'origine de la domestication de la dinde et ont développé de remarquables techniques architecturales, dont témoignent aussi bien les simples habitations à demi souterraines (*pit-houses*) que la construction de maisons en dur et de villages intégrés en bloc dans des falaises.

Dès 1994, plusieurs équipes américaines ont décrit de probables cas de cannibalisme dans ces sociétés anciennes dans la région de Mesa Verde. Le site proche de Cowboy Wash, connu sous le sigle de 5MT10010, où la découverte d'un coprolithe vient de permettre de confirmer ces pratiques, en fait partie. Les restes de douze personnes y avaient été découverts par Patricia Lambert, Brian Billman et Banks Leonard. Sept portaient indubitablement des traces (corps démembrés, os brisés, marques d'outils, etc.) témoignant des violents conflits qui, au milieu du XII^e siècle, ont déchiré les communautés anasazi et conduit rapidement à leur perte.

Le cannibalisme, un interdit qui peut être transgressé à condition d'être accompagné d'un rituel très codifié

QU'IL S'AGISSE de notre cousin néandertalien ou de nos ancêtres en ligne directe, le cannibalisme semble inscrit dans le comportement de presque toutes les sociétés humaines. Quelles sont leurs motivations ? Pour autant qu'on puisse en juger, la faim semble rarement être le facteur déterminant.

Pour les groupes qui le pratiquent, le cannibalisme représente le plus souvent un acte hautement socialisé. Cet interdit fondamental se distingue de l'inceste – dont la prohibition est, elle, universelle – par le fait qu'il peut être transgressé, à condition d'être accompagné d'un rituel extrêmement codifié. Loin d'être l'acte de sauvagerie relaté à l'âge d'or du colonialisme (le terme « cannibale », né à la fin du XVIII^e siècle, a pour origine le mot espagnol *carnibal*, lui-même dérivé de *caribal*, qui, dans la langue des Caraïbes, désigne un homme cruel et féroce), la consommation de chair humaine fut toutefois d'autant moins facile à comprendre qu'elle était sans doute, autant que possible, dissimulée aux Occidentaux, qui la condamnaient.

« Les difficultés rencontrées pour prouver le cannibalisme peuvent être illustrées par une expérience que j'ai faite en Nouvelle-Guinée », raconte l'anthropologue américain Jared Diamond (Ecole de médecine de Los Angeles, Californie), dans un commentaire accompa-

gnant l'article de *Nature*. « Le 18 août 1965, alors qu'une douzaine de Guinéens et moi-même étions en train de collecter des oiseaux sur un site de fouilles, arriva un homme que je ne connaissais pas, qui commença à parler dans le langage Tudawhe à l'un de mes ouvriers, nommé Hinobe. Le lendemain matin, Hinobe partit, en déclarant que son frère était malade. Mes autres amis guinéens, qui avaient entendu la conversation, me révélèrent plus tard la vraie raison de son départ : son futur gendre venait juste de mourir, et Hinobe était attendu pour participer à la consommation du corps. »

CONFÉRER LE STATUT D'ANCÊTRE

Chaque jour, à travers le monde, des hommes continuent-ils de dévorer d'autres hommes, comme le soutient Martin Monestier, auteur d'une récente *Histoire et bizarreries de l'anthropophagie d'hier et d'aujourd'hui* (Le Cherche Midi « Documents ») ? De cette pratique ancestrale, les ethnologues distinguent en tout cas deux formes. Dans le cas de l'endocannibalisme (pratiqué, par exemple, par les Guaranis d'Amazonie), on consomme les défunts de son groupe, ce qui permet d'en maintenir l'unité tout en conférant aux morts le statut d'ancêtres. Dans le cas plus répandu de l'exocannibalisme, que l'on retrouve aussi bien chez les Aztèques que chez les Caraïbes ou les Baruyas de Nouvelle-

Guinée, c'est l'ennemi que l'on dévore, par vengeance, ou pour s'approprier ses vertus. Ces deux formes d'anthropophagie ne coexistent jamais au sein d'une même société, preuve supplémentaire de leur caractère symbolique et ritualisé.

Les Anasazi, qui occupèrent les plateaux du Colorado durant le premier millénaire de notre ère, avaient-ils souvent recours au cannibalisme ? De multiples indices, recueillis ces dernières décennies sur plusieurs sites précolombiens, laissent du moins supposer que la pratique ne leur était pas inconnue. Un anthropologue de l'université d'Arizona, Chris Turner, a même récemment publié un livre entièrement consacré à étayer cette hypothèse (*Cannibalism and Violence in the Prehistoric American Southwest*, University of Utah Press).

Mais les dénégations de certains restent fortes, comme est tenace l'horreur qu'inspire cette pratique aux Occidentaux. « L'horreur ressentie par mes amis de Nouvelle-Guinée quand je leur décrivais la circonscription, le traitement réservé aux Etats-Unis aux personnes âgées et nos rites funéraires était aussi forte que celle que nous inspire le cannibalisme », écrit pourtant Jared Diamond. La certitude apportée aujourd'hui aidera, peut-être, à faire évoluer les mentalités.

C. V.



En exclusivité pour les lecteurs du Monde

5 jours Paris/Pékin/Paris

Trois jours pour découvrir la capitale de la Chine en toute liberté et rencontrer Frédéric Bobin, correspondant du Monde à Pékin.

- Le vol aller-retour sur Air France au départ de Paris
- 3 nuits à l'hôtel New Otani 5*, centre-ville, chambre double, petits déjeuners
- Les transferts aéroport-hôtel
- La taxe d'aéroport au départ de Paris
- Les frais d'émission
- L'assistance rapatriement.

VISITES EN OPTION

- Le Temple du Ciel
- La Cité Interdite
- Le Palais d'Été
- La Grande Muraille ...

Départ le jeudi / Retour le lundi

- du 23 au 27 novembre 2000
- du 30 nov. au 4 décembre 2000
- du 7 au 11 décembre 2000
- du 4 au 8 janvier 2001
- du 1^{er} au 5 février 2001
- du 8 au 12 février 2001

Nombre de places limité.

Coordination : JFD System

Renseignements et inscriptions : VOYAGEURS EN CHINE
Cécile NOUHOANG ☎ 01 42 86 17 21 / Sergio COSTA ☎ 01 42 86 16 87
chine@vdm.com - Programme détaillé sur le www.vdm.com Lic. 07950346

Internet réhabilite le bavardage

Les conversations électroniques et les rencontres virtuelles ont envahi la Toile. Mais les nouvelles formes de convivialité qu'offrent chats, salons et forums ne sont pas sans règles ou sans risques

PETIT OURS BLANC a seize ans, c'est un garçon qui habite Paris et passe beaucoup de temps devant son ordinateur, sur le chat de Caramail, un portail d'accès Internet. Quand on lui demande ce qui le motive dans la conversation en ligne, il répond qu'il est en quête de « rencontres » et qu'il est « plus simple d'aborder des personnes qu'on ne voit pas directement » puisque, alors, « on n'est pas encombré par l'aspect physique ».

Internet est en effet pain béni. Abrisé derrière un pseudonyme, il est possible d'engager les discussions les plus cosmopolites, sans se soucier des distances ni des différences d'âge, de genre ou d'appartenance sociale. Petit Ours blanc a ainsi pu, raconte-t-il, se faire une amie australienne avec laquelle il bavarde quotidiennement sur écran : « On part dans des délire, on rigole sur des jeux de mots, on se raconte notre journée. » A terme, il espère bien la rencontrer physiquement.

langue et de la culture ». Imaginons que Petit ours blanc trouve, dans les recoins d'une chatroom, une jeune Québécoise l'accusant de « chercher des bibittes ». Comprendra-t-il immédiatement qu'elle lui reproche, traduit en franco-français, de « chercher la petite bête », de « chercher des poux dans la tête » ? Le malentendu est parfois auesp bout du clavier.

LA NET-ÉTIQUETTE DÉBORDÉE

Il suffit d'ailleurs de se connecter pour comprendre que le bavardage électronique n'est pas toujours un univers paisible. Certes, la Net-étiquette voudrait que les chatters restent courtois, et les providers stipulent des « conditions d'utilisation » draconiennes censées exclure tout cyberéchange à connotation sexuelle, raciste ou violente. Mais, même dans les salons et les forums, qui constituent des versions spécialisées et filtrées du chat, les débordements ne sont jamais loin. Ainsi, le modérateur d'un important forum consacré à l'information constate qu'il est « bien difficile d'éviter que les débiles s'expriment ».

Au demeurant, l'échange par ordinateur en temps réel ne peut que pousser à la faute. Comme le remarque Jean-Louis Weissberg, maître de conférences en sciences de la communication et de l'information à l'université Paris-XIII, auteur de *Présences à distance* (L'Harmattan, 1999), « la communication écrite propre à Internet entraîne une montée des tensions qu'il n'est pas possible de moduler par une intonation, une mimique ou un geste ». Modérateur du forum du Monde en ligne (tout.lemonde.fr), Michel Tatu confirme l'existence du danger : « Il suffit d'un mot de travers pour que des polémiques s'enclenchent. Sans modérateur, les barbares risquent vite de prendre l'as-



soandau/PRIMAINEA.COM

Chatters et tchatteurs

Le terme anglais *chat* (prononcer tchat), dont le dictionnaire Harp's shorter nous dit qu'il signifie « petite conversation, causette » (le chat donnant « causer, bavarder »), ne pouvait pas ne pas entrer en collision avec son quasi homophone français « tchatcher ». Le Robert précise que l'origine de la tchatte française se trouve dans le mot espagnol *chacharear*, qui, justement, veut dire bavarder. Plus troublant encore, l'anglais *to chat up* se traduit par « baratiner, draguer », une activité qui, de l'aveu des responsables des portails d'accès, représente environ 80 % des conversations en ligne. Il n'est alors pas étonnant que, de plus en plus souvent, les Français familiers du chat se définissent comme tchatteurs plutôt que comme chatters.

sarmante fraîcheur, ce sont bien les raisons du succès des communications médiatisées par ordinateur en temps réel qui apparaissent. Comme le notent Danielle Vierville et Jean-Paul Lafrance, deux chercheurs québécois, dans *L'Art de bavarder sur Internet* (un article paru dans le numéro 97 de la revue *Réseaux*, en 1999), de telles rencontres « charment d'abord parce qu'elles offrent l'anonymat nécessaire pour discuter en faisant abstraction de l'apparence physique de leurs utilisateurs ». Presque mot pour mot, des spécialistes canadiens du Web utilisent le même vocabulaire qu'un adolescent français.

Pour les timides et les solitaires,

Pourtant, les choses ne sont pas toujours si simples, et les chats ne sont pas forcément le cyberparadis des âmes esseulées. Comme le font valoir Danielle Vierville et Jean-Paul Lafrance, la promesse de rencontres sans frontières bute sur « l'ancrage géographique » et « culturel » des chats auxquels se connectent les intéressés. Pour accrocher l'intérêt de correspondants, le chatter doit déployer des trésors de séduction, dans un cyberspace fortement concurrentiel. Pour y parvenir, il convient non seulement de maîtriser les codes en vogue du langage informatique (abréviations typographiques, smileys, etc.) mais aussi « une connaissance préalable de la

pendant, et les gens intéressants s'enfuient. »

Si les modernes « cafés du commerce » électroniques ne sont pas de tout repos, en dépit de leur prétention affichée à une communication universelle, tranquille et transparente, leur succès n'en est pas moins remarquable. Certes, le cybermarivaudage (*Le Monde* du 11 août) occupe la plus grande partie du trafic. Mais des rencontres plus originales se produisent, surtout autour des forums et à l'abri des salons, mais aussi dans les plus petits replis des chatrooms. « Il est fréquent que des chercheurs ou des universitaires testent leurs hypothèses de travail dans nos forums spécialisés », constate ainsi Michel

Tatu. Lieu d'échanges entre des communautés scientifiques, culturelles ou politiques (les mobilisations de Seattle et de Millau contre la globalisation économique ont été largement préparées dans des forums ad hoc), ou bien simple espace de contacts interpersonnels, la Toile élargit incontestablement le cercle des rencontres possibles. Mais celle-ci ne sont que virtuelles, quand bien même les progrès techniques permettent d'ores et déjà à l'internaute d'entendre et de voir son correspondant, en attendant que des machines plus sophistiquées transmettent aussi des odeurs et des sensations tactiles.

Faut-il s'en alarmer, à l'instar de Dominique Wolton, qui, dans *Inter-*

net et après ?, estime qu'il « faut au bout d'un moment éteindre les ordinateurs et sortir » ? A en croire Jean-Louis Weissberg, la crainte est sans fondement : « Contrairement à une idée commune, l'horizon de la conversation électronique, c'est la rencontre réelle, que celle-ci ait finalement lieu ou non. Internet n'est qu'un outil, au même titre que les messageries Minitel du début des années 80. » Dans cette mesure, le chat apparaît plutôt comme un formidable embrayeur relationnel et, loin d'être le vilain défaut que les maîtres reprochent à leurs élèves, le bavardage se trouve justifié.

Marc Coutty et Françoise Lazare

TROIS QUESTIONS À...

SERGE TISSERON

1 Psychanalyste, vous venez de publier *Petites mythologies d'aujourd'hui*, chez Aubier. Le chat est-il une nouvelle manière de communiquer ?

Je crois plutôt qu'il exalte certains aspects de la communication classique et qu'il met une sourdine à d'autres aspects de celle-ci. Il radicalise les composantes de séduction et de dissimulation, en permettant aux gens d'utiliser de faux noms, voire de tricher sur leur âge, leur sexe ou leur origine. Mais, tout en voulant se présenter sous l'aspect qu'il pense être le plus désirable, le chatter veut aussi trouver un interlocuteur qui lui corresponde absolument. Il y a là une contradiction qui rend un peu angoissante l'épreuve de la rencontre réelle, car alors il faudra raboter les mensonges.

2 On peut cependant en rester à la rencontre virtuelle.

Dans ce cas, le chatter est toujours en position d'attente. Il en-

voie un message, sans savoir si son interlocuteur ne va pas le laisser tomber, disparaître. Mais cette attente est brève, plus courte que dans le cas d'une correspondance traditionnelle, et elle est rarement dramatique. Pour les jeunes, qui sont les plus nombreux dans les chats, j'y vois un bon moyen d'apprendre à accepter l'attente.

3 Voyez-vous se dégager une culture propre au chat ?

Plus généralement, il y a une culture propre à l'écriture sur clavier, qu'il s'agisse du chat ou de l'e-mail. C'est une écriture où une communauté se donne ses propres règles, affranchie des contraintes de l'écrit tel qu'on l'apprend, dououreusement, à l'école. Elle permet aux gens d'explorer des contenus psychiques habituellement écrasés par l'écriture traditionnelle ou qu'ils écartent d'eux-mêmes dans le langage oral, dont le lieu d'apprentissage est la famille. De ce point de vue, Internet offre une nouvelle liberté.

Propos recueillis par Marc Coutty

Pseudonymes et avatars, les masques du carnaval en ligne

ON NE S'AVEUTURE PAS dans les chats sans être masqué et c'est sans doute une des raisons du succès du cyberbavardage. Comme le dit Gilles « Yapadable », dix-sept ans, qui reconnaît être un « accro du Net », « on peut se lâcher dans un chat parce qu'on est anonyme ». Planqués derrière un pseudonyme et (ou) un avatar, ces images, symboles ou dessins en deux dimensions qui permettent de se présenter à l'écran, les chatters se sentent protégés.

Pourtant, comme le remarquent tout autant Jean-Louis Weissberg que le psychanalyste Serge Tisseron, le recours aux pseudonymes et aux avatars ne tient pas qu'au seul désir d'anonymat. Le chatter n'est en effet pas dans la position du militant clandestin, obligé de cacher sa véritable identité pour survivre. « L'utilisation du pseudonyme sur le Web tient plus du carnaval que de l'anonymat classique. Le chatter doit se fabriquer un personnage qui tienne le coup, s'il veut accrocher l'attention et trouver un interlocuteur parmi tous ceux qui sont en ligne au même moment que lui », explique Jean-Louis Weissberg.

Serge Tisseron partage cet avis et trouve que ce « monde de la dissimulation est d'autant plus paradoxal que les internautes revendiquent le plus souvent la transparence et l'au-

thenticité de la communication ». La contradiction n'ébranle cependant pas les jeunes chatters. Plus encore, à l'instar de Gilles, ils revendiquent le pseudonyme comme partie constituante d'un univers d'humour indispensable lorsque l'on se connecte : « Pour entrer en contact, on doit se faire remarquer. Pour cela, il faut un pseudo rigolo et des messages qui décoiffent. » Etudiant un chat québécois dans une perspective quasi ethnographique, Danielle Verville et Jean-Paul Lafrance confirment que les nouveaux venus « ont tout intérêt à se munir d'un nom qui se prête aux jeux de mots en tous genres » et que « l'individu en quête d'intégration devra plutôt faire preuve d'un bon sens de l'humour ».

LES WEBCAM CONTRE L'ANONYMAT

L'absence de « communication mimo-gestuelle », comme l'indique Serge Tisseron, renforce encore la nécessité de déployer un discours de séduction. Avec, à la clé, les dangers propres à celui-ci : combien de chatters, passant de la rencontre virtuelle à la rencontre réelle, ont ainsi été déçus lorsqu'ils se sont retrouvés en tête à tête avec leur interlocuteur ? De ce point de vue, l'éventuelle généralisation des webcam (des caméras vidéos branchées sur les ordinateurs) risque de boulever-

ser la culture du chat. « La webcam est en complète contradiction avec la règle du jeu du chat, puisque celle-ci privilégie le déguisement et l'anonymat », anticipe ainsi Jean-Louis Weissberg. Et Serge Tisseron va plus loin encore, en estimant que « les mordus du chat pourraient bien refuser les caméras, dans la mesure où ce qui les excite, c'est de faire durer le moment de la séduction ».

C'est que le plaisir de la communication informatique en temps réel passe avant tout par l'écriture et, qui plus est, une écriture spécifique, « oralisée », remarque Serge Tisseron. Pour séduire dans le chat, pseudonymes et avatars ne suffisent pas. Il faut en outre manifester sa pleine maîtrise des signes typographiques, des smileys et des raccourcis langagiers ou, mieux encore, en inventer de nouveaux. Le langage phonétique qui déroutait les puristes de la francophonie tient sans doute moins à la méconnaissance de la syntaxe et de l'orthographe qu'au rituel propre aux internautes, à un code qui, tout à la fois, témoigne de l'appartenance à la communauté en ligne et permet de se singulariser. Le propre du carnaval n'est-il pas d'autoriser et même de susciter les transgressions ?

M. C.

Le Monde

à Sydney

En piste,
dès le 14 septembre
jusqu'au 2 octobre !

2 0 0 0

Le guide des JO

Le Monde du jeudi 14 septembre daté 15 septembre

Et chaque jour, Sydney comme si vous y étiez...

... 10 rédacteurs du Monde vous font vivre les épreuves, l'actualité des JO, sans oublier celle de l'Australie...

... dans un CAHIER SPÉCIAL, avec les derniers résultats, offert chaque jour avec Le Monde.

Et sur jo.lemonde.fr des animations, tous les résultats, commentaires et photos en direct, 7 jours sur 7.

Plus petit budget de D1, Troyes humilie le PSG tandis que Bordeaux se réveille enfin à Nantes

Les errances défensives des Parisiens ont été sanctionnées par cinq buts troyens

Lens a conforté sa première place au classement du championnat de France de D1, mercredi 6 septembre à l'issue de la sixième journée,

grâce à une victoire sur Auxerre (1-0). Mais les deux matches les plus spectaculaires et surprenants ont été Troyes-PSG (5-3), où le plus petit

budget de D1 a dominé un prétendant au titre, et Nantes-Bordeaux (0-5), première victoire de la saison pour les Girondins.

TOUT ÇA POUR ÇA. D'un côté, les 500 millions de francs investis par la direction du club, cet été, pour renforcer l'effectif parisien. De l'autre, les cinq buts encaissés mercredi 6 septembre par le Paris-Saint-Germain sur le terrain de Troyes, plus petit budget de la première division.

Moralité : il n'y a pas encore lieu de désespérer du football professionnel et de sa détestable inclination pour l'argent roi. Avec sa troupe de vedettes, le PSG a subi mercredi une leçon d'humilité. Cette défaite stupéfiante (5-3) risque d'embrumer pour un moment les esprits des joueurs de la capitale alors que se profile le premier match de Ligue des champions à Trondheim (Norvège), mercredi 13 septembre.

Malgré la titularisation dans l'axe central de Frédéric Déhu, dernière recrue en date, la défense parisienne, très critiquée depuis le début du championnat, n'a tenu que quarante-deux secondes avant de commettre sa première bourde. Laurent Robert perd le ballon et l'action conduit à un penalty transformé par Sladjan Djukic. Dans un premier temps, le PSG réagit avec l'amour-propre d'un champion de France en puissance : Laurent Robert marque à deux reprises (23^e et 35^e minutes).

A la mi-temps, l'affaire semble entendue et même le plus inconditionnel des supporters troyens n'aurait imaginé le déluge à venir. Entre la 50^e et la 73^e minute, les modestes footballeurs de l'Aube trouvent l'ouverture à quatre reprises, dont une fois grâce à un but contre son camp de Robert, héros shakespeariens de cette rencontre ébouriffante. Le but de Nicolas Anelka (75^e), son troisième de la saison, n'y changera rien.

Tassé sur son banc, Philippe Bergeroo peste en silence en suivant la rencontre. « Ce revers n'est pas inquiétant sur le vu de nos qualités », a commenté l'entraîneur parisien à l'issue de la défaite. Mais on ne doit pas se permettre de faire autant

Le championnat de France de football de D1

6 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT	
		Points	
Monaco-Marseille	0-2		
St-Etienne-Lyon	2-2		
Nantes-Bordeaux	0-5		
Lens-Auxerre	1-0		
Metz-Strasbourg	1-0		
Guingamp-Toulouse	2-1		
Troyes-Paris SG	5-3		
Bastia-Lille	1-0		
Sedan-Rennes	Interrompu		
LES CARTONS			
		Rouges	Jaunes
1. Sedan	0	7	
2. Nantes	0	9	
3. Guingamp	0	10	
16. Troyes	2	18	
17. Strasbourg	3	11	
18. Toulouse	4	22	

LES ATTAQUES 1 Paris SG et St-Etienne 12 buts • 3 Marseille, Nantes et Troyes 10 buts

LES DÉFENSES 1 Lens, Bastia et Lille 4 buts

LES BUTEURS 1 Robert (PSG) 5 buts, • 2 Née (Bastia) et Djukic (Troyes) 4 buts

7^e JOURNÉE : Samedi 9 septembre : Sedan-Monaco ; PSG-St-Etienne ; Lyon-Lens ; Auxerre-Nantes ; Bordeaux-Guingamp ; Lille-Troyes ; Rennes-Metz ; Strasbourg-Bastia. Dimanche 10 septembre : Toulouse-Marseille.

d'erreurs. » Un euphémisme qui précéderait une redistribution des rôles. Ainsi Lionel Letizi succéderait à Dominique Casagrande dans les buts dès le match contre Saint-Etienne, samedi au Parc des Princes.

PAS DE SOUCI POUR LENS

Quant au système de rotation instauré par Philippe Bergeroo pour prolonger l'armistice dans son effectif pléthorique, il sera peut-être abandonné au profit d'une équipe type afin d'affiner les automatismes. En attendant, le PSG a déjà perdu à deux reprises en six journées et n'a emmagasiné qu'un point à l'extérieur (1-1 à Rennes). La quatrième place au classement général dissimule mal la fragilité de la formation et de son secteur défensif en particulier (déjà dix buts à son débit).

Le RC Lens est loin de ces tracas. Les Nordistes ont conforté leur emprise en s'imposant (1-0) face à Auxerre grâce à un but contre son camp de Cyrille Magnier, un ex-

Lensois, à la 5^e minute. Les Lensois de Roland Courbis comptent deux points d'avance sur Bastia, le plus proche des poursuivants.

Le deuxième coup d'éclat de la soirée est à mettre à l'actif de Bordeaux qui a fêté son premier succès en surclassant (5-0) Nantes sur sa pelouse. L'attaquant portugais Pauleta, qui vient tout juste de débarquer en Gironde en provenance de La Corogne (Espagne) moyennant 80 millions de francs, a réussi un triplé.

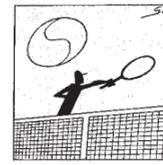
Le derby entre Saint-Etienne et l'Olympique lyonnais s'est soldé par un résultat nul (2-2) au terme d'une partie de bonne tenue. « Nous aurions mérité de prendre une rouste », a déclaré l'entraîneur stéphanois Robert Nouzaret, tout de même bien content de ne pas avoir subi le sort de son confrère parisien. Dernier fait marquant de cette soirée : le match Sedan-Rennes a été interrompu par la pluie à la 53^e minute, alors que le score était de un but partout, et devra être rejoué.

Elie Barth

Lleyton Hewitt met fin au rêve d'Arnaud Clément

Le jeune Australien a facilement éliminé le Français en quart de finale des Internationaux des Etats-Unis

UNE HEURE et cinquante-deux minutes : c'est le temps qu'il a fallu à l'Australien Lleyton Hewitt, mercredi 6 septembre, en quart de finale du tournoi de tennis de Flushing Meadow, pour briser l'ébauche de rêve américain du Français Arnaud Clément, née de ses victoires aux tours précédents sur le Roumain Andrei Pavel, le Marocain Hicham Arazi et l'Américain Andre Agassi.



TENNIS

Battu en trois sets (6-2, 6-4, 6-3), Arnaud Clément a été totalement débordé dès le début du match. Perdant à deux reprises sa mise en jeu, il a laissé filer la première manche en à peine 29 minutes. Le deuxième set, légèrement plus équilibré, ne fut guère plus étiré (39 minutes), Lleyton Hewitt sortant vainqueur de longs échanges du fond du court, quand il ne se montrait pas intraitable au service (18 aces). Arnaud Clément recourra un peu de la mobilité qui fait

sa force au cours de la troisième manche. Mais il était trop tard. A dix-neuf ans, Lleyton Hewitt disputera pour la première fois une demi-finale d'un tournoi du Grand Chelem. Il affrontera samedi l'Américain Pete Sampras, qui s'est imposé mercredi face au Néerlandais Richard Krajicek en quatre sets (4-6, 7-6 (8-6), 6-4, 6-2).

Chez les femmes, l'Américaine Lindsay Davenport a dominé la tenante du titre, Serena Williams, en deux sets (6-4, 6-2). Elle rencontrera pour une place en finale la Russe Elena Dementieva, 25^e joueuse mondiale, qui a créé la surprise en éliminant l'Allemande Anke Huber (6-1, 3-6, 6-3).

Par ailleurs, Andre Agassi, tenant du titre à New York, a annoncé, mercredi, qu'il renonçait à participer aux Jeux olympiques de Sydney en raison des cancers dont souffrent sa mère et sa sœur. Gustavo Kuerten n'ira pas, lui non plus, en Australie. Le forfait du Brésilien tient à des raisons commerciales : un différend avec sa fédération sur la marque des tenues à porter. - (AFP)

David Douillet porte-drapeau de la France à Sydney

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a désigné, mercredi 6 septembre, David Douillet comme porte-drapeau de la délégation française lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Sydney, qui se déroulera vendredi 15 octobre. Le champion olympique de judo a été élu au premier tour, alors que dix concurrents étaient en lice. Il succède aux escrimeurs Philippe Riboud (1988) et Jean-François Lamour (1992) et à l'athlète Marie-José Pérec (1996), et devient le deuxième judoka français, après Angelo Parisi en 1984, à être porte-drapeau aux Jeux.

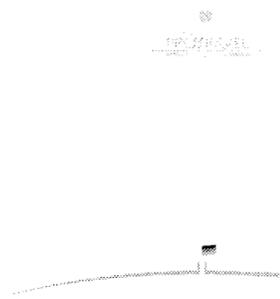
La Chine exclut vingt-sept athlètes de sa sélection pour les Jeux

LA CHINE a exclu vingt-sept athlètes de sa sélection pour les Jeux de Sydney, mercredi 6 septembre, « à la suite de blessures, de mauvaise forme ou de problèmes lors des prises de sang ». L'entraîneur de demi-fond Ma Junren et six de ses athlètes font partie des personnes concernées. Quatre de ces coureuses auraient présenté des taux d'hématocrite élevés qui laissent présager un dopage à l'EPO, produit qui sera détecté pour la première fois à Sydney. Cette décision pourrait être liée à la volonté de la Chine de montrer sa bonne volonté en matière de lutte contre le dopage dans l'optique de la candidature de Pékin pour les Jeux de 2008.

Le directeur de la commission médicale du Comité international olympique a annoncé par ailleurs que vingt contrôles de dépistage de l'EPO avaient été effectués depuis le 3 septembre sur des sportifs arrivés au village olympique. Enfin, les douanes australiennes ont indiqué jeudi avoir saisi à l'aéroport de Sydney des substances hormonales figurant sur les listes des produits interdits sur un officiel ouzbek.

LOTTO

■ Résultats des tirages n° 72 effectués mercredi 6 septembre. Premier tirage : 16, 19, 23, 25, 39, 41 ; numéro complémentaire le 2. Rapports pour 6 numéros : 6 013 635 F (916 773 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 48 600 F (7 409 €) ; 5 numéros : 8 040 F (1 226 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 346 F (52,75 €) ; 4 numéros : 173 F (26,4 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,2 €) ; 3 numéros : 17 F (2,6 €). Second tirage : 4, 14, 29, 37, 42, 47 ; numéro complémentaire le 41. Pas de gagnant pour six numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 302 985 F (46 190 €) ; 5 numéros : 8 250 F (1 258 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 366 F (55,8 €) ; 4 numéros : 183 F (27,9 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,5 €) ; 3 numéros : 18 F (2,7 €).



Revoilà l'été

VENDREDI. Une vaste dépression est située au nord des îles Britanniques. La perturbation associée évolue sur le sud des îles Britanniques et n'apportera que des nuages bas près des côtes de la Manche. L'anticyclone des Açores se renforce par le sud-ouest de la France, avec du soleil et plus de chaleur en général.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Près des côtes de la Manche, les nuages bas resteront nombreux. Ailleurs, le soleil sera prédominant. Le vent de sud-ouest sera modéré. Les températures maximales avoisineront 19 à 23 degrés.

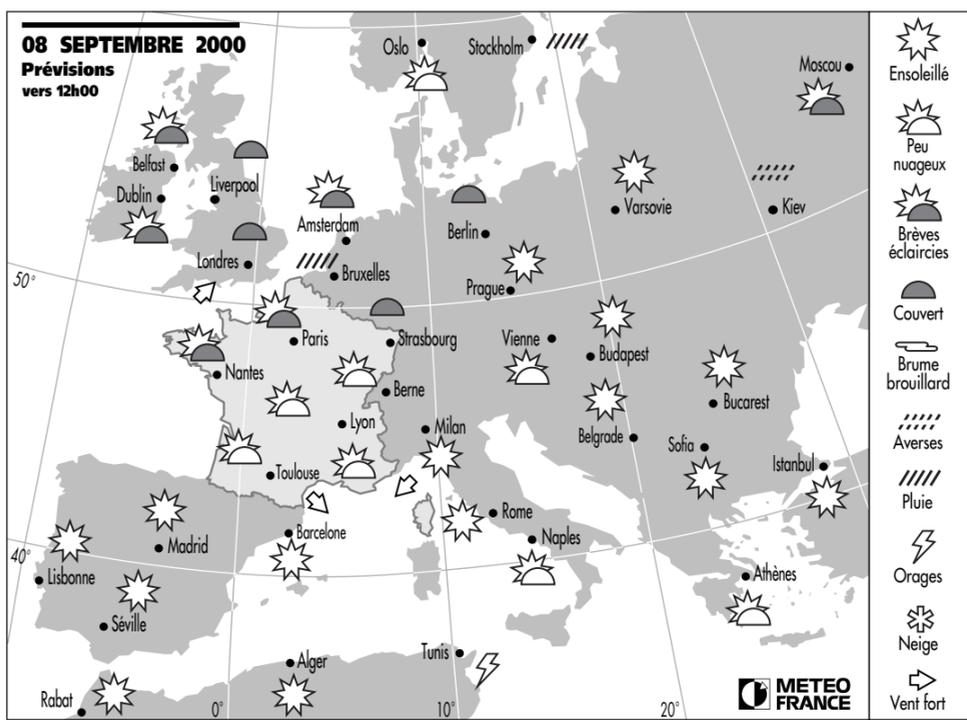
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - De la Haute-Normandie au Nord-Picardie, le ciel sera le plus souvent très nuageux. Ailleurs, les nuages et les belles éclaircies alternent. Le thermomètre marquera 22 à 25 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Malgré quelques développements nuageux, le soleil sera prédominant. Les températures maximales avoisineront 22 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil brillera largement sur l'ensemble des régions, avec des températures maximales proches de 27 à 30 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil sera au rendez-vous, surtout l'après-midi. Le thermomètre marquera 24 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - La journée sera placée sous le signe du soleil. Les températures maximales avoisineront 25 à 29 degrés. Le vent de nord-est soufflera assez fort près des côtes corses.



http://www.ebookers.fr

Pas encore partis? Réservez maintenant avec ebookers.fr

Vous êtes déjà là-bas

ADL met c/c ebookers
© 2000 ebookers.com pic. Licence L107500047

Publicité

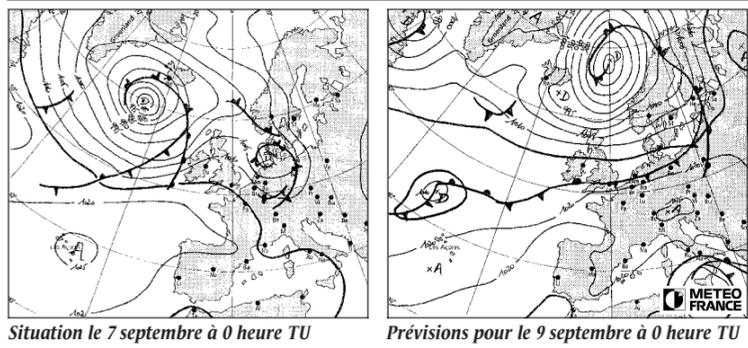
PRÉVISIONS POUR LE 08 SEPTEMBRE 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	10/23 N
AJACCIO	17/25 S	NANTES
BIARRITZ	15/28 S	12/24 N
BORDEAUX	13/29 S	NICE
BOURGES	10/26 S	19/25 S
BREST	14/20 C	PARIS
CAEN	16/22 C	12/25 N
CHERBOURG	13/20 C	PAU
CLERMONT-F.	10/26 S	12/30 S
DIJON	10/23 S	19/29 S
GRENOBLE	12/26 S	12/24 N
LILLE	14/22 C	10/25 S
LIMOGES	10/23 S	12/24 N
LYON	13/25 S	19/22 N
MARSEILLE	19/28 S	24/30 P
		11/25 S
		19/28 S
		20/25 S

FRANCE outre-mer

FRANCE METROPOLITAINE	10/23 S
FRANCE OUTRE-MER	22/28 P
FRANCE OUTRE-MER	24/30 P
FRANCE OUTRE-MER	20/25 S

PAPEETE	19/26 S	KIEV	11/14 P	VENISE	13/24 S	LE CAIRE	21/31 S
POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	18/32 S	VIENNE	10/20 S	NAIROBI	16/26 S
ST-DENIS-RE.	19/26 S	LIVERPOOL	14/17 C	AMERIQUES	17/26 S	PRETORIA	12/26 S
		LONDRES	16/20 C	BRASILIA	17/18 P	RABAT	21/29 S
EUROPE		LUXEMBOURG	13/21 C	BUENOS AIR.	17/18 P	TUNIS	20/27 P
AMSTERDAM	16/21 N	MADRID	16/33 S	CHICAGO	26/31 S	ASIE-OCEANIE	
ATHENES	20/26 S	MILAN	12/26 S	LIMA	22/24 C	BANGKOK	24/30 C
BARCELONE	20/25 S	MOSCOW	9/15 N	LOS ANGELES	14/18 S	BEYROUTH	23/29 S
NICE	19/25 S	MUNICH	9/19 S	MEXICO	10/21 S	BOMBAY	25/30 S
BELFAST	12/18 S	BERLIN	11/20 C	MONTREAL	15/24 S	DIJAKARTA	26/31 C
BELGRADE	12/18 S	OSLO	9/21 S	NEW YORK	16/25 S	DUBAI	29/38 S
MUNICH	12/18 S	PALMA DE M.	14/22 P	SAN FRANCIS.	14/21 S	HANOI	24/29 S
BERLIN	11/20 C	PRAGUE	8/19 S	SANTIAGO/CHI	9/16 P	HONGKONG	26/30 S
BERNE	9/21 S	ROME	13/24 S	TORONTO	17/24 C	JERUSALEM	22/30 S
BRUXELLES	14/22 P	SEVILLE	20/38 S	WASHINGTON	13/25 S	NEW DEHLI	22/30 S
BUCAREST	9/24 S	SOPIA	12/20 S	AFRIQUE		PEKIN	16/28 S
MADRID	11/22 S	ST-PETERSB.	6/14 S	ALGER	18/28 S	SEOUL	19/24 P
BUDAPEST	9/22 S	STOCKHOLM	10/15 P	DAKAR	27/30 S	SINGAPOUR	27/31 P
COPENHAGUE	14/15 P	TENERIFE	17/23 C	KINSHASA	20/31 S	SYDNEY	13/21 S
DUBLIN	10/16 N	VARSOVIE	7/19 S			TOKYO	24/27 P



VENTES

Armes à feu et armes de chasse à l'honneur à Sully-sur-Loire

INVENTÉES en Europe vers le début du XIV^e siècle, les armes à feu n'ont cessé de progresser depuis, engendrant des types et systèmes de plus en plus précis, d'une diversité surprenante. Anciens ou modernes, pistolets, fusils, carabines ou revolvers séduisent un grand nombre de collectionneurs, en particulier les chasseurs qui restent des utilisateurs réguliers et fervents de l'arme à feu.

Chaque année, une vente sur le thème de la chasse, organisée au château de Sully-sur-Loire, propose différents objets : bronzes, aquarelles, tableaux, équipements, tenues, appellants et, bien sûr,

armes blanches et à feu. Ce rendez-vous a lieu le dimanche 10 septembre.

Une arquebuse de chasse à rouet, fabriquée en Bavière vers 1680-1700, intègre un mécanisme simple, robuste et bon marché, dont le succès et le perfectionnement restent constants depuis son invention au XV^e siècle. Première arme à feu d'épaule munie d'une platine à mèche ou à rouet. Elles sont souvent ornées de décors gravés ou incrustés, comme le modèle présenté ici, ciselé de personnages et animaux (de 40 000 à 45 000 F, de 6 100 à 6 860 €).

L'inconvénient de l'arquebuse se situe dans le nombre d'accessoires nécessaires à son maniement : mèche, poire à poudre, fourquine (petite fourche utilisée lors du tir), bourse, porte-balles et étuis de bois pour les charges de poudre.

LARGE CHOIX DE PISTOLETS

Le pistolet, « arme à feu qu'on tire d'une main », selon la définition du dictionnaire Richelet de 1638, apparaît vers 1520. Sa mise à feu se fait par divers systèmes successifs : mèche, rouet, silex, puis à percussion au début du XVIII^e siècle. Les modèles classiques comportent une crosse in-

curvée en bois, terminée par un pommeau où s'inscrivent des décors incrustés plus ou moins luxueux en os, ivoire, cuivre, argent ou or. La platine et le canon sont volontiers ciselés de fins motifs en creux (arabesques, rinceaux, etc.).

En France, les plus riches portent la signature de Nicolas Boutet (1761-1833), dont les armes au style caractéristique offrent une décoration somptueuse d'esprit néoclassique, et des mécanismes parfaits. A la même période et jusqu'à la fin du XIX^e siècle travaillent de nombreux artisans dont la production laisse un large choix de pistolets. Leurs prix varient selon la beauté

de l'objet, le perfectionnement du mécanisme et la notoriété du fabricant. Les nombreux modèles de cette vente sont annoncés entre 4 000 et 5 000 F (610 et 760 €) et entre 12 000 et 15 000 F (1 830 et 2 300 €).

Le fusil, dont l'invention remonte au XVII^e siècle, se modernise à partir de 1840 quand les platines à percussion simplifient la technique du tir et éliminent pratiquement les ratés (restés jusqu'alors assez nombreux). Ses autres avantages sont la possibilité de l'utiliser sous la pluie et un prix de fabrication peu élevé. Des milliers de fusils à percussion sont fa-

briqués tout au long du XIX^e siècle. Les estimations se situent ici entre 3 000-4 000 F (460-610 €) et 50 000 F (7 620 €). Des armes de chasse modernes, dont certaines de grande qualité, complètent cet ensemble.

Catherine Bedel

★ Château de Sully-sur-Loire (Loiret), dimanche 10 septembre, exposition sur place la veille de 11 à 17 heures; le matin de la vente de 10 à 12 heures. Etude Renard, 45500 Gien, tél. : 02-38-67-01-83. Expert : Jean-Claude Dey, tél. : 01-47-41-65-31.

Calendrier

COLLECTIONS

- MOUGINS (Alpes-Maritimes), tableaux et livres, du vendredi 8 au dimanche 10 septembre, tél. : 04-93-75-87-67.
- SAINT-AFFRIQUE (Aveyron), cartes postales, du vendredi 8 au dimanche 10 septembre, tél. : 05-65-49-49-22.
- CAHORS (Lot), livres anciens, samedi 9 septembre, tél. : 05-65-53-20-65.

- SENLIS (Oise), armes anciennes, du vendredi 8 au dimanche 10 septembre, tél. : 03-44-54-66-06.

ANTIQUITÉS-BROCANTE

- DIJON (Côte-d'Or), du vendredi 8 au dimanche 10 septembre, tél. : 03-80-77-39-00.
- CASSEL (Nord), du vendredi 8 au dimanche 10 septembre, tél. : 03-28-42-45-90.
- PARIS, Parc floral de

- Vincennes, du vendredi 8 au dimanche 17 septembre, tél. : 02-33-47-56-57.
- PARIS, boulevard de Grenelle, vendredi 8 et samedi 9 septembre, tél. : 01-45-89-32-07.
- COMPIÈGNE (Oise), du vendredi 8 au lundi 11 septembre, tél. : 03-44-40-01-00.
- AVIGNON (Vaucluse), du vendredi 8 au dimanche 10 septembre, tél. : 04-90-80-80-72.
- LIVRON-SUR-DRÔME (Drôme), samedi 9 et dimanche 10 septembre, tél. : 04-75-61-66-93.
- BORDEAUX (Gironde), samedi 9 et dimanche 10 septembre, tél. : 05-45-36-12-33.
- LA FERTÉ-SAINT-AUBIN (Loiret), samedi 9 et dimanche 10 septembre, tél. : 02-38-80-02-09.
- PERTUIS (Vaucluse), samedi 9 et dimanche 10 septembre, tél. : 04-75-90-37-82.

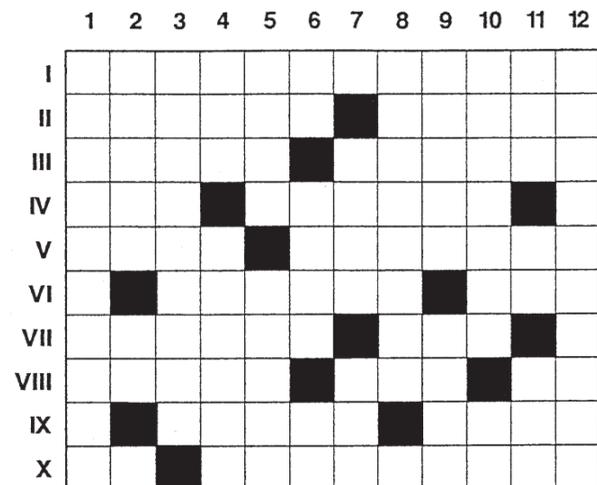
DÉPÊCHES

- PUCES RÉGIONALES. Du vendredi 8 au dimanche 10 septembre, les puces de Dijon accueillent deux cents exposants. Cette manifestation, appréciée des chineurs, attire aussi de nombreux professionnels. Parc Expo, entrée : 25 F, 3,8 €.
- BIENNALE DE PARIS. La vingtième Biennale des antiquaires aura lieu au Carrousel du Louvre du vendredi 15 septembre au dimanche 1^{er} octobre. Pour mettre en valeur les objets réunis par cent vingt professionnels du monde entier, un nouveau décor, conçu sur le thème des continents, accueillera les 90 000 visiteurs que les organisateurs de ce salon attendent.
- ★ 99, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tous les jours de 11 à 20 heures. Nocturne les lundi, mercredi, vendredi jusqu'à 23 heures. Entrée : 75 F, 11,4 €.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 215

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Dernière, mais toujours à l'arrivée. - II. C'est le contraire. Auteur de Propos. - III. Chargé pour plus de stabilité. Sa boîte permet la préparation des cadres. - IV. Pour la montagne. Accepta le point de vue. - V. Fruit de la kermie. Transmettre à d'autres. - VI. Bien en place. Le prix à payer pour ne pas finir seule. - VII. Célèbre depuis Bonaparte. Met l'événement en valeur. - VIII. Ruaît en tous sens. Le début de la grande Europe. Bouts de

gant. - IX. Font un effet boeuf en façade. Echapper à ses responsabilités. - X. Conjonction. Travail sur le fil.

VERTICALEMENT

I. Toujours prêt pour de nouvelles aventures. - 2. Bouffe quand il n'est pas sérieux. En prière. - 3. Rend automatique. - 4. De bonne heure. Epinceter ou époutier. - 5. Détériorer. Petite grille. - 6. Dans la gamme. La plus grande en Suisse. Chez le colporteur. -

7. Encouragement espagnol. Surveille la bande. - 8. Cerne la ville. - 9. Fait mal partout. Vont droit aux chœurs. - 10. On lui doit le catalogue des étoiles. Voyelles. - 11. Marque le coup. Points opposés. Sa place est réservée. - 12. Aère les longs papiers du Monde.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 214

HORIZONTALEMENT

I. Effeuilleuse. - II. Mars. Lainoux. - III. Prêche. Strip. - IV. Rimai. Fer. Va. - V. Unipare. Emet. - VI. Ne. Atomiseur. - VII. Tendu. Ir. Cri. - VIII. Désunira. - IX. Urus. Tisonne. - X. Rue. Canetons.

VERTICALEMENT

1. Emprunteur. - 2. Farinée. Ru. - 3. Frémi. Ndue (dune). - 4. Escapades. - 5. Hiatus. - 6. Ile. Ro. Uta. - 7. La. Féminin. - 8. Lise. Irisé. - 9. Entrés. Rot. - 10. UER. Mécano. - 11. Suiveur. Nn. - 12. Expatriées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PubliCité

Président-directeur général : Dominique Aidun Directeur général : Stéphane Corro 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 186

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Fixer la tradition

EN 1857, Charles-Paul Furne et Henri Tournier se rendent en Bretagne, et en photographient les sites, les paysages et les habitants, se déplaçant, de Vannes à Saint-Malo, à bord d'une carriole aménagée en chambre noire, tirée par un cheval.

Leur entreprise est peut-être motivée par la crainte de voir la région changer et perdre sa spécificité, et d'une certaine manière par un écrivain comme Emile Souvestre : « [Sur] le point de voir disparaître tout un ordre d'idées auxquelles se rattachent nos sympathies d'enfance, nos admirations les plus vives, et nos plus doux souvenirs, nous éprouvons le besoin de recueillir jusqu'aux moindres attitudes de cette Bretagne qui va périr. »

Un an après le périple de Furne et Tournier, trois Anglais entreprennent une aventure similaire : le révérend Jephson effectue une randonnée pedestre de cinq semaines en Bretagne qu'il relate dans un journal, tandis que deux de ses compatriotes, Reeve et Taylor, circulent en carriole et prennent des photos destinées à illustrer l'ouvrage qui sera publié en 1859.

En 1858, le couple impérial était venu en Bretagne et, lorsque les trois Anglais arrivent dans le Morbihan, une des villes a été rebaptisée Napoléonville. Il s'agit de :

- Auray ?
 - Hennebont ?
 - Pontivy ?
- Réponse dans **Le Monde** du 15 septembre.
- Réponse du jeu n° 185 paru dans **Le Monde** du 1^{er} septembre. C'est Charles Errard le Fils (1606-1689), un des douze fondateurs de l'Académie, dont le nom venait en second dans la liste des douze « Anciens », après Charles Le Brun.



Charles-Paul Furne et Henri Tournier, « Rosporden. Costume de femme », 1857. Série « Vues, monuments et costumes de Bretagne », n° 12. Positif sur papier salé à partir d'un négatif verre au collodion, 17,2 x 22 cm, Paris, Musée d'Orsay. A Quimper, au Musée départemental breton, jusqu'au 29 octobre, pour l'exposition « La Bretagne en relief. Premiers voyages photographiques en Bretagne ».

LE MONDE TELEVISION

avec **Le Monde** DATÉ DIM./LUNDI

ARCHITECTURE Le Vitra Design Museum, installé à Weil-am-Rhein (Allemagne), rend hommage à l'architecte mexicain Luis Barragan avec une exposition magique, inti-

tulée « La révolution silencieuse ». Pour Barragan, l'architecture était d'abord une affaire d'émotion. Les aménagements paysagers – fontaines, allées, plantations d'eucalypt-

– étaient les premiers éléments de cette « architecture émotionnelle ». Sans avoir engendré d'école au sens strict, son influence se rencontre dans de nombreux édifices

au Mexique comme aux Etats-Unis. Il a laissé peu d'œuvres qui ne soient des chefs-d'œuvre, et plusieurs sont parmi les phares du XX^e siècle : la chapelle des Capucines

(1955) à Tlalpan, la Cuadra de San Cristobal (1968) à Mexico, Los Clubes (1964) ou encore Las Arboledas (1961), dans la banlieue de la capitale.

Luis Barragan, génie secret de l'architecture mexicaine

Le Vitra Design Museum montre et démonte habilement l'œuvre d'un des plus importants maîtres d'œuvre mexicains, dans une exposition intitulée « La révolution silencieuse ». Homme de l'épure, des lignes droites, des aplats de couleur, il a livré une « architecture émotionnelle »

Luis Barragan, la Révolution silencieuse, Vitra Design Museum, Charles-Eames Strasse, Weil-am-Rhein (Allemagne). Tél. : 00-49-7621-702-32-00. Du mardi au dimanche. 10 DM (5,11 €) et 6 DM (3,07 €). Jusqu'au 29 octobre. René Burri, Luis Barragan, Phaidon, 80 p., 99 F (15,09 €).

« Je me suis rendu compte qu'une proportion consternante de textes consacrés à l'architecture ignore les mots beauté, inspiration, magie, fascination, enchantement, ainsi que les concepts de sérénité, d'intimité et de surprise. Tous sont incrustés dans mon âme, et, bien qu'étant pleinement conscient de ne pas leur avoir fait complètement justice dans mon œuvre, ils n'ont jamais cessé de me guider. » Ainsi s'exprime le Mexicain Luis Barragan en 1980, à Dumbarton Oaks (Etat de Washington), alors qu'on lui remet le prix Pritzker, le « Nobel » de l'architecture.

Après Philip Johnson en 1979, il est la seconde personnalité à obtenir ce prix qui honora leoh Ming Pei, Richard Meier, Kenzo Tange, Frank Gehry, Oscar Niemeyer ou, plus récemment, les Européens Alvaro Siza, Christian de Portzamparc, Rafael Moneo. La crème de la crème, comme disent, en français dans le texte, les Américains. Homme de l'épure, des lignes droites, des aplats de couleur, de l'émotion brute, Barragan n'était pourtant guère connu en Europe, où il fait figure d'artiste plus ou moins incompris, hybride de constructeur et de paysagiste. Il arrive aujourd'hui en pleine gloire grâce à une exposition magique du Vitra Design Museum. Une exposition qui montre et démonte l'œuvre de Luis Barragan grâce au concours d'opportunités habilement saisies et de hasards savamment dirigés.

RELIGIEUX ET MONDAIN

Mal connu, Barragan reste l'un des plus grands architectes du XX^e siècle. Sans avoir engendré d'école au sens strict, son influence se rencontre dans de nombreux édifices au Mexique, comme aux Etats-Unis où son luxe dépouillé est une bonne carte de visite. Son œuvre, enfin, se prolonge dans le travail de ses collaborateurs avec, en tête de liste, Ricardo Legoretta, le double d'un Barragan qui, en passant à l'échelle des monuments modernes (bureaux, bibliothèques, musées), aurait dû faire quelques concessions au pittoresque du temps.

Luis Barragan est né en 1902 dans une famille jadis riche mais appauvrie, à Guadalajara, ville conservatrice autant que catholique, comme il le restera lui-même jusqu'à sa mort, en 1988. L'homme est grand, élégant et cultivé, religieux et mondain, célibataire, mais, si on lui prête d'autres amours, c'est le cheval qui restera sa passion officielle. Il y a dans le monde, au pays des califes, de célèbres et grandioses



Barragan n'était guère connu en Europe, où il fait figure d'artiste plus ou moins incompris, hybride de constructeur et de paysagiste.

écuries. Mais l'architecture y prend le cheval comme ornement, voire comme un joyau témoignant de la gloire du propriétaire. Barragan a construit, pour lui, pour d'autres, de nombreuses maisons et des ranchs dont le cheval est le premier habitant. Le cheval modifie les échelles, redessine les ouvertures, demande des baignoires à sa taille. Et puis, pourvu qu'on sache en lire l'anatomie, il interdit les fioritures. Un cheval sous le joug d'un Gehry, par exemple, cela ferait pléonasm. Ce qui vaut pour le cheval vaudra

pendant pour l'homme : Barragan n'est pas mauvaise bête, il fait partager ses enchantements, mais la beauté n'est pas donnée : « Ne me demandez rien sur tel ou tel édifice, dira-t-il devant un groupe d'étudiants, ne regardez pas ce que je fais. Voyez ce que j'ai vu. » En 1925, après un début d'études d'ingénieur, le jeune homme, qui lit Proust dans le texte, part en Europe où il découvre cette rareté qu'est Ferdinand Bac, jardinier poète et musicien, à la fois kitch et romantique, auteur des jardins des Co-

lombières, à Menton. Il visite l'Espagne, le Maroc, s'imprègne des modèles méditerranéens, et revient avec un Barragan première manière qui cherche dans les traditions espagnoles les marques d'une architecture mexicaine qui ne soit pas la seule expression du vieux génie colonial. Deuxième voyage en France, rencontre inévitable avec Le Corbusier et le fonctionnalisme et retour enfin à Mexico où il s'installe en 1936 pour inventer un deuxième Barragan. « C'est un moment, dit Federica Zanco, commissaire de l'ex-

position, où le Mexique se cherche une nouvelle identité, à la fois mexicaine et moderne. Barragan suit, mais à travers les jardins, il est conduit à penser tradition et modernité. » L'architecte regarde alors vers la France et la Californie.

Dans un Mexique qui ne connaît pas la guerre, et où l'architecture est un instrument de propagande, l'architecte fait une révolution silencieuse à côté de confrères plus bruyants. A la fin des années 40, tous construisent à tour de bras pour l'Etat. Barragan est dans le mouvement : il édifie près de 40 bâtiments, mais pour le privé, avant de décider qu'il sera son propre client. « L'image du poète solitaire, explique Federica Zanco, a mangé l'autre, celle d'un mondain sympathique, ouvert, habile en communication. » Homme d'affaires, il met au point une stratégie de promotion, achetant des terrains sur lesquels il construit avant de les revendre, et assurant ainsi l'indépendance financière nécessaire à son travail d'architecte. Il construit sa propre maison dans un quartier ouvrier. Ce n'est pas par populisme : le quartier est proche de la présidence de la République. Sur ce terrain, El Pedregal de San Angel, un champ de lave au sud de Mexico, il achète 300 hectares qu'il va modeler selon son inspiration.

L'opération se révélera un échec et il devra l'abandonner en 1952, mais ses marques sont là, et El Pedregal deviendra l'un des sites de prédilection des architectes et de l'intelligentsia mexicaine.

On le voit bien au Vitra Museum, dans les grands plans d'aménagements conservés par la Fondation qui porte son nom. Les aménagements paysagers, fontaines, allées, plantations d'eucalyptus, étaient les premiers éléments d'une stratégie de séduction. « Je fais de l'architecture émotionnelle », disait l'homme. En clair : l'architecture n'est pas seulement une affaire de fonction mais aussi d'émotion. Aussi laisse-t-il peu d'œuvres qui ne soient des chefs d'œuvre, et plusieurs qui sont parmi les phares du XX^e siècle : la chapelle des Capucines à Tlalpan (1955), la Cuadra de San Cristobal (1968) à Mexico, Los Clubes (1964), un ensemble immobilier qui ne connaîtra pas le sort financier d'El Pedregal, Las Arboledas (1961), dans la banlieue de la capitale. Et puis, en collaboration avec le sculpteur Mathias Goeritz, Las Torres, tours de béton aux couleurs flamboyantes, qui marquent la présence d'une ville satellite sur la route de Queretaro (Etat de Mexico).

SIMPLICITÉ APPARENTE

Comment présenter une telle architecture, une architecture vivace, hors de son contexte réel ? Et comment faire venir dans la lumière un génie tel que Barragan, tout en lui gardant son mystère ? Dans l'architecture du musée, signée Gary et donc hostile à l'équerre, l'équipe de Federica Zanco a eu l'heureuse idée de faire intervenir, comme muséographe, le designer canadien Bruce Mau. Il a imaginé un dispositif d'une grande simplicité apparente qui permet de cadrer et de juxtaposer un ensemble d'images d'essences et d'échelles différentes : projections, agrandissements de photographies, originaux ténus et fragiles. Toutes les photographies sont d'Armando Salas Portugal. Ce dernier était à Barragan ce qu'aura été Lucien Hervé à Le Corbusier : mieux qu'un photographe attiré, l'interprète d'une œuvre suivie pas à pas, comprise et aimée. On en vient à se demander : sans cet ensemble formidable d'images, Barragan passerait-il le cap ? Mais d'autres objectifs ont été confrontés à son œuvre, comme ceux de Frédérique Lagrange ou de René Burri, qui a publié récemment (*Le Monde* du 11 août) une petite monographie enrichie de citations dont l'essentiel vient du discours de Barragan lors de la remise du Pritzker. Des photographies qui expriment la même force, la même lumière : « La sérénité est le seul vrai antidote de l'angoisse et de la peur : aujourd'hui plus que jamais, l'architecte se doit d'en faire un hôte permanent de la maison, qu'elle soit humble ou somptueuse », disait encore Barragan.

Frédéric Edelmann

Biographie

- 1902 : naissance de Luis Ramiro Barragan Morfin à Guadalajara (Mexique).
- 1919-1923 : études à l'Ecole libre d'ingénierie de Guadalajara.
- 1925 : visites de la France et de l'Espagne.
- 1926-1936 : premières réalisations à Guadalajara.
- 1930-1931 : voyages aux Etats-Unis et en Europe.
- 1935 : Barragan emmené à Mexico.
- 1936-1940 : début de la période dite rationaliste. Immeubles d'habitation et ateliers de Colonia

Cuauhtemoc (Mexique).

- 1945-1950 : parc résidentiel des jardins de Pedregal, à San Angel (Mexique).
- 1947 : atelier Barragan à Tacubaya.
- 1948-1950 : maisons du parc de Pedregal.
- 1951 : conférence Gardens for Environment ; Jardines del Pedregal, à Coronado (Californie).
- 1952-1953 : visite de l'Europe et de l'Afrique du Nord. Congrès international d'architecture paysage, à Stockholm.
- 1955 : maison Antonio Galvez à San Angel.
- 1952-1955 : chapelle des

Mères capucines et restauration du couvent, Tlalpan.

- 1957 : place des Tours de Satellite (Naucalpan), avec Mathias Goeritz.
- 1958-1961 : plan général du parc de Las Arboledas.
- 1959-1968 : plan général des installations hippiques et maisons de Los Clubes.
- 1975 : exposition au Musée d'art moderne de New York, sous la direction d'Emilio Ambasz.
- 1980 : Barragan reçoit le Pritzker Prize.
- 1988 : décès dans sa maison de la Calle Ramirez 14, à Mexico.

Un musée aux portes de l'usine

À LA JONCTION de la France, de la Suisse et de l'Allemagne, à Weil-am-Rhein, où ont été implantées les usines Vitra, le Vitra Design Museum n'est pas précisément un trou perdu. Depuis vingt ans, le directeur de cette fabrique de chaises et de meubles design, Rolf Fehlbaum, a installé une collection d'architecture éclectique où l'on trouve la griffe de Nicholas Grimshaw (la première usine), Frank Gehry (le musée), Zaha Hadid (une caserne des pompiers dont les occupants ont pris la tangente pour laisser la place à des meubles plus stables), Tadao Ando (le centre de conférences), Alvaro Siza (la nouvelle usine). Dernière œuvre en date : l'aménagement des bureaux de la firme par la Britannique Sevil Peach. Celle-ci a créé un plateau paysager, où peut être rangée,

comme des œufs prêts à être artificiellement couvés, une batterie de cerveaux planchant sur la production future de la marque. Magnifique pour les maniaques, oppressant pour les esprits bohèmes.

UN TOURNANT

Vitra organise régulièrement des expositions, mais celle consacrée à Barragan constitue un tournant. La firme de Rolf Fehlbaum a en effet acquis, entre 1994 et 1995, les archives de l'agence, léguées par Barragan à son associé, Raul Ferrera. Celui-ci disparu, les archives ont fini par être vendues à la galerie Max Protetch de New York, aucune institution mexicaine, ni publique ni privée, n'ayant eu le cœur ou les moyens d'en accepter la garde. Le prix d'achat de la totalité des archives par Vitra reste inconnu. En

1996, Vitra crée la Fondation Barragan, qui, dès 1997, acquiert des négatifs, diapositives et tirages du photographe Armando Salas Portugal. Seules échappent à la nouvelle Fondation la bibliothèque et les papiers privés de l'architecte, restés inaccessibles à Guadalajara. La Fondation Barragan n'ayant pu trouver de sponsor autre que... Vitra pour ce bel éloge de la révolution silencieuse, elle a dû renoncer à publier un catalogue. Mais une monographie de plus de 700 pages est attendue aux éditions Skira. Publiée sous la direction de Federica Zanco, elle devrait comporter, outre les photographies et les dessins originaux, des textes de Ricardo Legoretta, Alvaro Siza, Kenneth Frampton, Marco de Michelis, Vittorio Lampugani, etc. Barragan étant lui-même économiste de confé-

rence et d'écrits – son souci principal ayant été de trouver les moyens de comprendre et d'être compris d'ouvriers et d'artisans qui ne savaient pas toujours lire –, il faudra attendre l'hypothétique ouverture de ses archives personnelles pour aller peut-être au delà du métier.

L'exposition Barragan ne s'arrêtera pas à Weil-am-Rhein. Elle sera présentée au MAK de Vienne (Autriche) de novembre 2000 à janvier 2001, à Londres au Design Museum (de mars à juillet 2001), à Rotterdam, Tokyo et enfin à Berlin, où Vitra vient d'acquérir un étage d'exposition dans une ancienne usine. Elle devrait également aller en Amérique. Le Mexique n'est pas annoncé. Ni la France, où l'on a d'autres dinosaures à fouetter.

F. E.

SURVIVANTS DE L'HOLOCAUSTE ANNONCE IMPORTANTE!

Les survivants de l'Holocauste ayant séjourné en camps de concentration ou dans un ghetto sont invités à s'inscrire afin de recevoir des indemnités du Fonds Allemand pour le Travail Forcé

Pour recevoir plus d'information ainsi que nos formulaires d'inscription, veuillez fournir les renseignements suivants:

Nom:
Prénom:
Adresse complète:
Tel:

Et les faire parvenir par courrier ou téléfax à:

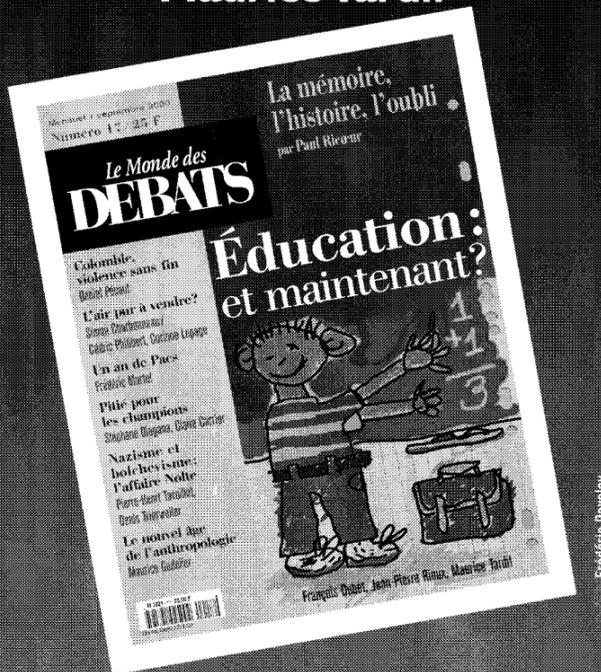
Yaffa Golan Investments & Finances Ltd.
Department for the German Pension
4 Ha Negev Str., PO Box 37154 Tel Aviv 66186, Israël
Tel: 972-3-687-0975 Fax: 972-3-688-1443
www.holocaustclaims.com

Le Monde des DEBATS

Au sommaire de numéro de septembre

Éducation: et maintenant?

François Dubet
Jean-Pierre Rioux,
Maurice Tardif



Colombie, violence sans fin

Daniel Pécaut

L'air pur à vendre?

Simon Charbonneau / Cédric Philibert,
Corinne Lepage

Un an de Pacs

Frédéric Martel

Pitié pour les champions

Stéphane Diagana, Claire Carrier

Nazisme et bolchevisme:

l'affaire Nolte

Pierre-Henri Tavoillot,
Denis Trierweiler

Le nouvel âge de l'anthropologie

Maurice Godelier

La mémoire, l'histoire, l'oubli

par Paul Ricœur

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au Monde des Débats:

M. M^{me} M^{lle}
 Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code postal : _____
 Tél. : _____ Fax : _____
 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
 Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
 Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de: Le Monde des Débats Service Abonnements 70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n°: _____ Date d'expiration: _____
 Je souhaite recevoir une facture acquittée. _____ Date et signature: _____

Conformément à la réglementation en vigueur, nous vous informons de la possibilité de résilier votre abonnement.

Films de l'été: un bilan français en demi-teinte

Le nombre et la part de marché des films français ont doublé cet été, par rapport à l'été 1999. Si l'on a compté quelques réussites, beaucoup n'ont pas rencontré le public

TOUT LE MONDE a pu le constater: il n'y a jamais eu autant de nouveaux films dans les salles que cet été, avec en moyenne une quinzaine de titres par semaine. Ce sont les films français, ou de coproduction française, qui ont fait la différence: vingt-deux avaient été programmés entre le 28 juin et le 29 août 1999, on en compte quarante-deux cette année pour la même période, sur un total de quatre-vingt-dix huit films, dont trente-huit de nationalité américaine.

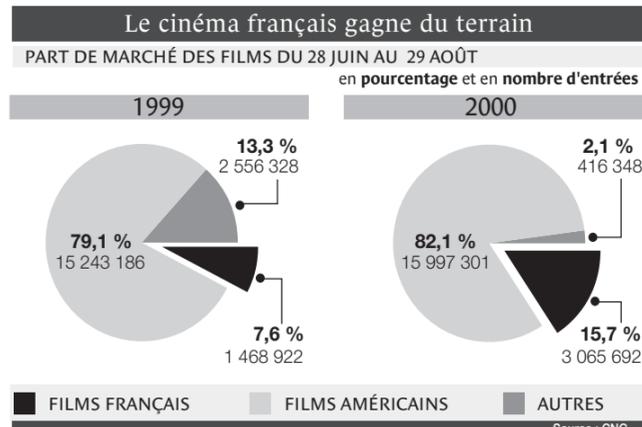
Tout le monde l'a constaté, mais pas grand monde n'a eu envie d'aller les voir. La part du marché français durant cette période a donc plafonné à 15,7% (soit moitié moins que la moyenne annuelle), la production hollywoodienne se taillant comme d'habitude la plus grosse part du gâteau, en l'espèce fâcheusement nommé camembert dans la terminologie statisticienne (voir ci-dessus).

MESURE INCITATIVE

Titrant sur « l'été meurtrier du cinéma français », le quotidien *Le Parisien*, dans son édition du mardi 22 août, dénombre dans la foulée les cadavres qui jonchent le champ de bataille, et l'hebdomadaire *Le Film français* lui emboîte le pas, le 25 août, en constatant qu'on est passé, en matière de programmation estivale, du « trop peu au trop plein ». Cette embellie ambiguë a une explication. Il s'agit de la mesure incitative prise pour la troisième année consécutive par le CNC (majoration de 50% du soutien automatique aux producteurs

et distributeurs de films français pour les entrées enregistrées entre le 14 juin et le 15 août), afin de contrer la domination américaine durant cette période, où la fréquentation, dopée par les multiplexes et le raccourcissement des périodes de vacances, est passée de 17 millions de spectateurs en 1996 à 21 millions en 1998. De plus en plus de distributeurs français, réticents au départ, ont choisi cette formule.

L'opération est loin d'avoir été vaine, puisque, grâce à elle, la part de marché des films français durant l'été 2000 a doublé par rapport à la même période de 1999 (15,7% contre 7,6%). Bien davantage que le cinéma hollywoodien, dont la fréquentation reste stable, ce sont les cinématographies étrangères non américaines qui font les frais de ce regain français. L'autre prix de cette opération est l'accroissement du nombre de films qui passent rapidement à la trappe. Faut-il estimer, comme le fait la ministre de la culture, Catherine Tasca, dans *Le Journal du dimanche* du 3 septembre, que l'effort consenti par l'Etat a porté sur des films « qui n'ont pas bénéficié de la promotion commerciale suffisante. Ils ont donc cumulé un double handicap: rupture avec les habitudes et sélection risquée »? C'est sans doute attribuer beaucoup de mérite à la seule promotion, c'est aussi mettre le doigt sur les failles d'un système qui, pour indispensable qu'il soit, favorise, été comme hiver, la multiplication des œuvres qui n'ont plus de cinématographique que le nom. Il ne faut pas se voiler la face, les films



Le doublement de la part de marché des films français pendant l'été 2000 résulte des mesures incitatives prises par le Centre national de la cinématographie durant cette période.

parlent d'eux-mêmes. Nombre d'entre eux appartiennent, dans la grande braderie de ces dernières semaines, à la catégorie peu enviable des « fonds de tiroir », également connus sous le nom désormais officiel de « sorties techniques », qu'ils soient d'ailleurs français ou américains. Le public, qu'on voudrait gruger à bon compte, ne s'y trompe pas.

STRATÉGIES DE DISTRIBUTION

Côté français, si des œuvres modestes et audacieuses comme *Confort moderne*, de Dominique Choisy (3 000 entrées sur Paris) ou *L'Attrape-rêve*, d'Alain Ross (345 entrées sur Paris) eussent incontestablement mérité mieux, l'indifférence du public est cependant justifiée dans beaucoup de cas. Ce n'est pas un hasard si les trois notables exceptions à cette dépression estivale sont *Les Destinées sentimentales*, d'Olivier Assayas (430 000 entrées depuis le 12 juillet), *Le Harem de madame Hosmane*, de Nadir Moknèche (46 000 entrées depuis le 12 juillet) et *Les Glaneurs et la glaneuse*, d'Agnès Varda (30 000 entrées depuis le 7 juillet). On peut y ajouter *Jet Set*, de Fabien Onteniente, qui, sorti le 14 juin, avait cumulé 1,8 million d'entrées au 23 août, et *Harry, un ami qui vous du bien*, de Dominik Moll, qui, sorti le 15 août, vient de dépasser 1 million d'entrées.

Pour s'en tenir aux trois premiers, ce sont des stratégies de distribution fort différentes qui ont justifié leur succès, par-delà la qualité intrinsèque des œuvres, qui

reste malgré tout déterminante. La distribution massive et le prestige de la grande forme romanesque pour Pathé (*Les Destinées sentimentales*), la prudence initiale et la réaction bien adaptée au succès d'un petit film très original pour Océan Film (*Le Harem de madame Hosmane*), enfin le travail de terrain et l'accompagnement en province d'un documentaire plein de fraîcheur, dopé plutôt que contrarié par sa diffusion télévisuelle préalable (*Les Glaneurs et la glaneuse*).

Evidemment, ces réussites demeurent, dans l'absolu, peu de chose comparées au cumul des scores réalisés par les grosses productions hollywoodiennes. *Gladiator*, de Ridley Scott (4 millions d'entrées depuis le 20 juin), *Mission impossible 2*, de John Woo (3,8 millions d'entrées depuis le 26 juillet), *X-Men*, de Bryan Singer (1,4 million depuis le 16 août), *60 Secondes chrono*, de Dominic Sena (1,4 million depuis le 23 août), *En pleine tempête*, de Wolfgang Petersen (1,2 million, depuis le 9 août), *The Patriot*, de Roland Emmerich (1,2 million depuis le 12 juillet) s'imposent de manière littéralement spectaculaire.

Cela n'invalide ni les mesures utiles prises par le CNC, ni les incontestables réussites connues par quelques rares films français, qui indiquent la voie à suivre. Sans doute faudrait-il à l'avenir cultiver la croyance dans le cinéma, en prenant davantage de vrais risques sur davantage de vrais films.

Jacques Mandelbaum

Paul Andreu révisé à la baisse son projet d'Opéra à Pékin pour désamorcer la contestation

PÉKIN

de notre correspondant

Est-ce la fin de l'embourgeoisement? L'architecte français Paul Andreu veut espérer que son projet d'Opéra de Pékin, grandiose mais controversé (*Le Monde* du 21 avril), est enfin sorti de l'ornière. Plus d'un an après l'annonce de sa sélection officielle, la procédure de validation du projet progresse lentement, mais dans un contexte compliqué, lourd, marqué par l'opposition d'une partie du monde de l'architecture chinoise.

A la mi-août, le projet a réussi son examen de passage devant un comité d'experts chargé des grands travaux internationaux, un aréopage de personnalités contesté par les opposants, car il comptait une minorité d'architectes parmi de nombreux artistes et futurs utilisateurs. Pour leur plaisir, M. Andreu a rétréci son format: la superficie n'excédera pas 120 000 mètres carrés (contre 180 000 mètres carrés dans une version antérieure) et le coût sera plafonné à 3 milliards de yuans (environ 2,2 milliards de francs). A cette fin, il aura dû - entre autres - supprimer une salle et un étage au sous-sol.

Mais le parcours bureaucratique est loin d'être bouclé. Sur la base du rapport écrit remis par ce comité d'experts, la commission d'Etat au développement et à la planification - un superministère - devrait se prononcer vers la fin septembre sur la faisabilité du projet. C'est l'instance politique décisive. Une réponse favorable de cette commission d'Etat scellerait la victoire des partisans de l'édifice. Les opposants n'auront plus aucun recours. Au plus haut niveau, l'Etat se sera prononcé à titre définitif.

Au plan pratique, il faudra ensuite attendre quelques semaines avant que la municipalité de Pékin délivre le permis de construire. Le creusement des fondations pourra alors commencer sur le site, à l'ouest du Palais du peuple, qui

borde la place Tiananmen, au cœur de la capitale. Le gros œuvre devra être achevé en mai 2002 et le second œuvre en mai 2003, ce qui impose à Paul Andreu des délais serrés.

Ce projet se sera trouvé au cœur d'une étonnante controverse, où se sont mêlées des voix variées mais convergentes dans l'hostilité: mauvais perdants du concours, vieille garde nationaliste, mais aussi esthètes sincèrement heurtés par l'incongruité de la forme (coupole elliptique de verre et de titane posée sur un plan d'eau) dans le centre culturel de Pékin, techniciens mettant en garde contre la complexité pratique du dessin, opposants à l'idée même d'une opération de prestige si coûteuse, militants de la préservation du patrimoine pékinois concassé par les bulldozers...

Silencieuse dans un premier temps en raison de la carence d'informations, cette coalition s'est manifestée avec une certaine vigueur au printemps, sous la forme de deux pétitions exhortant les autorités à enterrer le projet, l'une paraphée par une cinquantaine de membres de l'Académie des sciences et de l'Académie d'ingénierie, l'autre par 108 architectes.

L'irruption de ce courant d'opposants a même fait planer pendant quelques semaines un doute sur l'avenir du projet Andreu. Ce dernier aura eu l'infortune de faire les frais de l'émergence d'un embryon de débat sur les enjeux de société dans la Chine de la réforme économique (patrimoine, environnement, éducation...), même si ce débat demeure biaisé par un Etat-parti acceptant difficilement de revenir sur ses options initiales.

Liu Xiaoshi est signataire de l'une des deux pétitions. Aujourd'hui à la retraite, il fut architecte en chef au bureau du Plan de la municipalité de Pékin. Il reproche au projet de M. Andreu tout à la fois d'« attenter à la civilisation du cœur de Pékin », son « gi-

gantisme », source de « gaspillage », et son « absence de fonctionnalité » (longueur de l'accès souterrain menant aux salles, difficulté d'acheminement du matériel...). « M. Andreu pense être audacieux, mais son projet soulève des difficultés techniques extrêmement difficiles à résoudre. Nous pensons que nos dirigeants sont mal informés, ajoute-t-il. Il est de notre devoir de les alerter sur les risques que le projet comporte. »

L'architecte évoque la « figure rhétorique classique » du « dialogue entre contraires »

Face à la montée de cette opposition, qui s'exprime aussi sur Internet, M. Andreu a dû sortir de sa réserve et répond désormais point par point à ses détracteurs. Il les estime, lui aussi, « mal informés ». Il résume par exemple les objections selon lesquelles la coque sera souillée par les vents de poussière de Pékin (il existe une méthode de lavage) ou qu'il faudra vider le bassin l'hiver (le gel est possible sans dommages)... Au plan de la symbolique culturelle, il conteste l'idée que son projet brise l'harmonie de l'aire de Tiananmen (Cité interdite et Palais du peuple) en évoquant la « figure rhétorique classique » du « dialogue entre contraires ». Il compare cette controverse aux polémiques soulevées en leur temps par le Centre Pompidou, l'Opéra de Sydney ou la Pyramide du Louvre, parallèles que les opposants, eux, rejettent (« La Pyramide du Louvre n'a nullement défigurée

Paris », objecte Liu Xiaoshi). Quant à la destruction du lacs de hutong (ruelles) causée par la décision personnelle de l'architecte d'aligner le futur Opéra sur l'axe du Palais du peuple (l'essentiel du site était déjà immobilisé de longue date), Paul Andreu invoque « l'utilité publique. Je n'ai pas le cœur plus sec que les autres, dit-il. Je sais que l'on peut pleurer quand on quitte un taudis. De toute manière, quand on réhabilite, on vide aussi les gens les moins fortunés, car seuls les riches peuvent ensuite y habiter ». Parmi les centaines d'habitants expulsés de ce quartier il y a un an, nombreux sont ceux qui se retrouvent aujourd'hui exilés dans la très lointaine périphérie de Pékin, à mille lieues des écoles et hôpitaux qui tissaient jusque-là les réseaux d'une sociabilité immédiate.

La controverse a perdu en intensité ces dernières semaines, l'essentiel ayant été dit par chaque partie. Mais elle laissera des traces, notamment au fil de l'exécution du projet - s'il est définitivement retenu. Une des difficultés qui attendra alors Paul Andreu sera ses relations avec son sous-traitant, le Beijing Institute of Architectural Design Research, qui fut, lors du concours, associé à l'Anglais Terry Farrell, un rival malheureux. Un bien incommode partenaire en perspective...

Frédéric Bobin

Chaque mardi avec
Le Monde
 DATÉ MERCREDI
 retrouvez
LE MONDE INTERACTIF

EN VUE

■ Un ouvrier de Tomblaine, en Meurthe-et-Moselle, a dû être hospitalisé, mercredi 6 septembre, après avoir, en aspirant à pleins poumons pour transvaser du gazole dans un camion en panne sèche, bu d'un trait le fond du siphon.

■ La vodka de contrebande a fait plus de 20 000 morts depuis le début de l'année en Russie, sans compter les trafiquants qui s'entretiennent pour s'emparer du marché.

■ L'armée chilienne applaudit à la décision du président **Ricardo Lagos** de supprimer le service militaire obligatoire d'ici à 2005.

■ L'Armée du salut, qui, depuis sa création à l'époque victorienne, n'autorisait ses soldats qu'à se marier entre eux, tolère désormais l'exogamie : « C'était une terrible restriction à l'égard de Cupidon », admet le général **John Gowans**, membre de l'Etat-Major.

■ « Ce sont des photos de très bon goût, qui s'intéressent surtout aux muscles des filles », se flattent les cinq skieuses de fond canadiennes de l'équipe nationale qui ont posé nues sur un calendrier pour pouvoir payer leur entraînement.

■ La Chine a exclu de sa délégation olympique les coureuses **Li Jingnan**, **Lan Lixin**, **Dai Yanyan** et **Dong Yanmei** que l'entraîneur **Ma Junren** dope au sang frais de tortue.

■ Après avoir injecté sans résultat une solution saline à la mère pendant sa grossesse, puis demandé au père, **Huang Qiuensheng**, de tuer le nouveau-né, deux planificatrices chinoises chargées d'appliquer la politique de l'enfant unique l'ont arraché des bras de **Lui Yuyu**, docteur à la retraite qui voulait l'adopter, pour aller le jeter dans une rizière près du village de Caidian dans la région du Hubei.

■ Selon le journal norvégien *Dagsavisen*, les autorités d'Oslo sous l'égide de la CIA, auraient testé dans les années 50 et 60, des drogues mortelles sur des enfants nés de père allemand pendant la guerre, devenus des parias après 1945, retirés à leur famille et placés dans des institutions spéciales au titre de « maladie mentale ».

■ « Marie-Elodie est en Espagne. Francis, après avoir stationné quelque temps à Gibraltar, se trouve actuellement au Maroc », précise le communiqué de l'association Apécial, à l'origine du programme de suivi et de recherche de la migration de la cigogne blanche.

■ Dans la foule des rats qui grouillent sur les murs lépreux du vieux Palerme, parfois l'un d'eux, gros et gras, malhabile, perd l'équilibre et tombe au pied d'un passant.

Christian Colombani

Un plaidoyer dérangeant pour l'espéranto du médicament

Indépendant de l'industrie pharmaceutique, le mensuel « Prescrire » explique aux médecins et aux pharmaciens pourquoi les prescripteurs ne devraient plus utiliser les dénominations commerciales des substances thérapeutiques

SI LES MÉDICAMENTS ont toujours existé, ils ne se sont pas toujours présentés sous leurs formes d'aujourd'hui. Il fut un temps, pas si lointain et pas encore totalement révolu, où la quasi-totalité des prescriptions correspondait à des préparations magistrales, effectuées par le pharmacien dans son officine.

A cette époque, les noms chimiques des substances entrant dans la composition de ces préparations et les formules du Codex constituaient le langage commun des prescripteurs, des pharmaciens et des malades. Désormais, la pharmacopée se résume aux spécialités pharmaceutiques, c'est-à-dire à des médicaments préparés de manière industrielle, commercialisés sous des noms de marque que les fabricants font tout pour imposer. Or



ces marques ne sont pas la seule manière de désigner ces médicaments et des marques différentes peuvent correspondre à un même principe actif. C'est ainsi qu'il existe à ce jour en France, selon le fameux dictionnaire Vidal des médica-

ments, environ 6 500 noms de marque pour 1 700 dénominations communes internationales (DCI), qui permettent de désigner d'une autre manière, plus simple, la substance thérapeutique. La DCI paracétamol correspond, par exemple (de l'Afféradol au Sédarène en passant par le Doliprane et l'Effergal), à 19 marques commercialisées en France. Pour les responsables du mensuel *Prescrire*, cette situation est d'autant moins acceptable que les médecins peuvent ne pas rédiger leurs ordonnances à partir des dénominations commerciales des médicaments. Et cette revue indépendante des multinationales pharmaceutiques lance, dans son numéro de septembre, un appel en faveur du recours à la DCI, ce « langage commun, intelligible et international ».

« Il est temps de jeter un pavé dans la mare des responsabilités des dépenses pharmaceutiques et d'adopter, pour mieux soigner, la prescription en DCI et un bon partage des tâches médecins-pharmaciens, peut-on lire dans l'éditorial du mensuel. On comprend bien que les industriels du médicament défendent leurs spécialités pharmaceutiques et les noms de marque qu'ils ont choisis. On conçoit que ceux dont la fonction ou les intérêts sont liés à ces industriels adoptent le même discours. Mais, si l'on n'y prenait garde, on finirait par ne penser les médicaments qu'au travers des noms de marque au risque de méconnaître leur composition précise. » Les responsables de *Prescrire* expliquent aux médecins comment ils peuvent, en toute légalité, substi-

tuer la DCI au nom de marque et comment la délivrance du médicament correspondant pourra ensuite être assurée par le pharmacien d'officine.

DOSSIER DÉTAILLÉ

Officiellement recommandé dans différents pays européens, le recours à cet espéranto du médicament offre, selon eux, de multiples avantages, qu'il s'agisse de l'amélioration des connaissances du prescripteur et du bon usage du médicament. Il permet aussi de mieux prendre en compte le patient et, libérant le médecin de contraintes superflues, autorise le pharmacien à assumer des responsabilités qui ne sont pas sans rappeler celles qui étaient les siennes du temps des préparations magistrales. Ce dossier détaille, d'autre part, les limites de ce système et les situations dans lesquelles la DCI doit, pour des raisons thérapeutiques, laisser la place au nom de marque.

Prescrire met en cause le secrétaire d'Etat à la santé, qui ferait une lecture erronée de la réglementation en vigueur. Le mensuel dénonce notamment l'interprétation des textes du code de la santé publique qu'avait faite devant les députés, en novembre 1998, Bernard Kouchner. Alors secrétaire d'Etat à la santé, M. Kouchner avait expliqué qu'à ses yeux il était impossible aux médecins français de prescrire en DCI. Pour *Prescrire*, « il serait bienvenu que le ministère de la santé revoie sa position unique au monde et dénuée de bon sens ».

Jean-Yves Nau

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Jospin s'est créé une obligation de résultats : que le blocus cesse dans un délai raisonnable. Cette attitude implique qu'il est prêt à engager pour ce faire la force publique. La prestation gouvernementale face à la colère pétrolière laisse perplexes car elle a beaucoup cédé sans obtenir grand-chose en échange. (...) De plus, ces subventions perpétuent une organisation archaïque du transport routier, en entravant des regroupements plus rationnels. Le massacre à la tronçonneuse libérale des petits patrons routiers n'est pas une solution, même si certains en rêvent chez les Verts. Mais la complaisance

pour leur chantage corporatiste n'en est pas une non plus. (...) Faute d'avoir clairement marqué ses intentions, mais aussi en intervenant à contresens avec la vignette, le gouvernement a laissé grossir la boule de neige jusqu'au point où elle peut devenir avalanche.

LE FIGARO

Alexis Brézet

■ L'histoire retiendra-t-elle que les routiers ont inspiré au chef du gouvernement sa première grande erreur politique ? En apparaissant comme il l'a fait hier soir sur le peron de Matignon, (...) Lionel Jospin a pris un risque incroyable : celui d'être dans l'obligation, demain, de s'asseoir contraint et forcé à la table des négociations. Il a aussi manifesté

une évidence : la « méthode Jospin » (...) n'est plus. Cassant, crispé, Lionel Jospin, « droit dans ses bottes », semble atteint par le syndrome Juppé.

RTL

Alain Duhamel

■ Lionel Jospin est pris en sandwich entre les petits patrons du transport routier et les Verts. Il a choisi le ton, la posture et la stratégie de la fermeté, c'est-à-dire la quittance ou double. (...) Dans ces conditions, la marge de Lionel Jospin est étroite et l'avenir de son gouvernement se joue en bonne part dans les heures qui viennent. (...) Si la suite du conflit avec les transporteurs routiers aboutissait néanmoins à un départ des Verts du gouvernement, ce serait la fin de la

gauche plurielle. Dans cette hypothèse-là (qui n'est pas aujourd'hui la plus probable, mais qui n'est pas non plus inimaginable), Lionel Jospin démissionnerait vraisemblablement de ses fonctions.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Lionel Jospin a donc eu raison de taper du poing sur la table. Il était plus que temps. Il s'en est fallu de peu que le premier ministre n'ajoute une crise politique à la crise sociale qu'il doit aujourd'hui affronter. (...) Il va falloir redonner un semblant de visibilité à une politique gouvernementale qui n'en a plus guère après ce grand cafouillage fiscal. Cela fait beaucoup pour faire oublier une rentrée ratée.

www.judithdarmont.com

Quarante-neuf tableaux figuratifs réalisés entièrement sur ordinateur



SARAH, Cigarette, Flou, le Dos, Automne, Clara, Songe, Parallèle, Frigo, Profil, Eloïse, Nuit, Bar, Mina, Référence... Judith Darmont, jeune artiste parisienne, expose sur Internet une sélection de quarante-neuf portraits. Le choix de la galerie virtuelle s'imposait, car il s'agit d'œuvres numériques, visibles uniquement sur écran : « Je ne fais pas d'esquisses sur papier, je ne scanne rien, je dessine directement avec un stylet sur une tablette graphique, à main levée. » Pourtant, les tableaux lumineux de Judith Darmont sont très figuratifs, et semblent presque avoir été peints à l'ancienne : « Jusqu'en 1990, je faisais de la peinture à l'huile. Puis, je me suis emparée de ce nouvel outil, mais je l'ai raccroché à ce que j'avais en tête et je suis restée sur le style que je développais... C'est génial d'avoir une palette de 16 millions de couleurs, si on sait s'en servir. On me questionne beaucoup sur les aspects techniques, on veut savoir quels sont mes logiciels préférés. C'est sans importance. Personne ne demande à un peintre traditionnel quelle est la marque de ses pinceaux ou de ses

tubes. » Au premier plan de ses tableaux, Judith Darmont place toujours un personnage : parfois un homme, parfois un couple, mais le plus souvent une femme, dans une

pose tantôt quotidienne, tantôt sensuelle ou énigmatique : « On me dit souvent que je me peins moi-même partout, mais je ne suis pas d'accord... Ça me vient comme ça,

peut-être les femmes sont-elles plus expressives. Et puis c'est un sujet que je connais mieux, parce que, avant de commencer un tableau, j'ai toujours besoin de me raconter une histoire... L'ordinateur reste un médium froid, un outil super-mental. Pour faire passer la vie, je dois concentrer l'énergie dans les yeux, les regards croisés. » En revanche, les arrière-plans des tableaux sont le plus souvent abstraits : « Ils représentent en fait l'intérieur de mes personnages. »

Dix années de travail n'ont pas suffi à Judith Darmont pour imposer cette nouvelle forme d'expression picturale : « En France, c'est toujours la galère pour les artistes numériques, nous ne sommes pas reconnus. Pour gagner ma vie, je travaille comme directrice artistique ou je fais des illustrations pour la presse. Ce n'est pas une solution. » Comme tant d'autres créateurs européens, elle a décidé de partir à New York, pour un voyage de prospection : « Là-bas, ils sont plus ouverts à ce genre d'images, enfin j'espère. »

Yves Eudes

SUR LA TOILE

CONCENTRATION

■ Le site de commerce électronique *Jungle.com*, spécialisé dans les produits informatiques, les disques et les vidéos, a été racheté par Great Universal Store, première entreprise britannique de vente par correspondance. - (Reuters.) www.jungle.com

ALLEMAGNE-ESPAGNE

■ Le fournisseur d'accès allemand T-Online, filiale de Deutsche Telekom, a racheté la société de prestation Internet espagnole *Ya.com* pour 550 millions d'euros. Online renforce sa position de premier fournisseur européen, avec 6,4 millions d'abonnés. - (Reuters.)

HAUT DÉBIT

■ La Corée du Sud compte plus de 2,2 millions de foyers abonnés à des services Internet à haut débit, ce qui représente le plus fort taux du monde. A titre de comparaison, aux Etats-Unis, seuls 2 millions de foyers bénéficient d'un accès haut débit. - (Reuters.)

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 001MQPA1

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{ct}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

PPDA le rebelle par Luc Rosenzweig

IL N'AURA PAS échappé aux téléspectateurs que le temps politique et social se gâte. Lionel Jospin déboule en ouverture du JT de TF 1 en austère qui ne se marre pas, mais alors pas du tout, flanqué d'un Jean-Claude Gayssot qui fait semblant de regarder les mouches voler. Noël Mamère frémit de la moustache, et Dominique Voynet commence à menacer de peut-être, éventuellement, suivre le chemin de Jean-Pierre Chevènement. Dans ces circonstances, on cherche les phrases historiques, comme celle de ce Mirabeau des barrages routiers qui répond à l'ultimatum de Jospin par un : « Pour nous, c'est bloquer ou mourir ! » qui n'augure rien de bon. Nous pensons néanmoins que le transporteur allemand Willy Betz, dont on pouvait apercevoir l'un des camions bloquant la raffinerie du Grand-Quévilly n'est pas encore à l'agonie, vu qu'il immatricule ses centaines de camions en Bulgarie

et recrute sur place des chauffeurs au tarif local. On se demande en revanche ce qu'il faisait là...

Dans ce type de situation (rappelez-vous Mai-68), chacun y va de sa petite révolte, de sa transgression personnelle, qui prouve que l'on n'est pas autant à la botte des pouvoirs que certains le pensent.

Ainsi, aux environs de 20 h 20, Patrick Poivre d'Arvor mettait en rapport la fin du pompage du pétrole de l'Erika et l'annonce des résultats du groupe TotalFina, 22 milliards de bénéfices. Commentaire de PPDA : « Ils avaient vraiment de quoi se payer des pétroliers neufs plutôt que des cargos pourris ! » Bigre, voilà qui est envoyé ! Il y a du José Bové dans cet homme qui paraît si sage ! Notre mémoire le concernant n'étant qu'une vaste amnésie, créditons-le d'avoir toujours été (*in petto*) un farouche opposant aux puissances de l'argent.

Maintenant qu'il a fait devant des millions de téléspectateurs ce qu'il est chic désormais d'appeler un *outing*, gageons qu'il ne va pas s'arrêter en si bon chemin. Que les Messier, Lagardère et autres Pinault vont devenir de plus en plus nerveux à l'approche de 20 heures. Et que même Martin Bouygues et Patrick Le Lay sont menacés de s'entendre dire *coram populo*, le jour de la publication des résultats, évidemment excellents, de TF 1 : « Il y a vraiment de quoi financer de nouvelles fictions, plutôt que d'importer des concepts honteux comme "Qui veut gagner des millions ?" ou "Survivor". » S'il n'en était pas ainsi, nous serions fondés à nous interroger sur le sens de cette phrase de PPDA. Un différend avec Thierry Desmarest, le PDG de TotalFina ? Un début de campagne pour les municipales dans une commune bretonne qui lui est chère ? Ou simplement un propos sans conséquence d'éditorialiste de zinc ? A suivre...

JEUDI 7 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 22.00 Eau, ressource à préserver. Forum
23.00 Sport, les femmes aussi... Forum

MAGAZINES

- 18.10 et 0.10 Musiques. LCI
18.50 N.P.A. Canal +
19.00 Une année de défilés. Prêt à porter automne - hiver 2000 - 2001 de Larvin. Paris Première
20.00 Courts particuliers. Avec Cédric Klapisch. Paris Première
20.05 Temps présent. Liechtenstein : La femme qui en savait trop. Hôpital... Silence on ferme ! TSR
20.50 Envoyé spécial. Un été à Paris. Country-music à la française. P. - s. : « Octobre Rouge ». France 2
21.05 Les Aventuriers de la science. Vacances sur un air de science. TV 5
22.40 Boléro. Invité : Marco Simone. TMC
22.50 Zig Zag café. Philippe Joye, mon frère n'était pas le mien. TSR
22.10 Science été. LCI
23.05 Dites-moi. Invité : Patrice van Eersel. RTBF 1
23.20 Prise directe. Faut-il interdire les sectes ? France 3
23.55 Le Club. Invité : Jacques Rozier. Ciné Classics

DOCUMENTAIRES

- 20.15 360°, le reportage GEO. Sauvetages en haute mer. Arte

Le Monde
TELEVISION

FRANCE 3

17.45 Sur la terre des dinosaures Après en avoir livré une version réduite, France 3 diffuse du 4 au 9 septembre l'intégrale, soit trois heures de programmes, de ce documentaire de la BBC réalisé par Tim Haines, sur des commentaires en français d'André Dussolier. L'occasion de découvrir la vie et la mort de ces géants, de leur domination sur le monde animal jusqu'à leur disparition après plus de 160 millions d'années.

- 20.30 et 22.55 Palettes, Pierre-Auguste Renoir (1841-1919). Histoire
21.20 L'immunologie réinventée par une hôtesse de bar. Planète
21.55 Taïga, forêt de glace et de feu. Odyssee
22.30 Thema. Les Aborigènes. Mabo, le combat d'une vie. L'Art ou les Dollars ? Arte
22.50 Les Africanistes, peintres voyageurs. Odyssee
23.15 Le Grand Jeu. URSS - USA : 1917-1991. [1/6]. Planète
23.30 Irak, 5000 ans et 6 semaines. Histoire
23.50 Itinéraires sauvages. L'homme qui parlait aux lions. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 et 1.00 Tennis. US Open (11^e jour). A Flushing Meadow. Eurosport

DANSE

- 22.40 « Aunis ». Ballet. Chorégraphie de Jacques Garnier. Avec Kader Belarbi. Mezzo

MUSIQUE

- 20.00 « Burlesque », de Strauss. Avec Volker Banfield, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Elgar Howarth. Mezzo

- 21.00 Festival Pablo Casals de Prades 99. Mezzo
21.00 Mozart en tournée, Prague. Avec Zoltán Kocsis, piano. Par les Virtuoses de Prague, dir. Jiri Belholavek. Muzzik
22.50 « Requiem », de Brahms. Avec Kathleen Battle, soprano ; José van Dam, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan. Paris Première
0.30 « Méphistophélès », de Boito. Par l'Orchestre et le Chœur du Théâtre de Gènes, dir. E. Muller. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.55 La Force de l'amour. Joseph Sargent. O. TMC
21.05 La Maison des bois. Maurice Pialat [1 et 2/6]. O. Histoire
22.45 Beauté criminelle. Christopher Leitch. TF 1
0.30 Patricia G. Hans Liechti. O. Téva
0.55 Un amour presque parfait. Lutz Konermann. Arte

SÉRIES

- 20.20 Friends. Celui avec George. RTL 9
20.50 X-Files. Biogenèse. O. [1 et 2/2]. La sixième extinction. O. M 6
20.55 Une femme d'honneur. Mort clinique. TF 1
22.05 Histoires gay 2. [1 et 2/2]. O. Canal +
23.30 Le Caméléon. [2/2]. Instinct naturel (v.o.). Série Club
0.35 Absolutely Fabulous. Peur (v.o.). O. Canal Jimmy

FILMS

- 15.00 Les Gens de la nuit ■■■ Nunnally Johnson (EU, 1954, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 3
17.25 Août ■■■ Henri Herré (France, 1992, 90 min) O. Cinéfaz
18.50 Nous avons gagné ce soir ■■■ Robert Wise (EU, 1949, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
19.25 Quadrille ■■■ Sacha Guitry (France, 1937, N., 95 min) O. Cinétoile
20.30 Kafka ■■■ Steven Soderbergh (EU, 1991, N., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
20.50 L'Homme le plus dangereux du monde ■■■ J. Lee Thompson (Etats-Unis, 1969, 100 min). 13^{ème} Rue
21.00 Sierra torride ■■■ Don Siegel (Etats-Unis, 1969, 110 min). Paris Première
21.00 Le Journal d'une femme de chambre ■■■ Luis Buñuel (France, 1964, N., 95 min) O. Cinétoile
22.10 L'Expédition du Fort King ■■■ Budd Boetticher (Etats-Unis, 1953, v.o., 85 min) O. Ciné Cinémas 1
22.50 L'Impasse tragique ■■■ Henry Hathaway (EU, 1946, N., v.o., 100 min). 13^{ème} Rue



- 23.05 Nos funérailles ■■■ Abel Ferrara. Avec Christopher Walken, Chris Penn (Etats-Unis, 1996, 105 min) O. France 2
0.05 Khartoum ■■■ Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1966, 120 min) O. Cinétoile
0.20 Qiu Ju, une femme chinoise ■■■ Zhang Yimou (Chine, 1992, 95 min) O. Cinéstar 1
1.35 Requiem ■■■ Alain Tanner (France - Suisse, 1998, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 2

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 L'Art de la magie. Forum
22.00 Jeunes des quartiers, entre espoir et désillusion. Forum
23.00 Musique brésilienne, musique métisse. Forum

MAGAZINES

- 13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. L'Espace : Les climats et le météo. La Cinquième
14.10 et 17.10, 21.10 Les Rencontres de l'été. Les expositions de l'été. LCI
14.15 Boléro. Invité : Marco Simone. TMC
18.50 N.P.A. Invités : Edward Norton ; Jean-Christophe Grangé ; Sonja Fariq. Canal +
19.00 Tracks. Dream : Sven Våth. Backstage : Le hip hop allemand. Vibrations : Le culte de la beauté au Brésil. Future : Textiles électroniques. Live : City Slang fête ses dix ans. Arte
19.00 Une année de défilés. Prêt à porter automne-hiver 2000/2001 de Christian Lacroix. Paris Première
19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Claude Allègre. TV 5
20.00 Courts particuliers. Mathilde Seigner. Paris Première
20.55 Thalassa. Pêcheurs sous la banquise. France 3
21.05 Top bab. Alex Gopher. Canal Jimmy

- 22.00 Faut pas rêver. Madagascar : La demande en mariage. France : Les femmes bergers. Belgique : Le cheval Bayard. Invité : Mathilde Seigner. France 3
22.50 Bouillon de culture. Il y a du génie dans chaque enfant. Invités : Nina Bouraoui ; Jean Dutoit ; Ahmadou Kourouma ; Amélie Nothomb ; Zoé Valdès. France 2
23.15 Sans aucun doute. Les Dix Commandements. TF 1
23.25 Zig Zag café. Philippe Joye, mon frère n'était pas le mien. TSR

DOCUMENTAIRES

- 17.45 Sur la terre des dinosaures. [5/6]. Les lutins des glaces. France 3
18.00 L'Actors Studio. Martin Landau. Paris Première
18.05 Profond, loin, longtemps. La Cinquième
20.05 Chroniques d'Hollywood. Rue de la Misère. Histoire
20.15 Reportage. Sauvez l'Okavango. Arte

Le Monde
TELEVISION

ARTE

20.45 Les Vilains « Les Vilains », de Xavier Durringer, ouvre de belle manière le cycle des « Petits gangsters », une série de cinq téléfilms policiers réalisés par de jeunes cinéastes français. Deux générations de voyous préparent le braquage d'une entreprise de transport de fonds. Le conflit s'installe rapidement. Tout est d'une rare justesse, et en premier lieu les dialogues. Il y a de l'Audiard chez Durringer.

FRANCE 2

20.50 Lyon Police Spéciale Ce nouveau feuilleton a été, évidemment, tourné à Lyon, ce qui permet au réalisateur, Bertrand Arthuys, de nous offrir des plans-séquences aériens et des vues plongeantes sur les traboules. L'intrigue court sur six épisodes. Le scénario, l'infiltration d'un réseau de drogue par un tandem de flics, a le mérite de donner aux femmes des rôles moins convenus que d'ordinaire.

ARTE

23.50 Le Château de l'Araignée ■■■■ Deux samourais reviennent victorieux d'une expédition ordonnée par le maître du château de l'Araignée. Ils se perdent dans la forêt et rencontrent une vieille femme en train de filer... Le *Macbeth* de Shakespeare transposé dans le Moyen Age japonais. Kurosawa a créé une atmosphère magistrale, fantastique, de folie et de mort. Fascinant.

FILMS

- 14.10 Parfait amour ! ■■■ Catherine Breillat (France, 1996, 115 min) O. Cinéfaz
14.25 Requiem ■■■ Alain Tanner (Fr. - Suisse, 1998, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 2
16.25 Quadrille ■■■ Sacha Guitry (France, 1937, N., 95 min) O. Cinétoile
20.30 Anna ■■■ Alberto Lattuada (It., 1951, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics
21.00 Noël chez les Muppets ■■■ Brian Henson (Etats-Unis, 1992, 85 min) O. Cinéstar 2
21.00 Le Chat ■■■ Pierre Granier-Deferre (France, 1971, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
21.00 Les Gens de la nuit ■■■ Nunnally Johnson (EU, 1954, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 3
21.10 La Main au collet ■■■■ Alfred Hitchcock (EU, 1955, v.o., 105 min) O. Cinétoile
22.25 Epouses et concubines ■■■ Zhang Yimou (Chine - Taiwan, 1991, 125 min) O. Cinéstar 2
22.30 Snake Eyes ■■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1998, 97 min) O. Canal +
22.35 Impitoyable ■■■■ Clint Eastwood (EU, 1992, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 3
22.45 L'Idéaliste ■■■ Francis Ford Coppola (EU, 1997, 135 min) O. Cinéstar 1
22.45 Je t'aime, je t'aime ■■■■ Alain Resnais (France, 1967, 90 min) O. Canal + Vert
22.55 La Grande Attaque du train d'or ■■■ Michael Crichton (Grande-Bretagne, 1979, 110 min) O. Cinétoile



- 23.35 Jack l'Eventreur ■■■ Robert S. Baker et Monty Berman. Avec Lee Patterson, Eddie Byrne (GB, 1959, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics



- 23.50 Le Château de l'Araignée ■■■■ Akira Kurosawa. Avec Toshiro Mifune, Isuzu Yamada (Japon, 1957, N., v.o., 105 min). Arte
1.00 Nous avons gagné ce soir ■■■ Robert Wise (EU, 1949, N., v.o., 70 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.40 7 à la maison.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Une femme d'honneur. Mort clinique.
22.45 Made in America. Beauté criminelle. Téléfilm. Christopher Leitch.

FRANCE 2

- 17.00 Des chiffres et des lettres.
17.25 Un livre.
17.30 Jeux d'espions.
18.20 JAG.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Envoyé spécial. Un été à Paris. Country-music à la française. « Octobre Rouge ».
23.05 Nos funérailles ■■■ Film. Abel Ferrara O.
0.50 Journal, Météo.
1.15 Nikita. O.

FRANCE 3

- 17.45 Sur la terre des dinosaures. [4/6] Les maîtres du ciel.
18.15 Un livre, un jour.
18.30 Le Gai savoir, un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.03 Consomag.
20.05 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.55 Tatïe Danielle. Film. Etienne Chatiliez.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Prise directe. Faut-il interdire les sectes ?
0.30 Un siècle d'écrivains. Pierre Louÿs.

CANAL +

- 16.50 Les Moissons d'Irlande. Film. Pat O'Connor O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.25 Les Simpson.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.40 Le Schpountz. Film. Gérard Oury. O.
22.05 Histoires gay. [1 et 2/2]. O.
23.35 Mon frère. Film. Gianni Amelio O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 High Secret City O.
15.45 Les Dessous de Palm Beach O.
16.40 7 à la maison.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper net.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Grand Soir.
23.15 Sans aucun doute. Les Dix Commandements.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 13.55 Un cas pour deux.
14.55 Rex.
15.45 La Chance aux chansons.
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.25 et 22.40 Un livre.
18.20 Jeux d'espions.
18.30 JAG.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Lyon police spéciale. L'affaire Paoli [1 et 2/2].
22.45 Bouche à oreille.
22.50 Bouillon de culture. Il y a du génie dans chaque enfant.
0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
15.00 Le Pirate. Téléfilm. Ken Annakin [2/2].
16.35 Les Minikeums.
17.45 Sur la terre des dinosaures [5/6].
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.55 Thalassa. Pêcheurs sous la banquise.
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Mike Hammer.
0.10 Le Riche convoité. Pièce de Carlo Goldoni.

CANAL +

- 13.45 Augustin, roi du kung-fu ■■■ Film. Anne Fontaine O.
15.10 Lexx. [15/33]. O.
16.10 The X-Files, le film. Film. Rob Bowman O.
► En clair jusqu'à 21.00
17.55 Mickro ciné.
18.25 Les Simpson.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.40 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Révolte d'un homme traqué. Téléfilm. Geoff Murphy O.
22.30 Snake Eyes ■■■ Film. Brian De Palma O.
0.10 Les Passagers. Film. Jean-Claude Guiguet O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- ⊕ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- ⊙ Public adulte
- ⊘ Interdit aux moins de 16 ans
- ⊙ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Les îles de la mer Baltique.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Sauvetages en haute mer.
20.40 Thema. Les aborigènes, l'autre visage de l'Australie. 20.45 Dead Heart. Film. Nick Parsons (v.o.). 22.30 Mabo, le combat d'une vie. 23.55 L'Art ou les Dollars ?
0.55 Un amour presque parfait. Téléfilm. Lutz Konermann.

M 6

- 17.25 Code Eternity. O.
18.25 La Vie à cinq. O.
19.20 Dharna & Greg. O.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 X-Files. Biogenèse O. La sixième extinction [1 et 2/2]. O.
23.30 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. 1.10 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Cas d'école.
20.35 Fiction 30. Radiodrames. Charles et Rainer, de Claude Prin.
21.00 Le Gai savoir. Robert Muchembled.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Mathieu Kessler (Le Paysage et son Ombre).

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le jazz est un roman. Erroll Garner [1/4].
19.07 A côté de la plaque.
20.00 Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct du Gewandhaus de Leipzig, par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. Jukka Pekka Saraste. Œuvres de Prokofiev, Grieg, Sibelius.
22.30 Jazz, suivez le thème. Black and Tan Fantasy.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Le Jeune Chopin à Varsovie.
22.35 Les Rendez-vous du soir... (suite). Œuvres de Mozart, Chopin, Spohr.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.50 La Cinquième rencontre... L'Espace : Les climats et le météo.
15.15 Les Passeurs du siècle [5/5].
15.45 Histoire de comprendre. 1956, la déstalinisation manquée.
16.00 Cinq sur cinq.
16.15 Jeunesse.
17.05 Alfred Hitchcock présente.
17.35 100 % question spécial collège.
18.05 Profond, loin, longtemps.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Sauvez l'Okavango.
20.45 Les Vilains. Téléfilm. Xavier Durringer.
22.20 Grand format. Des éclairs dans la tête.
23.50 Le Château de l'Araignée ■■■■ Film. Akira Kurosawa (v.o.).
1.35 Le Dessous des cartes.

M 6

- 14.00 Soupçons sur un champion. Téléfilm. Joseph L. Scanlan. O.
15.35 Code Quantum. O.
16.30 M comme musique.
17.25 Code Eternity. O.
18.25 La Vie à cinq. O.
19.20 Dharna & Greg. O.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Incroyabl'animaux.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Le Monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle. La Découverte.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. 0.25 Spécial Festival de Deauville.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black & Blue. Filmant les trios d'Ahmad Jamal.
21.30 Cultures d'Islam.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Techno des villes, techno des champs.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Les Proms 2000. Concert donné par l'Orchestre symphonique de la BBC écossaise, dir. Osmo Vänskä : œuvres de Ravel, Weill, Stravinsky.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. Bob Dorrough, piano et chant, avec Clóvis Nicolas, contrebasse et Philippe Soirat, batterie.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Concert. Donné par l'Orchestre philharmonique de Saint Pétersbourg, dir. Nikolai Alexeiev : œuvres de Stravinsky, Moussorgski et Ravel, Elgar, Tchaïkovski.
21.58 Les Rendez-vous du soir. Sextuor à cordes en ré mineur Souvenir de Florence op. 70, de Tchaïkovski, par le Quatuor Borodine.
22.35 Les Rendez-vous du soir... (suite). L'Europe au temps du Caravage.

Le Monde
TELEVISION

ARTE

Et donc par Pierre Georges

DONC les Verts l'étaient. De rage. Démissionner, ne pas démissionner ? Telle fut bien la question. Donc Jean-Pierre Chevènement l'avait résolue, cette question. Franc-comtois rends-toi ! Nenni ma foi ! Donc Claude Allègre courait par monts et par vaux vendre ses quatre vérités avec cette fureur éruptive d'un volcan mal éteint. Donc Martine Aubry préparait ses malles, tant Lille vaut bien une braderie. Donc MAM s'en allait faire, en pays de connaissance politique, campagne pour le référendum auprès des barrages des patrons routiers. Ce qui était, nettement, à l'inutile joindre l'opportuniste.

Donc tout partait dans tous les sens. Les autocaristes avaient signé. Les ambulanciers pas. Les auto-écologistes faisaient leur rentrée des classes revendicative. Les agriculteurs voulaient tout, tout de suite. Et le reste maintenant. Les taxis, y compris ceux de la Marne, engageaient la bataille de Paris. Et les bateliers ? Les bateliers, profession véritablement sinistrée elle, avaient bloqué la Seine, sous Bercy, sous le grand paquebot impavide des us et tortures fiscales.

Quelle rentrée, mais quelle rentrée ! L'euro baissait. Le brut montait. Hardi donc. Même que le bon M. Desmarest, de la Total-FinaElf compagnie, était presque contraint de feindre une douloureuse surprise pour annoncer des bénéfices monstrueux, quoique roboratifs. Vous savez dans nos métiers, le bénéfice, cela va, cela vient, un jour bien, un jour mal. On en aurait essayé quelques géologiques larmes.

Donc il n'y avait plus d'essence en France. Nulle part. Sauf à Paris. Partout. Mystère d'une guerre de positions féroce, Paris ville et stations ouvertes ! Ce qui aiderait nettement, pour peu que le conflit dure, à l'organisation absolument

savoureuse, d'une journée sans voitures avec voitures ! Donc les prophètes de la pénurie, les Madame Irma des gondoles de supermarchés commençaient à annoncer que le pire, le vide, était à venir. Français, faute d'essence - c'est fait - stockez du sucre, du café, du lait, et du beurre. Congelez, prenez de la peine, c'est le fonds de commerce qui va bientôt manquer le plus !

Quelle rentrée ! La Bourse de Paris montait vers son Everest, 7000 points un de ces quatre, l'Himalaya mon bon, l'Himalaya. La croissance croissait. Le chômage, nonobstant un léger hoquet de saison, baissait. Tout allait bien. Le président avait subventionné d'abondance l'industrie touristique mauricienne. La rentrée des classes s'était faite dans un climat idyllique de langueur monotone. TF 1 faisait, Valjean-Javert, presque du verlan, des audiences hugoliennes.

Tout allait bien. Ce qui veut dire que tout allait mal en une tarpienne rentrée. N'allez pas demander à un pauvre hère, dépassé par l'ampleur de ce mystère - tout va mal puisque tout va bien, et inversement - de feindre d'en être le commentateur avisé. Et encore moins l'organisateur. C'était ainsi, la course à l'échalote, à la cagnotte ! La molle révolte d'un septembre de plomb et de sans-plomb !

Et donc en ce climat délétère, volatil comme essence, Lionel Jospin monta au front et sur le peron. Et à ces patrons-routiers qui voulaient le gasole et l'argent du gasole, d'accord la nuit, pas d'accord le jour, il lança : « Je veux vous dire de façon nette que le gouvernement n'ira pas plus loin ». Une phrase nette enfin dans un climat ténébreux. Mais qu'un esprit facétieux pourrait interpréter, à la lettre, autrement.

Affaire Borrel : remise en cause de l'impartialité de la juge Moracchini

LES AVOCATS de la veuve du juge Bernard Borrel, retrouvé mort en 1995 à Djibouti dans des circonstances mystérieuses, ont vivement mis en cause, mercredi 6 septembre, auprès du garde des sceaux, la juge Marie-Paule Moracchini, dessaisie du dossier au printemps. Celle-ci est accusée par M^{es} Olivier Morice et Laurent de Caunes d'avoir « un comportement parfaitement contraire aux principes d'impartialité et de loyauté » et semble avoir omis de coter et de transmettre une pièce de procédure à son successeur.

Les deux avocats, qui n'avaient pas été autorisés à se rendre à Djibouti en mars pour un second transport sur les lieux, ont demandé le 1^{er} août à consulter la cassette vidéo tournée sur place. Le juge Jean-Baptiste Parlos, chargé de l'instruction depuis le dessaisissement de Marie-Paule Moracchini et Roger Le Loire le 21 juin, leur a indiqué que la cassette ne figurait pas au dossier et n'était pas « référencée dans la procédure comme étant une pièce à conviction ». Le juge a aussitôt appelé sa collègue, qui lui a remis la cassette dans la journée. « Les juges Moracchini et Le Loire avaient gardé par devers eux cette cassette, proteste M^{es} Olivier Morice, qu'ils avaient omis de placer sous scellés, plus d'un mois après leur dessaisissement. »

Pire, dans l'enveloppe le juge

Parlos a découvert un mot manuscrit et assez familier de Djama Souleiman, le procureur de la République de Djibouti. « *Salut Marie-Paule, je t'envoie comme convenu la cassette vidéo du transport au Goubet, peut-on lire dans ce texte. J'espère que l'image sera satisfaisante. J'ai regardé l'émission "Sans aucun doute" sur TF1. J'ai pu constater à nouveau combien M^{me} Borrel et ses avocats sont décidés à continuer leur entreprise de manipulation. Je t'appellerai bientôt. Passe le bonjour à Roger [Le Loire] s'il est rentré, de même qu'à J.-C. Dauvel [procureur adjoint à Paris]. A très bientôt, je t'embrasse, Djama.* »

Les avocats de M^{me} Borrel sont évidemment furieux. « Cette pièce démontre l'étendue de la connivence qui existe entre le procureur de Djibouti et les magistrats français, assure M^{es} Morice, et on ne peut qu'être scandalisés. » Ils ont réclamé à Elisabeth Guigou une enquête de l'inspection générale des services judiciaires. La ministre de la justice n'avait pas reçu leur courrier, jeudi 7 septembre. M^{me} Moracchini fait déjà l'objet de poursuites disciplinaires devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), notamment pour la disparition de pièces dans l'instruction du dossier de la Scientologie (*Le Monde* du 3 juillet).

Franck Johannès

DÉPÊCHES

■ **VACHE FOLLE** : un nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été détecté dans un élevage vendéen comptant 264 bovins destinés à la production de viande. L'ensemble du cheptel sera abattu en fin de semaine. Ce cas porte à 42 le nombre d'animaux atteints de l'ESB détectés depuis le début de l'année en France.

■ **CORSE** : la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, va se rendre à Ajaccio, jeudi 7 septembre, pour participer à la réunion du comité départemental de la fédération RPR de Corse-du-Sud, dont la majorité est hostile aux accords de Matignon, ratifiés par les élus du mouvement appartenant à l'Assemblée de Corse (*Le Monde* du 6 septembre).

■ **PRESSE** : les journalistes de *L'Equipe* et de *France-Football* (groupe Amaury) ont, à bulletins secrets (207 voix pour et 68 contre), voté un préavis de grève de 24 heures pour des revendications salariales. Cette action pourrait affecter la parution de l'édition du samedi 9 septembre, et dépend du résultat de négociations avec la direction.

Le Grand Orient renouvelle sa direction dans un climat de suspicion

Alain Bauer en position de force pour le poste de grand maître

UN MILLIER de « frères » devaient se retrouver, jeudi 7 septembre, dans un grand hôtel parisien, pour participer au conseil - l'assemblée générale annuelle - du Grand Orient de France. De « fraternité », pourtant, on entend guère parler, depuis des mois, dans les couloirs de la principale obédience française, qui rassemble quelque 40 000 francs-maçons. Une bataille sans merci est engagée pour la direction du Grand Orient : couverts par le secret maçonnique, tous les coups, manœuvres ou ragots semblent permis.

L'enjeu immédiat : l'élection d'un nouveau grand maître. *A priori*, chacun l'admet, les jeux sont faits. Jeudi soir, Alain Bauer devait être appelé à présider aux destinées du Grand Orient. A trente-huit ans, cet ancien vice-président de l'UNEF-ID dans les années 80, ex-jeune rocardien passé par Matignon en 1988-1989, aujourd'hui patron d'une entreprise de conseil en « sûreté urbaine » pour des municipalités, devait être élu. Selon les pronostics, y compris ceux de ses adversaires, il semblait assuré de recueillir les voix d'au

moins vingt-six des trente-cinq membres du « conseil de l'ordre » (la direction de l'obédience qui constitue son collège électoral). « *Du travail de professionnel, mené de longue date* », commente-t-on, y compris parmi les partisans de l'autre candidat déclaré, Jacques Orifice.

PROCHES OU OBLIGÉS

Membre du conseil de l'ordre et bras droit de l'ancien grand maître Philippe Guglielmi entre 1997 et 1999, M. Bauer s'était déjà employé, à ce poste, à favoriser l'arrivée de proches ou d'obligés à la direction de l'obédience, lors des précédents renouvellements triennaux. Il a encore renforcé sa position, depuis le début de l'été, lors des dix-sept congrès régionaux, chargés d'élire les représentants des loges au conseil de l'ordre. Sur les treize postes de conseiller à pourvoir, la plupart ont été raflés par les amis de M. Bauer, et lui-même a été « plébiscité », avec plus de 60 % des voix, dans l'une des cinq régions parisiennes.

L'affaire paraît donc entendue. Le

Grand Orient, pourtant, ne bruit que de craintes - ou d'espoirs - que cette belle mécanique s'enraye. Car le conseil va se tenir sur un terrain miné par l'affaire corse, vieille terre maçonnique dont sont originaires aussi bien Philippe Guglielmi que son successeur à l'automne 1999, Simon Giovannai. Le 22 janvier, ce dernier avait organisé, dans son bureau de la rue Cadet, mais sans en avertir le conseil de l'ordre, une réunion avec quatre responsables nationalistes corses dont les « sensibilités » n'étaient pas représentées dans les discussions ouvertes par le gouvernement avec les élus de l'île. Cette initiative, qui se voulait une contribution à la recherche d'une solution au problème corse, avait provoqué un tollé dans l'obédience, furieuse que cette affaire ait éclaté au grand jour, à la suite de fuites savamment organisées (*Le Monde* des 18 et 21 mars). Isolé et écœuré, M. Giovannai démissionnait, le 14 avril, de ses fonctions de grand maître, laissant le champ libre à ceux qui, déjà, préparaient sa succession, au premier rang duquel M. Bauer.

Or le rapport moral de la direction sortante, soumis au conseil jeudi, ne revient pas sur cette affaire corse, considérée comme une faute isolée dont le conseil sortant ne saurait être tenu pour responsable. Beaucoup de francs-maçons, cependant, estiment qu'elle mérite débat, tant elle serait révélatrice des « magouilles parisiennes » de la direction et de son incapacité à préserver l'« unité » de l'obédience. Certains s'approprièrent à réclamer un changement de l'ordre du jour, afin d'inclure le dossier corse dans la discussion et le vote sur le rapport moral. S'ils y parvenaient et si, alors, le conseil votait contre, tous les équilibres concoctés cet été pourraient être bousculés ; au terme du règlement, le conseil sortant, ou son seul bureau, serait destitué.

Dans ce cas même, M. Bauer conservait toutes ses chances : « *Il n'était pas au conseil lors de l'année écoulée. Il est donc tout à fait capable de se présenter en "chevalier blanc"* », analysait l'un de ses détracteurs.

Gérard Courtois





LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
Alain Nadaud
page II



LYDIE SALVAYRE
page III

INSOLENCES

« 99 francs »
de Frédéric Beigbeder
et « L'Amateur
de libérines »
d'Antoine Buéno
page IV



LITTÉRATURE ÉCOSSAISE
page V

MOTS D'ESPRIT

La Chronique
de Roger-Pol Droit
page VI



JEAN DELUMEAU
page VII

Schuhl, l'enchanteur

Il fallait un roman pour clore le siècle. Ou plus précisément sa seconde moitié, cette tentative désespérée de réinventer la vie, après l'horreur. Il y eut, entre 1960 et 1980, « un autre monde qui a peut-être existé ». Une période qui a inquiété, « un certain art de vivre », « une exubérance baroque », une « folie » qu'on a dû « nettoyer » pour fabriquer des gagnants, des performants. Producteurs d'un ennui à masquer à coups de Prozac. Il n'est pas étonnant que ce roman soit écrit par l'auteur de *Rose poussière* (1), livre culte d'une époque où le mot marginalité avait un sens. Jean-Jacques Schuhl n'a pas publié depuis plus de vingt-cinq ans. Et, à l'approche de la soixantaine, il revient avec un texte magnifique et violent, étrange et dérangeant. Provocant et brutalement émouvant. Qui a simplement pour titre *Ingrid Caven* – la chanteuse et actrice allemande en est la principale héroïne.

Schuhl ne « raconte » pas la vie d'Ingrid Caven, même s'il la partage depuis de nombreuses années, après qu'elle eut vécu avec d'autres, dont Rainer Werner Fassbinder, qui, lui aussi, irradie ce récit. Schuhl – il apparaît à travers la figure de Charles, « juif huguenot fauché snob ! » – est une sorte de voyeur sublime, décidé à recréer l'atmosphère de ces années perdues, enfouies, méprisées. Avec du style, de l'élégance, et ce qu'il faut de distance et d'ironie.

Josyane Savigneau

Pour toutes ces qualités, certains n'aimeront pas *Ingrid Caven*. Mais ceux qui en seront bouleversés n'auront qu'une envie : la faire lire, le lire et le relire, pour se soigner à la nostalgie, pour rêver à ceux qu'ils auraient voulu connaître, pour rire, pour avoir la gorge serrée, pour tenter de comprendre cette fameuse *Sehnsucht* allemande, intraduisible et pourtant si présente, si essentielle dans cette histoire.

Il n'est évidemment pas indifférent que tout commence en Allemagne, une nuit de Noël 1943. Une

petite fille d'à peine cinq ans, à la voix merveilleuse, est emmenée au nord, dans le froid, pour chanter *Douce nuit, sainte nuit* devant des soldats. Elle s'appelle Ingrid Caven. Que fait-on de ce souvenir-là quand on devient une chanteuse célèbre, l'égérie et la femme d'un cinéaste exceptionnel ? Et comment évite-t-on, plus tard, les dérives qui ont tué Andreas Baader, Ulrike Meinhof et quelques autres ? Les questions sont dans le livre, les tentatives de réponse aussi, mais sans commentaire ni lourdeur explicative. Seulement dans un geste littéraire magique, un roman à lectures multiples, à double fond, à tiroirs secrets. On a envie de les ouvrir tous. Mais Schuhl n'autorise pas l'indiscrétion.

On voit pourtant entrer Rainer Werner Fassbinder, un jeune homme timide « qui veut faire des films ». Ingrid décline le rôle qu'il lui propose. Deux ans plus tard, se souvient-elle, « après notre première nuit ensemble (...) : "Maintenant il faut absolument qu'on se marie !" Il disait ça sans lever les yeux ». Ceux qui s'étonnent, sachant que Fassbinder aimait les garçons, ont « le sourire de

Autour de la figure aimée d'Ingrid Caven, chanteuse et actrice égérie de Fassbinder, l'écrivain ressuscite sublimement une époque décriée et méprisée. Une période « baroque » qui a inquiété. « Un certain art de vivre »

ceux qui refusent la féminité chez les hommes et ne [peuvent] voir que, même, seul un homosexuel peut aimer à ce point une femme de façon exclusive ». Ensuite, il y a les folies, d'hôtel en hôtel, les excès – tout pour « sauver la moindre chose du chaotique et fade ordre naturel ». La cocaïne, bien sûr, « brusque décharge de dopamine, neurotransmetteurs à fond, allumage OK, décollage dans quelques secondes, fraîcheur instantanée, fraîcheur de vivre, la Sehnsucht, ce spleen allemand, disparaît ». Et puis la mort, à trente-huit ans, après cinquante-cinq films, vingt pièces de théâtre, des poésies, des manifestes...

Suivent, évoqués avec la même acuité, Andy Warhol, « l'ascétique albinos new-yorkais, qui vivait de potages Campbell, de Coca light et de crevettes surgelées » ; un producteur de cinéma désigné comme Mazar – sans doute Jean-Pierre Rassam, lui aussi mort très jeune ; Bette Davis, très vieille – une apparition magistrale ; Yves Saint Laurent, qui se prend de passion pour Ingrid et coupe « directement sur elle » sa robe de scène : « Il cisèle dans le silence, à deux centimètres du torse de son modèle impavide, tel un microchirurgien pratiquant de savantes incisions cutanées. »

La robe de scène conduit directement au cœur de ce livre. On n'ose l'appeler roman d'amour, pour avoir trop lu ce qu'on vend aujourd'hui sous cette étiquette. Il faudrait parler d'enchanteur et désigner Schuhl comme un enchanteur, en inventant à ce mot un sens détourné : « Aimer une chanteuse ». *Ingrid Caven* est sûrement le portrait le plus juste qu'on puisse faire d'une chanteuse – une femme qui se produit seule sur une scène. Et la description la plus exacte de l'ambiguïté de tout rapport amoureux, privé, avec celle qui, pendant le spectacle, s'abandonne – « et il faut pour ça une bonne dose d'isolement sur scène » – à une intimité inédite, sauvage, incompréhensible. Avec d'autres, invisibles. Dans le roman, Charles vit dans cette contradiction. Il ironise volontiers sur « la vieille histoire qui fascine les foules : l'écrivain et l'actrice, ou la

chanteuse, D'Annunzio et la Duse, Miller et Monroe, Gary et Seberg, Shepard et Jessica Lange, Philip "Portnoy" Roth et Claire "Limelight" Bloom, les noces du verbe et de la chair, intrigantes, énigmatiques et tumultueuses ».

Mais il sait bien qu'on ne peut pas se débarrasser ainsi de ce sortilège qui lui fait avouer : « J'ai peur avant le début, et aussi pendant le concert, des fois même je souhaite que ce soit fini ! » S'il s'est résolu à écrire – « Maintenant, mon cher Charles, il est grand temps de te mettre au travail ! » –, c'est parce que « le mystère, très rare, de certaines présences sur une scène était la chose la plus importante » et que « tous les mots du monde sont impuissants à le raconter, ils capitulent » ; les siens, pourtant, ont réussi à approcher le fameux mystère : « Animée, inventée à chaque instant sous les projecteurs comme l'est une marionnette, sauf qu'elle était vivante et très vivante et qu'elle passait d'ailleurs d'un état à l'autre vite en mélangeant la femme et le pantin, et le pantin c'était elle aussi. Une marionnette, un prélat : voici une chose qui n'est pas à moi et pourtant je vous la donne, je l'ai recueillie, je vous l'offre : une musique, quelques mots et même au fond ces gestes je les dépose dans l'air... C'était ça une interprète, juste un instrument... "Interprète" ? Merveilleuse faculté de pouvoir donner ce qu'on ne possède pas. »

Où est la chanteuse maintenant qu'est venu le temps « des voix aplaties » ? Où sont, dans cette « nouvelle ère glaciaire », les Mazar, les Fassbinder ? N'ont-ils comme refuge que les pages d'un livre, puisqu'on « veut étouffer, oublier, éliminer, nettoyer certaines parties du siècle pour s'ennuyer plus tranquillement » ? Charles pense que « l'inconnu, l'imprévu n'ont plus cours, le hasard n'est plus de la partie ». La publication de ce roman semble le démentir. Quoi de plus imprévu que le retour d'un écrivain après un si long silence ? A côté de ceux qui tentent de tout oublier, une oreille collée au portable, un œil sur les fluctuations du Nasdaq, ils sont plus nombreux que Charles ne l'imagine, ceux qui se demandent encore : « Qu'est-ce que vivre ? », « Comment vivre ? » Ils se désolent de ce monde qui veut « des sons, plus des voix », des livres, plus des écrivains. Et c'est pour eux qu'est écrit *Ingrid Caven*.

(1) Gallimard, « Le Chemin », 1972.

★ Un nouvel album d'Ingrid Caven sortira le 20 octobre chez Tricatel (www.tricatel.com).

INGRID CAVEN
de Jean-Jacques Schuhl.
Gallimard, « L'Infini », 302 p.,
110 F (16,76 €).



COLL. « CAHIERS DU CINÉMA »

Ingrid Caven dans « Maman Küsters s'en va au ciel », de Rainer Werner Fassbinder (1975)

A BOUILLON DE CULTURE LE 8 SEPTEMBRE

ZOÉ VALDÉS

LE PIED DE MON PÈRE

HAUTE ENFANCE

GALLIMARD



LA FONTE DES GLACES
d'Alain Nadaud.
Grasset, 336 p., 125 F (19, 06 €).

En 1993, Alain Nadaud a publié un essai intitulé *Malaise dans la littérature*. L'écrivain s'y livrait à un exercice qui n'était plus du tout à la mode : l'élaboration d'un discours critique susceptible de penser la crise de notre littérature – et particulièrement celle du roman (1). Crise esthétique, crise historique, crise sociale, crise spirituelle, il dressait, à sa manière qui est carrée, une carte où se lisaient toutes les impasses présentes, toutes les terres arides ou polluées, mais où se dessinaient aussi les chemins à partir desquels la fiction contemporaine pouvait trouver un nouvel élan.

C'était un texte discutable, bien sûr, et fait aussi pour cela : être discuté, avec sérieux, avec vigueur, argument contre argument, livre contre livre, idée contre idée. Au lieu de quoi, le silence, la léthargie et la paresse ont maintenu notre vie littéraire dans la sereine mollesse où elle macère, au bord tranquille du coma. Chacun est retourné à ses petites affaires. Les optimistes nomment cela la paix. Après des siècles de bagarres, de manifestes et de contre-manifestes, d'anathèmes, d'exclusions, de querelles, de provocations, d'affrontements tribaux où les plumes se prenaient complaisamment pour des épées, les écrivains auraient enfin trouvé les recettes du consensus civilisé et de la rivalité pacifique, laissant sagement au verdict du marché ou à celui de la postérité le soin de trancher des options et des talents.

Les inquiets constatent que cette paix ressemble fort à celle des cimetières. Depuis les années 70, depuis les déchaînements – et les excès sans doute – de la théorie littéraire, notre littérature a comme cessé de se penser elle-même collectivement. Certes, de temps à autre, comme pour se rappeler le bon vieux temps où l'on se battait sur les livres et sur la manière de les faire, on met en scène un remake de scénario polémique. Quelques jeunes gens bien élevés adoptent des manières de voyou ; quelques jeunes femmes se déguisent en pétroleuses. La presse y voit l'occasion d'alimenter sa rubrique « people » et la télévision celle de renouveler le cheptel de ses plateaux. Mais personne n'y croit vraiment : il y faudrait des idées et des convictions. Et en matière de simulacre, le public est habitué à des spectacles autrement plus réussis que ces guerres villageoises et ces épopées microcholines. Il est significatif que, ces dernières années, le seul débat où les écrivains se sont massivement engagés, le seul au cours duquel ils ont équitablement échangé arguments et noms d'oiseaux est celui du droit de prêt dans les bibliothèques. Une querelle de corporation.

Faute d'avoir été entendu comme il aurait dû l'être – mais il n'est pas trop tard, et son propos de 1993 n'a pas cessé d'être valide –, Alain Nadaud a poursuivi pour son propre compte sa réflexion sur le statut contemporain de la fiction, sur les liens de l'écrivain avec l'histoire de son époque. La réussite romanesque éclatante de *La Fonte des glaces* doit autant à la fertilité

La fiction contre le mensonge

Avec « La Fonte des glaces », qui relate l'enquête d'un homme sur le passé de son grand-père, écrivain et sympathisant communiste, mort sous la terreur stalinienne, Alain Nadaud poursuit sa réflexion sur les liens de l'écrivain avec l'histoire de son époque

de sa réflexion qu'à ce qu'on nommera, faute de mieux, son talent d'écriture.

La Fonte des glaces commence de manière traditionnelle ; comme un archétype de la tradition. Un jeune homme se rend en Normandie, près du Tréport, dans la maison de ses vacances enfantines, pour un adieu à sa grand-mère qui vient de mourir. Paysages, souvenirs, émotions, lignes claires, ombre de Maupassant. Dans une ultime lettre, la défunte demande à son petit-fils de se rendre en URSS pour tenter de savoir ce qu'il est advenu de son premier mari, Xavier Thureau, ancien responsable du service de presse de l'ambassade de France à Moscou, disparu en octobre 1937 après son arrestation par le NKVD. Nous sommes en 1989 ; en Union soviétique, Gorbatchev tente de sauver le système communiste en le réformant en profondeur. La chute du mur de Berlin va précipiter la décomposition de l'Etat-parti, facilitant, en principe, la recherche de la vérité sur les personnes disparues.

La seconde partie du roman, la plus volumineuse, est un dossier. Un assemblage de textes clos sur eux-mêmes. Il est constitué de deux séries de documents, rangés selon une probable chronologie. Les premiers ont été achetés après de tortueuses démarches à des gardiens des archives de l'ex-KGB. C'est un petit commerce très actif aujourd'hui à Moscou.

Dans la liasse de papiers ainsi récupérée figurent les interrogatoires de Thureau dans les cachots de la Loubianka, des lettres envoyées à des amis et interceptées par la police secrète, des aveux arrachés par la terreur, le chantage et la torture, des rapports de surveillance, des dépositions de mouchards, des documents volés à l'ambassade de France, une longue nouvelle. Les seconds, contemporains, sont des lettres, des entretiens, des comptes rendus de conversation que le petit-fils de Thureau a collectés auprès de témoins, directs ou indirects, de la vie, de l'arrestation et de la disparition de l'employé d'ambassade.

Tout cela devrait permettre de reconstituer ce que fut l'histoire tragique de Xavier Thureau, écrivain, sympathisant communiste, arrêté comme tant d'autres au cours de cette période sanglante entre toutes de la terreur stalinienne. La biographie d'une victime à la fois presque anonyme et exemplaire d'un effroyable mécanisme alliant l'exercice le plus exact et le plus efficace de la cruauté à la perversité la plus délirante. Une sorte de vérité, assez banale dans son horreur, commence d'ailleurs à se faire jour à la lecture des premiers documents : Thureau est devenu l'amant d'Evguenia Alexandrovna Staréjov, la fille d'un ponton de la police politique. Pour faire tomber Anatoli Staréjov – qui sera effectivement destitué et fusillé quelques mois plus tard – ses ennemis au sein de l'appareil ont transformé les amours coupables de Xavier et de la belle chanteuse en relation d'espionnage. L'affaire ensuite a suivi son cours normal, si l'on peut dire. La première fiction a engendré toutes les autres.

Car, d'un bout à l'autre, c'est toujours de la fiction qu'il s'agit et son extraordinaire capacité à chasser la réalité, fût-elle la plus évidente, la plus brutale, la plus violente. A commencer par le plus incroyable des romans, lequel a tenu sous son charme pendant plus d'un demi-siècle des centaines de millions de lecteurs subjugués : celui d'une dictature barbare parvenant à faire croire qu'elle est l'aurore et l'espoir de l'humanité. Pour maintenir et fortifier cette gigantes-

que illusion, il faut traquer le réel dans ses moindres manifestations, dans ses aspects les plus anodins. Aucune place ne doit lui être concédée, sous peine de voir vaciller la fantasmagorie au pouvoir. Il ne faut pas seulement, par exemple, que les innocents soient déclarés coupables, pas seulement même qu'ils se déclarent coupables, il faut encore qu'ils rédigent le roman de leur culpabilité, qu'ils y croient, qu'ils s'en convainquent, qu'ils inventent leurs forfaits, qu'ils imaginent les preuves des crimes qui leur vaudront la mort.

Le plus troublant n'est pas encore là. Ces « confessions » forcées se signalent par leur invraisemblance. Comme de mauvais écrivains, les accusés en font toujours trop. Thureau, qui rédige la sienne, constate au contraire que pour ses bourreaux il n'en fait jamais assez. Les limites de la crédibilité sont reculées à l'infini : « *La nuance passe pour suspecte, comme si elle formait le maillon faible de toute confession et n'était pas là susceptible d'ouvrir la voie au reniement. Il semble que plus le trait est appuyé, mieux ça résistera à l'épreuve d'un procès public, comme si j'avais à convaincre une assemblée de demeurés ou d'analphabètes, dépourvue du moindre bon sens. Même un enfant n'avalerait pas ces histoires, tous ces complots tarabiscotés, entreprises machiavéliques, attentats qui, comme par hasard, échouent toujours lamentablement.* » Il importe peu, en fin de compte, que la fiction soit prise pour la réalité. Qui a jamais cru sérieusement que les vieux compagnons de Lénine eussent ourdi un complot pour assassiner Kirov ? L'essentiel est que l'invention soit assez énorme, suffisamment massive et compacte pour ne laisser aucun espace à la possibilité même d'une vérité. La fiction est totalitaire. Thureau ne pourra même pas appréhender la réalité de sa mort.

Il est dès lors illusoire de prétendre rétablir ce qui s'est réellement passé. Tout juste est-il possible de réécrire autrement le roman. En remplaçant des mensonges avérés par l'imagination de ce qui aurait pu être ou par des témoignages incertains, des hypothèses contradictoires, des certitudes floues, des histoires qui plaisent au public à qui elles sont destinées. Un public qui, comme celui d'autrefois, ne demande qu'à croire aux apparences et qui prend pour argent comptant les « révélations » sorties des archives de l'ex-KGB. Comme si la fonte des glaces avait enfin délivré la vérité qui y avait été enfermée. « *La fonte des glaces*, souligne Nadaud, après le poète Ivan Viatkevitch, écrivain disparu, évaporé quelques mois avant la guerre, *libère les pestilences.* » D'autres mensonges, d'autres leures, d'autres manipulations.

Dans le dernier court chapitre du livre, tout le fragile échafaudage construit par le petit-fils s'effondre, miné de l'intérieur. De la vie et de la mort de Xavier Thureau, il ne reste définitivement rien d'avéré. Rien, sauf cette existence imaginaire, ce roman, fort éloigné sans doute de la réalité mais qui donne à la personne et au destin de Thureau ce dont l'histoire a voulu le priver, un sens. Poignant et magnifique.

(1) *Malaise dans la littérature*, Champ Vallon, 1993.

version originale

Thomas Hobbes à dessein

Ouvrant la première édition (1651) du *Léviathan* de Thomas Hobbes, le lecteur découvre d'abord une image, impressionnante, originale, puissante : le frontispice. Celui-ci représente en haut un géant surplombant un paysage, désert ou

presque, en bas les symboles des pouvoirs séculier (un bras armé d'une épée) et religieux (la crose d'évêque). Au centre, le titre, les noms de l'auteur et de l'éditeur. En s'approchant, le lecteur ne peut que s'apercevoir que le corps du géant est composé d'une multitude de

corps tournés vers son visage.

Avec ce frontispice, Hobbes donnait ainsi d'emblée à voir les fondements complexes de la conception de l'Etat et de la souveraineté développés dans son traité, dans l'intention sans doute de frapper son lecteur. L'image, en effet, rendait parfait-

tement visible l'idée de souveraineté incarnée dans un corps politique unique construit par contrat entre les citoyens ou la sécularisation profonde des formes de légitimation de l'Etat grâce à l'absence de toute figure céleste ou symbole de la divinité.

On comprend alors l'importance de ce livre clair et dense de Horst Bredekamp qui s'inscrit dans le renouvellement actuel de l'histoire de l'iconographie politique. Construit comme une enquête minutieuse sur les sources iconographiques et textuelles des motifs et thèmes utilisés dans le frontispice, il prend pleinement au sérieux la question des « stratégies visuelles » de Hobbes et ouvre par là des perspectives stimulantes tant pour l'interprétation du texte que les conditions sociales de sa réception.

Il faut donc suivre pas à pas la démonstration. Le point de départ est l'existence d'une version manuscrite du *Léviathan*, achevée en septembre 1650 et offerte au futur Charles II Stuart ; elle est accompagnée d'un superbe dessin d'Abraham Bosse en guise de frontispice, plus détaillé que ne le seront les versions gravées. Les similitudes entre le dessin et la première version imprimée sont pourtant si manifestes que la question de l'auteur de l'image semble tranchée : c'est Bosse qui l'a sans doute conçue avec Hobbes, et non Wenzel Hollar comme on l'a longtemps cru.

Mais la chronologie proposée de l'élaboration du frontispice n'est pas seulement exercice érudit. Elle permet aussi de mieux saisir la fonction de cette image, bientôt incomprise : forgée dans un moment de crise politique et d'interruption du pouvoir royal, la Révolution anglaise, elle veut incarner la continuité de l'Etat et conjurer la menace du retour de la guerre civile. En illustrant le moment où les sujets concluent le contrat par lequel ils se soumettent à l'Etat et lui délèguent la souveraineté, le *fiat* initial qui voit la naissance du *Léviathan*, elle en affirme la pérennité.

L'auteur peut alors remonter aux

Une étude de Horst Bredekamp sur le frontispice du « Léviathan » et les stratégies visuelles du philosophe anglais

sources visuelles et rhétoriques de l'image et en décrire le fonctionnement effectif. Certes, bien des précédents se présentent a priori à l'esprit : ainsi le corps du géant évoque d'autres images de corps composés, comme celles de la Vierge de miséricorde qui abritait les chrétiens sous son ample manteau ou les visages mystérieux de Arcimboldo qui représentait Rodolphe II par un assemblage de végétaux évoquant l'ordre de l'univers et l'harmonie des saisons. Ces images participaient évidemment de l'exaltation du souverain rassembleur, unificateur, ordonnateur, garant de l'équilibre du monde. Si elles ont très vraisemblablement inspiré Bosse, l'essentiel n'est pourtant pas là. L'artiste semble avoir songé aux fonctions d'autres types d'images, jouant un rôle de premier plan dans la philosophie politique moderne. Il emprunte à la fois aux effigies des souverains décédés, rassemblées à Westminster pour illustrer l'idée de continuité, et aux automates, qui fascinent alors les milieux cultivés. Fort de ces références visuelles, Hobbes peut ainsi décrire le *Léviathan* comme un homme artificiel (An Artificial Man), mû par une âme artificielle (An Artificial Soul), jouissant logiquement d'une « éternité artificielle » : un automate, en somme, doué de raison et capable d'agir.

Mais Bosse et Hobbes puisent aussi à des sources plus inattendues, comme la philosophie hermétique et surtout l'optique dont les découvertes alimentent spéculations philo-

sophiques et théories politiques.

Anamorphoses, longues-vues et kaléidoscopes permettent en effet aux polygraphes, historiens et artistes du temps de penser à nouveaux frais le portrait du roi et sa dissimulation parfois rendue nécessaire par les circonstances. Les jeux de perspective ne laissent apercevoir le « roi caché » qu'à ceux qui savent le voir et se prêtent donc aux stratégies de propagande les plus élaborées. Des portraits de Charles II circulent ainsi dans lesquels le visage du roi n'est visible qu'à la condition de placer en un point précis un cylindre de métal poli, un miroir ou une longue-vue avec miroirs angulaires.

Image composite représentant le corps politique comme l'assemblage des corps des citoyens, le frontispice du *Léviathan* ouvre à l'iconographie politique une voie singulière, bien différente de celle empruntée par les thuriféraires de la monarchie française. Ce n'est ici pas Dieu qui confie les rênes du pouvoir, mais des sujets apparemment égaux forgeront eux-mêmes le « dieu mortel » auquel ils décident d'obéir. L'image s'avère assez inquiétante, au fond, pour déplaire aussi bien aux royalistes qu'à leurs opposants parlementaires et pour rester sans véritable descendance.

L'iconographie du frontispice ne dit certes pas tout du projet théorique et politique de Hobbes. Elle laisse notamment dans l'ombre la nature même du contrat et de la délégation de la souveraineté : cession temporaire ? Aliénation définitive ? L'enquête de Horst Bredekamp n'en constitue pas moins un apport important à la connaissance de la philosophie politique du XVII^e siècle.

Olivier Christin

THOMAS HOBBS VISUELLE STRATEGIEN. DER LEVIATHAN : DAS URBILD DES MODERNEN STAATES de Horst Bredekamp. Werkillustrationen und Portraits, Berlin, Akademie Verlag, 264 p.



Dominique Muller

LES FILLES PRODIGES

Deux meurtres de jeunes filles ravivent les tensions dans une ville de province. Dominique Muller, avec un regard de sale gamine et une malice à la Marcel Aymé, épiluche les couches sociales comme un oignon. Madame Figaro



DROIT D'AUTEURS DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

Editions du Seuil

Avec douceur, Lydie Salvayre pose des bombes...

Pour son septième roman, l'auteur de « La Compagnie des spectres » emmène ses lecteurs et quelques touristes pétris de bonne conscience visiter l'Europe des pauvres.

L'ambiance est chaude, explosive, dans le bus Real Voyages...

LES BELLES ÂMES

de Lydie Salvayre.
Seuil, 156 p., 89 F (13,57 €).

La démonstration sociale de la provocation n'est jamais de bon augure. On dirait une impuissance et, en même temps, une caricature. Regardez-moi, semble dire l'activiste mondain et médiatique, par ma seule présence, par la grossièreté calculée de mes paroles et de mon comportement, j'insulte toute bienséance, je renverse l'ordre... Mais rien ne bouge. A peine a-t-on frémé.

Rencontre

« Il n'y a pas d'acte de pensée sans violence. Le geste créateur produit une effraction dans un univers au repos. »

Lydie Salvayre, qui est, dans ses livres, d'une radicalité totale, explosive, qui ne laisse intacte aucune illusion consensuelle, se présente, dans la vie, comme une femme d'une courtoisie exquise, d'une réserve pleine d'humour et sans ostentation. Et lorsqu'elle affirme qu'il n'y a en elle « aucune volonté délibérée de provocation », il faut simplement la prendre au mot. Et commencer de s'inquiéter.

Fille de républicains espagnols réfugiés en France, Lydie Salvayre n'est pas ce qu'on appelle une « héritière ». Chez elle, lorsqu'elle était enfant, il n'y avait pas de livres. Après quelques études de lettres, elle fait médecine, mais pour être psychiatre. C'est toujours son métier, qu'elle exerce dans une institution pour enfants de la banlieue est de Paris. « La médecine, pour moi, c'est un rapport très libre au corps, à la corporéité, précise-t-elle. Ce qui vient du corps n'est vulgaire que pour ceux qui refusent de le regarder. » En renfort, elle cite Rabelais, Céline.

A l'inverse de beaucoup de psychiatres de sa génération, Lydie Salvayre ne s'est pas laissé parasiter par la pensée unique freudienne : « J'ai toujours eu horreur des discours de perroquet de la psychanalyse. » Et si, dans *Les Belles Ames*, elle cite, en la modifiant précise-t-elle, l'équation lacanienne du fantasme, c'est pour rire, pour souligner d'un trait gras une énorme inadéquation, un contraste absolu entre ce que Lacan aurait appelé le réel et l'imaginaire. La politique, au sens militant, ne la sollicite pas davantage, malgré l'imprégnation de l'époque – elle avait vingt ans en 1968. Elle avoue même « une immense défiance du politique, et des livres qui cèdent aux sirènes de la politique ». Sa révolte, c'est à l'encre noire de l'anarchie que, bien plus tard, elle l'exprimera. La gestation est longue, silencieuse : « Je suis socialement restée aphasique jusqu'à ce que j'écrive », dit-elle.

C'est seulement en 1990 qu'elle publie son premier livre, *La Déclaration* (1). Dès les premières lignes du roman, une voix est trouvée, entre extrême colère et « beau langage ». Bloy et Lautréamont, Thomas Bernhard et Guy Debord, de leurs invectives, dessinent le territoire littéraire où Lydie Salvayre prend ses marques. La misère humaine y semble vue par un Pascal qui refuserait les secours de Dieu et de la religion. C'est comme si l'écrivain découvrait d'emblée une violence énorme partout à l'œuvre, une violence qu'il fallait exorciser en l'énonçant, en coulant sa démesure dans le moule, les règles et les rythmes d'une langue, elle parfaitement mesurée. Lectrice passionnée, boulimique, Lydie Salvayre cite Nietzsche, Kafka et Deleuze, Danilo Kis et Clément Rosset... « Il n'y a pas d'acte de pensée sans violence », dit-elle. *Le geste créateur produit une effraction dans un univers au repos.*

En sept romans, Lydie Salvayre visite divers petits enfers quoti-



JOHANNE BOUVIER POUR « LE MONDE »

diens : le couple, le bureau, l'usine... Elle invente des figures dont l'existence entière est exprimée par la parole, la voix. Deux chapitres des humanités classiques sont détournés : l'art oratoire et celui de la conversation. Dans *La Puissance des mouches* (2), un meurtrier explique Pascal à son juge. Dans *La Compagnie des spectres* (3), une fille et sa mère agonissent de leur haine un huissier de justice dans lequel la

vieille femme voit un milicien de Darnand et de Pétain (qu'elle baptise « Maréchal Putain »).

Avec le sourire donc, une grande douceur, avec un vrai amour de la langue française et de ses prestiges, Lydie Salvayre pose des bombes. Non pas des bombinettes symboliques, mais de vrais bâtons de dynamite. Dans *Les Belles Ames*, on peut même dire qu'elle a forcé sur la poudre. Mais, en même temps, elle

modifie un peu sa manière, son angle de vue, donne plus d'existence et des statuts différenciés à ses personnages. « Ici, précise la romancière, je voulais que la langue classique disparaisse de la surface et agresse par en dessous. » Pour cela, elle emprunte et détourne des séquences aux discours de la publicité, de la télévision ou de la politique. La brutalité est immédiatement formulée, comme si elle n'était pas traduite, convertie par la littérature : « Entre deux solutions, deux expressions, j'ai toujours choisi la pire, la plus dure ; c'était dans la logique du récit. » Lydie Salvayre évoque les danseurs auxquels la chorégraphe Pina Bausch demande d'oublier leur formation classique pour se déplacer, se lever, marcher ordinairement. Le résultat obtenu est proche, dit-elle, de ce qu'elle cherche.

Nous sommes dans un bus de l'agence Real Voyages, avec une petite dizaine de touristes qui ont payé pour visiter les marges de misère de l'opulente Europe. Le périple a quelque chose de fantastique, de spectral, qui mène de la banlieue parisienne à Bruxelles, Berlin et dans un squat de Milan. Mais, à l'exception de brèves et obscènes intrusions dans les bouges du malheur réel, presque toute l'action se situe dans l'autocar. Pas de paysages, aucune perspective.

Il y a là notamment : Odile Boifard, « puissamment motivée et torturée d'idéal social », « passionaria de stricte observance (...), transpirante de compassion envers les damnés de la terre », Lafeuillade, l'homme d'affaires optimiste et blagueur « dont le bien mal acquis profite énormément », M^{re} Faulkircher, un peu intellectuelle de gauche et fort intéressée par Flauchet, l'« homme de lettres », le plus grotesque évidemment, le plus détestable, qui prend des notes sur la misère pour alimenter son œuvre... A côté de ces figures fortement typées, il y a ceux qui encadrent le voyage, les

témoins : le chauffeur, Vulpius, Jason, « prononcez Djéson », « l'agent d'ambiance », « branleur absolu, intransigeant et fier de l'être », qui fume sans cesse des joints pour essayer d'apaiser sa colère et sa haine universelles, l'accompagnateur, qui n'est nommé qu'une fois, sorte de curé défrôqué idéaliste, amoureux de la compagnie souffre-douleur de Jason, Olympe...

Ah, Olympe ! c'est le centre du roman, sa lumière, sa « contrariété délicate », comme dit joliment Lydie Salvayre. Pourtant, il ne faut attendre de cette frêle et niaise jeune fille ni d'ailleurs de celle qui l'a créée et qui intervient dans la narration pour l'encourager (« Olympe, ne souris plus ! Ne souris plus ! Durcis-toi, merde ! ») aucune image idéale. « Pièce rapportée », Olympe, qui « a l'air d'un petit animal » et « qui fait bien plus pitié qu'en vie », est pourtant le seul horizon, la seule et pauvre chance dans ce monde proprement terrifiant qu'elle observe et stigmatise la romancière. Elle est virgine – « elle n'est pas comme Sabrina et Lucile qui couchent. Olympe ne couche pas » –, sans méchanceté ni colère. Elle semble venir d'un monde d'avant l'outrage. A la dernière page du livre – l'écrivain ne traîne jamais pour conclure, d'où une impression abrupte, de fin sans fanfare –, il y a comme une réconciliation, dans le rire et l'ivresse. Seule Olympe pleure. Quant à Lydie Salvayre, c'est avec un accent étrangement bernanosien qu'elle prend congé de ses personnages : « La haine, comme toute, est vulnérable, aussi vulnérable que les autres sentiments. »

Patrick Kéchichian

(1) Julliard, éd. Verticales (1997) et « Points Seuil » (n° P 598).
(2) Seuil, 1995, et « Points Seuil » (n° P 316).
(3) Seuil, 1997, et « Points Seuil » (n° P 561).

L'Hexagone de la haine

Sur le modèle du « Locataire » de Roman Polanski, Agnès Desarthe a imaginé un immeuble à Belleville avec ses habitants en proie au racisme ordinaire

LES BONNES INTENTIONS

d'Agnès Desarthe.
Ed. de L'Olivier, 138 p.,
100 F (15,24 €).

Régulièrement accusé de s'enfermer dans le huis clos nombriliste des états d'âme existentiels et amoureux, le roman français lance deux missiles contre les hypocrisies sociales. L'un, ravageur, signé Lydie Salvayre, vise « *Les Belles Ames* » qui font mine de s'intéresser à l'Europe des démunis (voir ci-dessus). L'autre, d'apparences moins caustiques, prend pour cible une lèpre difficile à éradiquer : le racisme hexagonal.

Au départ, le récit, ironique, d'Agnès Desarthe ne suscite que sourires. Récemment installé dans un immeuble de Belleville, un jeune couple assiste à une réunion de copropriété. La séance permet à Sonia, la narratrice, de « croquer » son gérant (un vampire rompu au zèle administratif et à l'art de la manip), et ses voisins : digne des dessins de Dubout, le spectacle des Pognon, des Distik, des Pétronie et des Créton la conduit à penser qu'elle a élu domicile dans « un hospice, oui, un asile de fous » et qu'il faut « se fier toujours au regard des gens, règle juste et absolue ».

Au fil des mois, la satire vire à l'aigre. Sonia, qui a plutôt « tendance à (se) retrancher de la vie », à adopter « la politique de l'autruche », à voir les gens du bon côté, à être « curieuse de tout », jusqu'à « risquer sa santé afin d'enrichir sa connaissance et sa compréhension du monde », va être confrontée à « la tragédie de l'incompréhension ». Dans la rue, chez des commerçants du quartier, elle entend des propos racistes, elle sent monter « une violence, terrifiante, un chagrin inépuisable, une résignation infinie ».

« Je me rends compte que l'atmosphère caille certains jours, écrit-elle, comme un bol de lait dans lequel on aurait fait tomber une goutte de citron. » L'apprentissage de la vie

collective lui inspire quelques magnifiques pages de réflexion, sans indulgence narcissique, sur la tolérance à l'égard de l'odeur des autres, la reconnaissance d'un « plus petit commun dénominateur », l'art de « la cohabitation ». Elle reste déterminée à se « conduire en femme responsable » et à les comprendre tous : « Les Français parce que j'ai lu Balzac, Victor Hugo et Flaubert, les Arabes parce que j'ai été bercée par la voix d'Oum Kalsoum, les Vietnamiens parce que j'en connais un rayon en souffrance génocidaire, les juifs parce que je le suis, les catholiques grâce à Flannery O'Connor. Je m'identifie à chacun... »

CALVAIRE

Les « bonnes intentions » de Sonia vont la mener en enfer. Son voisin, le veuf M. Dupotier, qui marine, « familiale, dans un bocal envahi par la vermine », n'arrête pas de sonner à sa porte. Il est seul, il a froid, il a faim ; elle s'occupe de lui. Mais c'est compter sans Simone, la gardienne aux « savates éculées » (« 15 mètres carrés avec un chien, des perruches, TF1 à 90 décibels jour et nuit et la puanteur de douze vaisselles en retard »), et son frère, l'infâme Simono, au torse nu et en bas de pyjama, « cheveux plaqués au saindoux » et mention de bouledogue : un ancien flic, l'air d'un type « qui a massacré pas mal de bougnoules à sa grande époque ». Ces deux-là martyrisent M. Dupotier, le battent, le séquestrent et menacent de représailles tout individu qui s'aviserait de fouir son nez partout, surtout chez lui. Après qu'elle a offert une part de couscous à son voisin de palier, Sonia découvre une pancarte dans l'escalier : « Il est interdit aux personnes de l'immeuble de nourrir M. Dupotier. »

On a déjà noté dans ses livres précédents combien la tristesse allègre, la compassion d'Agnès Desarthe faisait (discrète) référence à l'image d'« une fille indienne d'hommes, de femmes et d'enfants marchant dans le désert pendant des siècles » (1), à l'imaginaire d'un Isaac Bashevis Singer et d'un Chagall. Le réel le plus ter-

re à terre s'allie chez elle à un sumatrel qui poétise la pire angoisse ou le plus beau sentiment d'élévation. Elle est hantée par une culture juive d'Europe centrale, et par ces nuits « où la magie et l'horreur quittent les livres de contes pour aller tourbillonner dans les rues » (1). Entend-elle, ici, parler des racines identitaires de M. Dupotier qu'elle visualise un végétal souterrain, « s'entortillant le long des pieds de son lit, creusant le plancher (...), vers la cave ruisselante de fuites d'eau, grouillante d'insectes et de rats ». On n'est pas loin de l'univers fantastique d'un Roman Polanski, en particulier de son film adapté d'un roman de Roland Topor, *Le Locataire*, chronique du calvaire d'un Polonais réfugié à Paris, entre concierge acariâtre et voisins hostiles.

Mais Agnès Desarthe donne cette fois à son roman une dimension plus politique. Car à travers leur description des petits riens de la vie quotidienne, *Les Bonnes Intentions* mettent en question le comportement des hommes dans la cité. Cette histoire, qui va basculer dans un « feu d'artifice de hargne », une « crue d'injures », un relent d'antisémitisme, accuse une France peuplée de « contractuelle lepéniste », de ripoux, de sans-cœur et « sacs de haine ». Une France qui a gardé ses démons et des réflexes collabos.

Poussée au choix difficile « d'aller vers le plus faible, d'aimer le plus démuné, d'offrir sa vie pour apaiser les douleurs des autres », la narratrice mime la candeur pour mieux dénoncer le scandale de l'existence des « loups ». Résolue à rassurer son fils qui lui demande : « Si l'extrême droite est élue, est-ce qu'on partira tout de suite ? », Sonia adopte un recul humoristique : elle se rêve en « petit dragon du genre Bruce Lee », en Zorro ou Robin des bois. Elle cultive la fausse candeur, partageant le voisinage entre « bons » et « méchants ». Au fil de ce récit d'éducation, et ignorante encore de son accablant dénouement, elle s'alarme de ce que ces tortionnaires domestiques, nouveaux

Thénardier, ravivent « toutes les craintes de [son] enfance ». Et (sous-entendus) d'autres craintes, liées à la Shoah.

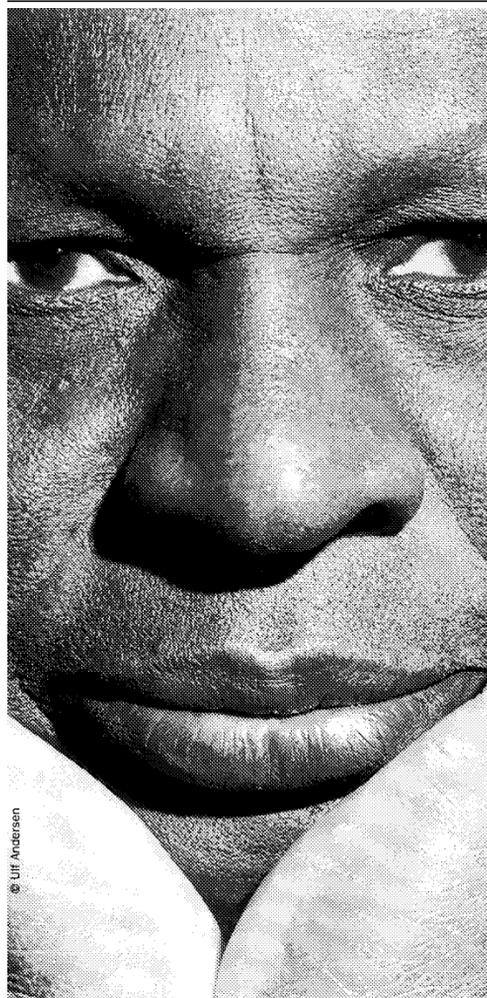
Jean-Luc Douin

(1) *Un secret sans importance*, éd. de L'Olivier, 1996.

Livraisons

● PAT, DAVE ET MOI, d'Hélène Villovitch

Signes distinctifs de la narratrice : cheveux « crêpés, dressés, gaufrés, gélifiés », vêtements noirs, toujours noirs, comme ses lunettes, quel que soit le temps. Age : fête ses vingt ans au chapitre VII. Occupation : vient de rater les Arts déco pour avoir, sans vergogne, provoqué le jury. Résultat : promène son désœuvrement et son excentricité dans le « désert culturel et artistique » de sa petite ville de banlieue, en compagnie de Pat, qui ne fait rien non plus, et du jeune Dave, qui se fait passer pour une fille. On reconnaît là la veine désinvolte et drôle de Hélène Villovitch, trente-sept ans, qui signait l'année dernière son premier roman chez le même éditeur, *Je pense à toi tous les jours*. On reconnaît aussi son héroïne, toujours friande d'improbables expérimentations artistiques. Entre new wave, punk et musique gothique, portrait loufoque des années 80 et d'une génération en quête d'elle-même (éd. de L'Olivier, 142 p., 100 F [15,24 €]). **FL. N.**



Ahmadou Kourouma

ALLAH N'EST PAS OBLIGÉ

Le roman drôle et cruel d'un enfant-soldat, kalachnikov au poing et grigris à la ceinture, dans les guerres tribales au Liberia. Par l'auteur de *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Livre Inter 1999.

AHMADOU KOURAMA
Allah
n'est pas obligé

ROMAN

ÉDITIONS DU SEUIL

BOUILLON DE CULTURE
VENDREDI 8 SEPTEMBRE

Éditions du Seuil

Passé amer

Dans ce récit à deux voix,
Bernard Galand dit la fièvre d'aimer

LE FESTIN DE L'OMBRE
de Bernard Galand.
Denoël, 276 p., 115 F (17,53 €).

L'amour dérange tout, on le sait ; mais Bernard Galand l'écrit mieux que quiconque. Si *Mélissa* avait valu à cet agrégé de philosophie le prix des critiques en 1978 (1), *L'Offense* - très beau récit d'une facture classique paru en 1999 chez Denoël - fut étrangement boudé. Bernard Galand y racontait, avec une rare justesse, les frustrations, les humiliations des ruptures, à travers la passion dévorante - et impossible - d'un professeur de philosophie (Alexandre) et d'une ancienne motarde (Marie) devenue fervente au point de rentrer dans les ordres. Il en profitait aussi pour décrire le très bel amour qu'une fille peut inspirer à son père.

Dans *Le Festin de l'ombre*, la vierge Marie est remplacée par une femme mariée en proie à des élans charnels, et le bel Alexandre devient un professeur de mathématiques qui doit terminer son cinquième roman. Remis, par la force du temps, d'un premier mariage, il mène une existence banale à laquelle il semble se résigner avec bonne humeur : « *Au demeurant, je connaissais le destin qui m'attendait : celui d'un vieillard long et sec, guettant l'ouverture des restaurants pour dîner seul dans une salle encore déserte, finissant son café quand les autres en seraient juste à l'apéritif.* » C'était sans compter avec l'arrivée de cette femme, qui, d'emblée, installe entre eux une relation très physique : « *Elle s'est déshabillée au pied du lit, sans plier ses vêtements, à l'inverse de certaines femmes qui préparent leur désir comme on range du linge (...). J'étais en train de lui mordre l'épaule pour avoir le goût de sa peau. C'est à ce*

moment-là que j'ai compris que je ne voudrais plus jamais desserrer les dents. »

Cette incursion dans sa vie jusqu'alors si tranquille va, bien évidemment, rejaillir sur son roman en cours d'écriture. Au-delà de l'intrigue qui se modifie, c'est la structure même du texte qui est remise en cause - la dernière phrase d'un chapitre renvoyant à la première du chapitre suivant. Bernard Galand s'amuse en effet à alterner le récit de son narrateur-auteur avec celui de Mickaël, personnage inventé par ce dernier. Apprenant que sa mère est en train de mourir, Mickaël cherche à percer le mystère de la mort de son père. Huit ans après, il se rend sur les lieux du crime : Tahiti, le pays de son enfance. Souvenirs et figures du passé resurgissent. Ainsi de la belle Heïpu, grâce à qui il comprend « *qu'aucune femme, jamais, ne pourrait lui donner ce sentiment d'émerveillement, ce moment d'exaltation qui bouleverse les plus sceptiques et les pousse à l'impossible. Comme si le rêve pouvait s'incarner, comme si l'héroïne pouvait sortir du livre et délivrer le lecteur de sa solitude.* ». L'auteur-narrateur, pourtant conscient du mirage qu'il est lui-même en train de vivre, se (sur)prend à rêver d'une fin heureuse pour son roman, comme si, écrit-il, « *on avait le droit d'espérer.* » Mais il est toujours trop tard, et le mirage tourne au cauchemar.

Dans une langue aussi travaillée et aussi parfaite qu'une équation mathématique, Bernard Galand dit la fièvre d'aimer, tandis que Mickaël et son auteur sont rattrapés par leur passé. Un passé avec ses mensonges et trahisons, ses petits arrangements et larges cicatrices. Un passé au goût amer.

Emilie Grangeray

(1) Maurice Nadeau.

LES CONTREBANDIERS
de Jean-Hubert Gailliot.
Ed. de l'Olivier, 190 p., 110 F (16,77 €).

Un jeune automobiliste (l'adolescent qui, à la fin de son précédent récit, roulait à trop vive allure vers le Sud ?) est le narrateur des *Contrebandiers*, deuxième roman de Jean-Hubert Gailliot. Il défonce la vitrine d'un restaurant de Málaga où l'on fête le Nouvel An. Blessé, l'homme est transporté dans un hôpital, où il « *fait le mort* » et découvre un « *intermonde* » aussi tangible et mouvant qu'une fiction. Les visages entrevus lors de l'accident et ceux des amis perdus rejoignent les réminiscences artistiques. De ces fulgurantes visions, à la fois précises et fantomatiques, surgissent les personnages du récit, convoqués pour jouer dans un film. Les décors, eux aussi, se superposent : l'hôtel Alfonso XIII, à Séville, un bar branché, El Tubo, et des flashes de Toulouse où plane le souvenir de Flo et d'Angel, compagnons du premier voyage. Jean-Hubert Gailliot veut rompre avec le roman classique et, au nom d'un esthétisme baroque où s'engouffre sa culture cinématographique et littéraire, il recompose une histoire crédible entre science-fiction, fantastique et *road movie*. *Les Contrebandiers* sont un roman neuf dont la mesure romantique est parfaitement contenue dans la trame d'une écriture grave et striée d'humour qui ne craint pas les longues phrases lumineuses.

Vince et Candy sortent de prison après dix-sept ans de détention. Dans le fait divers auquel il se réfère, le garçon n'avait pas réchappé à la cavale meurtrière ; dans le roman, les deux adolescents, enfermés vivants, ont gardé intact leur amour. Leur destin

Les évadés du réel

Pour son deuxième roman, Jean-Hubert Gailliot fait le pari heureux de la logique onirique



ISABELLE WATERNAUX

devient le sujet d'un film, *La Mort par métal dur*, que vont interpréter Flashy Love, individu déjanté qu'un psychiatre (ou un chirurgien esthétique) a transformé(e) en Bernadette Gabin, et le héros narrateur. Occasion pour l'écrivain - marqué par *La Nuit américaine* - de définir sa conception du roman : « *Chaque récit particulier n'ayant été que l'écho ponctuel, en un temps et un lieu donnés, d'une histoire première, fondamentale, commune à tous, propre à chacun, et que personne ne peut raconter.* »

A l'image de ses personnages qui colportent nos fantasmes, Jean-Hubert Gailliot est un contre-

bandier de la littérature. Il nous arrache aux nécessités de la survie ordinaire, pénètre dans le labyrinthe de nos rêves et nous propulse dans une fiction protéiforme. Il nous faut donc franchir, sans la peur de nous perdre, les frontières étriquées du quotidien afin d'almenter en produits prohibés la part illicite qu'exige l'accomplissement secret de nos jouissances. Dès son premier livre, *La Vie magnétique* (1), Jean-Hubert Gailliot s'était exilé hors du roman psychologique tout en payant tribut à la littérature et à la musique. Dans *Les Contrebandiers*, il fait référence à saint Jean de la Croix, James

Graham Ballard et Adolfo Bioy Casares, tous trois adeptes exemplaires des « *zones intermédiaires* » qui permettent à l'homme de détourner à son profit les convulsions du monde dont il serait la victime innocente. Le romancier donne vie à nos aventures intérieures, si riches de virtualités. Il n'est pas anodin que nous croisions, démultipliés sous ses masques, Michael Jackson, un des extraterrestres qui circulent depuis longtemps parmi nous et auxquels s'ajoutent bientôt les clones humains, encore bloqués en laboratoire.

Roman atypique : *Les Contrebandiers* se dégagent des contraintes chronologiques tout en respectant un lecteur épris d'évasion mais peu disposé à perdre le contrôle de son plaisir. Le roman a l'ambition totalisante et révolutionnaire de la *Recherche* mais refuse l'appui rassurant de la mémoire. Jean-Hubert Gailliot expulse la donnée fondamentale du roman, le temps, et superpose tous les « *présents possibles* » comme autant de flashes oniriques d'expériences inabouties - débris énigmatiques du sous-marin englouti qu'est notre existence obligatoirement amputée de sa folie. Chaque morceau du puzzle, irradié d'imaginaire, d'onirisme, magnifié par les œuvres d'art qui en sont les relais terrestres, comble cela seul qui compte pour un lecteur : les aspirations potentielles du désir.

Contrebandier certes, mais maître à bord d'un roman insolite nourri aux meilleures sources, Gailliot plaide pour la liberté des métamorphoses. Le roman classique replâtre d'homogénéité l'incohérence de l'existence, Gailliot fait le pari inverse : il enveloppe d'un délire fastueux et salvateur l'aventure humaine, de nos jours trop souvent réduite à l'obsession de la réalité.

Hugo Marsan

(1) Ed. de l'Olivier.

livraisons

● TA CHAMBRE À MOI, de Michael Köhlmeier

Tomber quatre fois amoureux en quatre jours n'est pas chose banale. Tomber quatre fois amoureux en quatre jours de la même personne tient du tour de force. C'est ce tour de force que nous raconte, sans forcer, ce petit livre exquis. Tout commence dans un train bondé. Une halte intempestive en pleine campagne, une sortie hasardeuse pour rendre service, le train qui repart, et voilà notre héros seul, en plein hiver, sans papier et sans argent, dans un pays dont il ne connaît pas la langue. En se réfugiant dans un immeuble en construction, il profite d'une porte restée un instant ouverte pour se glisser à l'intérieur d'un appartement chaud et douillet, celui d'une femme qui est allée descendre sa poubelle. La femme revient, referme la porte et part travailler. Le piège se referme. Mais c'est un piège qui, dans cette situation, ressemble au paradis. A partir de là, l'homme va jouer à cache-cache avec cette femme dont il sait, par certains détails, qu'elle s'est aperçue de sa présence. Chaque nouvelle journée est un nouveau coup de foudre, d'autant plus électrisant qu'il ne s'accomplit pas. Michael Köhlmeier, auteur autrichien né en 1949, s'inscrit dans la veine du fantastique d'E.T.A. Hoffmann : « *Un récit à la fois très simple et toujours inattendu, parfaitement logique mais décalé* », note G. A. Golschmidt dans sa préface. Au-delà des mots, au-delà des corps, par absence interposée, ce sont les objets qui marquent la rencontre. On est voyeur sans voir ; tout se passe dans l'imagination et pourtant tout est bien réel. Un livre de désir (traduit de l'allemand - Autriche - par I. Marin et A. Kukari, éd. Maurice Nadeau, 106 p., 90 F, [13,72 €]). **P. Ds.**

● GWENDOLEN, de Buchi Emecheta

Récit d'une émigration de la Jamaïque vers l'Angleterre, le dernier livre de la romancière nigérienne Buchi Emecheta suit une famille loufoque et banale, poussée au départ par la pauvreté. Entre espoir d'une vie meilleure et impossibilité de trouver sa place, la famille Brillianton dérive. La fille aînée, beau personnage qui donne son nom au livre, est témoin des efforts de ses parents, mais aussi de leur déséquilibre croissant dont elle sera la victime. Plusieurs épisodes de cette grande saga ne manquent pas d'humour, comme le récit des conversations du père avec ses collègues africains de chantier, faites de fraternité et d'incompréhension, ou encore l'investissement quasi maniaque de toute la famille pour se rendre à l'église sur son trente et un (traduit de l'anglais - Nigéria - par Maurice Pagnoux, éd. Gaïa, 336 p., 139 F [21,19 €]). **C. Ba.**

● LES SECRETS DU MANGUIER, d'O'onya Kempadoo

Lula, la narratrice, est une gamine qui, avec sa bande de copines, est bien décidée à percer les mystères du sexe. Les fillettes feuilletent les encyclopédies, épient les adultes, observent les animaux pour apercevoir des corps nus et comprendre ce qu'on leur cache. Entre elles, elles s'exercent à simuler des étreintes qui finissent en fous rires. En arrière-plan, Lula raconte ses voisins indiens, noirs, portugais ou chinois qui cohabitent dans son pays du Guyana (ex-Guyane britannique). Les adultes, soumis à un régime dur, issu de l'indépendance, ont d'autres soucis que de surveiller leurs enfants. Malgré une écriture assez ordinaire et l'abus de clichés exotiques, ce premier roman porte la marque d'une personnalité à suivre (traduit de l'anglais - Guyana - par Marie-France Girod, Grasset, 248 p., 118 F [17,99 €]). **C. Ba.**

● LE JEU DES ROIS, de Karine Naouri

Plongeant dans l'enfer des échecs, l'auteur nous y montre des parties où l'on joue très gros, des amateurs surdoués, un suicidé qui sacrifiait sa dame pour de l'argent et quelques professionnels manipulés par un désaxé diabolique : l'Empire du mat. Une belle veuve tout entière attachée, une glace sans tain et le faciès d'un grand brûlé donnent à cet élégant récit une atmosphère - très visuelle - de bande dessinée (éd. Arléa, 156 p., 85 F [12,97 €]). **J. Sn.**

Au bonheur des pessimistes allègres

Tandis que Frédéric Beigbeder fait ses adieux à la pub à travers un roman loufoque et terrifiant sur cet univers qui l'a fasciné, Antoine Buéno entre en littérature avec la même insolence

99 FRANCS
de Frédéric Beigbeder.
Grasset, 282 p., 99 F (15,09 €).

L'AMATEUR DE LIBÉRINES
d'Antoine Buéno.
Gallimard, « L'infini », 124 p., 78 F (11,89 €).

Si vous êtes « scotché » devant votre téléviseur lorsqu'on passe la série « Urgences » - pour conjurer dans l'humour la vision de l'univers hospitalier dans lequel, soudain, votre corps, sa survie, appartiennent totalement à d'autres -, alors vous êtes des lecteurs potentiels du roman de Frédéric Beigbeder, *99 francs*, une odyssée loufoque et terrifiante sur la planète des « *nouveaux maîtres du monde* », les publicitaires. Résumer les tribulations d'Octave, de Saint-Germain-des-Prés à une cellule de maison d'arrêt, en passant par l'Afrique, Miami et les toilettes d'une multinationale, serait aussi stupide que de décrire « Urgences » par l'arrivée des ambulances, la pose des perfusions, sur fond de peines de cœur du docteur Green...

Dans *99 francs*, il faut... plonger. Suivre, à 300 à l'heure. Octave Parango, que son nom même désigne comme un prototype. Il est encore jeune - la trentaine -, doué, « *successful* » comme on dit dans son milieu, où l'on croit que l'anglais n'est pas une langue mais un code de reconnaissance ; il a de l'argent, donc toutes les femmes qu'il veut - pour ne pas jouir -, un grand appartement, le nez bourré de cocaïne, il s'habille chez APC. Un jour, en pleine conception de la campagne de pub pour « Maigrelette », de Madone, l'un des plus grands groupes agroalimentaires du monde, il craque. Il décide d'écrire « *cette confession d'un enfant du millénaire* », de raconter comment des tonnes d'intelligence, d'originalité, d'énergie, sont mises au service

du « *premier système de domination de l'homme par l'homme, contre lequel même la liberté est impuissante. Au contraire, il mise tout sur la liberté et c'est là sa plus grande trouvaille.* »

Octave sait que toute révolte est immédiatement récupérée et recyclée, elle est prévue au programme. Pourtant, il « *y va* », ça soulage. Son premier chapitre commence sur une citation de Fassbinder - « *Ce qu'on est incapable de changer, il faut au moins le décrire* » - et le dernier sur un passage

page 40. Il n'y a plus de films, puisqu'on fait des panels de spectateurs pour leur demander quelle fin ils préfèrent, plus de journaux puisqu'il ne faut déplaire à aucun lecteur, plus de pamphlet, puisqu'il est déjà intégré, soupape de sûreté pour calmer les derniers excités, au prix de 99 F. En effet, 280 pages plus loin, on est calmé, ou plutôt assommé, après un crime, des faux-vrais suicides, un détournement d'un paradis de pacotille, habité par de « *faux morts* », disparus volontaires.

Frédéric Beigbeder

Frédéric Beigbeder est né le 21 septembre 1965. Il a écrit son premier livre à vingt-cinq ans, *Mémoires d'un jeune homme dérangé* (La Table ronde). Il a ensuite publié chez Grasset, en 1994 et 1997, *Vacances dans le coma* et *L'Amour dure trois ans*. Puis, en 1999, chez Gallimard, *Nouvelles sous ecstasy* et, aux éditions Assouline, *Barbie*. Il travaillait par ailleurs à l'agence de publicité Young & Rubicam, dont il vient d'être licencié pour « *faute grave* », peu avant la sortie de son livre. On lui reproche d'être parti en vacances sans prévenir... Il est en outre critique littéraire à « *Rive droite, rive gauche* », au « *Masque et la plume* » et à *Voici* après que *Elle* eut décidé de se passer de ses services.



de *L'Attrape-cœur*, de J. D. Salinger. Entre les deux, les aventures d'Octave et de sa boîte de pub. Beigbeder se paie quelques « *pauses de publicité* ». Il exagère. Pourtant, de slogan en slogan, chacun se reconnaîtra. L'intro par la pub, on croit que ça n'arrive qu'aux autres... Mais, ne l'aurait-on pas acheté, ce yaourt plus doux que doux... Et ce truc qui lave plus blanc que blanc... Aie...

« *Ne prenez pas les gens pour des cons, mais n'oubliez jamais qu'ils le sont* », conseille-t-on dans une multinationale. « *On ne veut plus vous proposer quoi que ce soit qui puisse RISQUER de vous déplaire*, dit Octave. C'est ainsi qu'on tue l'innovation, l'originalité, la création, la rébellion. Tout le reste en découle. Nos existences clonées... Notre hétéroclite somnambule... » Tout est dit, c'est à la

On en a eu pour son argent. Ceux qui se piquent de littérature vous diront qu'ils ont préféré *Nouvelles sous ecstasy* (très court, donc plus cher), moins « *vitaminé* », à Bret Easton Ellis (1). C'est même là qu'ils ont commencé à se dire que ce Beigbeder, qui travaillait dans la pub, avait probablement un vrai désir de littérature. Il avait déjà écrit trois livres, s'était fait virer du magazine *Elle* (pas assez prudent) pour devenir critique littéraire à... *Voici*. À la radio on l'entend au « *Masque et la plume* » : un peu facile, pas toujours drôle, c'est l'émission qui veut ça. A la télé on le voit à « *Rive droite, rive gauche* ». Péremptoire, mais à l'esprit, probablement.

Qu'il ait de l'esprit, on en est certain dès qu'on le rencontre. Mais on a devant soi un homme plutôt résér-

vé, subtil, voix douce. Déconcertant. Il ne faut jamais se fier aux images sociales. Et, enfin une bonne nouvelle, il vient d'être licencié de son agence de publicité. Octave, dont le destin n'est pas étranger à celui de Beigbeder, écrivait sa confession pour cela, en proclamant que ça n'arriverait pas. Erreur. On a raison de se révolter. Encore que... Le milieu médiatico-littéraire, auquel *99 francs* lance aussi un défi, est plus malin : il vient de mettre Beigbeder sur la liste du Goncourt. Là, ça va être dur de s'en tirer. A moins de l'avoir et de tout raconter, selon le principe cher à Octave : pour détourner un avion, il faut monter dedans.

Voilà une mésaventure qui ne risque pas d'arriver au jeune Antoine Buéno, vingt-deux ans. On ne voit pas qui, dans l'establishment littéraire, va se saisir de ce premier roman insolent, 124 pages d'apocalypse joyeuse, pour un XXI^e siècle déjà bouillonné, où, dit Buéno, citant Jean-Bodier Vincent, « *Je vous aime* » sera remplacé par « *Mon hypothalamus baigne dans la lubibérine* ». D'où le titre, *L'Amateur de libérines*. Si Beigbeder, trente-quatre ans, fait ses adieux à un univers qui l'a fasciné, Buéno, vingt-deux ans, lui aussi un pessimiste allègre, fait tout pour se rendre odieux tout de suite, « *avant que tout s'effondre* ». Il désigne ses femmes par numéro. « *N° 2 était particulièrement pneumatique. J'affectionnais par-dessus tout ses énormes seins bien gonflés* ». C'est bien écrit, ça va furieusement déplaire. Surtout, qu'il continue. Regardez Beigbeder : plus les journaux ressemblent à ce qu'il dénonce, plus ils lui consacrent un espace considérable. C'est pourquoi on va s'arrêter là. On aurait même dû s'en tenir à 99 lignes, pour relever son défi, mais il aurait fallu sacrifier le jeune Buéno. Or, il faut ménager l'avenir.

Jo.S.

(1) « Folio », Gallimard, n° 3401.

L'épopée fantastique de Lanark

Écrit entre 1969 et 1981 et devenu un livre culte en Écosse, cet énorme premier roman d'Alasdair Gray, chef de file de « l'école de Glasgow », est enfin traduit en France

LANARK
(Lanark. A Life in Four Books)
d'Alasdair Gray.
Traduit de l'anglais (Écosse)
par Céline Schwaller,
éd. Métailié, 650 p.,
145 F (22,11 €).

Une terrasse de café où personne ne s'assoit jamais, des rues mouillées de pluie, un ciel sombre, balayé par le vent, des portes qui battent et ne révèlent que des couloirs sans issue... Telle est la ville inconnue, aux immeubles vides et aux magasins condamnés, où débarque Lanark au seuil de ce roman et au sortir de son train. Chômeurs et amnésiques, les habitants se rendent régulièrement « au bureau des allocs » pour que leur soit remise la somme modique dont ils survivent. Pour un peu, Unthank, métropole privée de la lumière du jour, ressemblerait à Glasgow, la ville d'Alasdair Gray, peintre, dramaturge et romancier qui, entre 1969 et 1981, médita, illustra et écrivit cet énorme premier roman, appelé dans son pays à devenir un livre culte – de ceux dont la seule mention constitue un signe de ralliement.

Entre la science-fiction, l'utopie et l'allégorie, l'épopée visionnaire et le roman d'initiation réaliste, cet ouvrage relève de tous les genres et prolifère dans tous les sens, sans se priver des références, jeux sur le texte et sur la langue dont est également composé *Poor Things*, déjà traduit en français sous le titre de *Pauvres Créatures* (1).

Donc, le décalage avec la réalité est au début léger. Puis, comme dans *Le Troisième Policier* du grand Flann O'Brien, où l'on croise un unijambiste au regard sournois, muni d'une casquette de drap saumon pâle, ou chez le non moins illustre Lewis Carroll, qui, pour Alice, inventa des mondes étranges reliés par d'étroits corridors, l'allégorie prend peu à peu les couleurs du mer-



veilleux. Voici un univers où l'indifférence croissante des êtres, la cuirasse défensive dont ils s'entourent, se traduit littéralement par la poussée d'une carapace reptilienne qui bientôt les transforme en dragons ; un monde hiérarchisé entre vertébrés, crustacés, éponges et sangsues, qui emploient leur vitalité à voler celle des autres ; un monde où prolifèrent sur les corps des bouches tyranniques – voix d'autrui qui à chaque instant retentissent, ne vous laissant plus ni choix ni direction propres. Tant et si bien que Lanark, héros sans mémoire, voyant un jour s'ouvrir devant lui une bouche immense qui lui annonce « *Je suis la sortie* », s'y engouffre malgré sa terreur pour y chercher une fin, qui est peut-être une naissance. Chute dans une obscurité étouffante, cheminement périlleux au long d'un étroit passage de chair.

A l'autre extrémité, un monde tout aussi fou et cruel que le précédent. Lanark débouche dans un univers médical, concentrationnaire et cannibale, où l'on entretient les corps des malades à la seule fin de les utiliser au moment voulu comme combustible, vêtement ou nourriture. Tout se recycle. Certains accords prévoient même que « *la moitié des continents se nourrissent de l'autre moitié* ». Ainsi est esquissée l'anti-utopie qui, dans le livre quatre, devient vision d'un futur allégorique : alors, Lanark évolue dans les sphères dirigeantes de Unthank retrouvé, une ville totalitaire maintenant, où règne Sludden, l'un de ses anciens amis, devenu un politicien riche et véreux... Bien entendu, l'utopie relève moins de la science-fiction qu'elle ne constitue une parabole apocalyptique sur le monde actuel.

Entre-temps, on aura enfin lu les livres I et II, puisque – premier clin d'œil de l'auteur facétieux – ce roman, récit d'une vie en quatre livres, débute par le livre III et l'errance de Lanark. Le livre I revient aux origines : l'évocation de l'enfance et du passé de Lanark, tels que les lui révèle la voix désincarnée d'un médium narrateur, après avoir retracé sa propre histoire. A la page 150, le ton change donc subitement. Commence un récit purement réaliste qui, en quelque deux cent cinquante pages sans doute autobiographiques, va nous livrer par le menu l'existence de Duncan Thaw : ses frasques d'enfant trop solitaire, ses premiers émois sexuels ardemment combattus par le sens de la faute et le dégoût de soi, la mort de sa mère et son inaptitude à rien ressentir, puis sa lutte pour accomplir sa vocation de peintre et une aliénéation

croissante. Le merveilleux du livre III a fait place aux hallucinations d'un malade et la fuite hors de Unthank à un suicide en bonne et due forme : toujours un échec, seul lien entre ces deux histoires. Ainsi progresse le livre – par rupture, mort, chute ou suicide, ou renaissance, jusqu'à la mort de Lanark, un vieil homme ordinaire qui n'eut jamais son compte d'amour.

Mais au préalable, dans un épilogue décisif, le personnage affronte l'auteur, son créateur, afin de discuter avec lui d'une fin qui lui importe au plus haut point, puisque, même si c'est celle de l'ouvrage, il ne s'agit pas moins de la sienne. Or l'auteur prétend l'avoir déjà fixée. « *Une histoire peut toujours se terminer par un happy end, si l'on l'arrête à un moment gai* ». Chargé d'établir le texte, un commentateur érudit se mêle de la partie, établissant annotations, guide des références et index des plagiat, qui sont de trois sortes ; toute la littérature et la philosophie anglaises sont convoquées, depuis Bunyan jusqu'à Golding, en passant par Hobbes et Hobsbaum, mais aussi Heine et Freud, ou Jung, aux côtés de Walt Disney, de Goethe et de James Hadley Chase et de la *Gazette écossaise*. Les notes prolifèrent, l'invention est de règle et la discussion, échauffée. L'auteur nous révèle que l'aspect « collage » du roman, constitué de deux romans distincts, d'histoires imbriquées, de nouvelles et de fragments – textes visiblement disparates, écrits au fil des années –, peut s'expliquer par des considérations d'ordre commercial, un gros premier livre faisant plus d'effet que deux petits.

Quoi qu'il en soit, le lecteur ne peut que se laisser emporter, séduire, bousculer par cette veine d'invention prodigieuse, quitte à s'arrêter parfois, comme Lanark glissant le long d'un gosier, afin de reprendre un instant son souffle.

Christine Jordis

(1) Rivages, 1993.

Désillusions écossaises

LE CRÉPUSCULE DES PÈRES
(Our Fathers)
d'Andrew O'Hagan.
Traduit de l'anglais (Écosse)
par Michèle Albaret-Maatsch,
Flammarion, 348 p.,
130 F (19,82 €).

Lorsque j'ai découvert Lanark, j'avais quatorze ans. La puissance de ce livre, son ambition étaient telles qu'il me semblait présenter la vie en Écosse sous un jour et dans un style entièrement nouveaux. Grand admirateur d'Alasdair Gray, Andrew O'Hagan est aussi un fils revendiqué de l'école de Glasgow, sa ville natale. Pour ce critique de cinéma au *Daily Telegraph*, éditeur associé de la revue *Granta*, « *l'esprit du lieu est tout* », et s'il veut désormais élargir le spectre de son travail aux thèmes « *les plus contemporains* », c'est sans oublier cet « *anglais renégat* » dont il pimente ses pages : « *Ce n'est pas du gaélique, c'est une langue démotique, avec les rythmes et les mots de la classe ouvrière* ». Oui, admet O'Hagan, le roman glaswégien est, en un sens, un « *roman politique* », mais « *tellement plein d'énergie* ».

Sélectionné pour le Whitbread et le Booker Prize, *Le Crépuscule des pères*, qui emprunte son titre anglais à une chanson galloise, *Land of Our Fathers*, est un voyage croisé dans le passé d'une famille et dans l'histoire de l'Écosse. Du père alcoolique au grand-père socialiste déabusé, Jamie, le narrateur, découvre comment meurent les utopies. Métaphores de la désillusion : les tours des Gorbals, ces logements populaires que le grand-père a contribué à construire et qui finissent rasées à la fin du roman. Apre et sans concession, la prose d'Andrew O'Hagan est quelquefois piquetée d'humour. Une distance qui laisse deviner la face cachée des individus : « *La culture écossaise est duale et contradictoire, songez à Docteur Jekyll et à M. Hyde...* »

FL. N.

Glasgow fait toujours école

Au début des années 70, le trio formé par Alasdair Gray, James Kelman et Tom Leonard engage la littérature dans l'exploration de la réalité sociale et linguistique de l'Écosse. Trente ans plus tard, du polar à la science-fiction, l'influence de cette « école de Glasgow » reste forte

Si tout était à refaire, il faudrait commencer par la culture. Cette phrase apocryphe de Jean Monnet, l'Écosse l'a faite sienne. Au moment où elle s'offre un Parlement tout neuf sur les hauteurs d'Edimbourg, la patrie de Walter Scott et de Robert Louis Stevenson – qui s'est souvent considérée « colonisée » par l'Angleterre – a décidé, pour le premier anniversaire de son autonomie, de mettre en lumière la vigueur de sa création littéraire contemporaine.

En marge du Festival d'Edimbourg s'est donc tenu, du 23 au 27 août, une sorte de « Fringe littéraire », organisé par le British Council, le Scottish Arts Council et le Festival international du livre et rassemblant tout ce que l'Écosse compte de romanciers, de poètes, d'auteurs de science-fiction ou de livres de jeunesse. Phénomène de mode ou hasard des achats de droits ? En cette rentrée justement, les éditeurs français multiplient les traductions : Alasdair Gray, Andrew O'Hagan (*lire ci-dessus*), mais aussi David Donachie, chez Phébus, bientôt Jackie Kay, chez Hachette Littératures, sans oublier la « Bibliothèque écossaise » d'Anne-Marie Métailié, qui promet de s'étoffer davantage.

En avant donc kilts, clans et cornemuses ! Mais qu'est-ce que l'identité nationale et le roman peuvent fondamentalement avoir à se dire en cette fin de XX^e siècle ? Des écrivains comme Muriel Spark ou William Boyd n'ont-ils pas su s'imposer en dehors de toute « scotticité » ? Et comment, si elle existe, peut-on définir cette spécificité du roman écossais ? « *C'est la question qu'on nous pose sans cesse* », note Sheila Murray, du British Council d'Edimbourg, qui voudrait donner à l'Écosse une image aussi forte en littérature que celle de l'île d'« en face », l'Irlande. « *Depuis cinq ans, avec les livres d'Irvine Welsh notamment – *Trainspotting*, *The Acid Hou-**

se, *Marabou Stork Nightmares* –, une grande curiosité s'est fait jour partout dans le monde. On nous demande de quoi attribuer ce dynamisme lié à l'école de Glasgow et qui irrigue la sculpture, la peinture ou la musique rock. »

A quoi l'attribuer ? « *A Mrs Thatcher, plaisante à demi Andrew O'Hagan. Elle a été haïe ici à un point tel qu'elle est devenue une incomparable source d'inspiration pour les romanciers et les cinéastes – un film comme *My Name is Joe*, de Ken Loach, qui se situe à Glasgow, stigmatise bien cet héritage : *Margaret est la meilleure chose qui pouvait nous arriver*.* » Plus sérieusement, Keith Dixon, spécialiste de la culture écossaise et professeur à l'université Lyon-II, distingue deux temps forts dans la littérature du XX^e siècle en Écosse. Le premier, dans les années 20 et 30, est dominé par Hugh MacDiarmid et Lewis Grassie Gibbon. Connus sous le nom de « Scottish Renaissance », il est empreint d'une grande nostalgie pour la ruralité et, hormis l'œuvre de Gibbon (1), n'échappe pas à l'emprise des mouvements autoritaires qui fleurissent alors un peu partout en Europe (2). Le second naît dans les années 70 et, par réaction, se veut « *coupé de tout passé littéraire* ». Il se donne pour but « *l'exploration de la réalité sociale et linguistique de l'Écosse contemporaine* ». Il décrit les paysages urbains sinistrés, la désindustrialisation, le chômage, le désespoir des « *perdants récidivistes* » comme *Le Poinçonneur Hines*, de James Kelman (Métailié, 1999). Il peint le courage de la classe ouvrière (William McIlvanney), les taudis des bords de la Clyde (Jeff Torrington), la métaphorique « *moississure* » qui les gagne (Janice Galloway) et les tentations autodestructrices, alcool en tête, comme chez un personnage d'Alasdair Gray dont les « *chaos internes* » se traduisent par « *une explosion typographique et plusieurs pages blanches* » (3).

A soixante-six ans, Alasdair Gray est pour ainsi dire le pape de ce

qu'on a appelé – par commodité, bien sûr –, l'« école de Glasgow », ce moment littéraire qui scelle, en quelque sorte, cette « *spectaculaire tradition de désespoir* » (4). Devant une salle comble, l'auteur de *Lanark* présente son dernier-né, *The Book of Prefaces*, une ambitieuse coupe transversale de la littérature, du VII^e au XX^e siècle, à travers les préfaces des plus grands écrivains anglo-saxons (5). Les mèches en broussaille, de la couleur sur les doigts, Gray, qui est aussi peintre, rappelle non sans ironie la naissance de cette « école » : « *Au début des années 70, nous formions un petit groupe, James Kelman, le poète Tom Leonard et moi. Nous habitons tous près de l'université, venions de milieux ouvriers ou petits-bourgeois, échangeons des idées et des baby-sittings, et étions publiés dans de minuscules journaux universitaires. Aucun manifeste ne nous a jamais unis, et nous ne nous sommes jamais considérés comme un groupe littéraire, jusqu'à ce qu'un jour un critique déclare que rien ne valait Glasgow et son école d'écriture, qui, d'ailleurs, n'avait jamais eu l'intention d'en être une.* »

VOIX BARBARES
Ecole ou pas, l'influence de ce trio sera déterminante. Trente ans plus tard, qu'ils viennent de la science-fiction (Iain Banks) ou du polar (William McIlvanney), d'horizons classiques (Andrew O'Hagan), provocateurs ou branchés (Irvine Welsh, Alan Warner), beaucoup d'écrivains avouent se situer encore dans son sillage. « *Même en Angleterre, la littérature de rue, comme celle de John King, est inspirée de ce qui s'est passé en Écosse* », note Keith

Dixon. Aujourd'hui, la crise industrielle est dépassée. La génération des écrivains « chimiques » – ainsi appelés à cause de la quantité de drogues absorbées par leurs personnages – a remplacé les peintres hyperréalistes de la déréliction sociale. Mais ce qui fascine toujours, c'est l'expérimentation sur le langage. Kelman et les autres ont fait scandale en truffant la langue d'expressions vernaculaires, en réhabilitant le dialecte et l'oralité, ce que Keith Dixon appelle « *les voix barbares* ».

« *J'ai voulu décrire ma communauté, tout en en restant membre* », dit Kelman. Irvine Welsh ne fait pas autre chose lorsque, avec d'autres, il décide de faire des lectures dans des boîtes de nuit pour rencontrer son public (6). Des écrivains qui ressemblent à leurs lecteurs et communiquent avec eux dans une lan-

gue « hors norme », loin des lieux traditionnellement dévolus aux livres : tel est peut-être, trente ans après sa naissance, l'un des legs les plus curieux de cette école de Glasgow. Une expérience singulière dans l'histoire de la littérature.

Florence Noiville

(1) *Sunset Song* a été publié chez Métailié.

(2) Voir *Études anglaises*, n° 2, 1997, et *Liber*, octobre 1995.

(3) Ann Grieve et Marie-Françoise Cachin, *The Roman britannique depuis 1945*, Nathan, 1996.

(4) G. Wallace et R. Stevenson, *The Scottish Novel since the 70's*, Edinburgh Univ. Press, 1993.

(5) Londres, éd. Bloomsbury, 640 p., 35 £ (57,9 €).

(6) « *Le Monde des livres* » du 14 mai 1999.

DENOËL en septembre

**MÉTAPHYSIQUE
DU CALEMBOUR
ET AUTRES JEUX**
SUR LES MOTS D'ESPRIT
du marquis de Bièvre.
Edition établie et présentée
par Antoine de Baecque,
Payot, 158 p., 75 F (11,43 €).

C'est d'abord une curiosité. Rien ne paraît en effet plus insolite que l'œuvre oubliée du marquis de Bièvre. Pur produit de l'Ancien Régime déclinant, cet homme a entièrement consacré sa brève existence aux calembours. Il en fut le champion, le maître incontesté. Il a connu grâce à eux une gloire éphémère mais fort vive : pendant quelque temps, il ne fut question dans Paris que de ses libelles et de ses saillies. Ses réparties dans les dîners étaient répétées de tout côté, du moins dans le microcosme du bel esprit, qui s'étendait de Versailles au boulevard Saint-Germain. Découvrir ce petit maître, comme nous y invite Antoine de Baecque, permet d'entrevoir une face cachée du siècle des Lumières. Georges de Bièvre s'inscrit en effet dans la tradition française, essentiellement orale, des « bretteurs de langue ». Se battre à coups de bons mots, fulgurants, rapides, blessants, saisir au vol de quoi faire mouche, défaire en trois secondes une espérance, une réputation, voire une amitié, telles furent les activités favorites, au fil du XVIII^e siècle, de quelques dizaines de langues fort aiguisées. On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que Bièvre appartenait, au moins sur le papier, à la compagnie des mousquetaires du Roi. Propriétaire de quelque huit cents hectares entre Paris et Versailles, habitant un hôtel particulier dans l'actuelle rue Montmartre, toujours tiré à quatre épingles et soignant fort son apparence, l'homme ressemble exactement à ce qu'on peut imaginer d'un jeune marquis poudré.

Il n'a que vingt-trois ans, en 1770, quand la renommée s'empare de sa jolie figure. Cause de cette célébrité soudaine : quelques pages intitulées *Lettre à Madame la Comtesse Tation*. Quand d'autres rédigent des

*Il fut, sous Louis XVI,
la coqueluche de la cour.
Le marquis de Bièvre
avait élevé le calembour
à la hauteur d'un art.
Simple curiosité ?
Succès révélateur
d'une époque ?
Ou bien source
d'une plus sourde
inquiétude ?*

traités de philosophie ou des mémoires scientifiques, cet impudent jeune homme devient fameux d'un coup en alignant quelques dizaines d'effarants jeux de mots. Ainsi décrit-il les funérailles de l'abbé Quille : «... le père Turbateur faisant office de grand-maître des cérémonies, le père Soreille toucha de l'orgue, le père Pétuel joua du basson, on chanta un hymne de la composition du père Vers, et le père Oquet prononça l'oraison funèbre. » On laissera au lecteur le soin de deviner les attributs de quelques abbés (Cassine, Chamel, Tise notamment) et de certains amis (Graine, Traille), en se contentant d'indiquer que diverses prières furent adressées par les proches du défunt à trois saintes : Ure, Onge et Axe.

Succès total. Quinze éditions en un an. Le petit marquis publie des suites, notamment *Les Amours de l'ange Lure*. Son apothéose fut *Vercingentorix*, tragédie en un acte et en vers. Ce texte invraisemblable est un monument d'étrangeté : le mauvais goût y est porté si loin qu'il en devient intéressant. Dans le registre de la tragédie, les Gaulois assésés finissent par manger l'un des leurs. Mais le style, on s'en doute, l'emporte sur tout, en truffant chaque alexandrin d'un calembour « qui n'a pas l'ombre du bon sens ». Que faire de déclarations de ce

Métaphysique du calembour



genre : « *De nos pères de bas imitons la constance* », ou bien : « *Je ne puis tu le sais vivre sans toi d'ardoise* », ou encore : « *Ton image en mon cœur sera peinte ou chopine* » ? A mesure que la lecture avance, un indéfinissable malaise progresse. On ne sait si l'on se trouve avec Helzappopin chez Corneille ou avec Racine dans l'*Almanach Vermot*. Miné par tant de « *maux à double entente* », le lecteur finit par vouloir s'exclamer, comme les héros de cette tragédie : « *Amis, tout mon courage est à bout de chandelles* », ou encore : « *Une secrète horreur me glace au chocolat*. »

On se trouve alors face à plusieurs possibilités. Renvoyer le marquis à l'histoire, en le rangeant dans le cabinet des curiosités, quitte à s'intéresser aux tensions de l'épo-

que entre les philosophes sérieux, les Encyclopédistes notamment, et ces aristocrates amateurs de pointes, défenseurs de la « gaieté » contre des esprits supposés fâcheux. On peut aussi s'intéresser à la pathologie de ce marquis : comment faut-il être organisé pour consacrer sa vie aux jeux de mots ? Pour imaginer de dire à un homme qui monte sur le bûcher : « *Tu ne seras plus jamais cru* » ? Quelle existence mène-t-on quand on est capable de faire planter, dans sa propriété de campagne, des ifs au nombre de deux fois trois, pour dire « *Voici l'endroit des six ifs* » ? Ou quand on fait peindre sur une porte la lettre « i », pour affirmer que c'est l'entrée « *de la laiterie* » ? Il est d'usage de se fâcher au nom du bon goût. Le baron Grimm était fort en colère contre Bièvre,

dont les excès « *dégoûteraient les plus grands amateurs* ». Victor Hugo, dans *Les Misérables*, assassine le calembour, « *la fiente de l'esprit qui vole* ».

Il y a mieux à faire. S'aviser pour commencer que le calembour, chez les vrais amateurs, ne s'apprécie que lamentable. Les meilleurs sont les pires. Cet art est sans retenue, sans mesure. Il n'y a qu'un usage immodéré qui convienne. Le faiseur de calembours doit être insensible à la honte, oublieux de la décence. Il doit s'appliquer à dire n'importe quoi, à toujours oser là où d'autres renoncent. Alors il devient grand par ses forfaits, exemplaire par son travail de sape. Le calembour, en effet, n'est pas une activité innocente. Sous des airs débiles, futiles, pitoyables, il s'emploie à rire du

néant des mots. C'est là un grand crime, d'abord presque invisible, commis par le langage contre lui-même.

On abandonnera donc le marquis à ses perruques, ses poudres et son barbier pour s'intéresser seulement aux conséquences de son détraquement. Les calembours, de ce point de vue, sont à placer sous le patronage de l'immortelle Fée Lure. Chacun d'eux introduit dans le monde du sens, apparemment plein, de minuscules béances. Ruptures microscopiques, microfissures, infimes ravages. Des courts-circuits affectent le réseau des significations. Le discours sensé se trouve parasité, paralysé, transi par les doubles sens et les télescopes. L'inquiétude naît évidemment d'un soupçon immédiat : ces catastrophes mineures vont se diffuser en toutes directions, par capillarité. Les phrases minées par les calembours menacent la totalité de la langue. Elles insinuent à leur manière que le sens, ce fameux machin dont on a plein la bouche et qu'il convient de considérer d'un air sentencieux, n'est en fin de compte rien du tout - scintillement de surface, combinaisons arbitraires. En dessous, l'abîme.

Les calembours font pressentir, même si de telles horreurs ne sont jamais explicitées, combien la langue n'est qu'une mince pellicule sur le vide et l'absurde. Couche fragile, sécurité arbitraire, conventions aléatoires. Il suffit d'un rien, d'une bêtise - « *une ode en vers luicants* », une facétie de la fée Roce, un vilain tour de sainte Axe - pour que se disloque l'apparence. Le filet des phrases raisonnables s'emmêle, et finit par se trouser. Il ne faut donc pas considérer Bièvre simplement comme un bibelot kitsch avant la lettre. Il conviendrait plutôt de le comprendre comme l'ancêtre de Charles Fourier, de Raymond Roussel et de quelques autres grands déglingueurs de langue. D'ailleurs, il a sans doute plus ou moins entrevu que les calembours sont à double tranchant, et que leur prétendue gaieté est destructrice. Il n'hésite pas à parler à leur propos de « *jouissance du néant* ». Il leur attribue le pouvoir de faire « *briller parmi les diseurs de rien* ». Plus nihiliste, tu meurs.

Livraisons

● **DU SCRIBE AU SAVANT**, d'Yves Gingras, Peter Keating et Camille Limoges

En Mésopotamie et en Egypte ancienne, les premiers porteurs du savoir sont des scribes. Ils occupent des fonctions administratives et religieuses. Sur des tablettes d'argile ou des papyrus, ils consignent un savoir pratique, appelé par les besoins quotidiens et associé aux rites religieux et sociaux. L'astronomie, les mathématiques, la médecine permettent d'établir les calendriers, de diviser les terres et de faire face aux maladies. Un nouveau mode d'appréhension de la nature apparaît dans les cités grecques. L'idée de preuve et les débats publics émergent. Mais la culture du scribe, dont les monastères de l'Occident chrétien héritent, ne s'éteint qu'au début du XVI^e siècle, lorsque l'imprimerie assure le triomphe de l'humanisme, et qu'une nouvelle figure historique se profile, celle du savant. (PUF, 362 p., 178 F [27,13€]) **J.-P. Th.**

Saussure déchiffré

Les analyses de Claudine Normand sur les « Cours » et celle de Johannes Fehr sur l'œuvre du linguiste éclairent une pensée difficile et paradoxale

SAUSSURE
de Claudine Normand.
Les Belles Lettres,
174 p., 39 F (5,95 €).

**SAUSSURE ENTRE
LINGUISTIQUE
ET SÉMIOLOGIE**
de Johannes Fehr.
Traduit de l'allemand
par Pierre Caussat,
PUF, 286 p., 218 F (33,23 €).

chain la publication, par les soins de Simon Bouquet (1), de textes inédits. Francis Gandon termine un ouvrage sur les anagrammes chez Lucrèce.

Autres témoins de cette fascination, le *Saussure* de Claudine Normand et, de Johannes Fehr, *Saussure entre linguistique et sémiologie*.

SUR LA « VULGATE »

Les deux livres sont bien différents. Claudine Normand a décidé de ne prendre en compte que le *Cours* et de s'intéresser en priorité à la « vulgate » de 1916. Non certes qu'elle ignore le reste de l'œuvre, ou qu'elle néglige les divergences entre les « sources manuscrites » et l'édition « standard » : la seconde partie de son livre nuance, parfois « *brouille* », c'est son mot, les analyses de la première, en tenant compte des hésitations, remords, contradictions et silences de Saussure dans les manuscrits. Son livre se termine sur une citation fortement énigmatique : « *Il y aurait disproportion entre la recherche scientifique de ce qui se passe pendant une partie de jeu et l'.* » Personne ne lira jamais le nom laissé en blanc par Saussure entre l'article et le point final.

Ainsi nuancé, le parti de revenir à la vulgate est légitime : c'est cette version du *Cours* qui a eu effet sur l'évolution de la linguistique et des sciences humaines. C'est elle que citent Lacan, Barthes et Greimas. A vrai dire, le texte est en lui-même bien problématique : la distinction de la langue et de la parole, et, par là, le problème de la place du sujet, l'arbitraire du signe et, indissolublement, le lien entre la *signification* - interne au signe - et la valeur - produite par les relations des signes entre eux -, tous les problèmes litigieux de la linguistique saussurienne - ou de la linguistique tout court - sont posés par Claudine Normand avec une grande acuité. Un seul regret : sur « *la question centrale du Temps* » - la majuscule est de Saussure, dans les manus-

crits - Claudine Normand est un peu rapide. Elle ne pose pas de façon assez serrée le problème des relations entre les deux aspects du temps chez Saussure : la *linéarité* (le temps du discours) et la *diachronie* (le temps de l'histoire et du changement).

Johannes Fehr embrasse l'ensemble de l'œuvre de Saussure : le *Cours* qu'il cite selon les sources manuscrites, la recherche sur la légende, les anagrammes - un peu négligées - et même les lettres de Saussure au psychologue genevois Théodore Flournoy sur des problèmes de glossolalie. Il vise, en effet, à « *faire apparaître le contexte interne, la corrélation, dans le contenu comme dans les phases temporelles, des différents travaux et, par là, esquisser une nouvelle image de Saussure* ». D'où une évidente curiosité, bien contrôlée, pour la biographie de l'auteur, qui reste peu connue. Pour l'essentiel le programme de Johannes Fehr est accompli de façon très satisfaisante. Les deux analyses les plus fortes visent l'une la genèse du concept de *langue* comme « *système serré* », l'autre le *signe* et la science qui le prend pour objet : la *sémiologie*, mise en place de façon brièvement énergique dans la version standard, plus développée dans les sources manuscrites et dans la recherche sur la légende. Un infime reproche : Johannes Fehr ne connaît pas la bibliographie francophone de façon aussi parfaite que la bibliographie germanophone. D'où quelques silences.

Au-delà d'une apparente transparence d'expression, la pensée de Saussure est entre toutes difficile et paradoxale. Chacun à sa façon, Claudine Normand et Johannes Fehr éclairent, parfois de façon décisive, certains aspects de cette pensée.

Michel Arrivé

(1) Auteur d'une inestimable *Introduction à la lecture de Saussure* (Payot, 1997).

Le piège des marges

**DU BON USAGE
DE L'EXCLUSION**
de Mgr Albert Rouet
et de Philippe Caumartin.
Desclee de Brouwer,
106 p., 72F (10,97 €).

Réalité sociale dramatique aux visages multiples, « l'exclusion » est devenue un terme qui catégorise ceux qui en sont victimes autant qu'il les met à distance : « *Tant de significations hétéroclites pour un seul mot brouillent toute approche raisonnable. Trop de générosité épressée aveugle le jugement.* » Mgr Albert Rouet, évêque de Poitiers, et Philippe Caumartin, économiste et travailleur social, s'attachent à décrypter ce que ce mot recèle de violences éludées et de bonne conscience. Ils dénoncent aussi bien une société où priment les lois du marché que les palliatifs adoptés pour éviter qu'elle n'implose. Autant dire que la charité, chrétienne ou non, ne trouve pas grâce aux yeux de l'évêque : « *Loin d'insérer dans une société qui exclut, l'humanitaire adapte à une condition subie.* » Les auteurs réfutent la rassurante distinction entre intégration et exclusion. Une civilisation où se conjuguent individualisme privé et libéralisme public, et qui n'envisage l'homme qu'en fonction de sa productivité, porte les mêmes contraintes sur tous : « *L'exclusion n'est finalement pas existentiellement plus violente que l'inclusion.* » Pour sortir de cette impasse, les auteurs appellent à « *une insurrection de la pensée* ».

Si le constat dressé est d'une implacable rigueur, les évolutions envisagées mériteraient d'être davantage explicitées. La « *transcription sociale* » de l'expérience des exclus qui, par le partage, éveillerait une conscience « *plus humanisante* », la prise en compte de la « *fécondité de chaque existence* » comme principe de gouvernement politique sont des issues évoquées, mais laissées à leur abstraction.

Eric Lamien

magazine littéraire

N° 390 - Septembre 2000

DOSSIER

PAUL RICŒUR le souci du juste

ENTRETIEN

Ahmadou Kourouma

LA RENTRÉE ROMANESQUE

Chez votre marchand de journaux : 32 F

Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 132 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Italo Calvino | <input type="checkbox"/> Lévi-Strauss | <input type="checkbox"/> Cioran |
| <input type="checkbox"/> Virginia Woolf | <input type="checkbox"/> Jean Genet | <input type="checkbox"/> Schopenhauer |
| <input type="checkbox"/> Albert Camus | <input type="checkbox"/> Roland Barthes | <input type="checkbox"/> Jean Giono |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Duras | <input type="checkbox"/> Georges Perec | <input type="checkbox"/> Vladimir Jankélévitch |
| <input type="checkbox"/> Jean Starobinski | <input type="checkbox"/> Céline, le Voyage | <input type="checkbox"/> Les Exclus |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Yourcenar | <input type="checkbox"/> Hermann Hesse | <input type="checkbox"/> Ionesco |
| <input type="checkbox"/> Sade | <input type="checkbox"/> Rabelais | <input type="checkbox"/> F. Scott Fitzgerald |
| <input type="checkbox"/> Witold Gombrowicz | <input type="checkbox"/> L'existentialisme | <input type="checkbox"/> Descartes |
| <input type="checkbox"/> George Sand | <input type="checkbox"/> Paul Verlaine | <input type="checkbox"/> Oscar Wilde |
| <input type="checkbox"/> Joseph Conrad | <input type="checkbox"/> Aragon | <input type="checkbox"/> Le souci, éthique de l'individualisme |
| <input type="checkbox"/> Tchekhov | <input type="checkbox"/> La Haïne | <input type="checkbox"/> Thomas Mann |
| <input type="checkbox"/> André Gide | <input type="checkbox"/> Marx | <input type="checkbox"/> André Malraux |
| <input type="checkbox"/> Rainer Maria Rilke | <input type="checkbox"/> Michel Foucault | <input type="checkbox"/> Apollinaire |
| <input type="checkbox"/> Guy de Maupassant | <input type="checkbox"/> Ernst Jünger | |

Nom :

Adresse :

Règlement joint par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris - Tél. : 01.45.44.14.51 - Fax : 01.45.48.86.36

Ciel changeant sur le paradis

Etudiant l'imaginaire paradisiaque, Jean Delumeau scrute les invariants et les transformations qui ont fait l'identité d'un lieu. Ainsi il clôt de fort belle manière un triptyque qui restaure la vraie dimension de l'Eden perdu

Le retour du Malin

QUE RESTE-T-IL DU PARADIS ?

de Jean Delumeau.
Fayard, 552 p., 160 F (24,39 €).

Harpe, luth et psaltérion, vielle – à bras ou à roue –, chalémie, orgue et trompette, timbales et carillons, la musique des sphères se joue résolument à l'orchestre dans le paradis de l'an 1500. A l'heure où la peinture de l'au-delà atteste l'intégration des réalités terrestres (arbres et fleurs, mais aussi bâtiments et vêtements) dans l'espace paradisiaque, l'invasion des anges musiciens dans sa représentation figurée ne doit rien au hasard. De la verrière de la cathédrale de Sens – à l'instrumentarium inégalement rigoureux – aux peintures de l'abside de celle d'Albi – là, des séraphins entonnent un alléluia, accompagnés par des chérubins instrumentistes –, des anges omniprésents dans la *Nativité* de Botticelli, où danses et ronde concurrencent même les acteurs de la scène terrestre au centre de la toile, à l'incroyable *Concert d'anges* de Gaudenzio Ferrari pour la coupole du sanctuaire lombard de Saronno (quelque cent quarante participants !), l'ange musicien envahit tout le champ, comme s'il ne pouvait y avoir d'amour et de félicité – terrestres comme célestes – sans son concours. C'est l'une des trouvailles les plus sensibles de Jean Delumeau qui clôt avec *Que reste-t-il du paradis ?* un triptyque entrepris il y a plus de dix ans (1), parachevant une longue interrogation sur l'homme occidental des âges médiévaux et modernes, harcelé par ses peurs (2), combattant le sentiment d'insécurité (3) pour finalement élire une espérance de bonheur éternel.

Si le succès de l'entreprise valut à Jean Delumeau d'apparaître bientôt comme « l'historien de la peur », il espérait, lui, être au moins autant l'historien du paradis, cet Eden perdu et inlassablement rêvé que l'érudition universitaire négligeait, plus volontiers tournée vers le pôle sulfureux de l'enfer, avec son cortège de diableries, de sabbats et de cruelles répressions, propices à dévoiler les « normes » du temps. Gageons que ce sera bientôt chose faite, puisque le chantier colossal entrepris dès 1989 est aujourd'hui achevé. Et l'on découvre au terme de l'aventure un auteur plus que jamais présent dans sa recherche, débordant – avec toutes les garanties scientifiques, évidemment – de sa sphère de prédilection (l'« automne médiéval » cher à Hui-zing et à l'ère moderne) pour contribuer à répondre à l'une des ques-

tions essentielles que se posent ses contemporains : celle du bonheur.

Promis sur terre ou différé dans l'au-delà tel que l'a conçu l'Occident chrétien, ce rêve de béatitude était déjà ébranlé dans les deux premiers volets de l'enquête de Jean Delumeau. Dressant d'abord l'historique d'une certitude partagée, tardivement évanouie, l'auteur du *Jardin des délices* établissait la lente, mais sûre, disqualification de l'Eden, chassé d'abord de la surface terrestre, où d'aucuns crurent le trouver, havre de grâce dont la nostalgie s'alimentait de cette quête même, puis de l'Histoire lorsque la jeune science des fossiles et la critique philosophique ruinèrent la chronologie biblique admise jusque-là.

Avec *Mille ans de bonheur*, l'utopie se double explicitement d'une uchronie : le bonheur est une espérance à la réalisation imminente. Périssant la vieille croyance au vieillissement du monde, la notion de progrès projetée dans l'avenir l'ailleurs édénique. Une fois le paradis établi sur terre, l'histoire sera accomplie. Mais la lecture de deux siècles d'idéologie contemporaine fait raison de cet élan crédule.

Après la révision symétrique de la nostalgie et de l'espérance du paradis sur terre, Jean Delumeau s'attelle à l'exploration de l'au-delà, « euphémisme » récent du reste (1866) qui tranche sur la notion – trop « marquée » ? – de paradis. Exit le souhait de retrouvailles terrestres ; désormais, c'est le royaume des cieux, métamorphose sereine du jardin d'Eden, et ses « réalités indicibles » qui requièrent son attention. Sans dévotion ni ironie.

UN PARI FOU

La démarche suivie par l'historien est d'une cohérence indiscutable. Reprenant le plan de l'*Apocalypse* de Jean même, Delumeau fait suivre les mille années de félicité qui annoncent le Jugement dernier de la vision de la Jérusalem céleste. Ce faisant, il utilise toujours le corpus des textes saints et savants qui fondent la croyance mais, sans sacrifier à l'exercice de l'historien d'art, il fonde une bonne part de son analyse sur les images du paradis telles que les artistes, humbles ou fameux, les ont proposées aux fidèles, visions d'espérance et de salut, en réponse au vœu du psalmiste : « Qui nous fera voir le bonheur ? »

Ce pari assez fou, Jean Delumeau l'a fait sien ; aussi propose-t-il une sorte d'« état des lieux », avec force détails sur les saveurs et les couleurs, les plantes et les fragrances d'un jardin éblouissant, dont l'ardente lumière ne brûle ni ne blesse. Avec, pour achever



« La Nativité » de Botticelli

de brosser à grands traits une sorte de « vie quotidienne au paradis », le portrait de ses hôtes, strictement hiérarchisés, qui contemplant sans jamais se rassasier la vision béatifiée réservée aux élus, et dont le retable de Gand, l'adoration de l'agneau de Jan Van Eyck (1432), popularisé sous le nom d'*Agneau mystique*, offre un admirable regard.

Que reste-t-il du paradis ? s'ouvre sur le fameux polyptyque, présenté comme « peut-être la plus riche des synthèses paradisiaques de la peinture occidentale ». Ce gros plan sert à détailler la complexe élaboration du paradis chrétien, tel que la *Genèse* et l'*Apocalypse* bien sûr, mais aussi *La Cité de Dieu* d'Augustin (il hiérarchise, suivant Paul, trois niveaux de visions, « corporelle », « spirituelle » et « intellectuelle »), voire *La Hiérarchie céleste* faussement attribuée à Denys l'Aréopagite ou le *Paradis* de *La Divine comédie* de Dante, l'ont construit et finalement imposé, triomphant, aux XV^e et XVI^e siècles. Il est sans doute difficile de mesurer l'impact réel d'un programme défendu par les clercs et rendu sensible par des artistes qui participent au mystère

sacré plus qu'ils ne s'en servent. Mais la mère de François Villon, qu'un poème de son chenapan de fils fait parler, atteste la séduction simple et immédiate d'un refuge harmonieux (« *Au moustier voy dont suis paroissienne/Paradis peint ou sont harpes et lus* »). Une invitation au voyage dans le « *saint des saints* » en somme, puisque pour l'homme médiéval il y a un pont entre morts et vivants, élus et pécheurs, toujours accessible.

La science consommée de Delumeau donne un parfum entêtant au paradis chrétien, oasis voluptueuse où l'âme des justes se désaltère. Cet essai sur l'imaginaire paradisiaque – car c'est de cela qu'il s'agit – permet ainsi de scruter les invariants et les transformations qui font l'identité du lieu, jusqu'à ce que, peu à peu, celui-ci se dissolve dans un ciel rendu par les astronomes à d'autres spéculations, laïques celles-là.

Passé l'heure des enivrantes polyphonies des anges musiciens, dont les noëls invitent le ciel sur la terre, la partition entre profane et sacré se précise, et avec elle l'éloignement des deux sphères, encouragé par les mouvements de réforme,

soucieux de « purifier » un paradis trop profane au regard des nouvelles orthodoxies. La progressive mais irréversible laïcisation des cieux est à peine freinée par la forte résistance de l'empyrée, notion antique parfaitement recyclée dans l'orbe chrétien, que soutiennent poètes et théologiens, et même les astronomes, dont la science, en répudiant l'héliocentrisme, ruine la doctrine de l'Eglise. Infirmité de la Bible, la nouvelle astronomie rompt le lien clair du paradis au monde terrestre. Le ciel des peintres se fait météorologique et la verticalité célébrée par l'art baroque, vertige ascensionnel dont le point de fuite se perd au firmament, dit une aspiration qui ne se localise plus.

POÉSIE

Mais au final, Delumeau requalifie en utopie le paradis ainsi perdu de vue. De fait, ce dernier volet d'*Une histoire de paradis* est aussi le livre le plus personnel de l'historien. Moins par les écarts sensibles que le lecteur pourra observer entre son regard et celui de ses devanciers, Mc Dannell et Lang (4), auxquels, avec sa coutumière honnêteté intellectuelle, il rend hommage d'entrée, que par le ton et l'implication stylistique, de plus en plus sensibles dans la seconde partie du volume, qui font que bien souvent, c'est en poète qu'il semble prolonger la rigueur inentamée de sa démarche de chercheur. Donnant en titre du dernier chapitre les derniers vers d'un très court poème, composé en 1942, à la veille de sa mort dans une prison franquiste d'Alicante, par le républicain Miguel Hernandez, et dont il doute qu'il ait été croyant (« *Ecris-moi dans cette terre, je te répondrai* »), Jean Delumeau entend rendre sa part de magie à un sujet arraché au sacré pour n'être plus qu'un sujet artistique aux yeux d'une large part du public contemporain, handicapé par un déficit culturel sur le chapitre de la foi et un préjugé tenace sur le lénifiant ennui prêté à un paradis décidément bien moins piquant que les affres infernales.

Si l'on devine que c'est aussi un choix de croyant, le paradis annoncé par l'historien a le mérite de nous rendre un des lieux clés de l'imaginaire occidental, jusque-là paradoxalement oublié.

Philippe-Jean Catinchi

- (1) *Le Jardin des délices* et *Mille ans de bonheur* (Fayard, 1992 et 1995).
- (2) *La Peur en Occident* et *Le Pêché et la Peur* (Fayard, 1978 et 1983).
- (3) *Rassurer et protéger* et *L'Aveu et le Pardon* (Fayard, 1989 et 1991).
- (4) *Heaven. A History*, Yale University Press, 1988.

UNE HISTOIRE DU DIABLE

XII^e-XX^e siècle
de Robert Muchembled.
Seuil, 416 p., 140 F (21,34 €).

Il est sans doute bien des manières d'écrire l'histoire du diable. Conscient de cette multiplicité, Robert Muchembled propose « une » histoire du diable, ce qui n'empêche pas le grand spécialiste de la sorcellerie de dégager une vue d'ensemble sur la présence du Malin dans les sociétés occidentales et de mettre au jour les ruptures de pente. Mais l'auteur fait aussi des choix : il privilégie nettement l'époque moderne au sens large (XV^e-XVIII^e siècle) sur le Moyen Age et accorde une grande importance aux œuvres de fiction, de la littérature au cinéma.

Robert Muchembled commence son étude au XII^e siècle en considérant que Satan prend alors une place « décisive » dans l'imaginaire occidental (la césure mériterait discussion). Cette place se renforce encore à la fin du Moyen Age et connaît une transformation profonde à partir du XV^e siècle avec le développement d'une science du démon qui élabore un « *corps de doctrine angoissant* ». En lien avec la crise de l'Eglise à cette époque, s'élabore le mythe de la sorcellerie, qui aboutit, dans l'Europe de la fin du XVI^e siècle bousculée par la Réforme, à de grandes chasses aux sorcières. L'auteur constate, aux XVI^e et XVII^e siècles, « *un véritable raz-de-marée diabolique* », tant du côté catholique que protestant. Mais avec la « *civilisation des mœurs* », chère à Norbert Elias, et la montée du rationalisme, le diable est en danger. Au milieu du XVIII^e siècle commence ainsi un « *crépuscule* », qui s'accélère dans les premières décennies du XVIII^e siècle. Progressivement, la figure du démon, à travers le fantastique, se détache des lectures théologiques. Satan devient de plus en plus un « *double monstrueux qui sommeille en tout homme* ». Le regain d'intérêt de la fin du XIX^e siècle n'empêche pas le recul fondamental du XX^e.

L'Eglise, qui a depuis longtemps perdu sa capacité à imposer le discours dominant en matière démoniaque – par une évolution que l'auteur suit avec précision – tente pourtant aujourd'hui une « *revitalisation de la croyance au diable* », sans doute par souci de reconquérir des fidèles tentés par les doctrines ésotériques. L'auteur remarque que le Malin « *revient en force* », en particulier aux Etats-Unis, traditionnellement plus sensibles aux « *pouvoirs mauvais* ». L'histoire du « *prince de ce monde* » n'est donc pas terminée.

Nicolas Offenstadt

Rentrée littéraire.
Nos adhérents ont bien travaillé.
(nos libraires aussi)
Nous rendons les copies.

Pour la première fois cette année, la Fnac ouvre la saison littéraire avec trente livres sélectionnés non seulement par ses libraires mais aussi par ses adhérents. Retrouvez cette sélection à partir du 7 septembre dans votre Fnac

et sur www.fnac.com

fnac.com

L'EDITION FRANÇAISE

La grande querelle des sociétés Voltaire

Où deux sociétés Voltaire se constituent et s'insultent, à Ferney et en Sorbonne, tandis qu'une dispute se poursuit entre la Voltaire Foundation d'Oxford et son ancien dirigeant

● La sélection de la Fnac. La Fnac a rendu public, mercredi 6 septembre, sa sélection de rentrée, établie cette année conjointement par ses libraires et certains de ses adhérents.

Ily a une grande querelle chez les dix-huitiémistes, qui dure depuis plusieurs semaines et qui partage le monde voltairien en deux sectes opiniâtres : les partisans de la Société Voltaire de Ferney et ceux de la Société des études voltairiennes, créée en Sorbonne.

nant tous les dix-huitiémistes de la contrée. Une institution prestigieuse et richement dotée, des spécialistes éminents et enthousiastes : tout allait pour le mieux dans les meilleures universités possibles.

s'arrangeaient pas. Pendant ce temps, René Pomeau vieillissait. Il est mort en février, laissant un grand vide dans le monde voltairien, qui s'empressa, pour le combler, de créer en juin et juillet deux sociétés concurrentes, se réclamant toutes deux de sa mémoire.

des œuvres complètes à Oxford». Christiane Mervaud en est la présidente et le successeur de M. Brown à la Voltaire Foundation, Nicholas Cronk, l'un des vice-présidents.

lors de la création de la SEV : « Là où nous n'avions vu que des terres en friche, d'autres ont cru discerner des plates-bandes bien entretenues - leurs plates-bandes. » Il dénonce la lettre ouverte « diffamatoire » qui montre « la collusion entre Oxford et Paris » et a saisi ses avocats londonien et parisien.

VOLTÉRIENS ET VOLTÉRISTES

Les voltairiens ne savent plus à quelle société se vouer. Ils n'en avaient pas, ou disons que René Pomeau faisait presque office de Société Voltaire à lui tout seul. Et voilà qu'ils en découvrent deux.

Chez les voltairiens, comme chez les voltéristes, c'est la panique ou la gêne. Presque tous ont peur de ce qu'ils peuvent dire dans un journal. Ils sont conscients du côté parfois ridicule de la situation.

CABALE À OXFORD

Mais voilà qu'une violente querelle éclata à Oxford. En 1997, le directeur de la Voltaire Foundation fut suspendu, après des plaintes de l'Université sur la gestion de l'institution.

Quelques jours plus tard, les mêmes voltairiens du monde entier apprennent la création de la Société des études voltairiennes : « C'est à René Pomeau qu'il eût appartenu de vous convier à adhérer à la Société des études voltairiennes (SEV), dont il avait accepté la présidence le 12 juin 1999. »

Pendant ce temps, quelques voltairiens s'amusaient et s'attristaient à la fois de la situation. Une parodie de la scène du souper de Zadig dénonçant l'absurdité de la polémique circule.

Alain Salles

00h00 lance des clips et se vend

Avec 00h00, Jean-Pierre Arbon a réalisé un parcours presque sans faute. Depuis mai 1998, il a beaucoup contribué à intéresser les éditeurs traditionnels à l'univers numérique.

Celui pour 69 francs est bien sûr efficace : un homme - joué par le cofondateur de 00h00, Bruno de Sa-Moreira - se réveille péniblement, avale son petit déjeuner en souriant béatement à sa femme, met costume et cravate.

En deux ans d'activités, Jean-Pierre Arbon a aujourd'hui la satisfaction de voir des livres coédités et des auteurs qu'il a publiés apparaître en librairie.

Beigbeder a mis les pieds dans le plat en intervenant lors de la soirée de présentation, mardi 5 septembre, expliquant que c'était « une pub pour le livre », en précisant que c'était « illégal », au grand dam de son éditeur.

A l'exception du dernier, ces livres font partie des clips littéraires que 00h00 lance sur son site Internet, en même temps que celui de Frédéric Beigbeder 99 francs (Grasset, lire page IV), dont la version électronique s'appelle 69 francs, et de trois inédits proposés uniquement en ligne.

Cette nouvelle initiative intervient au moment où les éditions 00h00 vont traverser une nouvelle étape de leur courte vie. Jean-Pierre Arbon a décidé de vendre sa société pour pouvoir en assurer le développement.

AGENDA

● LES 9 ET 10 SEPTEMBRE. EUROPE. A Ferney-Voltaire (Ain), l'Auberge de l'Europe organise un colloque sur les « hypothèses sur l'Europe », avec Paola Marrati, Simon Crintchley, Denis Guénoun, Eric Michaud, Jean-Luc Nancy, etc.

Didier Erigon (à 19 h 30, 25, rue Chazière, 69004 Lyon, entrée : 50 F ; tél. : 04-78-27-02-48). ● DU 27 SEPTEMBRE AU 1^{er} OCTOBRE. CORRESPONDANCE. A Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), la cinquième Nuit de la correspondance mêle des rencontres avec des écrivains (Yves Bichet, Jean-Claude Piroette, Hervé Le Tellier, Jean-Pierre Le Goff, etc.) et des spectacles de Jean-Louis Murat, Charles Berling, Jacques Gamblin, François Cluzet, etc.

de Saint-Louis d'Antin organisent une journée Jean Sullivan à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa mort (à 12 h 45, à l'Espèce Georges-Bernanos, 4, rue du Havre, 75009 Paris, tél. : 01-45-26-65-26). ● LE 28 SEPTEMBRE. MÉLANCOLIE. A Lyon, la Villa Gillet consacre une soirée à L'Anatomie de la mélancolie, de Robert Burton (éd. José Corti), avec Michel Crépeu, Bernard Hoepffner, André Beetschen et Olivier Christin (à 19 h 30, 25, rue Chazière, 69004 Lyon, tél. : 04-78-27-02-48, entrée : 10 F). ● LE 4 OCTOBRE. KAFKA. A Paris, la Bibliothèque nationale de France poursuit son cycle sur les « grandes figures de la littérature mondiale au XX^e siècle », avec une conférence de Pierre Pachet sur Kafka, suivie d'une table ronde avec Georges-Arthur Goldschmidt, Alain Fleischer et Claudine Raboin (à 18 h 30, Grand Auditorium, site François-Mitterrand, quai François-Mauriac, 75013 Paris, tél. : 01-53-79-59-59). ● LES 6 ET 7 OCTOBRE. CHAR ET CAMUS. A Lourmarin (Vaucluse), deux jours consacrés aux deux écrivains, avec Raymond Jean, Michel Faucheux, Gaston Puel, etc. (à 9 h 30, château de Lourmarin, tél. : 04-90-68-15-23).

LibrisZone.com Le site portail des librairies spécialisées Services, conseils, infos pour mieux choisir vos livres

A L'ETRANGER

● CHINE : le poète chinois Bei Ling expulsé vers les Etats-Unis

Le poète chinois Huang Beiling, qui publie sous le nom de Bei Ling, et qui vit aux Etats-Unis depuis 1988, tout en ayant conservé sa nationalité chinoise, a été arrêté le 11 août alors qu'il se trouvait en Chine pour discuter avec des amis écrivains du contenu du prochain numéro de la revue qu'il dirige, Tendances.

● GRANDE-BRETAGNE : J. K. Rowling et la presse

Les journalistes s'amuse à essayer de deviner qui a pu servir de modèle au personnage de Rita Skeeter, dans le dernier livre paru des aventures de Harry Potter, The Goblet of Fire, l'envoyée spéciale d'un tabloïd intitulé The Daily Prophet, à la fois méchante et malhonnête et qui invente les citations dont elle a besoin...

● POLOGNE-ALLEMAGNE : nouveau club du livre

Une société commune des maisons d'édition allemandes Bauer et Weltbild Media lancera à l'automne un club du livre, avec vente par correspondance en Pologne. La société affrontera sur le marché polonais les sociétés Swiat Książki (groupe Bertelsmann), l'américain Reader's Digest et l'éditeur local Proszynski.

● ARGENTINE : autodafé, pour mémoire

La chambre argentine du livre a publié un communiqué pour rappeler que le 30 août 1980, la police fédérale argentine avait fait brûler, à Sarandí, au sud de Buenos Aires, un million et demi de livres (œuvres d'écrivains de tous les pays, encyclopédies, collections historiques ou scientifiques). Le communiqué rendait hommage également à tous les éditeurs, libraires et auteurs qui furent censurés, interdits ou portés disparus durant cette dernière période de dictature militaire (1976-1983).

● ÉTATS-UNIS : le spanglish à l'honneur

Le spanglish - mélange d'anglais et d'espagnol - né dans les communautés hispaniques des Etats-Unis et qui a trouvé un nouveau terrain d'expression sur Internet va être enseigné au Amherst College du Massachusetts. La chaire est tenue par le professeur Ilan Stavans, né au Mexique, auteur d'un dictionnaire du spanglish, qui devrait être publié par Basic Books, en 2001.

Tous vos livres sur un site qui fait école. chaPitre.com LIBRAIRE SUR INTERNET